

Pour la publicité s'adresser à M. Jacques ARNAUD, 39, rue du Mont-Cenis, Paris (18). Téléph. : Marcadet 55-63.

## SOMMAIRE

COMITE D'ADMINISTRATION

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS INTERESSANT  
LES INGENIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES  
ET DES MINES

STATUTS DU P.C.M.

ASSEMBLEE GENERALE DE 1933

DINER DU P.C.M.

APPEL DU COMITE.

PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU COMITE  
Seance du 20 decembre 1932.

COMPTE RENDU DE GROUPES  
Groupe de Bordeaux.

AVIS.

Poste vacant

LISTE GENERALE DES INGENIEURS DES PONTS  
ET CHAUSSÉES ET DES MINES.

COMMUNICATIONS PERSONNELLES

Naissances.

Decès

LEGION D'HONNEUR

MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DES  
CONSEILS, COMITES, COMMISSIONS, etc

MODIFICATIONS DANS LA REPARTITION DES  
SERVICES

NOMINATIONS, MUTATIONS.

# ÉTABLISSEMENTS J. PEINY

126 et 128, rue de Paris, VANVES (Seine)

FOURNISSEURS DE L'ÉTAT, DES POSTES, DES  
COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER, DES VILLES  
ET DES GRANDES ADMINISTRATIONS

Téléph. : } Vaugirard 04-47  
          } Vanves 03-11  
R. C., Seine N° 237.224

Chèques postaux :  
Paris 746-47

**J. PEINY, Propriétaire** \* I. O. C. † †

Médailles or, argent, vermeil et bronze à diverses Expositions.

Marques déposées.

**Le meilleur mode de destruction des mauvaises herbes et de toute  
végétation nuisible est le désherbage chimique**

**OUI !**

mais avec

# L'OCCYSOL

**LE PLUS ÉCONOMIQUE**

**Le plus facile à employer**

**NON EXPLOSIBLE**

**NON INFLAMMABLE**

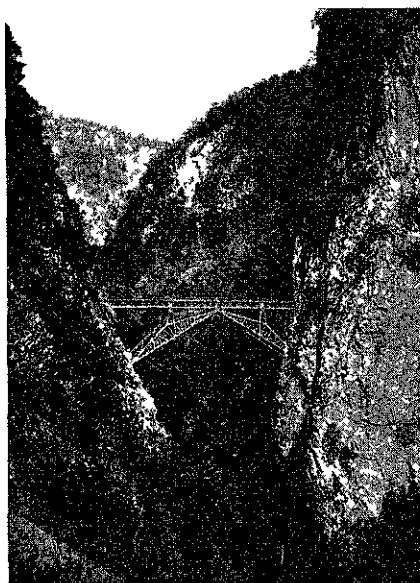
---

Les **ÉTABLISSEMENTS J. PEINY**, vendent aussi les anti-poussières **PÉNOLEINE**  
et **TERRAZOLEINE** à l'Eucalyptol.

La **TERRAZOLEINE** est étudiée spécialement pour l'entretien des revêtements ligno-  
magnésiens.

*Envoi franco du catalogue et de la documentation sur demande*

# SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES BATIGNOLLES



Viaduc du Faux Namti (Indo-Chine)

Précédemment Ernest Gouin et C<sup>ie</sup>

Adresse télégr. : JUGOUIN-8-PARIS

SIÈGE SOCIAL : 11, Rue d'Argenson, PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphone : ANJOU 28-10, 11 et 12

R. C Seme 100-530

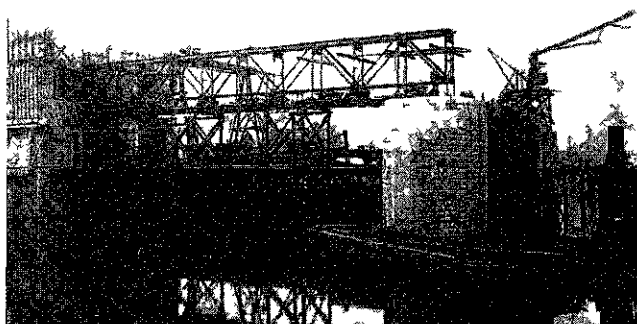
## ENTREPRISES GÉNÉRALES DE TRAVAUX PUBLICS

Etudes et constructions de Chemins de fer, Routes, Ports, Canaux, Barrages, Ponts, etc. Adduction d'eau et Travaux d'assainissement. Fondations de tous systèmes.

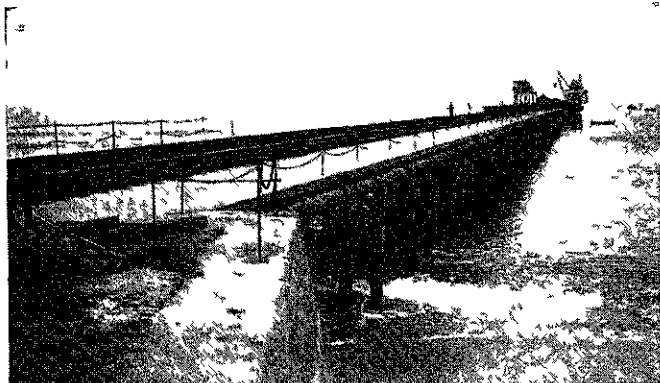
Constructions en béton armé.

### CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES MÉTALLIQUES ET ÉLECTRIQUES

Locomotives à vapeur de toutes puissances à cylindres et à turbines. Locomotives électriques de toutes puissances, Locotracteurs et automotrices électriques. Matériel de chemins de fer.



Barrage de Suresnes



Wharf de Pointe-Noire

Matériels d'Artillerie et  
Tourelles de terre et de  
bord, Tubes lance-torpilles,  
Pièces de torpilles, Projec-  
tiles, Ponts et charpentes  
métalliques, etc.



**COMPRESSEURS D'AIR  
OUTILLAGE PNEUMATIQUE  
MATÉRIELS DE RÉPANDAGE**

**Spiros**  
DEPUIS 1842

USINES ET SIÈGE SOCIAL :  
26-30, Rue de la Briche  
**SAINT-DENIS (Seine)**

Téléphone :  
PLAINE 00-27, 01-38, 04-14, 08-49

SUCCURSALES A **PARIS, BRUXELLES, LONDRES, MADRID**  
et à **Alger, Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Rennes, Tours**

# MATÉRIEL DE TRAVAUX PUBLICS

## A. SCHARS

48 à 54, rue Achard -:- BORDEAUX

### APPAREIL POUR OPÉRER LE MÉLANGE **GOUDRON-BITUME** LA FUSION ET LE FLUXAGE DES BITUMES

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Cet appareil peut être utilisé suivant le cas envisagé :

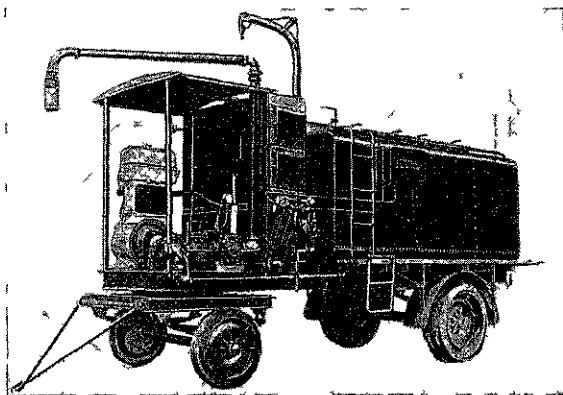
- 1° — A faire fondre et à incorporer une certaine proportion de bitume au goudron, en introduisant en même temps le bitume froid et le goudron froid dans le même récipient; le chauffage du goudron par circulation fait entrer en fusion le bitume contenu dans des paniers.
- 2° — A utiliser du goudron ou une huile appropriée comme fondant pour amorcer le chauffage des bitumes purs et arriver à une fusion continue sans crainte de surchauffe localisée, qui entraînerait la cokéfaction, ou modifierait les propriétés du bitume.
- 3° — A additionner aux bitumes bruts la quantité d'huile nécessaire à leur fluxage, pour être utilisés sur routes.
- 4° — Comme poste réchauffeur mobile. Grâce à son calorisateur de grande surface il permet d'approvisionner les répanduses en goudron dégourdi ou chauffé à la température nécessaire au répandage.

#### NOTICES DESCRIPTIVES sur demande

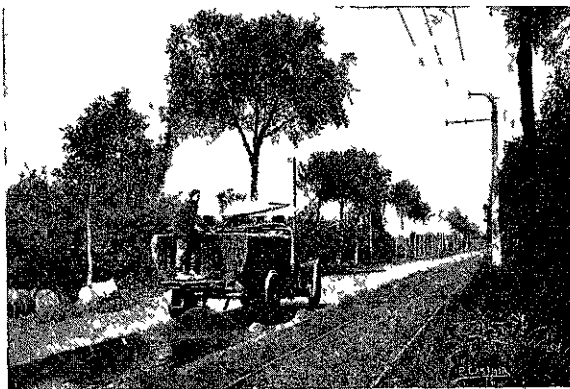


Les expériences que nous suivons depuis plusieurs années ont prouvé que notre matériel a toujours donné des mélanges goudron-bitume parfaitement homogènes.

Malgré les différences considérables que présentaient les produits traités, aucune trace de décantation n'est apparue même après cinq mois de



Poste mobile pour la fabrication du Goudron-Bitume  
Chauffage au mazout



Répandage par Appareil Diffuseur  
Breveté France et Etranger

#### NOTICES DESCRIPTIVES sur demande



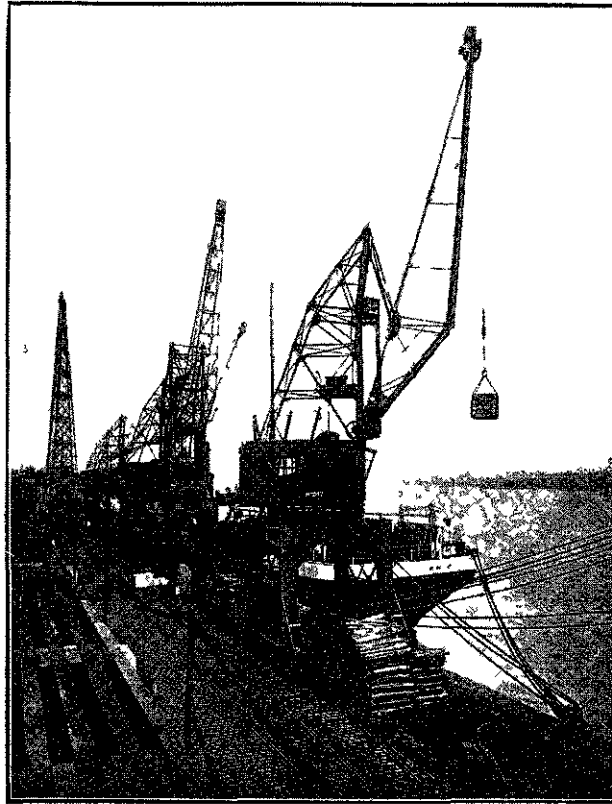
stockage du mélange.

Cette homogénéité obtenue à basse température a permis l'épandage des goudrons bitume a 20 0/0, aux environs de 100°, c'est-à-dire que l'application de ce mode de revêtement n'est ni plus dangereuse, longue ou onéreuse qu'un goudronnage ordinaire.



LES  
MACHINES  
ELECTRIQUES  
ET  
LEURS  
APPLICATIONS

TOUT CE QUI CONCERNE  
LES APPLICATIONS INDUSTRIELLES  
DE L'ÉLECTRICITÉ



*Grues de 3 Tonnes a fleche relevable sous charge (Port Autonome de Bordeaux)*

CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES DE

DIRECTION GENERALE A JEUMONT (NORD)  
**Jeumont**  
75, BOULEVARD HAUSMANN, PARIS (8<sup>E</sup>)

# Les bons ouvrages techniques sont de plus en plus recherchés

C'est à la Librairie

TÉLÉPHONE  
Danton 99-15 (3 lignes)



CHÈQUES POSTAUX  
Paris 75-45

ÉDITEUR, 92, rue Bonaparte, PARIS (VI)

que vous trouverez

## le catalogue le plus complet

*contenant près de 3.000 titres*

Il comprend les divisions suivantes :

ORGANISATION. — ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL. — MÉCANIQUE. — AUTOMOBILISME. — AÉRONAUTIQUE. — ÉLECTRICITÉ. — TÉLÉGRAPHIE. — TÉLÉPHONIE. — CHIMIE ET ANALYSE CHIMIQUE. — INDUSTRIES DIVERSES. — AGRICULTURE. — ARCHITECTURE. — TRAVAUX PUBLICS. — CONSTRUCTION. — CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS. — GÉOLOGIE. — MINES. — MÉTALLURGIE.

La Librairie DUNOD édite :

**La Technique Moderne.** *Revue bimensuelle.*

Abonnement : France..... 125 fr.  
Etranger..... 180 fr. (164 fr.<sup>1</sup>)

**L'Electricien.** *Revue bimensuelle.*

Abonnement : France..... 55 fr.  
Etranger..... 95 fr. (83 fr.<sup>1</sup>)

**La Vie Automobile.** *Revue bimensuelle.*

Abonnement : France..... 84 fr.  
Etranger..... 150 fr. (130 fr.<sup>1</sup>)

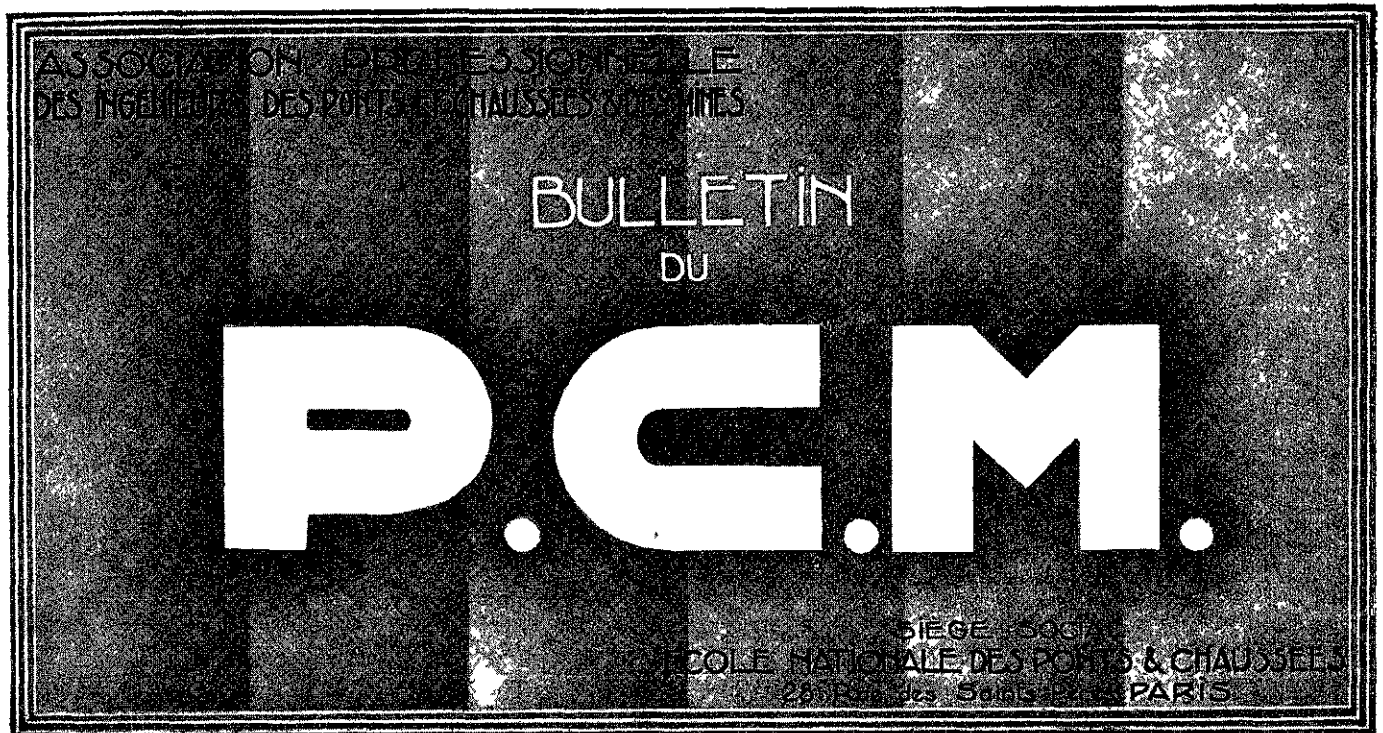
**La Revue générale des Chemins de fer.** *Mensuelle.*

Abonnement : France..... 120 fr.  
Etranger..... 160 fr. (145 fr.<sup>1</sup>)

**Les Annales des Mines.** *Revue mensuelle.*

Abonnement : Paris..... 130 fr.  
Départements..... 140 fr.  
Etranger..... 170 fr. (160 fr.<sup>1</sup>)

(1) Prix spécial pour les pays ayant adopté l'échange du tarif postal réduit.



Pour la publicité s'adresser à M. Jacques ARNAUD, 39, rue du Mont-Cenis, Paris (18). Téléph. : Marcadet 55-63.

## SOMMAIRE

COMITE D'ADMINISTRATION

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS INTERESSANT  
LES INGENIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES  
ET DES MINES

STATUTS DU P.C.M.

ASSEMBLEE GENERALE DE 1933

DINER DU P.C.M.

APPEL DU COMITE.

PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU COMITE  
Seance du 20 decembre 1932.

COMPTE RENDU DE GROUPES  
Groupe de Bordeaux.

AVIS.

Poste vacant

LISTE GENERALE DES INGENIEURS DES PONTS  
ET CHAUSSÉES ET DES MINES.

COMMUNICATIONS PERSONNELLES

Naissances.

Decès

LEGION D'HONNEUR

MODIFICATIONS DANS LA COMPOSITION DES  
CONSEILS, COMITES, COMMISSIONS, etc

MODIFICATIONS DANS LA REPARTITION DES  
SERVICES

NOMINATIONS, MUTATIONS.





# ROC

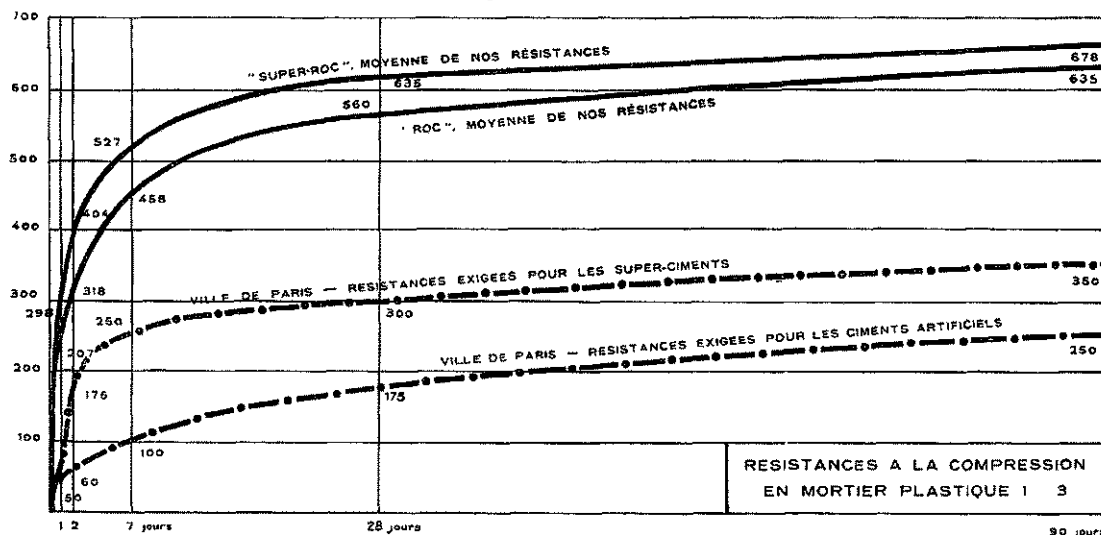
LE MEILLEUR  
CIMENT

# SUPER-ROC

LE MEILLEUR  
SUPERCIMENT



ADMIS AUX TRAVAUX DE LA VILLE DE PARIS



Dans leur catégorie respective  
ROC et SUPER-ROC sont sans égal

## LAMBERT FRÈRES & C<sup>IE</sup>

Société en commandite par actions au capital de 27 500 000 francs

Siège social : CORMEILLES-EN-PARISIS (Seine-et-Oise)

DIRECTION COMMERCIALE : 82, RUE SAINT-LAZARE — PARIS

Téléph. . Trinité 27-40 (3 lignes). — Adr. télégr : Matéria-Paris-118

# Composition du Comité d'Administration

## A. — BUREAU.

### *Président.*

MM.

JOYANT, I. G. P. C., 159, avenue de Wagram, Paris (17<sup>e</sup>).

### *Vice-Présidents.*

BÈS DE BERG, I. G. M., 31, rue de Liège, Paris (8<sup>e</sup>).  
LE ROUX, I. G. P. C., 24, rue de Varenne, Paris (7<sup>e</sup>).  
SCHWARTZ, I. C. P. C., 2, avenue Eugène-Godin, Melun  
(Seine-et-Marne).

### *Secrétaire.*

BESSON, I. O. P. C., 43, avenue du Président-Wilson, Paris (16<sup>e</sup>).

### *Secrétaire adjoint.*

GÉNY, I. O. P. C., 246, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).

### *Trésorier.*

DEYMIÉ, I. O. P. C., 9, rue Leboutoux, Paris (17<sup>e</sup>).

## B. — DÉLÉGUÉS GÉNÉRAUX

MM.

AUGUSTIN, I. C. P. C., à Chartres (Eure-et-Loir).  
BÈS DE BERG, I. G. M., 31, rue de Liège, Paris (8<sup>e</sup>).  
BESSON, I. O. P. C., 43, avenue du Président-Wilson, Paris (16<sup>e</sup>).  
BRIANCOURT, I. C. P. C., 40, boulevard Anatole-France, Châlons-sur-Marne (Marne).  
COLSON (Georges), I. G. P. C., 64, boulevard de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).  
HACHON, I. O. P. C., 7, rue Théodore-de-Banville, Paris (17<sup>e</sup>).  
JOYANT, I. G. P. C., 159, avenue de Wagram, Paris (17<sup>e</sup>).  
SCHWARTZ, I. C. P. C., 2, avenue Eugène-Godin, Melun (Seine-et-Marne).  
SOLEIL, I. C. P. C., 8, rue de l'Eglise-Saint-Germain, Compiègne (Oise).  
TARNIER, I. C. P. C., 20, place du Château, Blois (Loir-et-Cher).  
WAHL, I. C. P. C., 30, quai du Breuil, Mâcon (Saône-et-Loire).  
WEILL, I. C. M., 12, rue Saint-Simon, Paris (7<sup>e</sup>).

## C. — DÉLÉGUÉS DE GROUPES.

MM.

*Groupe des Mines* : BABOIN, I. O. M., 22, rue de la Banque Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).  
VIGIER, I. O. M., 31, rue Michelet, Béthune (Pas-de-Calais).  
*Groupe de Paris* : LE ROUX, I. G. P. C., 24, rue de Varenne, Paris (7<sup>e</sup>).  
GERVAIS DE ROUVILLE, I. C. P. C., 43, avenue du Président-Wilson, Paris (16<sup>e</sup>).  
DEYMIÉ, I. O. P. C., 9, rue Leboutoux, Paris (17<sup>e</sup>).  
GASPARD, I. O. P. C., 6, rue Berthollet, Paris (5<sup>e</sup>).  
GÉNY, I. O. P. C., 246, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).  
MICHEL, I. O. P. C., 9, avenue Constant-Coquelin, Paris (7<sup>e</sup>).  
*Groupe d'Amiens* : NOEL, I. C. P. C., 2, rue St-Pierre-au-Marché, Laon (Aisne).  
*Groupe de Nancy* : NINCK, I. C. P. C., 27, place Carrière, Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
*Groupe de Lyon* : RÉROLLE, I. O. P. C., 30, rue du Château, Dijon (Côte-d'Or).  
*Groupe de Marseille* : VILLEVIEILLE, I. O. P. C., 8, rue Picot, Toulon (Var).  
*Groupe de Toulouse* : N.  
*Groupe de Bordeaux* : HUPNER, I. C. P. C., 87, avenue de Bordeaux, Agen (Lot-et-Garonne).  
*Groupe d'Orléans* : CESTRE, I. O. P. C., 1, quai d'Auron, Bourges (Cher).  
*Groupe du Mans* : RENAUD (Bernard), I. C. P. C., 44, boulevard du Roi-René, Angers (Maine-et-Loire).  
*Groupe de l'Afrique du Nord* : WECKEL, I. O. P. C., Direction des Travaux Publics, des Chemins de Fer et des Mines, Alger (Algérie).  
*Groupe colonial* : MÉCHIN, I. O. P. C., 16, rue Amiral-Joinville, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
*Groupe des Elèves-Ingénieurs* : CHAUCHOY, E. I. P. C., 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).



## Documents administratifs intéressant les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines

### Loi portant : 1°) ouverture, sur l'exercice 1933, de crédits provisoires applicables au mois de janvier 1933; 2°) autorisation de percevoir pendant le même mois les impôts et revenus publics.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

.....  
Art. 12. — Le deuxième paragraphe de l'article 85 de la loi du 14 avril 1924, modifié par l'article 70 de la loi de finances du 27 décembre 1927, est ainsi modifié :

« Le ministre des finances est autorisé à ajourner la mise en œuvre de la caisse des pensions jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1934. »

Art. 13. — Sont abrogés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1933, les textes relatifs à l'ouverture des crédits né-

cessaires à l'inscription des pensions civiles et militaires et notamment les articles 30, 33 et 34 de la loi du 25 mars 1917, 5 de la loi du 14 juillet 1819, 3 et 4 de la loi du 17 avril 1833 et 23 de la loi du 29 décembre 1919.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 30 décembre 1932.

Albert LEBRUN.

Par le Président de la République :

*Le ministre des finances,*

Henry CHÉRON.

## Recrutement des fonctionnaires et agents de l'Etat

### RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 2 janvier 1933.

Monsieur le Président,

Les circonstances financières actuelles obligent le Gouvernement à prendre d'urgence des mesures comportant une réduction des charges du budget. Le département des finances procède actuellement à l'étude et à la mise au point d'un programme général de redressement financier. Sans attendre l'achèvement de ce programme qui devra être soumis au Parlement, nous estimons qu'il est possible de décider immédiatement la suspension du recrutement dans les divers services ou administrations de l'État.

Une décision de cette nature peut être prise par simple décret en vertu des pouvoirs que le Président de la République tient de l'article 3 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 et aux termes duquel notamment « il nomme à tous les emplois civils et militaires ».

La suspension du recrutement doit constituer le premier acte des réformes d'ordre administratif que le Gouvernement actuel, comme l'avait déjà fait le Gouvernement précédent, s'est engagé à réaliser. Elle permettra une limitation du nombre des fonctionnaires

et doit imposer aux administrations la disparition des emplois inutiles en même temps qu'elle les obligera à recourir à des méthodes de travail permettant d'accroître le rendement de leurs effectifs.

Elle marque enfin notre volonté de poursuivre la réalisation d'économies dans tous les services.

La mesure que nous vous proposons ne vise, d'ailleurs, que le recrutement proprement dit, c'est-à-dire les cas où l'État fait appel, pour organiser et constituer ses services, à des personnes étrangères aux cadres comportant les vacances qu'il s'agit de combler.

Il nous a paru nécessaire, toutefois, de prévoir que dans certains cas l'arrêt du recrutement pourrait avoir des conséquences dangereuses ou même entraver complètement le fonctionnement de certains services. Un souci de justice commande, en outre, d'envisager la situation des élèves de certaines écoles envers qui des engagements, au moins d'ordre moral, ont pu être pris lors de leur admission ainsi que la situation des candidats aux emplois réservés actuellement classés. C'est pourquoi il nous a semblé indispensable de prévoir, dans les cas dont le caractère impérieux ne sera pas contestable, des dérogations qui ne seront d'ailleurs accordées que dans des formes garantissant leur inéluctable nécessité.

D'autre part, comme il importe de n'apporter au-

cun trouble dans l'organisation des armées de terre et de mer, nous nous sommes bornés, en ce qui les concerne, à demander que les chiffres prévus dans le projet de loi de finances de 1933 soient dès maintenant respectés.

Tel est l'objet du projet de décret ci-joint que nous avons l'honneur de soumettre à votre haute appréciation.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de notre respectueux dévouement.

*Le président du Conseil,  
ministre des affaires étrangères,  
PAUL-BONCOUR.*

*Le ministre des finances,  
Henry CHÉRON.*

Le Président de la République française.  
Vu la loi constitutionnelle du 25 février 1875, et notamment l'article 3;

Sur le rapport du président du conseil, ministre des affaires étrangères, et du ministre des finances,

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. — Sous réserve des dérogations qui seront accordées dans les conditions prévues à l'article 2, tout recrutement de fonctionnaires, agents, ouvriers ou employés est suspendu dans les administrations, services, offices et établissements publics de l'Etat, à compter de la date de publication du présent décret et jusqu'au 31 décembre 1933.

En ce qui concerne les cadres des armées de terre et de mer, le recrutement sera limité aux chiffres fixés dans le projet de loi de finances de 1933.

Art. 2. — Il ne pourra être accordé de dérogation à la règle fixée par l'article premier que par décrets contresignés par le ministre des finances et le ministre intéressé et, en outre, en ce qui concerne les emplois réservés aux victimes de la guerre, par le ministre des pensions.

Art. 3. — Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, le garde des sceaux, ministre de la justice, les ministres de l'intérieur, des finances, de la guerre, de la marine, de l'air, de l'éducation nationale, des travaux publics, du commerce et de l'industrie, de l'agriculture, des colonies, du travail et de la prévoyance sociale, des pensions, des postes, télégraphes et téléphones, de la santé publique, de la marine

marchande sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 janvier 1933.

Albert LEBRUN.

Par le Président de la République :

*Le président du conseil,  
ministre des affaires étrangères,  
PAUL-BONCOUR.*

*Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Abel GARDEY.*

*Le ministre de l'intérieur,  
Camille CHAUTEMPS.*

*Le ministre des finances,  
Henry CHÉRON.*

*Le ministre de la guerre,  
Edouard DALADIER.*

*Le ministre de la marine,  
Georges LEYGUES.*

*Le ministre de l'air,  
Paul PAINLEVÉ.*

*Le ministre de l'éducation nationale,  
A. DE MONZIE.*

*Le ministre des travaux publics,  
Georges BONNET.*

*Le ministre du commerce et de l'industrie,  
Julien DURAND.*

*Le ministre de l'agriculture,  
Henri QUEUILLE.*

*Le ministre des colonies,  
Albert SARRAUT.*

*Le ministre du travail  
et de la prévoyance sociale,  
Albert DALIMIER.*

*Le ministre des pensions,  
Edmond MIELLET.*

*Le ministre des postes,  
télégraphes et téléphones,  
LAURENT-EYNAC.*

*Le ministre de la santé publique,  
Charles DANTÉLOU.*

*Le ministre de la marine marchande,  
Léon MEYER.*

## **Economies incombant au ministère des travaux publics en exécution de la loi du 15 juillet 1932**

Le Président de la République française.  
Sur la proposition du président du conseil, ministre des affaires étrangères, et du ministre des finances,  
Vu la loi de finances du 31 mars 1932;

Vu l'article 6 de la loi du 15 juillet 1932,

Décète :

Article premier. — Est fixée à 5.775.500 fr. la quote-part du ministère des travaux publics dans la réduction globale de 5 p. 100 du montant de la rétribution des personnels civils et militaires prescrite par l'article 6 de la loi du 15 juillet 1932.

Art. 2. — Le président du conseil, ministre des

affaires étrangères, et le ministre des finances, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 18 janvier 1933.

Albert LEBRUN.

Par le Président de la République .

*Le président du conseil,  
ministre des affaires étrangères,*

PAUL-BONCOUR.

*Le ministre des finances,  
Henry CHÉRON.*

Le Président de la République française,  
Sur la proposition du ministre des travaux publics  
et du ministre des finances,

Vu la loi de finances du 31 mars 1932;

Vu l'article 6 de la loi du 15 juillet 1932;

Vu le décret du 18 janvier 1933.

Décète :

Article premier. — La réduction de 5.775.500 fr. mise à la charge du budget du ministère des travaux

publics par le décret du 18 janvier 1933, est répartie par chapitre, conformément à l'état annexé au présent décret.

En conséquence, sur les crédits ouverts sur l'exercice 1932, au titre du budget des travaux publics par la loi de finances du 31 mars 1932 et par des lois spéciales, une somme de 5.775.500 fr. est définitivement annulée. Cette somme est répartie par chapitre, conformément à l'état susvisé.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 19 janvier 1933.

Albert LEBRUN.

Par le Président de la République :

*Le ministre des travaux publics,*

Georges BONNET.

*Le ministre des finances,  
Henry CHÉRON.*

ANNEXE AU DÉCRET DU 19 JANVIER 1933

Répartition, par chapitre, de la réduction mise à la charge du ministère des travaux publics pour l'exercice 1932.

NUMÉROS des chapitres	LIBELLÉ DES CHAPITRES	MONTANT de la réduction des crédits francs	NUMÉROS des chapitres	LIBELLÉ DES CHAPITRES	MONTANT de la réduction des crédits francs
16	Personnel des ingénieurs et ingénieurs adjoints des travaux publics de l'Etat (service des ponts et chaussées). — Traitements . . . . .	100.000	66 bis	Routes et ponts classés par la loi du 16 avril 1930 dans la voirie nationale. . . . .	2.210.500
20	Personnel des adjoints techniques des ponts et chaussées et des mines. — Traitements . . . . .	150.000	68	Routes nationales. — Construction, rescindement d'immeubles et amélioration. — Ponts. . . . .	100.000
31 ter	Personnel des ingénieurs et ingénieurs adjoints des travaux publics de l'Etat (service des ponts et chaussées et des mines), des adjoints techniques des ponts et chaussées et des mines, et des agents de bureau des ponts et chaussées et des mines affectés au contrôle des chemins de fer. — Traitements. . . . .	200.000	69	Ponts. — Constructions et grosses réparations. . . . .	100.000
32	Contrôleurs généraux et inspecteurs principaux du contrôle de l'exploitation commerciale des chemins de fer. — Traitements . . . . .	15.000	79	Cantonniers. — Salaires et indemnités diverses. . . . .	1.000.000
34	Personnel des inspecteurs et inspecteurs adjoints du contrôle de l'Etat sur les chemins de fer. — Traitements. . . . .	100.000	81	Voies de navigation intérieure. — Rivières et canaux. — Etablissement, amélioration et restauration . . . . .	400.000
57	Indemnité compensatrice de 10 p. 100 aux agents et ouvriers des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine (loi du 3 août 1927) . . . . .	250.000	88	Travaux de défense contre les eaux. . . . .	100.000
			91	Extension, amélioration et restauration des ouvrages des ports maritimes. . . . .	700.000
			116	Etudes et travaux de chemins de fer exécutés par l'Etat . . . . .	100.000
			122	Subventions annuelles aux départements et aux communes pour l'exploitation de services publics réguliers de transports par automobiles . . . . .	250.000
				Total. . . . .	5.775.500

# STATUTS DU P. C. M.

*Modifiés par l'Assemblée générale extraordinaire  
du 7 juin 1931*

## TITRE PREMIER.

### Association. — Son objet.

ARTICLE PREMIER. — Le siège de l'Association est fixé à Paris, à l'École Nationale des ponts et chaussées, 28, rue des Saints-Pères. Il pourra être transféré par décision du Comité.

ART. 2. — L'Association prend le titre de : *Association professionnelle des ingénieurs des ponts et chaussées et des mines*. Elle sera rendue publique conformément à l'article 5 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association.

ART. 3. — Le but de l'Association est de :

1° Défendre les intérêts moraux et matériels des corps des ponts et chaussées et des mines;

2° Se tenir au courant des questions intéressant les services des ponts et chaussées et des mines et intervenir, s'il y a lieu, pour le bien des ces services;

3° Entretenir des relations entre ses membres, notamment par le moyen de réunions, de voyages et de publications.

## TITRE II.

### Comité d'administration.

ART. 4. — Un Comité représente et administre l'Association. Il est composé de trente et un membres, dont douze délégués généraux et dix-neuf délégués de groupe.

Sur les douze délégués généraux, cinq au moins résident à Paris.

Les membres du Comité doivent faire partie de l'Association depuis trois ans, au moins, au 1<sup>er</sup> novembre précédant les élections; exception est faite pour l'élève ingénieur, élu par le groupe des élèves ingénieurs.

Les délégués généraux doivent comprendre au moins deux membres non en activité de service. Ils ne peuvent en comprendre plus de quatre.

Dans le dépouillement du scrutin, les résultats des votes en opposition avec les dispositions ci-dessus ne sont pas comptés.

Si la contradiction résulte d'un trop grand nombre de noms d'une même catégorie sur un bulletin, les premiers noms sont seuls retenus.

ART. 5. — Les délégués généraux sont élus par l'ensemble des membres de l'Association réunis en Assemblée générale ordinaire.

Les délégués de groupes sont élus par les membres de l'Association réunis en groupes constitués dans les conditions fixées par le Règlement intérieur.

Les membres du Comité sont élus pour trois ans et renouvelés par tiers tous les ans, cette proportion s'appliquant séparément aux délégués généraux et aux délégués

de groupes; exception est faite pour le délégué du groupe des élèves ingénieurs qui est élu pour un an. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles.

Il est procédé chaque année au remplacement des membres qui auraient disparu par démission ou décès, ou de ceux qui seraient atteints, par suite d'un changement de situation, par l'une des incompatibilités stipulées à l'article 4 ci-dessus ou au Règlement intérieur. Les membres ainsi nommés ne restent en fonctions que jusqu'à l'expiration des pouvoirs de leurs prédécesseurs.

A titre transitoire, la première élection des trois délégués généraux destinés à porter de neuf à douze le nombre de ces délégués, se fera par correspondance et sera homologuée par le Comité.

Les trois nouveaux délégués seront élus : l'un pour le délai qui courra de la première élection jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire, le second pour ce délai plus un an, le troisième pour ce délai plus deux ans. La détermination de la durée de leur mandat s'effectuera après leur élection, par tirage au sort.

Dans le cas où aucun des membres du Comité ne pourrait assurer le fonctionnement d'un service de l'Association qui ne doit pas être interrompu, le Comité a la faculté de s'adjoindre un membre nouveau jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

ART. 6. — Le Comité élit parmi ses membres un bureau composé de :

Un Président;

Trois vice-présidents, dont un au moins choisi parmi les délégués de groupes;

Un secrétaire;

Un secrétaire-adjoint;

Et un trésorier.

A défaut du Président, l'un des vice-présidents devra appartenir au corps des mines.

ART. 7. — Les décisions du Comité sont prises à la majorité des voix des membres présents et des membres du Comité qui, n'ayant pu assister à la réunion, ont délégué leurs voix à d'autres membres du Comité, sauf la dérogation stipulée à l'article 22.

Un membre du Comité ne peut disposer de plus de trois voix, y compris la sienne. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Les frais réels de transport en chemin de fer en France des membres du Comité sont à la charge de l'Association.

ART. 8. — Le Comité détermine, à charge de ratification par l'Assemblée générale, les conditions d'administration intérieure et tous les détails propres à assurer l'exécution des statuts.

Il peut charger certains de ses membres, qu'il désigne à cet effet, de l'organisation des réunions et de la préparation des publications.

ART. 9. — Le Comité délègue, avec les pouvoirs nécessaires, ceux de ses membres qui doivent le représenter pour l'accomplissement des actes de la vie civile prévus par l'article 6 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

ART. 10. — Le Comité porte chaque année à la connaissance de tous les ingénieurs, faisant ou non partie de l'Association, le compte rendu des Assemblées générales, les statuts de l'Association et la liste de ses membres.

### TITRE III

#### Assemblées générales.

ART. 11. — Il y a, chaque année, une Assemblée générale ordinaire et, s'il y a lieu, des Assemblées générales extraordinaires; ces dernières sont convoquées par le Comité soit sur son initiative, soit sur une demande adressée au président et signée de vingt-cinq membres de l'Association.

ART. 12. — Sauf les exceptions prévues aux présents statuts, l'Assemblée générale ordinaire et les Assemblées générales extraordinaires statuent à la majorité des voix des membres présents ou représentés sur les questions qui leur sont soumises.

Les délégations données par les membres de l'Association absents doivent être déposées au lieu où se réunit l'Assemblée générale une demi-heure avant l'ouverture de la séance. Aucun des membres présents ne peut disposer de plus de 10 voix y compris la sienne.

Le Comité arrête l'ordre du jour, il est obligé d'y inscrire toute question pour laquelle une demande aura été faite par cinq membres de l'Association un mois à l'avance.

Cet ordre du jour doit être porté à la connaissance des membres de l'Association quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Aucune question étrangère à l'ordre du jour ne peut être l'objet d'un vote de l'Assemblée. elle peut seulement donner lieu à échange de vues après l'épuisement de l'ordre du jour et au dépôt de vœux et de motions sur le bureau, en vue d'un examen par le Comité et de délibérations ultérieures.

Le président du Comité préside les Assemblées générales.

ART. 13. — L'Assemblée générale ordinaire a lieu une fois par an.

Elle entend la lecture du rapport annuel du Comité et statue sur les comptes de l'année sociale précédente.

Elle procède, conformément aux dispositions du Règlement intérieur, au remplacement des délégués généraux sortants du Comité et valide la désignation des délégués de groupes; toutefois, l'Assemblée générale peut, par une délibération spéciale, déléguer au Comité ses pouvoirs pour la validation des délégués de groupes.

Le vote par correspondance est admis pour ces élections qui ont lieu à la majorité des voix des votants.

ART. 14. — Les Assemblées générales extraordinaires peuvent seules délibérer sur des propositions tendant à modifier les statuts, l'objet ou le caractère de l'Association. Elles ne peuvent le faire valablement que si le tiers, au moins, des membres inscrits est présent ou représenté. Au cas où ce quorum ne serait pas atteint, une deuxième Assemblée générale serait convoquée au plus tôt un mois après la première.

Cette seconde Assemblée ne pourra valablement délibérer sur les propositions tendant à modifier les statuts, l'objet ou le caractère de l'Association que si le sixième, au moins, des membres inscrits est présent ou représenté.

Les Assemblées générales extraordinaires statuent à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés sur les propositions tendant à modifier les statuts, l'objet ou le caractère de l'Association.

### TITRE IV.

#### Fonds de l'Association.

ART. 15. — La cotisation annuelle est de 100 francs pour les inspecteurs généraux et les ingénieurs en chef, de 70 francs pour les ingénieurs ordinaires et de 20 francs pour les élèves ingénieurs.

Pour les inspecteurs généraux, les ingénieurs en chef en retraite, et les ingénieurs démissionnaires qui ont atteint l'âge où ils seraient mis à la retraite s'ils étaient restés dans l'Administration, la cotisation est de 40 francs; pour les ingénieurs en retraite, la cotisation est de 30 francs.

Le tarif des cotisations pourra être modifié par l'Assemblée générale ordinaire.

ART. 16. — La cotisation peut être rédimée par le versement d'une somme de 1.000 francs en une seule fois ou par quatre versements annuels de 300 francs effectués pendant quatre années consécutives.

Les membres qui rachètent leur cotisation par une somme de 1.500 francs reçoivent le titre de « Membres bienfaiteurs ».

Le taux de ces versements peut être modifié par l'Assemblée générale ordinaire.

Les membres qui ont racheté leur cotisation ou commencé le rachat de leur cotisation au tarif antérieurement en vigueur ne sont pas tenus de compléter le rachat en tenant compte des tarifs ci-dessus.

ART. 17. — Les sommes versées pour rédimer les cotisations constituent le fonds social, dont les revenus sont affectés aux dépenses courantes.

L'Assemblée générale peut seule autoriser le Comité à disposer du fonds social.

ART. 18. — Lorsque les recettes d'un exercice excèdent les dépenses, l'excédent est affecté à la constitution d'un fonds de réserve qui reste à la disposition du Comité.

L'Assemblée générale peut décider le versement au fonds social d'une partie du fonds de réserve.

ART. 19. — L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> novembre.

### TITRE V.

#### Réunions et publications.

ART. 20. — La date, le lieu et l'objet des réunions sont fixés par le Comité.

Elles comprennent, notamment, des tournées en France et à l'étranger et des conférences.

Peuvent être admis dans les conditions fixées par le Règlement intérieur, à certaines réunions, avec l'autorisation du Comité ou de son délégué, des membres des familles des sociétaires et des personnes étrangères.

Les frais généraux d'organisation des réunions sont à la charge de l'Association. Les dépenses personnelles qu'entraînent les réunions (repas, frais de déplacement, etc...) sont supportées par les sociétaires qui y prennent part.

Un bulletin sera publié par les soins du Comité.

### TITRE VI.

#### Dispositions diverses.

ART. 21. — Toute discussion politique ou religieuse est interdite dans les réunions.

ART. 22. — Le Comité peut prononcer la radiation d'un

membre de l'Association. Il statue, ce membre dûment convoqué pour être entendu, au scrutin secret, à la majorité des 5/6 des voix des membres présents et des 2/3 des voix des membres en exercice.

Par dérogation à l'article 7, les membres du Comité non présents à la réunion ne peuvent déléguer leur vote pour l'application du présent article.

ART. 23. — Les statuts peuvent être modifiés par une Assemblée générale extraordinaire dans les conditions prévues à l'article 13 soit sur l'initiative du Comité, soit sur la demande d'un groupe de trente membres, adressée au Comité.

Le texte de la modification proposée est communiqué par le Comité à tous les membres de l'Association, quinze jours au moins avant la réunion de l'Assemblée générale.

ART. 24. — La dissolution de l'Association peut être prononcée par une Assemblée générale extraordinaire réunie et délibérant dans les conditions fixées par l'article précédent. La délibération fixe l'attribution des biens.

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(Approuvé par l'Assemblée générale ordinaire du 11 mai 1930 et remplaçant le Règlement antérieur.)

### CHAPITRE PREMIER

#### Délégués généraux, Groupes régionaux, Comité d'administration.

ARTICLE PREMIER. — Les délégués généraux comptent parmi leurs membres deux membres du Corps des Mines.

ART. 2. — Les groupes qui élisent des délégués de groupes sont constitués de la façon suivante :

- 1° Groupe du *Corps des mines*;
- 2° Groupe de *Paris*, comprenant les départements de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne;
- 3° Groupe d'*Amiens*, comprenant les départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure et de la Somme;
- 4° Groupe de *Nancy*, comprenant les départements des Ardennes, de l'Aube, de Belfort, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et des Vosges;
- 5° Groupe de *Lyon*, comprenant les départements de l'Ain, de l'Allier, de la Côte-d'Or, du Doubs, de la Drôme, de l'Isère, du Jura, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, du Rhône, de Saône-et-Loire, de la Savoie et de la Haute-Savoie;
- 6° Groupe de *Marseille*, comprenant les départements des Alpes-Maritimes, de l'Ardèche, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, de la Corse, du Gard, de l'Hérault, de Vaucluse, du Var.
- 7° Groupe de *Toulouse* comprenant les départements de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de la Haute-Garonne, de la Lozère, du Lot, des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne;
- 8° Groupe de *Bordeaux*, comprenant les départements de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Dordogne, du Gers, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Basses-Pyrénées;
- 9° Groupe d'*Orléans*, comprenant les départements de la Creuse, du Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-

Cher, du Loiret, de la Nièvre, de la Vienne, de la Haute-Vienne et de l'Yonne;

10° Groupe du *Mans*, comprenant les départements des Côtes-du-Nord, du Calvados, de l'Eure, de l'Eure-et-Loir, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de la Manche, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, du Morbihan, de l'Orne, des Deux-Sèvres, de la Sarthe et de la Vendée;

11° Groupe de *l'Afrique du Nord*, comprenant l'Algérie, la Tunisie et le Maroc;

12° Groupe *colonial*, comprenant les colonies, protectorats, pays sous mandats, non compris dans le groupe précédent;

Chaque groupe comprend les ingénieurs des ponts et chaussées membres de l'Association en résidence dans la région correspondante, sauf le groupe des mines qui comprend l'ensemble des ingénieurs des mines membres de l'Association, et le groupe des élèves ingénieurs qui comprend les élèves ingénieurs des ponts et chaussées et des mines, membres de l'Association.

Chaque groupe élit un délégué, sauf le groupe des mines, qui élit deux délégués et le groupe de Paris, qui élit six délégués.

Les groupes doivent faire connaître au président du Comité, avant le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année, la liste de leurs membres et la composition de leur bureau.

L'Association n'intervient pas dans le fonctionnement financier des groupes et ne les subventionne d'aucune manière, sauf en ce qui concerne les frais d'impression et de correspondance entraînés par les élections des délégués de groupes.

ART. 3. — Le Comité d'administration procède chaque année, dans un délai d'un mois après l'Assemblée générale qui l'a complété, à la nomination de son bureau.

Les membres de l'ancien bureau sont rééligibles.

ART. 4. — Le Comité se réunit aussi souvent que l'exigent les intérêts de l'Association.

Il est convoqué dix jours au moins à l'avance, sauf en cas d'urgence.

ART. 5. — Il est tenu un registre des délibérations du Comité. Ces délibérations sont signées par le président et le secrétaire.

ART. 6. — Le trésorier et le secrétaire peuvent, en cas d'empêchement, se faire suppléer dans leurs fonctions, par un autre membre du Comité avec lequel ils s'entendent à cet effet.

### CHAPITRE II.

#### Assemblées générales ordinaires.

ART. 7. — L'Assemblée générale ordinaire se réunit autant que possible dans la seconde quinzaine du mois de janvier; elle est convoquée quinze jours au moins à l'avance.

ART. 8. — Le bureau de l'Assemblée générale est composé du bureau du Comité.

### CHAPITRE III.

#### Elections des Membres du Comité.

ART. 9. — L'élection des délégués généraux a lieu en Assemblée générale. Le Comité prévient les sociétaires des vacances des délégués généraux à pourvoir et il les prie de lui faire connaître leurs candidats dans un délai qu'il détermine et qui est d'au moins vingt jours.

ART. 10. — Les réponses à cette lettre d'avis sont adres-



sées au secrétaire du Comité et doivent lui parvenir avant l'expiration du délai fixé, qui est de rigueur

Elles doivent indiquer les nom, grade et résidence du ou des candidats proposés; constater leur acception, et porter la signature des sociétaires qui font la présentation, avec indication de leur adresse.

ART. 11. — Le Comité porte à la connaissance des sociétaires, quinze jours, au moins, avant la réunion de l'Assemblée générale, toutes les candidatures ou propositions de candidatures de délégués généraux qui lui sont parvenues dans les conditions et délais fixés par l'article 10.

ART. 12. — Les bulletins de vote sont apportés le jour du vote ou envoyés par correspondance affranchie au secrétaire du Comité. Le dépôt en est valable jusqu'à l'heure fixée pour l'ouverture de la séance.

Les bulletins apportés ou envoyés par correspondance doivent être renfermés dans une enveloppe close portant la mention « Bulletin de vote », ainsi que le nom écrit très lisiblement et la signature du votant

L'ouverture est faite par les scrutateurs au moment du dépouillement du scrutin, le bulletin de vote peut être placé sous une seconde enveloppe, laquelle sera déposée intacte dans l'urne.

Une même enveloppe ne doit pas renfermer plusieurs bulletins.

ART. 13. — Un membre du Comité assisté d'un certain nombre d'assesseurs procède au vote et au dépouillement du scrutin.

Les bulletins annulés comme irréguliers sont annexés au procès-verbal.

Le résultat du scrutin est annoncé, aussitôt qu'il est connu, sous la réserve, toutefois, de la vérification par le Comité de la régularité des opérations

ART. 14. — Le Comité prévient au moins deux mois avant la réunion de l'Assemblée générale ordinaire le président de chaque groupe intéressé des vacances à pourvoir

Chaque groupe procède à l'élection de son ou de ses délégués dans les conditions indiquées pour l'élection des délégués de groupe, les délais prévus pouvant être toutefois modifiés; il doit faire connaître au président du Comité le résultat de cette élection huit jours au moins avant la réunion de l'Assemblée générale ordinaire, et doit envoyer en même temps le procès-verbal de l'élection.

Toutefois, le délégué du groupe des élèves ingénieurs sera élu, chaque année, dans le mois qui suit la rentrée des deux écoles; cette élection sera provisoirement validée par le Comité.

Pour les premières élections à faire après l'approbation des présents statuts, des dispositions spéciales pourront être prises par le Comité pour réduire ces délais.

#### CHAPITRE IV.

##### Cotisation.

ART. 15. — La cotisation est fixée d'après le grade du sociétaire au 1<sup>er</sup> novembre, date du commencement de l'année sociale, ou d'après son grade au moment de son inscription s'il s'agit d'un membre nouveau.

Dans ce dernier cas, la cotisation entière est due pour l'année courante, quelle que soit l'époque de l'inscription.

ART. 16. — La cotisation est exigible dans le premier trimestre de l'année sociale, et, pour les membres nouveaux dans les trois mois qui suivent leur inscription.

ART. 17. — Tout sociétaire qui est redevable de trois cotisations successives est mis en demeure de régler son arriéré envers l'Association.

S'il n'a pas déféré à cette mise en demeure dans le délai d'un mois, il est considéré comme démissionnaire.

#### CHAPITRE V.

##### Comptabilité. — Administration.

ART. 18. — Le trésorier est chargé de la perception des recettes et du paiement des dépenses.

ART. 19. — Les fonds qui ne sont pas nécessaires pour les besoins du service courant sont déposés dans une caisse publique désignée par le Comité, en attendant leur emploi ultérieur.

ART. 20. — Les reçus des cotisations sont tous détachés de registres à souches et signés de la main du trésorier.

ART. 21. — La comptabilité est vérifiée tous les ans, avant l'Assemblée générale, par une Commission de trois membres désignés à cet effet par le Comité.

ART. 22. — Un agent général appointé, nommé par le Comité, assure, sous la surveillance et la direction du secrétaire et du trésorier, le fonctionnement du secrétariat et de la comptabilité.

ART. 23. — Il est tenu un état des membres de l'Association, qui est maintenu constamment à jour.

#### CHAPITRE VI.

##### Fonds social. — Fonds de réserve.

ART. 24. — Les fonds destinés à constituer le fonds social et le fonds de réserve sont, après décision du Comité, placés au nom de l'Association en rentes sur l'Etat, ou en fonds jouis ant d'une garantie d'intérêt de l'Etat, ou en obligations du Crédit foncier.

ART. 25. — Ces opérations sont effectuées par le trésorier.

Il justifie de son mandat par un extrait de la délibération du Comité signé du président et du secrétaire.

ART. 26. — Le trésorier opère, dans les mêmes conditions les ventes de rentes ou d'obligations qui sont ordonnées par le Comité.

#### CHAPITRE VII

##### Réunions et publications

ART. 27. — Les réunions ont pour objet notamment : 1° des tournées en France et à l'étranger; 2° des dîners; 3° l'examen de questions intéressant l'Association ou l'art de l'Ingénieur; 4° des conférences qui peuvent être suivies d'une discussion contradictoire.

ART. 28. — Les réunions ont lieu à Paris ou hors Paris. Elles sont présidées, soit par le président ou un vice-président du Comité d'Administration, soit par un autre membre de l'Association désigné par ce Comité.

ART. 29. — Les ingénieurs qui ne font pas partie de l'Association peuvent être prévenus des réunions projetées; ils ne peuvent y prendre part qu'à la condition de s'agréger à l'Association.

ART. 30. — Dans les tournées, peuvent être admis, en dehors des sociétaires, les femmes et les enfants non mariés des sociétaires participant à la tournée.

ART. 31. — L'Association n'est pas responsable des opinions émises dans les conférences, ni dans les publications.

## RÈGLEMENT ANNEXE

### du compte spécial de réception

(Approuvé par l'Assemblée Générale ordinaire  
du 29 janvier 1933)

ARTICLE PREMIER. — Il sera ouvert dans les écritures du Trésorier un compte spécial pour réception de certaines personnalités françaises ou étrangères, notamment celles qui auront facilité les tournées d'une façon quelconque.

ART. 2. — A ce compte :

A) Seront portés en crédit :

1° Les contributions des participants aux tournées du P.C.M.;

2° Les dons et les subventions que le Comité décidera, s'il

y a lieu, d'affecter à ce compte; ces subventions seront, au cours d'un exercice, au minimum égales au solde créditeur du même compte à la clôture de l'exercice précédent.

B) Seront portés en débit :

Les frais occasionnés par les réceptions organisées ou autorisées par le Comité.

ART. 3. — Quand un membre du P.C.M. estimera devoir faire appel aux ressources du compte spécial, il adressera une demande au Comité qui lui répondra dans le plus bref délai s'il accepte et dans quelle mesure.

En cas d'urgence, le Trésorier, après consultation du bureau, fera le nécessaire, mais il en rendra compte à la réunion du Comité qui suivra.



## Compte rendu de l'Assemblée générale du 29 Janvier 1933

La séance est ouverte à 14 h. 45, sous la présidence de M. **Parmentier**, Président du Comité d'Administration du P. C. M.

M. le Président donne lecture du rapport moral du Comité sur l'activité déployée au cours de l'année 1932.

Nous publions ce rapport ci-dessous :

### RAPPORT MORAL

MES CHERS CAMARADES,

L'année qui vient de s'écouler n'a pas été sans apporter de nombreuses occupations à votre Comité d'Administration. Spécialement, la période de crise que nous traversons a provoqué dans le pays une inquiétude générale. Ses répercussions, en ce qui nous concerne, se traduisent par des prévisions de resserrements de crédits, devant rendre plus difficile la tâche des Ingénieurs et par la menace de voir restreindre nos émoluments de toutes sortes, déjà pratiquement très inférieurs à leur valeur proportionnelle d'avant-guerre; elles se traduisent aussi par des réclamations d'Ingénieurs civils qui tentent de se prévaloir de la restriction prétendue ou réelle de leurs activités pour tâcher de se substituer à nous dans des affaires dont nous avons la charge normale.

Comme conséquence, les membres de votre Comité, ou de son bureau, outre les dix séances tenues à la cadence ordinaire et de nombreuses séances de commissions, ont été amenés à faire de nombreuses démarches, soit auprès des pouvoirs publics, soit auprès d'autres personnalités.

Les groupes, de leur côté, spécialement ceux de Paris, Orléans, Bordeaux, Toulouse, Le Mans... ont tenu des réunions où les diverses questions intéressant nos corps ont été utilement discutées.

#### *Economies.*

Notre Association a été consultée, conformément à la loi, sur les mesures à envisager pour réduire les dépenses administratives de toute nature d'une somme globale égale à 5 0/0 du montant de la rétribution des personnels civils et militaires. L'économie, en ce qui concerne le ministère des Travaux Publics, devait se chiffrer à 19.102.000 francs.

Notre Comité a répondu à la demande de M. le ministre des Travaux Publics, en proposant diverses mesures devant donner des économies supérieures à ce chiffre.

Vous savez de plus qu'un décret du 12 novembre dernier a fixé la composition des Commissions instituées auprès du ministre des Travaux publics et chargées de proposer des simplifications possibles dans l'administration et des réformes. Les Ingénieurs des Ponts et Chaussées ont eu à désigner des délégués aux commissions des Chemins de fer et de la Voirie routière; les Ingénieurs des Mines à la Commission des Mines. Votre Comité a proposé aux Ingénieurs les noms de délégués pour éviter une dispersion des votes.

#### *Traitements et indemnités.*

Vous avez tous suivi les projets nombreux et souvent contradictoires qui se sont succédés et se succèdent encore sur la question de réduction des traitements des fonctionnaires et de leurs indemnités. Le problème reste très obscur.

Mais votre Comité n'a pas manqué d'agir énergiquement par des interventions, soit directes, soit par l'intermédiaire de la Fédération des Cadres Supérieurs Techniques des Services Publics auprès du Président du Conseil, du ministre des Travaux Publics et des Commissions parlementaires compétentes.

Il a fait valoir ce qu'aurait de regrettable une réduction de ce qu'on appelle les gros traitements par rapport à ce qu'on dénomme les petits, et aussi ce qu'aurait de particulièrement choquant l'abaissement des traitements au-dessous du plancher marqué par les revalorisations de certains traitements au coefficient minimum de 5 par rapport à ceux d'avant la guerre.

Il a attiré également l'attention sur un fait très spécial à nos corps, savoir que les indemnités de l'Etat sont en grande partie alimentées par des prélèvements sur les traitements de nos camarades qui reçoivent des collectivités et établissements publics certaines indemnités accessoires.

Notre Bulletin vous a tenus au courant de ces efforts qui devront être poursuivis avec la même vigueur dans l'avenir.

#### *Honoraires pour travaux communaux et privés.*

De violentes attaques ont été dirigées auprès des pouvoirs publics contre la participation des fonctionnaires aux travaux communaux et privés. Elles ont été menées par l'Association française des Ingénieurs Conseils Urbanistes et Sanitaires auxquels, dit-on, se sont jointes d'autres associations d'Ingénieurs ou d'Architectes. Ces attaques font état des arguments les plus spécieux et sont allées jusqu'à des accusations tout à fait controuvées contre certains de nos Camarades.

Nous avons documenté les Ingénieurs en Chef sur les bases légales de l'attribution de pareils travaux aux Ingénieurs de nos corps et sur les arguments à fournir pour notre défense.

#### *Chemins ruraux, adductions d'eau.*

Nous avons dû intervenir à diverses reprises notamment auprès de M. le Directeur du Génie Rural au sujet de l'application des lois sur les subventions aux chemins ruraux et au sujet des circulaires adressées par les ministres de l'Agriculture et de la Santé publique, concernant le rôle que

doivent avoir soit les Ingénieurs des services fusionnés, soit les Ingénieurs chargés des services hydrauliques.

Là encore, notre Bulletin vous a donné le résumé de notre action sur laquelle il serait trop long de s'étendre ici.

#### *Légion d'honneur.*

Depuis le début de l'année, certaines satisfactions partielles nous ont été données par une légère augmentation dans la proportion des décorations attribuées aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines. Nous sommes obligés de remarquer que la dernière promotion a, par contre, été particulièrement réticente en ce qui nous concerne pour les croix de chevalier.

#### *Régularité des nominations d'ingénieurs.*

Au mois de mai dernier, un arrêté ministériel a placé en service détaché sans raison valable un Ingénieur en Chef et a nommé son successeur.

Votre Comité a estimé qu'il y avait là un acte arbitraire contre lequel il a formé un recours en Conseil d'Etat.

#### *Relations avec d'autres groupements.*

##### a) *Fédération des Cadres Supérieurs Techniques des Services Publics.*

Cette Fédération, à laquelle nous sommes adhérents, a continué ses séances sous la présidence de M. l'Inspecteur Général Le Roux, vice-président de notre Comité.

Elle a poursuivi son activité, notamment comme il est signalé plus haut, en ce qui concerne les traitements et indemnités.

##### b) *Association des Ingénieurs, anciens élèves de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.*

Depuis déjà longtemps les Ingénieurs diplômés de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées désirent le changement de leur titre qui est celui d'Ingénieurs des Constructions Civiles. Le Ministère des Travaux Publics nous a consultés sur l'attribution du titre d'Ingénieurs Civils Diplômés de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.

Nous avons bien entendu acquiescé à cette modification, heureux que nos anciens compagnons d'études puissent avoir satisfaction à leur désir.

##### c) *Syndicat des Ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat.*

La position prise par ce Syndicat au sujet de la question de l'Arrondissement ne s'est pas officiellement modifiée. Nous ne pouvons que regretter une attitude qui ne nous a pas permis d'assurer avec lui l'action commune que nous désirions. Nous souhaitons sincèrement que cette question épineuse soit résolue dans un esprit de sympathie mutuelle.

##### d) *Syndicat des Adjointes Techniques.*

Des relations excellentes continuent à exister entre ce groupement et le nôtre.

#### *Maison des Mines.*

Grâce à l'action personnelle des Directeurs de l'Ecole des Mines et de l'Ecole des Ponts et Chaussées, d'importantes souscriptions ont été réalisées pour cette fondation qui procurera des facilités de vie fort intéressantes aux Elèves des deux écoles des Mines et des Ponts et Chaussées.

Dans la mesure que lui permettent ses faibles moyens financiers, votre Comité a pensé faire un geste utile en souscrivant 10 actions de la Société.

#### *Bulletin de l'Association :*

Le bulletin a continué à paraître sous la forme adoptée il y a un an. Nous sommes heureux de constater que les frais très élevés la première année, se sont notablement réduits et qu'à l'avenir la charge qui incombera à nos finances sera du même ordre que celles qui leur incombaient avec le modèle plus modeste de ces dernières années, ou même inférieure.

#### *Voyage du P. C. M. :*

Un voyage dans le Nord de la France, la Belgique et la Hollande a été organisé cette année. Partout l'accueil le plus cordial nous a été réservé et des visites de travaux extrêmement intéressantes ont pu avoir lieu. Nous avons été particulièrement flattés et reconnaissants de ces réceptions, qui ont notamment permis de constater le rayonnement que nos Corps exercent à l'étranger.

En contre-partie, les Camarades qui ont assisté à la tournée ont presque unanimement accueilli favorablement la constitution d'un compte spécial de réception destiné à nous permettre à l'avenir de traiter à notre tour les personnalités avec qui nous pouvons être en relations officielles. Nous vous proposerons dans un instant une réglementation de cette caisse, dont les premiers fonds seraient constitués par les versements volontaires de ces Camarades.

Tel est le résultat de notre activité.

Je prie les membres de votre assemblée qui ont quelque observation à présenter au sujet de ce rapport de vouloir bien prendre la parole.

M. **Suquet**, Directeur de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées remercie le Comité du P. C. M. et les Camarades qui ont répondu à l'appel lancé au sujet de « la Maison des Mines ». Cette Maison s'appellera, à l'avenir, « Maison des Mines et des Ponts et Chaussées » (*Applaudissements.*)

M. **Stablo** demande quelques renseignements sur l'audience accordée par le Ministre des Finances au Bureau de la Fédération des Cadres Supérieurs Techniques.

M. **le Président** fournit ces renseignements et indique les points qui ont été signalés au sujet de la question des traitements, tant au Ministre des Finances par le Bureau de la Fédération des Cadres Supérieurs Techniques, qu'au Ministre des Travaux Publics par le Bureau du P. C. M., qui a été reçu en audience il y a quelques jours.

M. **Renault** (Roger) désire poser trois questions :

1° Il est arrivé que le Comité du P. C. M. envoie des notes aux Chefs de Services. Il lui semblerait désirable que les Ingénieurs ordinaires soient mis à même de faire entendre leur point de vue indépendamment de celui de leurs chefs.

2° La question de l'avancement est une de celles qui doivent préoccuper au plus haut point le P. C. M., étant donné la situation actuelle. Il préconise la création d'Ingénieurs en chef adjoints aux chefs de service.

3° Le Comité du P. C. M. a demandé, avec raison, que les Ingénieurs ordinaires soient à proximité des Services qu'ils dirigent et non pas groupés au chef-lieu du département, comme cela s'est fait quelquefois. Il y aurait lieu de poursuivre une action pour faire appliquer plus généralement cette règle.

M. **le Président** répond aux trois questions posées. Il est entendu qu'à l'avenir, et sauf cas exceptionnel, on enverra également aux Ingénieurs ordinaires les circulaires envoyées aux Ingénieurs en chef.

En ce qui concerne l'avancement, c'est une des grosses difficultés actuelles, et le remède, proposé de nommer des Ingénieurs ordinaires comme adjoints à des Ingénieurs en chef ne paraît guère possible à l'heure où, tout au contraire, on envisage dans le pays une diminution du personnel administratif.

Enfin, le Comité du P. C. M. a toujours maintenu son point de vue en ce qui concerne la résidence des Ingénieurs ordinaires.

Une discussion s'engage sur la question de l'avancement. M. **Aubert** fait remarquer qu'il faudrait éviter de supprimer des postes d'Ingénieurs en chef, comme cela s'est produit quelquefois. On compare l'avancement dans les Ponts et Chaussées et l'avancement dans les Postes et Télégraphes, où les Ingénieurs arrivent Ingénieurs en chef beaucoup plus rapidement. Il est signalé que dans l'Inspection des Finances, le traitement est majoré après un certain temps d'ancienneté, même s'il n'y a pas changement de classe ou de grade.

Une nouvelle discussion s'engage au sujet de la question de la réduction des traitements et des indemnités, et de l'action passée et future du Comité du P. C. M. à ce sujet.

A cette discussion prennent part MM. **Stablo, Parmentier, Vigier, Dumas, Le Roux, Willem, Levaillant, de Rouville**. Il est demandé que, pour les questions importantes, l'ensemble des membres du P. C. M. soit saisi, et non pas seulement les Délégués de groupes.

Après discussion, il est entendu que le Comité procédera de cette façon, sauf cas exceptionnel où l'urgence empêcherait l'impression et l'envoi d'un grand nombre de circulaires. Dans ce cas, il peut être beaucoup plus avantageux d'écrire immédiatement à chaque Délégué de groupe, qui peut convoquer son groupe et recueillir son opinion dans le plus bref délai.

Une discussion a ensuite lieu au sujet de l'introduction des Inspecteurs généraux de 2<sup>e</sup> classe au Comité d'avancement. M. **Willem** fait remarquer que certains Inspecteurs généraux de 1<sup>re</sup> classe étant chargés d'une inspection et connaissant plus particulièrement les Ingénieurs en chef et les Ingénieurs ordinaires qu'ils ont ainsi directement sous leurs ordres, il serait désirable, dans un but d'égalité, que les Ins-

pecteurs généraux de 2<sup>e</sup> classe qui ont également une inspection fassent partie du Comité d'avancement avec voix délibérative. M. **Parent** est également de cet avis.

Il est entendu qu'une résolution sera votée par l'Assemblée générale à ce sujet.

La question de savoir si les Inspecteurs généraux de 2<sup>e</sup> classe doivent avoir voix délibérative ou voix consultative, est tranchée par un vote qui donne 22 votants pour la voix délibérative contre 10 pour la voix consultative.

M. **Parent** signale ensuite l'intérêt qu'il y aurait à épauler le Comité dans sa lutte pour la question des traitements et des indemnités, par une résolution ferme émise par l'Assemblée générale. Cette résolution est rédigée avec la collaboration de MM. **Le Roux, Levaillant, Naud**, etc.

La question de savoir si, dans la réduction générale des traitements, on doit demander une exemption fixe à la base correspondant au « salaire vital », fait l'objet d'un vote et est résolue par l'affirmative par 24 voix contre 20.

M. **le Président** donne ensuite quelques renseignements sur diverses propositions prises en considération par la Commission des Finances de la Chambre des Députés au sujet des traitements et indemnités.

On fait remarquer de divers côtés l'absence de représentant du ministère des Travaux publics à la Commission Supérieure d'Économies, et il est demandé que le prochain Comité du P. C. M. s'occupe de cette question.

M. **Weill** demande qu'une résolution de l'Assemblée Générale sollicite le groupement dans un même chapitre des crédits afférents aux indemnités des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et de ceux afférents aux indemnités des Ingénieurs des Mines.

Après discussion, il en est décidé ainsi.

M. **le Président** soumet ensuite à l'approbation de l'Assemblée générale le projet de réglementation du compte spécial de réception, qui a été élaboré par le Comité du P. C. M. Ce projet de réglementation est adopté à l'unanimité et figurera à la suite du Règlement intérieur.

Aucun des assistants ne demandant à prendre la parole, **le Trésorier** lit ensuite le rapport financier.

## RAPPORT DU TRÉSORIER

MES CHÈRES CAMARADES,

Conformément à l'article 13 des statuts de notre Association, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'année sociale écoulée, arrêtés au 31 octobre 1932 (soit du 1<sup>er</sup> novembre 1931 au 31 octobre 1932).

I. *Adhésions.* — Nous avons enregistré l'adhésion de 32 nouveaux membres, et malgré les démissions et décès, le

nombre de nos sociétaires est porté de 1 150 à 1.164, se décomposant ainsi :

Membres bienfaiteurs vivants . . . . .	4
Souscripteurs perpétuels vivants . . . . .	188
Souscripteurs annuels . . . . .	972
	<hr/>
	1.164

II. *Recettes et dépenses courantes de l'exercice.* — Les recettes et dépenses courantes de l'exercice se répartissent conformément au tableau suivant : En regard de chaque chiffre est idiqué le chiffre précédent :

DÉPENSES	1931-1932	1930-1931
Frais généraux et d'administration	23.452 90	23.402 88
Publication du Bulletin.....	69.730 15	39.567 45 <sup>1</sup>
Abonnements collectifs	45.688 40	56.802 80
Dépenses diverses ...	7.565 15	8.069 35
Diners périodiques . . . . .	9.960 50	13.193 45
Tournées et voyages	125.471 95	305.948 85
Souscriptions diverses	6.313 10	1.580 »
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses	288.182 15	449.464 78

RECETTES	1931-1932	1930-1931
Cotisations annuelles de l'exercice.	52.985 »	52.975 »
Arriérées . . . . .	1.635 »	1.030 »
Anticipées . . . . .	542 »	499 »
Abonnements collectifs	42.727 »	56 394 »
Diners périodiques . . . . .	6.375 »	8.340 »
Tournées et voyages . . . . .	125.740 85	306.665 55
Recettes de publicité du bulletin..	40.833 75	» »
Intérêts des valeurs mobilières et dépôts en banque . . . . .	4.602 15	5.154 83
	<hr/>	<hr/>
Total des recettes . . . . .	275.440 75	431.058 38
Report du total des dépenses..	288.182 15	449.464 78
	<hr/>	<hr/>
Excédent des dépenses.. . . . .	12.741 40	18.406 40

La diminution du volume des recettes et des dépenses en cours du présent exercice porte principalement sur le chapitre tournées et voyages en raison de l'importance moindre de la tournée de cette année par rapport à celle organisée au Maroc en mars 1931.

Les causes de variation des autres chapitres sont les suivantes :

Le produit des cotisations annuelles de l'exercice est à peu près le même que celui de l'exercice précédent; un trop grand nombre de sociétaires ont encore négligé de verser leur cotisation malgré plusieurs rappels (reste à recouvrer 5.000 francs environ).

Les dépenses du Bulletin, déduction faite des recettes de publicité, sont encore élevées, 28 896 fr. 40 contre 39.567 francs 45 au cours de l'exercice précédent. Cela tient à ce que les recettes de publicité ne peuvent être recouvrées qu'avec un décalage de trois mois par rapport à la souscription des annonceurs. On peut espérer cependant que ce

(<sup>1</sup>) Dépenses pour 1930-1931 après déduction de la Publicité

chapitre s'équilibrera à la fin du prochain exercice et donnera peut-être un bénéfice.

Le chapitre « Abonnements collectifs » présente un déficit de 2.961 fr. 40 contre 408 fr. 80 à l'exercice précédent; comme pour les cotisations, il reste à recouvrer une somme de 1.500 francs environ.

Le compte « Tournées et voyages » laisse, par contre, un excédent de 168 fr. 70; pour l'exercice précédent on avait également un excédent de 716 fr. 70 sur ce poste.

Le dîner annuel a donné lieu à une dépense de 3.585 fr. 50 (invitations et compléments de cotisation pour les élèves Ingénieurs). L'année précédente, le dîner avait coûté 4.853 francs 45.

Dans les souscriptions diverses figure une somme de 5.000 francs versée à l'œuvre de la « Maison des Mines » qui poursuit l'édification d'un immeuble destiné au logement des Elèves des Ecoles des Mines et des Ponts et Chaussées.

En résumé, l'exercice 1931-1932 se solde par un déficit de 12.741 fr. 40, encore assez élevé, dû pour la plus grande partie à ce que la Publicité du Bulletin n'a pas encore atteint son plein rendement et au versement de caractère exceptionnel à la « Maison des Mines ».

III. *Valeurs en portefeuille.* — Votre portefeuille a subi d'assez importantes transformations au cours de l'exercice :

6 bons décennaux du Crédit National 6 o/o 1921 achetés 2.892 fr. en 1921 ont été remboursés pour 3.150 fr. laissant un bénéfice net de 258 francs.

1 obligation Djibouti 3,5 o/o achetée 358 fr. 79 en 1912, a été remboursée pour 395 fr. 52 laissant un bénéfice de 36 fr. 73.

2 obligations Foncières 4 o/o 1913 achetées 965 fr. 25 en 1914 ont été remboursées pour 983 fr. 10 laissant un bénéfice de 17 fr. 86.

10 obligations Communales du Crédit Foncier 5 5/10 1920, achetées 4.177 fr. 65 en 1920 et 1923 ont été remboursées pour 5.032 fr. 50 laissant un bénéfice de 854 fr. 85.

Votre portefeuille se compose donc au 31 octobre 1932 des valeurs suivantes :

	Valeur d'achat
120 francs de rente 3 o/o....	3 980 15
736 francs de rente 5 o/o 1915-1916...	11.483 95
85 francs de rente 4 o/o 1918....	1.504 50
500 francs de rente 5 o/o amort. 1920..	10.000 »
1.000 francs de rente 6 o/o 1920....	15.966 45
500 francs de rente 4 o/o 1925....	12.402 59
13 bons Crédit National 6 o/o 1921.....	6.480 50
9 obligations Communales 3 o/o 1891..	3.596 35
5 obligations foncières 4 o/o 1913.	2.413 11
11 obligations Ouest 2,5 o/o.....	4.313 49
5 obligations P.-O. 2,5 o/o....	2.120 05
20 obligations P.-L.-M. fusion 3 o/o....	5.699 25
7 obligations Est 4 o/o....	5 042 64
16 obligations Bourbonnais 3 o/o....	7.033 36
9 obligations Yunnan 3 o/o.....	3.629 25
7 obligations Djibouti 3,5 o/o.	2.511 53
	<hr/>
Total ...	98.177 17

La valeur en bourse du portefeuille au 31 octobre 1932 était de 102.001 fr. 05.

IV. *Fonds de l'Association.* — Aux termes des articles 17 et 18 des statuts il est prévu que les fonds de l'Association se divisent en deux : l'un, le Fonds social constitué par le versement des cotisations rédimées. L'assemblée générale peut seule autoriser le Comité à en disposer ; les revenus de ce fonds sont affectés aux dépenses courantes.

L'autre, le Fonds de réserve, constitué par le versement des excédents de recettes, des exercices antérieurs, qui reste à la disposition du Comité. Toutefois l'assemblée générale peut décider le versement d'une partie de ce fonds au fonds social.

La situation de ces deux fonds est la suivante :

A. *Fonds social.* — Le montant du fonds social au 31 octobre 1931, fixé par l'assemblée générale du 24 janvier 1932 s'élevait à ..... 86.350 »  
il est à majorer du total des cotisations rédimées encaissées au cours de l'exercice, soit.. 3.000 »

Son montant est donc de..... 89.350 »

B. *Fonds de réserve.* — Le fonds de réserve au 1<sup>er</sup> novembre 1930 s'élevait à..... 26.267 14  
il est à majorer des primes de remboursement des obligations amorties :  
258 » + 36,73 + 17,86 + 854,85 ..... 1.167 44

Mais il doit supporter l'excédent de dépenses de l'exercice, soit..... 12.741 40

Son montant est donc réduit à... 14.693 18

V. *Bilan.*

**ACTIF**

Portefeuille (valeur d'achat) ..... 98.177 17  
Caisse et banque ..... 5.866 01

Balance ..... 104.043 18

**PASSIF**

Fonds social au 31 octobre 1932..... 89.350 »  
Fonds de réserve au 31 octobre 1931..... 14.693 18

Balance..... 104.043 18

Tel est le résumé des comptes que le Comité d'administration a l'honneur de soumettre à votre approbation.

*Le Trésorier :*  
DEYANÉ.

La présentation de ce rapport ne donne lieu à aucune observation.

*Election des Délégués de Groupes :*

M. **le Secrétaire** indique les conditions dans lesquelles se sont effectuées les élections des délégués de groupes renouvelables cette année.

Les résultats de ces élections ont été les suivants :

1<sup>o</sup> *Délégué du Groupe d'Amiens :* M. **Noël**, I. C. P. C. à Laon.

2<sup>o</sup> *Délégué du Groupe de Nancy :* M. **Ninck**, I. C. P. C. à Nancy.

3<sup>o</sup> *Délégué du Groupe de Marseille :* M. **Ville-ville**, I. O. P. C. à Toulon.

4<sup>o</sup> *Délégué du Groupe de Bordeaux :* M. **Hupner**, I. C. P. C. à Agen.

5<sup>o</sup> *Délégué du Groupe du Mans :* M. **Renaud** (Bernard), I. C. P. C. à Angers.

6<sup>o</sup> *Délégué du Groupe des Colonies :* M. **Méchin**, I. O. P. C. au Ministère des Colonies.

7<sup>o</sup> *Délégué du Groupe des Elèves-Ingénieurs :* M. **Chauchoy**, E. I. P. C. à Paris.

Il fait ensuite remarquer que le groupe de Toulouse n'a, depuis deux ans, aucun Délégué au Comité. Il a été demandé à M. **Crescent**, ancien Délégué, de faire procéder à de nouvelles élections, mais leur résultat n'est pas encore parvenu. Il propose de donner au Comité les pouvoirs nécessaires pour valider cette élection, s'il y a lieu, le moment venu.

L'Assemblée générale se déclare d'accord.

**ELECTIONS DES DÉLÉGUÉS GÉNÉRAUX**

M. **le Secrétaire** donne ensuite les résultats du scrutin pour l'élection des Délégués généraux, qui a été dépouillé pendant la séance de l'Assemblée générale. Ce résultat est le suivant :

Nombre de votants ..... 477  
Bulletin blanc..... 1

Ont obtenu :

MM. <b>Joyant</b> .....	334	voix
<b>Lesbre</b> .....	139	—
<b>Papi</b> .....	140	—
<b>Prot</b> .....	175	—
<b>Schwartz</b> .....	256	—
<b>Aubert</b> .....	87	—
<b>Augustin</b> .....	176	—
<b>Bès de Berc</b> .....	378	—
<b>Chalos</b> .....	75	—
<b>Cointe</b> .....	70	—
<b>Debès</b> .....	55	—
Divers .....	4	—

En conséquence, sont proclamés élus :

MM. **Bès de Berc,**  
**Joyant,**  
**Schwartz,**  
**Augustin.**

**RÉSOLUTIONS**

Il est ensuite donné lecture des diverses résolutions élaborées au cours de la séance de l'Assemblée générale, et qui sont adoptées :

## PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale valide l'élection des Délégués élus par les groupes d'Amiens, de Nancy, de Marseille, de Bordeaux, du Mans, des Colonies et des Elèves-Ingénieurs.

Elle délègue au Comité les pouvoirs nécessaires pour la validation, s'il y a lieu, de l'élection du Délégué du groupe de Toulouse, conformément à l'article 13 des Statuts.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 1932, conformément aux propositions de la Commission de Vérification.

## TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, conformément à l'article 15 des Statuts, approuve l'application en 1932 du taux des cotisations des Ingénieurs ordinaires de 3<sup>e</sup> classe, qui avait été fixé pour 1931 par l'Assemblée générale ordinaire du 25 janvier 1931, et décide de maintenir ce taux à l'avenir, jusqu'à nouvel ordre.

## QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve le projet de réglementation du compte spécial de réception, qui a été élaboré par le Comité du P. C. M. (1).

## CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale invite le Comité à continuer à veiller énergiquement à la stricte application, dans leur lettre et dans leur esprit, des textes réglementaires qui constituent la Charte des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, et, en particulier, des règles qui fixent le rôle et les attributions des Ingénieurs ordinaires, ainsi que l'organisation des arrondissements.

Elle invite également le Comité à ne pas cesser de s'intéresser aux questions particulières, dont la solution peut avoir des répercussions générales graves pour l'intérêt du Corps, et lui demande de mettre à l'étude les questions suivantes :

- a) Modalité de l'avancement des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines;
- b) Situation créée par la suppression de certains postes d'Ingénieurs en chef.

## SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, considérant que les Comités

d'avancement ne comprennent que des Inspecteurs généraux de 1<sup>re</sup> classe, que ces dispositions, très naturelles alors qu'aucun Inspecteur général de 1<sup>re</sup> classe n'était chargé d'une inspection, paraissent peu normales dès qu'il n'en est plus ainsi,

Emet le vœu que, tant que les Comités d'avancement comporteront des Inspecteurs généraux de 1<sup>re</sup> classe chargés d'une inspection, les Inspecteurs généraux de 2<sup>e</sup> classe chargés eux-mêmes d'une inspection siègent également à ces Comités avec voix délibérative.

## SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale :

Considérant que, si des retenues doivent être provisoirement effectuées sur les traitements des fonctionnaires pour rétablir l'équilibre budgétaire, la justice exige que, sous réserve d'un abattement à la base uniforme et égal à ce qui peut être considéré comme le « salaire vital », elles soient pour tous proportionnelles aux traitements, tous les fonctionnaires sans exception étant également menacés par un fléchissement du franc;

Considérant que toute autre méthode serait doublement injuste, puisqu'elle consoliderait les traitements relevés à des coefficients allant de 6 à 14, alors qu'elle frapperait ceux qui n'ont obtenu, et seulement le 1<sup>er</sup> octobre 1930, quatre ans après la chute du franc, que des coefficients très inférieurs à 6.

Considérant, au surplus que des retenues qui ne frapperaient que les traitements des cadres moyens et supérieurs seraient d'un faible rendement pour le Trésor, ces traitements ne représentant dans le budget qu'une somme totale peu élevée,

Considérant, en ce qui concerne les indemnités, que celles qui sont touchées par les Ingénieurs dépendant du Ministère des Travaux Publics ne sont pas alimentées pour la plus grande part par des fonds du Trésor; que les indemnités de l'article 4 du décret de 1906 prélevées sur le produit du travail des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, par exemple, produisent plus de 700.000 francs, alors que le budget ne comporte, pour douze mois, qu'un crédit de 170.000 francs,

Considérant que l'Etat prélève 6 % pour la retraite sur les indemnités de l'article 2 qui sont, pour la plus grande partie, fournies par les retenues faites sur les Ingénieurs en vertu de l'article 4, et seulement pour une petite part par les fonds de l'Etat,

Considérant qu'il est impossible d'admettre que les contributions personnelles des Ingénieurs qui améliorent la situation de leurs camarades subissent une retenue quelconque de l'Etat,

Considérant que les redevances de toutes sortes, pour les frais de contrôle de Distributions d'Energie Electrique, des Ports Autonomes, du Pari Mutuel,

(1) Ce règlement figure dans le présent numéro du Bulletin, à la suite du Règlement intérieur du P.C.M.



des Voies Navigables, des Forces Hydrauliques, figurent pour 6.700.000 francs en recettes, alors qu'il n'est réparti en indemnités au personnel que 1.725.000 francs pour neuf mois de 1932.

Considérant que les redevances fournies par les intéressés profitent ainsi pour 75 % au Trésor et que les frais de Contrôle ne sauraient encore être réduits pour ceux qui les reçoivent, alors qu'ils correspondent à un travail effectif supplémentaire,

Invite le Comité à continuer à défendre énergiquement auprès des Pouvoirs Publics :

a) Le principe intangible d'une retenue égale en % sur les traitements quels qu'ils soient, si cette retenue est absolument indispensable, sous la réserve indiquée ci-dessus en ce qui concerne l'abattement à la base, et sous réserve que les traitements ainsi réduits ne tombent jamais au dessous de ceux de 1914 multipliés par le coefficient actuel du coût de la vie ;

b) Le principe d'une exonération de la retenue pour la retraite, sur les indemnités de l'article 2 provenant des prélèvements faits sur les Ingénieurs en vertu de l'article 4 ;

c) Le principe d'une exonération de retenue sur les frais de Contrôle, qui sont prélevés sur les verse-

ments des assupettis, et ne représentent d'ailleurs que 25 % de ces versements.

## HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale émet le vœu que les crédits afférents aux indemnités des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et les crédits afférents à celles des Ingénieurs des Mines figurent au même chapitre du budget du ministère des Travaux Publics.

Avant de se séparer, M. **Houpeurt** rappelle qu'un certain nombre de Délégués voient leurs pouvoirs expirer à cette Assemblée générale, et il leur adresse, au nom de tous les camarades, des remerciements pour l'œuvre accomplie. En particulier, le Président du P. C. M., M. **Parmentier**, qui achève sa troisième année de présidence et n'est pas rééligible au Comité, a droit à la reconnaissance de tous les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines pour la façon dont il a présidé les séances du Comité et le soin qu'il a apporté à régler des questions parfois délicates. Il lui exprime au nom de l'Assemblée toute sa gratitude. (*Vifs applaudissements.*)

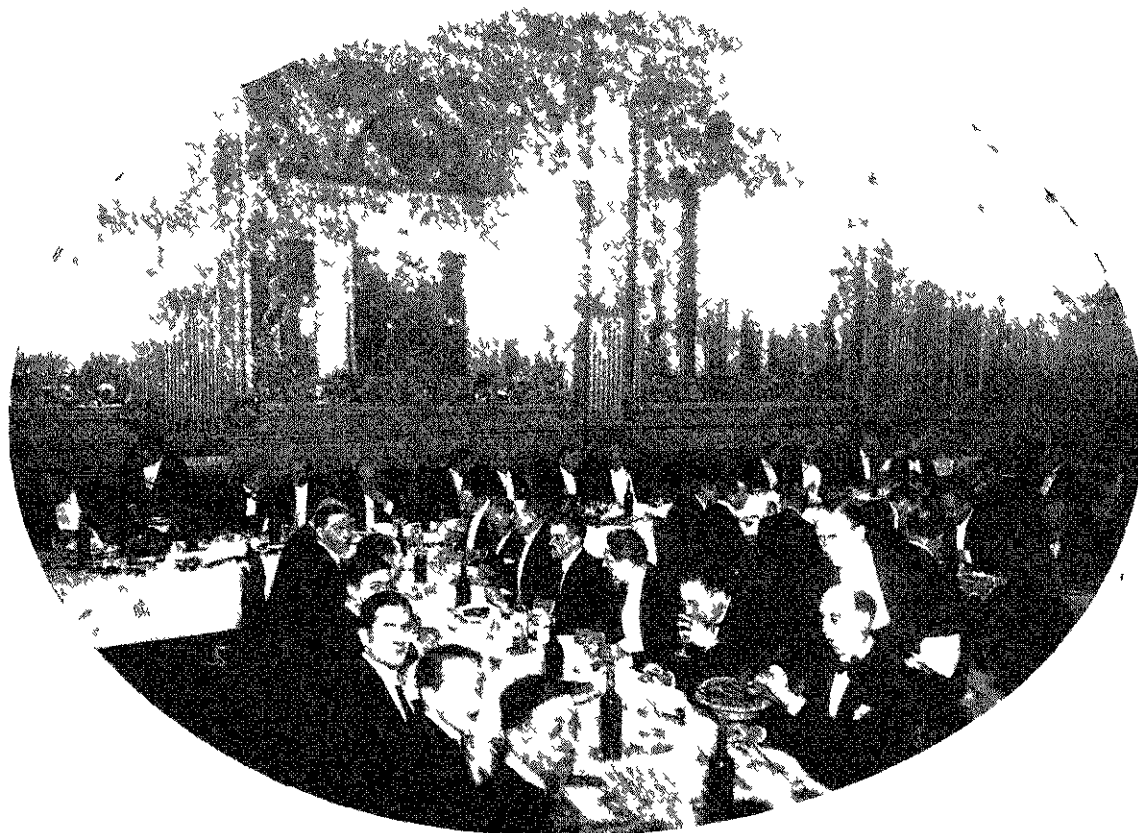
La séance est levée à 17 h. 15.

## DINER DU P. C. M.

Le dîner annuel du P C M a eu lieu le 29 janvier 1933, dans les salons du Palais d'Osay Il était présidé par M Georges Bonnet, ministre des Travaux Publics, et de nombreux invités et camarades

avaient bien voulu y assister

Au dessert le Président du P C M, M l'Inspecteur général Joyant prononça l'allocution suivante



### DISCOURS DU PRÉSIDENT DU P. C. M.

MONSIEUR LE MINISTRE,  
MESSIEURS,  
MES CHÈRES CAMARADES,

C'est avec un vif plaisir que je remplis tout d'abord l'agréable mission de remercier, au nom de l'Association des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, M Georges Bonnet ministre des Travaux Publics d'avoir bien voulu présider notre dîner amical de ce soir. Nous lui en sommes d'autant plus reconnaissant que les difficultés de l'heure présente lui apportent de nombreux sujets de préoccupations.

Nous sommes également très reconnaissants aux anciens ministres des Travaux Publics qui ont bien voulu assister à cette soirée. M Le Trocquer et M Deligne

Je remercie aussi M le Sénateur Milan, rapporteur de la Commission des Travaux Publics du Sénat, M le Sénateur Carrère, Président de la Commission d'Agriculture, d'avoir bien voulu se joindre à nous.

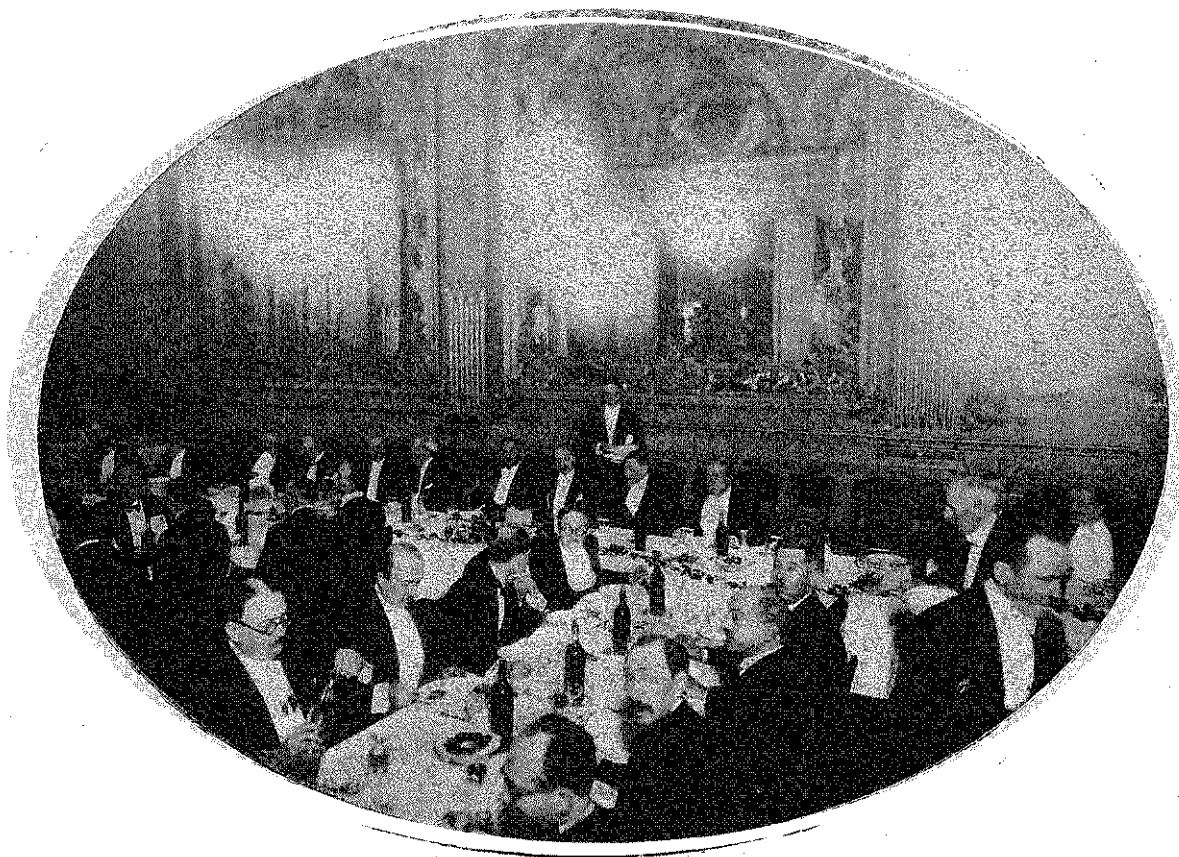
Nous voyons, M le Ministre, dans cette sollicitude, que vous voulez bien montrer aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines la preuve que vous reconnaissez le rôle important qu'ils jouent dans la vie économique du pays. Dans la crise si difficile que nous traversons en ce moment-ci les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines participent de façon active à l'élaboration du plan de travaux concernant l'outillage national, ils préparent les programmes des grands travaux qui apporteront une nouvelle impulsion à l'économie générale du pays et remédieront à la crise de

production que nous traversons. Les Ingénieurs manifestent leur activité non seulement dans les grands travaux de l'Etat, mais aussi dans les travaux organisés par les départements et les communes; c'est ainsi qu'ils ont pu contribuer à la mise en chantiers de travaux employant une main-d'œuvre nombreuse — des travaux d'élargissement et d'aménagement de nouvelles routes, en particulier — donnant ainsi aux chômeurs de l'industrie la possibilité de s'employer utilement.

Les Ingénieurs des Mines, de leur côté, apportent un concours extrêmement efficace à l'Etat, en le renseignant sur l'évolution des industries qu'ils contrôlent, et en indiquant les causes et les remèdes possibles, des difficultés que beaucoup de ces industries éprouvent actuellement.

dans une période de « grande pénitence », et les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines s'attendent à supporter leur part dans cette pénitence générale, mais ils demandent que cette part soit équitablement mesurée; or, tous les projets en discussion, par le taux progressif des abattements de traitements, frappent beaucoup plus durement les cadres supérieurs que les fonctionnaires subalternes.

Il faut tenir compte que, à la veille de la guerre, la révision des traitements, déjà reconnus insuffisants, était en préparation; cette révision a été faite pour les Ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat; elle est restée en suspens pour les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, en sorte que, lorsque la revalorisation des traitements s'est faite, en se basant sur les traitements d'avant-guerre, les



Les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines se sont aussi empressés d'apporter au gouvernement les suggestions qu'il avait demandées concernant la possibilité de réaliser des économies, par des simplifications ou des réorganisations, permettant d'obtenir des services un meilleur rendement avec une dépense moindre. Il importe, en effet, que, pour rétablir l'équilibre budgétaire, l'Etat cherche à réaliser des économies réelles, plutôt qu'à imposer de nouveaux sacrifices aux contribuables.

C'est au moment où les Ingénieurs ont une tâche si lourde qu'ils voient, avec une grande inquiétude, se préparer des projets fiscaux qui amputeront de la façon la plus sévère leur rémunération. Sans doute, nous entrons en ce moment

Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines se sont trouvés nettement défavorisés par rapport à d'autres classes de fonctionnaires.

Pendant toute la période de la dévalorisation du franc, les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines ont vu leurs traitements réels réduits de moitié ou des deux-tiers car les rajustements ne se faisaient que partiellement et avec un grand retard. Ce n'est qu'en octobre 1930 que les traitements ont été définitivement rétablis, mais en multipliant les traitements d'avant-guerre — reconnus alors insuffisants — par un coefficient très généralement inférieur à celui de l'augmentation du coût de la vie.

Les cadres supérieurs ont donc vu leurs traitements reval-

lorises de façon *degressive*, et c'est avec une douloureuse surprise qu'ils voient aujourd'hui qu'on veut les amputer de façon *progressive*, en sorte que les traitements hauts et moyens seraient beaucoup plus durement frappés que les petits.

Il est certain qu'il y a un minimum de traitement auquel on ne peut toucher mais cet abattement fait, la règle d'une réduction proportionnelle, et non progressive, paraît conforme à l'équité aussi bien qu'aux intérêts du Trésor, car un impôt ne peut avoir de rendement s'il entend exonérer en fait, les classes les plus nombreuses des assujettis.

À côté des traitements de base, les Ingénieurs touchent des indemnités accessoires qui constituent d'après leur sta-

ta à améliorer la situation reconnue insuffisante de ses Ingénieurs.

L'Association appelle la vigilante attention des ministres des Travaux Publics et des Finances sur l'injustice qu'il y aurait à exercer des retenues ou des abattements sur des crédits qui sont en réalité alimentés par des versements personnels des Ingénieurs, prélevés sur leurs indemnités départementales ou communales.

Monsieur le Ministre, je ne voudrais pas prolonger cette courte allocution. Je terminerai donc en souhaitant — c'est un vœu qui paraîtra peut-être mal à propos — une stabilité à laquelle aspire le corps des Ingénieurs. Il est inquietant



tut même, une part assez importante de leur rémunération, ces indemnités sont prévues et réglementées par des décrets de 1851, 1854 et de 1906, la plus grosse part provient d'honoraires pour travaux exécutés pour le compte des départements, communes, syndicats etc. une autre part de ces indemnités est inscrite au budget, et versée aux Ingénieurs chargés de grands travaux d'Etat. Mais les crédits inscrits au budget pour les indemnités aux Ingénieurs de l'Etat sont alimentés dans la proportion de 80 % par des retenues faites sur les traitements des Ingénieurs qui touchent des indemnités départementales ou communales, en sorte que c'est par une sorte de caisse mutuelle et par des prélèvements qui ne coûtent rien à l'Etat, que celui-ci est parvenu

peut lui de voir sans cesse sa situation revenir en discussion. Déjà il y a dix ans, il y avait une certaine Commission des économies qui se préoccupait de réformer l'Administration, proposait de faire des coupes sombres dans le personnel des fonctionnaires et semblait traiter ceux-ci en parasites de l'Etat. Le volumineux rapport de cette Commission ne paraît pas avoir eu de grands résultats pratiques mais nous voyons reparaître en ce moment des Commissions d'enquête, des Commissions d'économies qui semblent toujours faire comparaître devant elles les fonctionnaires, et surtout les fonctionnaires supérieurs, en posture d'accusés.

Or, nous sommes convaincus que pour que les services publics fonctionnent au mieux des intérêts de l'Etat et du

pays, il est nécessaire qu'ils soient dirigés par des cadres supérieurs ayant la confiance des pouvoirs publics, se sentant appréciés et équitablement rémunérés.

C'est ce qui nous a conduit, Monsieur le Ministre, à vous

exposer les questions qui nous préoccupent. Vous pouvez être assuré que le gouvernement trouvera toujours en nous des fonctionnaires désireux de collaborer loyalement au développement du pays dans la Paix et le Travail.

M. le Ministre des Travaux Publics répondit en ces termes :

## DISCOURS DE M. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESSIEURS,

Je remercie très vivement votre Président, M. Joyant, d'avoir bien voulu m'inviter au nom de votre Association à ce banquet amical. J'y viens moins comme Ministre des Travaux Publics, — puisqu'une crise ministérielle récente m'a amené avec mes collègues à donner ma démission, — que comme ami de votre Association. (*Applaudissements.*) Des liens de famille m'unissent depuis de longues années aux Corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines et, au surplus, il y a toujours eu, entre les membres du Conseil d'Etat et les Ingénieurs des Ponts, des relations extrêmement cordiales. Je vois ici à cette table M. le Président Colson (*applaudissements*) qui montre qu'on peut très brillamment réunir ces deux qualités.

Mon cher Président, vous qui avez rendu au Maroc — le Résident Général me le disait dernièrement — de si brillants services, vous m'avez exposé, vous nous avez exposé, à tous mes amis du Parlement qui sont ici, à mes collègues Milan, Le Trocquer, Carrère et Deligne, la situation qui était faite aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, ou qui leur serait faite par les projets gouvernementaux.

Permettez-moi de vous dire qu'à l'heure présente il n'y a plus de projets gouvernementaux et que par conséquent nous ne pouvons parler que d'hypothèses; mais ce qu'il faut bien dire, c'est que depuis quelques années l'Etat a fait en faveur de ses fonctionnaires un effort qui était d'ailleurs légitime.

Je me rappelle le temps où j'étais jeune auditeur au Conseil d'Etat. Avant la guerre, nous débutions sans traitement pendant un an et ensuite nous étions heureux de gagner 2.000 francs comme auditeurs de 2<sup>e</sup> et 4.000 francs comme auditeurs de 1<sup>re</sup> classe.

Je reconnais qu'à ce moment ces traitements, — qui correspondaient d'ailleurs à la valeur-or ancienne du franc — étaient insuffisants et qu'il est légitime de donner un traitement leur permettant de vivre dignement aux fonctionnaires, surtout aux grands fonctionnaires qui représentent l'armature essentielle de l'Etat.

Ingénieurs des Ponts et Chaussées ou Ingénieurs des Mines, vous appartenez, Messieurs, aux grandes Administrations de l'Etat, et je vous avoue que ce sera une des fiertés de ma vie politique, d'avoir passé ces quelques semaines à la tête de ces grands Corps des Travaux Publics qu'au Conseil d'Etat j'avais connu par des relations de voisinage, et que j'ai plus intimement connu pendant mon passage à ce Ministère. J'ai pu constater, mieux que je n'avais pu le faire jusqu'ici, combien l'Etat pouvait attendre de votre compétence, de votre activité et de votre caractère. Il est

donc légitime que les législateurs et les Gouvernements pensent qu'ils peuvent se reposer sur des hommes qui, par leur passé, qui par leur travail, qui par leur compétence, représentent pour lui une telle somme d'activité et de dévouement.

Mais Messieurs, vous savez aussi quelle est la situation de nos Finances. J'entends bien que M. Joyant disait tout à l'heure, avec beaucoup de sagesse, que vous ne l'ignoriez pas, et que vous demandiez simplement que ne soient pas perdues de vue certaines questions, aussi bien celles des traitements que celles des indemnités correspondant à certains travaux exceptionnels qui vous sont demandés en dehors de vos heures de service normal, par des collectivités locales. Vous désirez que ces efforts exceptionnels ne soient pas méconnus et que des textes injustes, un peu hâtivement conçus peut-être, ne viennent pas porter atteinte à vos droits.

Je n'ai pas qualité ce soir pour prendre un engagement vis-à-vis de vous, mais je puis vous dire que, me rendant compte parfaitement de votre situation, je sais ce qu'elle représente d'efforts. Nous avons tous, avec vous, dans nos départements mêmes, les relations cordiales les plus constantes, nous savons tous ce que ces efforts, représentent à nos yeux et combien ils peuvent seconder les nôtres. C'est vous dire que nous ne les oublierons pas.

Seulement, j'ai retenu, dans l'allocution qu'a prononcée votre Président combien vous vous rendiez compte, dans les circonstances actuelles, de la nécessité pour chacun de consentir sa part de sacrifices. Je crois que rarement nos Finances, notre Budget, ne se sont trouvés dans une situation aussi difficile, et voilà pourquoi je suis sûr que lorsqu'on demande à des hommes comme vous d'aider l'Etat dans des circonstances exceptionnellement graves, à condition qu'ils soient traités d'une manière juste, d'une manière équitable, à condition qu'on ne les prive pas d'une rémunération à laquelle peuvent leur donner droit certains travaux auxquels ils se consacrent en dehors même de leur activité professionnelle, vous serez les premiers à faire le geste qu'on peut attendre de vous.

Messieurs, je suis sûr que ce n'est jamais en vain que l'on peut s'adresser à la fois à votre activité, à votre dévouement, à votre sens national. Je l'ai trop éprouvé dans le passé pour ne pas en être sûr dans l'avenir.

Tout ce que je puis vous dire ce soir, c'est que, vous pouvez en toutes circonstances, compter sur mon dévouement et sur mon désir de conserver ces relations amicales et cordiales qui sont les nôtres depuis vingt ans.

Vous me permettez donc très simplement de lever mon verre à la prospérité de l'Association Professionnelle des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Ingénieurs du Corps des Mines. (*Vifs applaudissements.*)

## Appel du Comité

---

Le Comité du P. C. M. lance un nouvel et pressant appel à tous les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines qui ne font pas partie de l'Association, et à qui ce numéro du Bulletin est envoyé.

Ils pourront se rendre compte de l'effort poursuivi pour améliorer notre revue professionnelle et le Comité espère qu'ils voudront bien s'y associer en adhérant à l'Association.

Dans les circonstances actuelles, il est plus que jamais indispensable que notre groupement comprenne la presque unanimité des Camarades, afin de pouvoir disposer de l'autorité nécessaire auprès des Pouvoirs Publics.

LE COMITÉ.

# Procès-verbaux des Séances du Comité

Séance du 20 décembre 1932

*Présents* : MM. **Parmentier, de Rouville, Weill, Besson, Jacquinet, Deymié, Briancourt, Dutaret, Gaspard, Gény, Michel, Peltier, Perret, Rérolle, Soleil, Tarnier, Wahl.**

*Excusés* : MM. **Le Roux, Cestre, Colson, Hachon, Vigier.**

*Absents* : MM. **Baboin, Bideau, Bressot, Broquaire, Combet, Dauvergne, Frontard, Weckel.**

La séance est ouverte à 14 h. 15.

**Le Secrétaire** donne connaissance du procès-verbal de la dernière séance, qui a été adopté par le Bureau, suivant la décision prise par le Comité.

M. **Weill**, revenant sur une intervention antérieure de sa part, demande qu'il en soit tenu compte par l'insertion au procès-verbal de l'observation suivante :

« A l'occasion de la discussion relative aux traitements et indemnités, M. Weill rappelle que les « crédits budgétaires relatifs aux traitements d'une part, aux indemnités d'autre part, figurent à des « chapitres différents suivant qu'il s'agit des Ingénieurs des Ponts et Chaussées ou des Ingénieurs « des Mines.

« Étant donné l'identité des échelles de traitement, « cette distinction, qui enlève toute souplesse à l'utilisation des crédits, ne se justifie pas. Pour retrouver cette souplesse, il suffirait d'ailleurs que les « inscriptions qui sont faites actuellement à 4 chapitres ne le fussent qu'à 2, un pour les traitements « et un pour les indemnités, en conservant dans chaque chapitre un article pour les Ingénieurs des « Ponts et Chaussées et un autre pour les Ingénieurs des Mines. »

Cette proposition ne soulève pas d'objection de principe. Le Comité estime seulement qu'il est nécessaire que les Délégués la communiquent à leur groupe avant d'y donner définitivement leur adhésion.

Il est entendu, d'autre part, que la lettre qui a été adressée à M. le Directeur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, au sujet du titre à attribuer aux Elèves titulaires sortant de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, sera publiée dans un prochain numéro du Bulletin.

M. **le Président**, au nom du Comité, adresse ses félicitations à M. **de Rouville**, Vice-Président, pour sa promotion au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

*Prochaines élections* :

**Le Secrétaire** donne lecture de la liste des candidatures reçues pour les prochaines élections.

Il est décidé que, sur les bulletins de vote, les noms seront placés par ordre alphabétique, en commençant par une lettre tirée au sort.

*Préparation de l'Assemblée générale de 1933* :

Les conditions de préparation de l'Assemblée générale de 1933 sont examinées par le Comité.

Il est convenu que cette Assemblée pourrait avoir lieu, par exemple, le 22 janvier, si M. le Ministre des Travaux Publics peut présider ce jour-là le dîner annuel.

*Service de renseignements techniques* :

M. **de Rouville**, Vice-Président, fait part des démarches qu'il a effectuées à ce sujet auprès des Directeurs du Ministère et du Sous-Directeur de l'École des Ponts et Chaussées. La suggestion de créer un Service de renseignements techniques a reçu un accueil assez favorable, dont il faut se féliciter.

Ce Service rassemblerait un certain nombre de projets types qui seraient catalogués et dont un tirage pourrait être mis, sur sa demande, à la disposition d'un Service local. Il serait désirable que, pour accélérer la formation de la première documentation, les divers Services locaux recherchent, le moment venu, dans leurs archives les projets qu'il paraîtrait intéressant de porter à la connaissance des Camarades, et qu'ils indiquent, d'autre part, au Bureau du Comité, la nature des projets sur lesquels cette documentation devrait porter.

*Simplifications et améliorations administratives* :

Le Bureau a continué à s'occuper de cette question et effectue des recherches pour dénombrer les circulaires qui paraissent inutiles et pourraient être supprimées.

M. **Wahl** signale que certaines simplifications paraîtraient possibles dans la procédure d'expropriation. En particulier, pour les travaux de petite importance, la déclaration d'utilité publique pourrait faire l'objet d'un simple arrêté préfectoral, au lieu de nécessiter un décret en Conseil d'Etat. Le texte permettant cette simplification pourrait être inséré dans la Loi de Finances.

Après discussion, il est entendu que M. **Wahl** fera une note à ce sujet, dont le Bureau tiendra compte lorsqu'il rédigera une nouvelle lettre au Ministère, concernant les possibilités de simplifications administratives complémentaires.

Par ailleurs, le P. C. M. a été saisi, par la Direction du Personnel, de la question de la publication des



SOCIÉTÉ ANONYME  
AU CAPITAL DE 1.365.000 FRANCS

**LOCATION - ACHAT - VENTE  
DE MATÉRIEL INDUSTRIEL  
ET D'ENTREPRISE**

**INSTALLATIONS DE SECTEURS ÉLECTRIQUES  
ÉPUISEMENTS**

●  
**CONCESSIONNAIRES :**

DE LA  
**C<sup>IE</sup> INGERSOLL-RAND**  
POUR LA LOCATION DES COMPRESSEURS,  
OUTILS PNEUMATIQUES

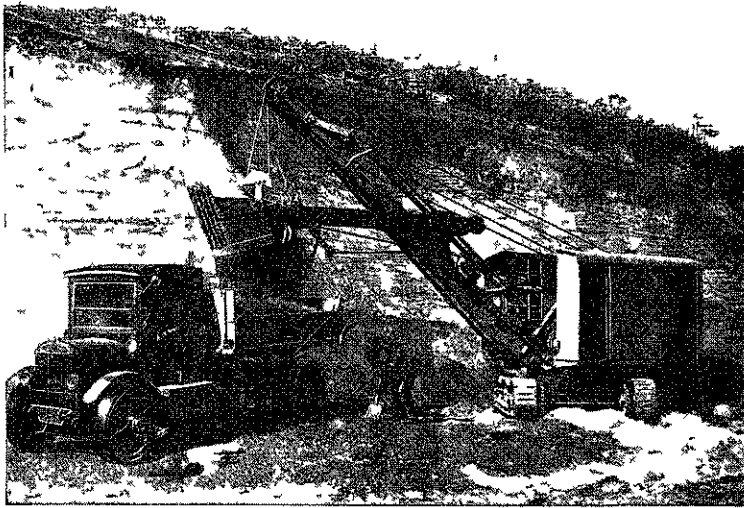
DES  
**ÉTABLISSEMENTS RANSOME**  
POUR LA LOCATION DES BÉTONNIÈRES,  
GRUES, ETC.

●  
**27, RUE du MAROC, PARIS**  
**TÉLÉPHONE : BOTZARIS 52-80 (3 lignes groupées)**



# **PELLES GRUES, EXCAVATEURS DRAGLINES, SONNETTES**

**à commande par moteurs à essence, à huile lourde, ou électriques**



DE LA

**NORTHWEST ENGINEERING C<sup>o</sup>**  
DE CHICAGO (E.U.A.)

AGENTS POUR LA VENTE EN FRANCE ET AUX COLONIES

ÉTABLISSEMENTS

**HENRI SERRE & ANSOT Réunis**

CATALOGUE FRANCAIS SUR DEMANDE

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE MERVEILLEUX MOTEUR NORTHWEST A HUILE LOURDE

tables du « Potiquet ». Il semble que l'Association pourrait faciliter cette publication et sa vente aux divers Services.

Le Comité se déclare d'accord.

#### *Liste des Ingénieurs :*

M. **de Rouville**, Vice-Président, fait part d'une suggestion d'un Inspecteur Général en retraite, qui demande que la situation sociale des Ingénieurs qui ne sont plus en activité de service soit indiquée dans la liste des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines qui paraît chaque année dans le *Bulletin du P. C. M.*

Après une discussion au cours de laquelle il est indiqué que cette situation sociale figure déjà, en général dans d'autres annuaires le Comité estime qu'il n'y a pas d'inconvénient à cette publication, qui pourra être envisagée dans la mesure du possible, pour la prochaine liste.

#### *Association des Ingénieurs Urbanistes et Sanitaires :*

M. **de Rouville**, Vice-Président, indique l'état de la question. Il a eu une entrevue officieuse avec le président de cette Association, qui a manifesté son intention de chercher à faire interdire complètement aux fonctionnaires de l'État de s'occuper de travaux concernant les collectivités locales.

Après discussion, le Comité estime qu'il n'y a pas, pour le moment, de terrain d'entente possible avec cette Association.

#### *Question des chemins ruraux :*

M. **Dutaret** expose l'état actuel de la question, et la nécessité de faire modifier l'ancien article 110 de la Loi de Finances.

Il y a lieu d'agir immédiatement à ce sujet, et M. Dutaret est chargé de poursuivre cette action, en se mettant en rapport avec les Commissions parlementaires compétentes.

#### *Circulaire du 5 septembre 1932 :*

Un nouvel échange de vues a lieu à ce sujet, à la suite duquel il est décidé qu'une démarche sera faite auprès du Directeur de la Santé Publique, qui a signé cette circulaire, et après être entré en relations avec l'Association des Inspecteurs départementaux d'hygiène.

#### *Dîner du Groupe de Paris :*

M. **de Rouville**, Vice-Président, signale qu'un certain nombre d'Ingénieurs du Groupe de Paris, qui ont assisté au dîner organisé, le 15 novembre, par ce Groupe, ont délibéré à l'issue de cette réunion sur l'activité du P. C. M. et de la Fédération des Cadres Supérieurs Techniques pour la défense des traitements et indemnités ; ils ont demandé qu'il soit donné connaissance au Comité d'une déclaration lue par M. l'Inspecteur général Parent sur ces questions.

La teneur générale de cette déclaration est la suivante :

1° Les fonctionnaires des Travaux Publics ont dû

attendre dix ans la revalorisation de leurs traitements d'avant-guerre, les traitements ainsi revalorisés restant d'ailleurs très inférieurs à l'augmentation du coût de la vie. Pendant cette longue période, ces fonctionnaires n'ont même pas bénéficié d'un traitement-or égal à la moitié de leur traitement d'avant-guerre, bien que leurs attributions aient été considérablement accrues.

2° Il serait par conséquent profondément injuste de frapper les fonctionnaires qui, intégralement soumis à l'impôt des traitements et salaires d'abord, à l'impôt général sur le revenu ensuite, ont cependant gardé la conscience de ne pas réagir violemment.

3° En conséquence, les Ingénieurs susvisés, conscients de défendre les intérêts généraux du pays, repoussent avec la dernière énergie, les amputations envisagées sur les traitements et indemnités.

Le Comité estime que l'argumentation ci-dessus est intéressante à porter à la connaissance des membres du P. C. M.

#### *Relations avec l'Association des Adjoint-Techniques :*

M. **le Président** signale que cette Association lui a exposé un certain nombre de réformes qu'elle estime désirables, concernant, en particulier, la possibilité d'attribuer des postes de petites subdivisions d'entretien et de Chefs de Bureaux peu importants à certains Adjoint-Techniques.

Après examen, le Comité du P. C. M. se déclare favorable à ces suggestions.

#### *Affaires diverses :*

M. **le Président** indique où en est la question du pourvoi devant le Conseil d'État, qui a été décidé à la séance du 14 juin 1932.

D'autre part, il donne quelques indications sur un projet de modification des attributions du Corps des Ponts et Chaussées envisagé par M. Margaine, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Travaux Publics, et dont notamment, certaines dispositions consisteraient à ne plus faire du Service routier l'attribution principale des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, mais à utiliser plutôt ceux-ci, d'une part dans les Services spéciaux, d'autre part dans les nombreux organismes, Sociétés ou Compagnies dont l'État a dû ou devra prendre le contrôle.

Enfin, M. **de Rouville** donne connaissance d'une lettre de M. **Rocheray**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, protestant contre une phrase de la lettre du 12 octobre 1932, adressée à M. le Ministre des Travaux Publics au sujet de la question des économies.

Le Comité prend acte de cette protestation.

Il est entendu que la prochaine séance sera fixée au matin du jour où aura lieu l'Assemblée générale. La séance est levée à 17 h. 15.

*Le Secrétaire :*  
P. BESSON.

*Le Président :*  
J. PARMENTIER.

# COMPTE RENDU DE GROUPE

## Groupe de Bordeaux

Le Groupe de Bordeaux s'est réuni le 7 octobre 1932 à Bordeaux, pour examiner les questions importantes en cours, et notamment les propositions à soumettre par le P. C. M. à M. le Ministre des Travaux Publics, comme suite à sa demande du 28 août 1932, relative à la réduction des dépenses administratives des Services Publics.

Le Groupe du Sud-Ouest a, au cours de la même réunion, pris position sur les questions de réduction des traitements et indemnités.

Enfin, il a attiré l'attention du Comité sur l'opportunité pour le P. C. M. de fixer sa doctrine sur la réforme de la Voirie, et il a demandé que le Comité mette immédiatement à l'étude un projet de fusion des Services de Voirie.

Les résultats des délibérations du Groupe du Sud-Ouest ont été consignés dans un procès-verbal qui a été immédiatement transmis au Comité.

Le Groupe de Bordeaux s'est en outre réuni le 15 décembre 1932, pour procéder à l'élection de son Délégué au Comité du P. C. M., en remplacement du camarade Peltier, dont le mandat arrive à expiration à la fin de 1932.

La réunion du 15 décembre comportait tout d'abord la visite de la nouvelle usine de fabrication de ciments artificiels, construite dans la banlieue de Bordeaux, à Lormont, par les Établissements Poliet et Chausson.

Les Camarades se sont ensuite, au nombre de 18, réunis dans un déjeuner amical, à la suite duquel le Camarade Hupner, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Agen, a été élu à l'unanimité, Délégué de Groupe.

Il a été enfin procédé à l'examen des questions corporatives en cours et il a été convenu que le Groupe se réunirait à nouveau le 5 janvier 1933 afin d'examiner le projet de réforme des Services de Voirie, qui doit être préparé par le Camarade Hupner.

Les Camarades ont estimé du reste que la réforme des Services de Voirie ne constituait qu'un des éléments de la question plus générale du rôle de contrôleurs techniques, à attributions très étendues, qui doit être réservé dans la vie économique du pays, aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines et à leurs collaborateurs.



# AVIS

## Poste vacant

Le Service central de la Voirie routière, à Paris, recherche un Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, s'intéressant particulièrement aux questions relatives à la technique de la route moderne.

Des renseignements complémentaires pourront être demandés à MM. le Conseiller d'Etat, Directeur de la Voirie routière, et Bouloche, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.



# Liste des Membres des P. C. M.

## Liste des Souscripteurs perpétuels décédés

MM. BOUFFET, BROSSÉLIN, DELBIT, JOZON, KLEINE, MESSNAGER, PICAROUGNE, RABUT (Charles), ROUVILLE, SALLES (Alfred), et VIDAL, inspecteurs généraux des Ponts et Chaussées.  
 BADINET, BOURGOGNON, CABOCHE, LEROUX (Joseph), LUTTON (Gustave), MEUNIER, NICOLAS (Edouard), QUELLENEC, ingénieurs en chef des Ponts et Chaussées.  
 WIDMER, ingénieur des Ponts et Chaussées.  
 BELLOM, MORETTE et ROLLAND, ingénieurs en chef des Mines.  
 MAITRE ingénieur des Mines.

## Liste générale des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines

### Légende.

M. B. . . . . Membre bienfaiteur.  
 S. P. . . . . Sociétaire perpétuel.  
 S. . . . . Sociétaire annuel.

Les camarades sont priés de vouloir bien signaler à M. HOUBIN, 2, rue Redon à Paris (17<sup>e</sup>), les erreurs qu'ils auraient constatées dans la liste ci-après, ainsi que les changements qui surviendraient dans leur situation (grade, résidence, adresse personnelle, etc...).

Pour les Ingénieurs non en activité de service, la liste renferme, pour la première fois, l'indication de la situation sociale actuelle, lorsqu'il a été possible de la connaître. Nous demandons également de vouloir bien adresser à M. HOUBIN toutes rectifications ou tous changements à ce sujet.

## PONTS ET CHAUSSÉES

### 1<sup>o</sup>. — FONCTIONNAIRES EN ACTIVITÉ

#### § 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX

##### MM.

S. ARON (Alexandre), 16, rue Greuze, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. BAUER, 1, bd Wilson, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 S. BEZAULT, 25, rue Saint-Suffren, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
 S. P. BOURGEOIS (Victor), 15, rue Joseph-Bara, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. CLAUDE, 71 bis, rue de Vaugirard, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. COMBARNOUS, 80, boulevard Eugène-Pelletan, Toulon (Var).  
 S. COCURIER, 58, route de Montesson, Le Vésinet (Seine-et-Oise).  
 S. DELEMER (Léon), 54, avenue de Saxe, Paris (15<sup>e</sup>).  
 S. DEVAL (Lucien), 10, rue Ernest-Cresson, Paris (14<sup>e</sup>).  
 S. DREYFUS (Silvain), 80, avenue Kléber, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. DUBOIS (Paul-Firmin), 37, rue Vital, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. GERDÈS, 10, rue Ernest-Lacoste, Paris (12<sup>e</sup>).  
 S. GILLES-CARDIN, 44, boulevard Maillot, Neuilly-sur-Seine (Seine).

S. GRIMPRET, 23, boulevard Flandrin, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. GUYOT (Joseph), 6, rue Huysmans, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. P. HOUBEURT, 132, boulevard de Clichy, Paris (9<sup>e</sup>).  
 S. JOYANT, 159, avenue de Wagram, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. KAUFFMANN, 60, rue de Londres, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. KERVILIER (Pocard du Cosquer de), 11, quai d'Orsay, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. LAHAUSSOIS, 72, rue de Lille, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. LE GAVRIAN, 22, rue de Remilly, Versailles (S.-et-O.).  
 S. LE ROUX (Nicolas), 24, rue de Varenne, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. LÉVESQUE (Émile), 4, place des Vosges, Paris (4<sup>e</sup>).  
 S. LIPMANN (Lucien), 11, rue Margueritte, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. MAITRE-DEVALIGN (Charles), 3, rue de l'Amiral-Cloué, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. MALTERRE, 20, rue Gérando, Paris (9<sup>e</sup>).  
 S. P. MONTIGNY (Pierre), 59, avenue de la Bourdonnais, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. PARENT, 23, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. FERRIER (Louis), 5, place de l'Alma, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. P. PHILIPPE (René), 29, rue de Sèvres, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. PIGEAUD, 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. PRINCE, 29, rue de Sèvres, Paris (6<sup>e</sup>).  
 SEIGNOBOS (Marcel), 1, rue Vauquelin, Paris (6<sup>e</sup>).  
 M. B. STABLO (Paul), 16, rue Milton, Paris (9<sup>e</sup>).  
 S. SUQUET (Louis), 28, rue des Saint-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. TARTRAT, 66, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. THÉRON, 43, avenue George-V, Paris (8<sup>e</sup>).  
 TROTÉ, 78, rue de Varenne, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. VASSEUR, 42, rue de la Pompe, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. VICAIRE (Jules), 141, chemin du Telemly, Alger (Algérie).  
 S. P. WATIER, 16, quai de la Mégisserie, Paris (1<sup>er</sup>).  
 S. WILLEMIN, 36, avenue Charles-Floquet, Paris (7<sup>e</sup>).

### § 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

##### MM.

S. ALLIQUY, 7, rue de la Préfecture, Cahors (Lot).  
 S. ALIX, 2, rue Damrémont, Chaumont (Haute-Marne).  
 S. AMANTE (Sylvio), Bougie (Algérie).  
 S. AMBLARD (Antoine), Mende (Lozère).  
 S. P. AUBERT (Jean), 244, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. AUBERTIN, 53, boulevard de Besançon, Vesoul (Haute-Saône).  
 S. AUBRY (Charles), 1 bis, côte Champion, Epinal (Vosges).  
 S. P. AUBRY (Maurice), Terreplein de la Fonderie, Caen (Calvados).  
 S. AUGUSTIN (Paul), 26, rue du Cardinal-Pic, Chartres (Eure-et-Loir).  
 S. BAILLY (Charles), 2, route de Villeneuve, Mont-de-Marsan (Landes).  
 S. BALENSI (Edouard), 14, boulevard Baudin, Alger (Algérie).  
 S. BARE, 43, rue Bétéille, Rodez (Aveyron).

- S. BARON (H.-P.), 75, rue Lacapelle, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- S. P. BARRILLON, 6, rue Legendre, Rouen (Seine-Inférieure).
- S. P. BARS (Yves), 33, avenue de la Victoire, Rabat (Maroc).
- S. BATICLE, 244, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. P. BEAUCHAMP (Robert de), 14, rue Lesdos, Cherbourg (Manche).
- S. P. BECQUEREL (Jean), 57, rue Cuvier, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. BETBEDER-MATIBET, 260, rue Saint-Jacques, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. P. BLANCHET (René), 18, rue Taylor, Pau (B.-Pyr.).
- S. BOULY (Georges), 1 bis, rue de Buenos-Aires, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. P. BONNISSEAU, quai Demange, Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
- S. P. BOULLOCHE, 24, rue Raynouard, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. BOUTET (Daniel), 53, rue de Douai, Arras (P.-de-C.).
- S. BOUTTEVILLE (Roger), 27, rue Cassette, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. BRESSOT, 7, rue Albert-Maignan, Châlons-sur-Marne.
- S. BRIANGOURT, 13, avenue de Metz, Châlons-sur-Marne (Marne).
- S. P. BROQUAIRE, Terre-plein de l'Ecluse Guillain, Dunkerque (Nord).
- S. BRUN (Charles de), Lons-le-Saunier (Jura).
- S. BRUNET (Léon), 10, rue Gambetta, Belfort.
- S. P. BUFQUIN, 1 bis, rue Robert-de-Cotte, Versailles (Seine-et-Oise).
- S. P. BUISSON (René), Moulins (Allier).
- S. CANEL, 47, avenue de France, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. CASSAGNE (Pierre), Môle Cigogne, Bône (Algérie).
- S. P. CAVENEL, 6, rue de Brest, Quimper (Finistère).
- S. CHABOUREAU, Aurillac (Cantal).
- S. CHAUVE, 2, rue Guiglia, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. CHAVAGNAC (Robert), 9, rue Monge, Meudon (S.-et-O.).
- S. CLAUDON (René), 8, rue Victor-Hugo, Colmar (Haut-Rhin).
- S. COLLIGNON, 66, rue Alphand, Saint-Mandé (Seine).
- S. P. CONTE (Léandre), 32, avenue de la Gare, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- S. COYNE, 8, rue Huysmans, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. CRÉPIN, 54, avenue de Picardie, Versailles (S.-et-O.).
- S. CRUSCENT, 9, Boulingrin, Toulouse (Hte-Garonne).
- S. DARGENTON, 2, rue de la Planche, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. P. DELMAS, 10, rue des Salinques, Foix (Ariège).
- S. DENIAU (Marcel), 1, rue Félix-Faure, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. DENIS (Jacques), 22, rue Kléber, Le Chesnay (Seine-et-Oise).
- S. DESPUJOLS (Marcel), 94, rue A.-Normand, Le Havre (Seine-Inférieure).
- S. DIVISIA, 29, rue Cécille-Dinant, Clamart (Seine).
- S. DONIOL, 14, rue Eugène-Manuel, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. DORGES (Edouard), Valence (Drôme).
- S. DURRINGER, 2, rue de la Poissonnerie, Nevers (Nièvre).
- S. DUTARET, 43 bis, rue de la République, Amiens (Somme).
- S. EYDOUX (Charles), 21, rue Descartes, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. FABRE (Robert), 2, rue Vallence, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. P. FAVIER (Albert), Hanoï (Indo-Chine).
- S. P. FAVIÈRE, Tunis (Tunis).
- S. FERRAS, 5, avenue Berriau, Rabat (Maroc).
- S. DE FOLIN, 2, rue Ernest-Godard, Bordeaux (Gironde).
- S. P. FONTAINE (Maurice), 5, rue Bonaparte, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. FRONTARD, 30, rue de la Rochelle, Bar-le-Duc (Meuse).
- S. P. GARDE, Bastion 68, boulevard Victor, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. GASSIER (Maurice), Hanoï (Indochine).
- S. GAZET (Adolphe), 1, rue Colbert, Versailles (S.-et-O.).
- S. GENET, 4, rue de Bruxelles, Lille (Nord).
- S. P. GENISSIEC, 22, rue du Regard, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. GEX (Raymond), Clos Savoiron, Chambéry (Savoie).
- S. GIBOIN, 62, avenue Carnot, Draguignan (Var).
- S. GIRARD, 1 bis, rue de l'Ecole-de-Médecine, Montpellier (Hérault).
- S. GIRARDOT, 68 bis, faubourg d'Angoulême, Limoges (Haute-Vienne).
- S. GONDON (Emmanuel), Cours du Temple, Privas (Ardèche).
- S. GOURRET (Léon), Chambre de Commerce, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. GRAMAIN, 6, rue Soufflot, Auxerre (Yonne).
- S. P. GRELOT, 79, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. HAEGELFEN, 1, rue Taillefer, Grenoble (Isère).
- S. HAELLING, 25, rue de la Nuée-Bleue, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. HARDEL, Engineer in chief Hai-Ho. Conservancy commission Tien-Tsin (Chine), via Sibérie pour les lettres; via Suez pour les imprimés.
- S. HEDUY, 153, boulevard de la Liberté, Lille (Nord).
- S. HELARY (Eugène), 3, place de la Préfecture, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- S. HENNEQUIN, 77, boulevard Gergovia, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- S. HUPNER (Henri), 87, avenue de Bordeaux, Agen (Lot-et-Garonne).
- S. P. JACQUET (Claude), avenue de Vals, Le Puy (Haute-Loire).
- S. P. JAMBERT (Antonin), Direction des Travaux Maritimes, Lorient (Morbihan).
- S. JEANNIN, 1, rue du Faubourg-Saint-Vincent, Orléans (Loiret).
- S. JOFFRE (Edmond), 1, rue Coulon, Bourges (Cher).
- S. P. JOMIER, 17, rue Jean-Jacques-Rousseau, Niort (Deux-Sèvres).
- S. P. KIRCHNER (Marcel), Villa Marthe, Domaine du Petit-Piol, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. LADEFROUX (André), 66, rue du Maréchal-Foch, Versailles (S.-et-O.).
- S. LAMORRE (François), Gap (Hautes-Alpes).
- S. LANG, 26, allée de la Robertsau, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. LANGUEREAU, villa des Lauriers, chemin du Moulin-Notre-Dame, Avignon (Vaucluse).
- S. LANTENOIS (Charles), 21, rue Charles-Delannoy, Troyes (Aube).
- S. LAUNAY (Pierre), 16, rue Franklin, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LECOQ, 38, rue de la Marne, Saint-Lô (Manche).
- S. P. LEFÈVRE (Henri), 3 bis, rue Emile-Zola, Bordeaux (Gironde).
- S. LEFÈVRE (François), 19, rue Vannier, Saïgon (Indochine).
- S. LEHOU HU, 5, rue de Chauvigny, Chateauroux (Indre).
- S. LEMOINE (Charles), 2, rue de Buenos-Ayres, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. LEVALLANT, 30, rue Guynemer, Paris (6<sup>e</sup>).

- S. P. LÉVÊQUE (François), 195, boulevard du Président-Wilson, Bordeaux (Gironde).
- S. LÉVY (Pierre-Maurice), 75, rue de l'Assomption, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LOMBARD (Modéré), 15, rue Jeanne-d'Albret, La Rochelle (Charente-Inférieure).
- S. LUZINIER, 14, avenue de Paris, Tulle (Corrèze).
- S. MABILLEAU, 8, rue Crossardière, Laval (Mayenne).
- S. MALET (Henri), 25, rue du Colonel-Moll, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. MATHIEU (Ernest), 46, rue Saint-Blaise, Alençon (Orne).
- S. MAYER (Georges), 5, rue de l'Alboni, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. P. MÉTIVEL, 58, rue de l'Alma, Tours (Indre-et-Loire).
- S. MIELLE (Henri), 27, rue Voltaire, Bourg (Ain).
- S. P. MONSERAN, 2, rue Carnot, Oran (Algérie).
- S. MOREAU (Henri), 16, rue Morand, Besançon (Doubs).
- S. P. NABONNE (Alfred), 5, rue Haxo, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- S. NABOULET, 3, rue Lordat, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- S. NAUD, 2, rue Duguay-Trouin, Rouen (Seine-Infér.).
- S. NINCK, 27, place Carrière, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. NOËL, 2, rue Saint-Pierre-au-Marché, Laon (Aisne).
- S. NORMANDIN, Rabat (Maroc).
- S. NOTTÉ, 4, rue d'Argenté, Nantes (Loire-Inférieure).
- S. OTT, 21, rue de Chichy, Paris (9<sup>e</sup>).
- S. OURSON, 4, place du Président-Mithouart, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. OUTREY, Hôtel Meurice, Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.).
- S. PARMENTIER (Jean), 84, rue Bonaparte, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. P. PASCALON, 9, rue Grolée, Lyon (Rhône).
- S. PÉLISSONNIER (Louis), 14, boulevard Voltaire, Dijon (Côte-d'Or).
- S. PÉRRET (Jules), Vannes (Morbihan).
- S. PÉRISSOUD, 15, boulevard Gassendi, Digne (Basses-Alpes).
- S. PETIT (René), 1, rue La Fayette, Périgueux (Dordogne).
- S. P. PICARD (François), 35, avenue de la Victoire, Rabat (Maroc).
- POUYANNI (Charles), 3, rue Berthelot, Alger.
- S. PREDHUMEAU, 117, avenue de Bordeaux, Poitiers (Vienne).
- S. QU'ESNEL (Joseph), Cyrnos-Palace, Cours Grandval, Ajaccio (Corse).
- S. P. RABUT (Emile), 12, rue de Paris, Rennes (I.-et-V.).
- S. RASCOL, Auch (Gers).
- S. P. RYNAUD (Bernard), 44, boulevard du Roi-René, Angers (Maine-et-Loire).
- S. RYNAUD (Pierre), Alger.
- S. REYNÈS (André), 79, rue du Taur, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. RICHARD (Henri), 65, rue de Beaulieu, Angoulême (Charente).
- S. ROCHERAY, 105, boulevard Barbès, Carcassonne (Aude).
- S. ROGIE, Nîmes (Gard).
- S. P. ROUVILLE (Gervais de), 106, boulevard de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. SABATIER (Jules), 52, rue Pinguet, Constantine (Algérie).
- S. P. SALMON (René), 22, rue de Paris, Evreux (Eure).
7. SCHÖENBERG, avenue du Premier-de-Ligne, Mostaganem (Algérie).
- S. SCHWARTZ, 2, avenue Eugène-Godin, Melun (Seine-et-Marne).
- S. P. SCOTTO DI VETTIMO, Alger (Algérie).
- S. P. SENTENAC, 34, rue Copernic, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. SIMON (Pierre), 2, rue Félix-Poulat, Grenoble (Isère).
- S. SOLEIL (Georges), 8, rue de l'Église-Saint-Germain, Compiègne (Oise).
- S. SOUFFRON (Louis), 21, rue du Duc-des-Cars, Alger (Algérie).
- S. SOULASSOL, 17, rue du Hasard, Versailles (S.-et-O.).
- S. SURLÉAU (Frédéric), 3, rue Cernuschi, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. TARNIER, 20, place du Château, Blois (Loir-et-Cher).
- S. TESSIER, 26, boulevard Saint-Saëns, Alger (Algérie).
- S. TESTANIER (Jules), 4, rue du Paradis, Oudjda (Maroc).
- S. THIÉVENOT, Arsenal de Brest (Finistère).
- S. THIÉRY (Maurice), 8, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. P. THIOUILLÈRE, 10, rue Président-Doumer, Saint-Etienne (Loire).
- S. THIRION, 3, rue Pasteur, Metz (Moselle).
- S. P. TOUBIN, 24, avenue Bouvard, Annecy (Haute-Savoie).
- S. VANNEUFVILLE, 51, boulevard de Vaugirard, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. VARVIER, 9, rue Grolée, Lyon (Rhône).
- S. VERGNIAUT, 11, rue Degas, Oran (Algérie).
- S. VINCENT (Louis), 19, rue Faraday, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. P. WAHL (Paul), 14, boulevard Rocca, Mâcon (S.-et-L.).
- S. WEIL (Georges), 16, rue de Lübeck, Paris (16<sup>e</sup>).

§ 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES.

MM.

- S. ALMOND (Fernand), 4 bis, rue Lota, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. ALFANO, 2, place Cuniac, Saïgon (Indochine).
- S. ALIX (Pierre), 35, rue de l'Oise, Compiègne (Oise).
- S. ALTIERI, 2, rue Capanelle, Bastia (Corse).
- S. AMÉDÉE-MANNHEIM, 30, Levée des Tuileries, Blois (Loir-et-Cher).
- ANTOINE (Camille), Oran (Algérie).
- S. ANJOINE (Pierre), Sens (Yonne).
- S. ARNOULD, 10, port Saint-Etienne, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. ARNOUX (Jean), Alger.
- S. ARRIBEAUTE (Pierre), 3, rue Grennevo, Epinal (Vosges).
- S. AURELLAN, 2, rue Scheurer-Kestner, Poitiers (Vienne).
- S. AUSSSEL, Valence (Drôme).
- S. P. BABINET (Henri), 52, quai Gaston-Boulet, Rouen (Seine-Inférieure).
- S. BACHET (Noël), 3, rue Saint-Martin-du-Mail, Orléans (Loiret).
- S. BALLAN (Charles), 132, rue Mazarine, Bordeaux (Gironde).
- S. BARBET (Emile), 13, avenue de l'Hôtel-Oriental, Alger (Algérie).
- S. BASTÉ, 5, rue de la Cloche, La Rochelle (Charente-Inférieure).
- S. BAUDELAIRE (Jean), 22, rue de Bellevue, Ste-Adresse (Seine-Inférieure).
- S. BAUDET (Jean), 12, rue Saint-Antoine, Autun (Saône-et-Loire).

- S. BAUZIL, 46, rue Claire-Pauilhac, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. P. BEAU (Christian), villa Marie-Louise, 31, avenue de Louvois, Chaville (Seine-et-Oise).
- S. BEAU (François), 14, avenue Alphonse-XIII, Le Havre (Seine-Inférieure).
- S. BEAUFRÈRE (Paul), 5, rue Gustave-DeFrance, Auxerre (Yonne).
- S. BEDAUX, 31, rue de Rouen, Beauvais (Oise).
- S. BELTREMIEUX (André), Mulhouse (Bas-Rhin).
- BÉRARD (Jules), Bougie (Algérie).
- S. BERNARD (Paul-Hippolyte), 5, rue Sainte-Croix, Provins (Seine-et-Marne).
- S. BERNARD (Paul-Raymond), 2, rue Vincent-Allègre, Toulon (Var).
- S. BERTIN (Jean-Charles), pavillon du Canal, Arles (Bouches-du-Rhône).
- S. BERTRAND (Pierre), 44, avenue Foch, Lyon (Rhône).
- S. BÈSSE, 50, rue Voltaire, Charleville (Ardennes).
- S. P. BESSON (Pierre), 21, rue Vauquelin, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. BÉTEILLE, 5, rue de la Cloche, La Rochelle (Charente-Inférieure).
- BIGORGNE, Saïgon (Indochine).
- S. BIGOT, Brest (Finistère).
- S. BISCH, 2, rue Prunevaux, Nevers (Nièvre).
- S. BIZE (Joseph), Mende (Lozère).
- S. BIZOT, 11 bis, rue de la Planche, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. BLANCHARD (Camille), 6, place de la République, Soissons (Aisne).
- S. BLOCH (Pierre-Léon), Montbéliard (Doubs).
- S. P. BLOSSET, 34, boulevard Carnot, Bourg-la-Reine (Seine-et-Oise).
- S. BOIS (Auguste), 114, cours Jean-Jaurès, Grenoble (Isère).
- S. BOISSIN (Henry), 1, rue d'Alsace-Lorraine, Saint-Lô (Manche).
- S. BOLLARD, 1, quai de la Joliette, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. BONIFACE, 19, avenue Loubet, Oran (Algérie).
- S. BONNEFANT (Jean), 195, rue de la Cashah, Tunis.
- BONNOME (Camille), Ajaccio (Corse).
- S. P. BORDIER, 51, avenue de Ségur, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. BOSANO, 8, boulevard du Jeu-du-Ballon, Grasse (Alpes-Maritimes).
- S. Bosc (Jean), Thiès (Sénégal).
- S. BOUCHER (Albert), Dakar (Sénégal).
- S. BOULINIER (Henry), 16, rue Bouchut, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. BOUQUET DES CHAUX (François), Casablanca (Maroc).
- S. BOURCY, 2, place du Croisic, Nantes (Loire-Infér.).
- S. BOURGIN (André), Service des Forces hydrauliques du Sud-Est, à Grenoble.
- S. P. BOURGOIN (Lucien), 7, rue Alasseur, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. BOURGUET, 2, allée d'Orléans, Bordeaux (Gironde).
- S. BOUTET (Marcel), 10, boulevard Albert-1<sup>er</sup>, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. BOUVET (Jacques), Sarrebourg (Moselle).
- S. BRIGOL (Pierre), 144, chemin de Telemly, Alger (Algérie).
- S. BROCHET (Lucien), Rampe Valès, Oran (Algérie).
- S. BROUSSE, 18, rue Taylor, Pau (Basses-Pyrénées).
- S. BRUGIDOU, Rodez (Aveyron).
- S. BRUGIER, Guéret (Creuse).
- S. BRUNOT (André), Le Havre (Seine-Inférieure).
- S. BUFFÉVENT (Liffort de), Château de Versailles (Seine-et-Oise).
- S. BUMAT (Emile), 22, rue Provence, Gap (Hautes-Alpes).
- S. BUOVOLO, Tunis (Tunisie).
- S. BURÉ, 1, boulevard Laromiguière, Rodez (Aveyron).
- S. BUREAU (Louis), 61, boulevard Saint-Saëns, Alger (Algérie).
- S. BUTEAU (Léon), Direction des Travaux, Hôtel de Ville, Paris.
- S. CADENAT (Paul), 8, rue St-Maurille, Angers (Maine-et-Loire).
- S. CALÈS (Joseph), 3, rue Sellenier, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. CALLET (Pierre), 40, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. CAMUS (Jean), Hanoï (Indochine).
- S. CARNEL, 119, ancienne route d'Aix, Limoges (Haute-Vienne).
- S. CARPENTIER (Pierre), 21, avenue Crampel, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. CARRIÈRE (René), Forcalquier (Basses-Alpes).
- S. CAYOTTE (Pierre), 91, rue Erlanger, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. CAZES (Pierre), rue Jean-Vidal, Cahors (Lot).
- S. CESTRE, 1, quai d'Auron, Bourges (Cher).
- S. P. CHABANNES (Léon), Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. CHADENSON, 9, rue Grolée, Lyon (Rhône).
- S. CHALLIOL, Périgueux (Dordogne).
- S. P. CHALOS, 5, rue Victorien-Sardou, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. CHAMBOREDON, 50, rue Grenouilla, Agen (Lot-et-Garonne).
- S. CHAMPSAUR, 41, rue Gounod prolongée, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. P. CHANOT, 26 bis, rue Séguier, Nîmes (Gard).
- S. CHARDFAUX, Meknès (Maroc).
- S. CHARRUEAU, 152, rue Naujac, Bordeaux (Gironde).
- S. P. CHARY, Blois (Loir-et-Cher).
- S. CHAUVET (Raymond), villa Cynthia, boulevard de Belgique, Monaco (principauté de Monaco).
- S. CHEVEREAU (Pierre), Saïgon (Indochine).
- S. CHEVREUX, 15, rue de la Louvière, Epinal (Vosges).
- S. COLIN (Henri), route de la Marine, Mostaganem (Algérie).
- S. COMBÉLIN, 55, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. GONDEME, 18, boulevard Prince-Albert, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- S. COQUAND (Roger), Nevers (Nièvre).
- S. COR, 152, avenue Victor-Hugo, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. CORDONNIER, rue de la Galite, Bizerte (Tunisie).
- S. CORBIN (Edmond), Arsenal, Lorient (Morbihan).
- S. COSMI, 58, rue de l'Alma, Tours (Indre-et-Loire).
- S. COTTARD (Henri), 3, avenue Octave-Gréard, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. COUDERCQ (Pierre), Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- S. P. COUPRIÉ, Rabat (Maroc).
- S. COURSIN, Tananarive (Madagascar).
- S. COUSIN (Pierre), Lons-le-Saunier (Jura).
- S. COUTEAUD (Jean), Saïgon (Indochine).
- S. CRÉANGE, 151, boulevard Lefebvre, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. CROUZET (Étienne), Ministère des Colonies, 27, rue Oudinot, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. CUNÉO, 318, rue de Rueil, Colombes (Seine).
- S. CURET, 90, boulevard du Montparnasse, Paris (14<sup>e</sup>).
- S. CUSTAUD, 26, boulevard Saint-Saëns, Alger (Algérie).



- S. DANOS (Georges), 13, rue d'Auron, Bourges (Cher).  
 S. DANTIN, 23, rue de la Paix, Bois-Colombes (Seine).  
 S. DARTIGUES, 54, rue d'Antony, Limoges (Hte-Vienne).  
 M. B. DAVIN (Marcel), Laval (Mayenne).  
 S. DECUGIS (Raymond), Tananarive (Madagascar).  
 S. DELATTRE (Alexandre), terre-plein de l'Ecluse Guillaïn, Dunkerque (Nord).  
 S. DELATTRE (Pierre), 22, boulevard Ed.-Rey, Grenoble (Isère).  
 S. DEMARTINI, Douala (Cameroun).  
 S. DEROCHE, Tananarive (Madagascar).  
 S. P. DESABIE, 7, rue de Lancry, Compiègne (Oise).  
 S. DESMAZES, 26 bis, rue Séguier, à Nîmes (Gard).  
 S. DESVIGNES, 19 bis, rue de Beau-Soleil, Laval (Mayenne).  
 S. DEYMÉ, villa Saint-Louis, boulevard Exelmans, Le Chesnay (Seine-et-Oise).  
 S. DIHERSE (Louis), quai Lamande, Le Havre (Seine-Inférieure).  
 S. DIGUE, 18, boulevard Victor-Hugo à Bourg (Ain).  
 S. DIVES (Gueydon de) (Jean), Constantine (Algérie).  
 S. DONDIN, 17, boulevard de la République, Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).  
 S. DONIZEAU, 4, rue de la Rochefoucauld, Rouen (Seine-Inférieure).  
 S. DOR, 42, rue de Chaligny, à Paris (12°).  
 S. DORCHE, Loudima (A. E. F.).  
 S. P. DOUDRICH (Maurice), Cité Administrative, Péronne (Somme).  
 S. DOUMERGUE, 1, rue de la République, Perpignan (Pyrenées-Orientales).  
 S. DOYEN (Pierre), Dakar (Sénégal).  
 S. DROUIN, 17, avenue Loubet, Oran (Algérie).  
 S. DUBROCA, 3, rue Lordat, Tarbes (Hautes-Pyrénées).  
 S. DUCOUSSOT, 1, passage Subé à Reims (Marne).  
 S. DUCREUX, 11, rue Houzeau-Muiron, Reims (Marne).  
 S. DUFFAUT (François), Bort (Corrèze).  
 S. DUFRIER, 31, rue de Londres, Paris (9°).  
 S. DUMAS (Paul), 7, rue des Salins, Clermont-Ferrand (Puy-deDôme).  
 S. DUMAS (Fernand), 3, rue Bihorel, Bihorel-les-Rouen (Seine-Inférieure).  
 S. DUPONT (Louis), 15, rue Lasserre, Montauban (Tarn-et-Garonne).  
 S. DUPOUY (Georges), 222, rue Saint-Martin, Paris (4°).  
 S. DURAND (Michel), 74, avenue de la République, Aurillac (Cantal).  
 S. DUREPAIRE, 51, quai d'Austerlitz, Paris (13°).  
 S. DURIEZ, 67, rue de Douai, Arras (Pas-de-Calais).  
 S. DURRIEU (Jean), Guelma (Algérie).  
 S. DUTEIL (Marcel), 2, place de l'Edit-de-Nantes, Nantes (Loire-Inférieure).  
 S. DUTILLEUL (Jean), Palais de la Bourse, Le Havre (Seine-Inférieure).  
 S. DUVAL, Cambrai (Nord).  
 S. EGUILION, 40, rue Lauriston, Paris (16°).  
 S. P. ERIMANN (Paul), 34, rue du Saint-Gothard, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 S. P. EISENMANN, 10, rue Raffet, Paris (16°).  
 S. ELOY, Tunis (Tunisie).  
 S. ESCOUBE (Louis), 48, rue Bellevue, Albi (Tarn).  
 S. ETIENNE (Marcel), Terre-plein de l'Ecluse Guillaïn, Dunkerque (Nord).  
 S. FAURE, 16, rue du Point-du-Jour, Tulle (Corrèze).  
 S. FAVIER (Pierre), 38, rue des Clercs, Vienne (Isère).  
 S. FAYET (Louis), 3, place Emile-Digeon, Narbonne (Aude).  
 S. FELDTRAUER, Alençon (Orne).  
 S. FÉLIX (Henri), Fort-de-France (Martinique).  
 S. FERRIER, 2, rue Royale, Paris (8°).  
 S. FISCHER (Eugène), Port Autonome, Bordeaux (Gironde).  
 S. FISCHER (Jacques), 21, boulevard Barbès, Paris (18°).  
 S. FLEURY, 32, rue Jeanne-d'Arc, Cherbourg (Manche).  
 S. FLINOIS (Alfred), Terre-plein de l'Ecluse Guillaïn, Dunkerque (Nord).  
 S. FONLLADOSA, 4, rue de l'Orme-qui-lève, Senlis (Oise).  
 S. FONTANA (Ernest), Verdun (Meuse).  
 S. FORFERT, 1, place V.-Hugo, Philippeville (Algérie).  
 S. FOUCHER, 56, boulevard de la République, Angoulême (Charente).  
 S. GALLIEN (Maurice), 64, cours Lemercier, Saintes (Charente-Inférieure).  
 S. GARNIER (Jean), 46, boulevard Gambetta, Grenoble (Isère).  
 S. P. GASPARD (Bernard), pavillon de la Navigation, port de la Bourdonnais, Paris (7°).  
 S. P. GASPARD (Roger), 6, rue Bertholet, Paris (5).  
 S. GAUTHIER (Jean-Louis), Saint-Flour (Cantal).  
 S. GAUTHIER (Camille), 38, rue Waldeck-Rousseau, Rennes (Ille-et-Vilaine).  
 S. GEANDREAU (Yvan), 7, rue Richer-de-Belleval, Montpellier (Hérault).  
 S. P. GENY (Marc), 244, boulevard St-Germain, Paris (7°).  
 S. GEOFFROY, 44, rue du Gouvernement, Saint-Quentin (Aisne).  
 S. GIACOBI, Sousse (Tunisie).  
 S. GIBERT, 10, rue du Costel-St-Julien, Caen (Calvados).  
 S. GIGUET, 2, rue Beaubourg, Paris (4°).  
 S. GILBERT (Henri), 9, rue Leboutoux, Paris (17°).  
 S. GILMAIRE, 15, rue de la Planche, Paris (7°).  
 S. GILTAY, Tananarive (Madagascar).  
 S. GIRAN, 19 bis, rue Louis-Loget, Nîmes (Gard).  
 S. P. GIRARD (Georges), 16, rue du Lunain, Paris (14°).  
 S. GIRETTE, 6, rue Dante, Paris (5°).  
 S. GIROD (Marie-Pierre), Pondichéry (Inde).  
 S. GLASSER (Georges), Niort (Deux-Sèvres).  
 S. GODIN (Adrien), 10, rue de la Motte-Picquet, Paris (15°).  
 S. GODOT, 16, rue de la Colombine, Vesoul (Hte-Saône).  
 S. GONON (Auguste), 12, rue Lacretable, Paris (15°).  
 S. GOSSELIN (Marcel), Cité Jardin, Tunis (Tunisie).  
 S. GRAFF, 19, rue d'Ypres, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 GRANDJEAN (Albert), 3, boulevard du Président-Wilson, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 S. GRANDPERRET, Bonneville (Haute-Savoie).  
 S. GRANGE (Alphonse), Port Autonome, Bordeaux (Gironde).  
 S. GRIVEAUD, Châteauroux (Indre).  
 S. GUÉNÉE (Ernest), 28, boulevard de l'Hérault, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).  
 S. GUÉNOT, 27, rue Flacé, Mâcon (Saône-et-Loire).  
 S. GUERRINI (Philippe), Kénitra (Maroc).  
 S. GUIBERT (Roger), 8, quai Zorn, Strasbourg (Bas-Rhin).

- S. GUILLOT (Jean), 1, quai de la Joliette, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. GUIZERIX (Jean), 5 bis, rue Haxo, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- S. HAAS (Aaron), 9, rue Delambre, Paris (14<sup>e</sup>).
- S. HAGUENAU, 100, avenue Paul-Doumer, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. HAMELLE, 6, rue Rempart-de-la-Ligne, Avignon (Vaucluse).
- S. HAMONIAUX (Victor), Sidi-bel-Abbès (Algérie).
- S. P. HÉBERT, 5, rue Lyautey, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. HÉMAR (Jacques), rue Ker-Ys, Quimper (Finistère).
- S. HENRY (Georges), 28, rue des Sts-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. HENRY (Marc-Edmond), Dakar (Sénégal).
- S. P. HERREMAN (Pierre), 60, boulevard Jeanne-d'Arc, Douai (Nord).
- S. HESSE (Jean), Barcelonnette (Basses-Alpes).
- S. HOULLIER, 19, rue Millevoye, Abbeville (Somme).
- S. HUBIE, 3, rue Albert-de-Lapparent, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. HUVELIN (Georges), 1, rue des Clefs, Colmar.
- S. IRION (René), Arsenal de Toulon (Var).
- S. ISSARTE, 9, avenue Eugène-Godin, Melun (S.-et-M.).
- S. JACQUART (Jean), 1, rue des Ecoles, Condom (Gers).
- E. JACQUINOT (Pierre), 41, rue Lévis, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. JANET, 68, boulevard de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. JOIGNEAU, Villa des Acacias, avenue de Bordeaux, Agen (Lot-et-Garonne).
- S. JONTE (Pierre), 7, rue Victor-Jacquet, Valence (Drôme).
- S. JOUBERT (Pierre), Saïgon (Indochine).
- S. P. JOUVENEAUX, 11, rue d'Holbach, Lille (Nord).
- S. JULIEN (Paul), 18, square de l'Alboni, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. KALESKI (Gaston), Arsenal de Bizerte (Tunisie).
- S. KIRCHNER (Robert), 1 bis, quai d'Oran, Mulhouse (Haut-Rhin).
- S. P. KOCH, 7, rue Charles-Dickens, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LABAËYE, 9, rue des Promenades, Briey (Meurthe-et-Moselle).
- S. LACAZE (Raymond), 16, rue St-Même, Chartres (Eure-et-Loir).
- S. LACOMBE (Marc), Angoulême (Charente).
- S. LACOSTE (René), 11, avenue de la Marné, Alger (Algérie).
- S. LAFAIX (Michel), 32, rue Dujardin, Cherbourg (Manche).
- S. LAFFORE, 8 bis, boulevard Carnot, Agen (Lot-et-Garonne).
- S. LAFITTEDUPONT (Paul), Casablanca (Maroc).
- S. LAMIDIEU, Bar-le-Duc (Moselle).
- S. LAMOUREUX (François), 2, place de l'Edit-de-Nantes, Nantes (Loire-Inférieure).
- S. LAPÉBIE (André), Pointe-Noire (Moyen-Congo).
- S. LAPÉBIE (Jean), 24, rue du Renard, Paris (4<sup>e</sup>).
- LARRAS (Jean), 7, rue Infantin, Alger (Algérie).
- S. LARROQUE, 22, boulevard Matabiau, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. LAURAINT (André), Brazzaville (Afrique Equatoriale Française).
- S. LAVAL (Daniel), Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- S. LAZARD, 17, rue de Montsouris, Paris (14<sup>e</sup>).
- S. LAZARD (Raymond), Fianovantsoa (Madagascar).
- S. LÉCOMTE (Aldéric), Brest (Finistère).
- S. LÉBOURLIER (Jean), Bône (Algérie).
- S. P. LE GORGEU (Victor), 18, avenue de Friedland, Paris (8<sup>e</sup>).
- S. LEHANNÉUR, 4, place de l'Hôtel-de-Ville, Chambéry (Savoie).
- S. LEHUEDÉ, 10, rue des Capucins, Cambrai (Nord).
- S. LEJEUNE (Jules), 25, rue du Rempart, Nevers (Nièvre).
- S. P. LEMAI, Albi (Tarn).
- S. LEMAIRE (René), 9, rue du Cherche-Midi, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. LE PORT, 1, avenue de Verdun, Paris (10<sup>e</sup>).
- S. P. LÉROUX (Marcel), 5, boulevard de la Porte-Guillaume, Chartres (Eure-et-Loir).
- S. LESBRÉ, quai de Lesseps, Bayonne (Basses-Pyrénées).
- S. LÉSCANNE (Maurice), Porto-Novo (Dahomey).
- S. LESIEUX (Louis), Niort (Deux-Sèvres).
- S. LEVÊQUE (Gaston), 107, rue de la République, Le Blanc (Indre).
- S. LE VERT (Pierre), Rabat (Maroc).
- S. LÉVI (Robert), 21, rue d'Amsterdam, Paris (8<sup>e</sup>).
- S. LÉVY (Léon-Aron), Chemin de Fer de la Guinée, Kônakry (Guinée Française).
- S. LÉVY (Gilbert), 4, rue Docteur-Laveron, Constantine (Algérie).
- S. P. LÉVY (Louis-Alexandre), 24, rue du Renard, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. LÉVILLIER, 5 bis, rue Midol, Besançon (Doubs).
- S. LIGOUZAT (André), rue Labarraque, Oloron (Basses-Pyrénées).
- S. LYON (Pierre) Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
- S. LIOTARD, 6, boulevard Victor-Hugo, Digne (Basses-Alpes).
- S. P. LITZ, 9, rue du Grand-Verger, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. LIZÉE, Tananarive (Madagascar).
- S. LUDINART (Henri), 13, place Carnot, Charleville (Ardennes).
- S. MABS (Jean), Sfax (Tunisie).
- S. MACAREZ (Jean), Béthune (Pas-de-Calais).
- S. MADRAY, Carcassonne (Aude).
- S. P. MAGNIEN (Julien), 19, rue Marengo, Roanne (Loire).
- S. MAHÉ, Dakar (Sénégal).
- S. MALCOR (René), Mascara (Algérie).
- S. MALET (Raymond), 6, avenue des Orangers, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. MARCÉ, Boîte Postale n° 15, Rabat (Maroc).
- S. P. MARDON, 108, rue de Bois-Denier, Tours (Indre-et-Loire).
- S. MARÉCHIAL (Maurice), 2, avenue Foch, Chantmont (Haute-Marne).
- S. MARLIN, 2, rue Ausone, Metz (Moselle).
- S. MARTIN (Louis-Joseph), Casablanca (Maroc).
- S. P. MARTIN (Charles), boulevard Bertrand, Le Puy (Haute-Loire).
- S. MARTIN (René), 14, boulevard Baudin, Alger (Algérie).
- S. MARTINET (Guy), 16, rue Rovigo, Alger (Algérie).
- S. MARY (Marcel), 5, rue Marie-Davy, Paris (14<sup>e</sup>).
- S. MASSELIN (Henri), 191, rue de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. MATHIEU (Jean), Arsenal de Bizerte (Tunisie).
- S. MAUDET, 30, rue Berthelot, Le Mans (Sarthe).
- S. MAURIN (Georges), Bizerte (Tunisie).
- S. P. MAUX, Pnom-Penh (Indochine).
- S. P. MAZIN (L.-A.), 18, rue de Stamboul, Alexandrie (Egypte).

- S. MÈCHIN (René), 16, rue Vavin, Paris (6°).  
 S. P. MÈSNAGER (René), 13, rue du Père-Marquette, Laon (Aisne).  
 S. MEUNIER (Joseph), Madingon (Afrique Equatoriale Française).  
 MEYER (J.), 75, rue du Général-Conrad, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 S. MICHAUD, dit VAUDOIS, 29, rue Voltaire, Bourg (Ain).  
 S. MICHEL (Henri-Georges), 9, avenue Constant-Coquelin, Paris (7°).  
 S. MINOT, Saint-Louis (Sénégal); 47, rue Lakanal, Tours (Indre-et-Loire).  
 S. MITAULT, 159, rue Gauthier-de-Rumilly, Amiens (Somme).  
 S. MOCH (Pierre), 22, rue du Parc, Sarreguemines (Moselle).  
 S. MONSIEURGUE, 2, rue Royale, Paris (8°).  
 S. MORANE, 21, avenue du Parc-de-Sceaux, Sceaux (Seine-et-Oise).  
 S. MOREL, Privas (Ardèche).  
 S. MOUGENOT, 11, rue Cambronne, Sidi-bel-Abbès (Algérie).  
 S. MOYSE, Bastion 68, 2, boulevard Victor, Paris (15°).  
 S. MUFFANG, 27, boulevard Carpeaux, Valenciennes (Nord).  
 S. NETTER (Louis), 131, boulevard Saint-Germain, Paris (6°).  
 S. NICOLAS (Marcel), Nhatrang (Indochine).  
 S. NICOLAU (René), Brazzaville (Moyen-Congo).  
 S. P. NIZERY (André), Dakar (Sénégal).  
 S. NOLDE (Oscar), 6, rue de l'Observatoire, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 S. OLIVIER-MARTIN, Gap (Hautes-Alpes).  
 S. PARTRIDGE (Jean), 34 bis, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris (9°).  
 S. PARMENTIER (Guy), Les Sables d'Olonne (Vendée).  
 S. PASCAL (Marcel), Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).  
 S. PAVIN (Alain), Saïgon (Indochine).  
 S. PELNARD-CONSIDÈRE (Roger), Abidjan (Côte-d'Ivoire).  
 S. PELTIER (Pierre-Auguste), 10, rue des Deux-Ormeaux, Bordeaux (Gironde).  
 S. PÈNE, Boîte Postale 249, Addis-Abeba (Éthiopie).  
 S. PETIT (Daniel), 135, avenue de Coligny, La Rochelle (Charente-Inférieure).  
 S. PÉTRY (Paul), Dieppe (Seine-Inférieure).  
 S. PEYRE, Bamako (Soudan).  
 S. PIALOUX (Pierre), Chemin de Fer de la Côte d'Ivoire, Abidjan.  
 S. PICHOT (André), 7, rue du Parmelan, Annecy (Haute-Savoie).  
 S. PIÉTRI, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 S. PIGELET, place d'Armes, Hesdin (Pas-de-Calais).  
 S. PIRAUD, 5, boulevard du 3<sup>e</sup>-Groupe-d'Artillerie, Constantine.  
 S. PITEAU (Emmanuel), 18, avenue de Verdun, Bergerac (Dordogne).  
 S. PLANTE (Jean), Dax (Landes).  
 S. POITEVIN (Albert), rue Spartacus, Sétif (Algérie).  
 S. PONTON, avenue de Chomérac, Privas (Ardèche).  
 S. PORCHEZ, 21, rue d'Amsterdam, Paris (8°).  
 S. PORTAFALX, 9, rue Grolée, Lyon (Rhône).  
 S. POUSSET (Paul), 6, rue Emile-Bordier, Angers (Maine-et-Loire).  
 S. P. POUYAT, 46, boulevard de Strasbourg, Toulouse (Hte-Garonne).  
 S. POYET, 55, rue Kellermann, Châlons-sur-Marne (Marne).  
 S. PREMPAIN, terre-plein de la Fonderie, Caen (Calvados).  
 S. P. PROMPSAL, 3, avenue d'Éna, Paris (16°).  
 S. PROT, 21, boulevard Lefebvre, Paris (15°).  
 S. RAMBAUD (Gustave), Avignon (Vaucluse).  
 S. RAMBAUD (Pierre), 99, avenue de Nérès, Montluçon (Allier).  
 S. RAPILLY, 5, rue Villers, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).  
 S. RAULT (Jean), 9, rue Saint-Jacques, Dourdan (Seine-et-Oise).  
 S. RAYROLE (Léon), Arsenal de Brest (Finistère).  
 S. REFFAY (Louis), 2, place de l'Édit-de-Nantes, Nantes.  
 S. RÈME, 16, rue de la Liberté, Alger (Algérie).  
 S. RENAUD (Albert), 92, rue de Patay, Bordeaux (Gironde).  
 S. RENAULT (Roger), Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. RÉROLLE, 4, boulevard de Brosse, Dijon (Côte-d'Or).  
 S. REYNAUD (Émile), 31, rue Valette, Perpignan (Pyénées-Orientales).  
 S. P. ROBERT (Louis), 16, rue d'Alsace-Lorraine, Orléans (Loiret).  
 S. ROBINSON, Bastion 68, 2, boulevard Victor, Paris (15°).  
 S. ROQUES (Louis), Figeac (Lot).  
 S. P. ROSSIGNOL DE FARGUES, 15, rue de Bourgogne, Paris (7°).  
 S. ROSTAND (Georges), Hanoi (Indochine).  
 S. ROUELLE, 13, place Carnot, Charleville (Ardennes).  
 S. ROULLIER, 51, rue de la Buaille, Cherbourg (Ardennes).  
 S. ROUSSEAU (Albert), 3, rue d'Holbach, Lille (Nord).  
 S. ROY (René), 7, rue de la Cité-Universitaire, Paris (14°).  
 S. RUAIS (Pierre), Orléans (Loiret).  
 S. RUMPLER, 13, rue de Chaage, Meaux (Seine-et-Marne).  
 S. SALGUES, Auch (Gers).  
 S. SALIGOT (Jacques), Rouen (Seine-Inférieure).  
 S. P. SALLÉ (Pierre), Sète (Hérault).  
 S. SAULIGNOT (Louis), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
 S. SCAILLÈREZ, 46, rue de Belfort, Besançon (Doubs).  
 S. SCHUHL (André), 54, avenue du Prado, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
 S. SÈZE (de), 21, rue du Hameau, Laval (Mayenne).  
 S. P. SIEGFRIED (René), 2, place de l'Édit-de-Nantes, Nantes (Loire-Inférieure).  
 S. SIGMANN (Georges), Douala (Cameroun).  
 S. SIMON (Auguste), 2, place de l'Estran, Calais (Pas-de-Calais).  
 S. SOULAT (Marcel), Arsenal de Brest (Finistère).  
 S. SOULÈS (Georges), Valence (Drôme).  
 S. STAHL, 58, rue Amelot, Paris (11°).  
 S. STERNEMAN, 5, rue des Bonnes-Gens, Colmar (Haut-Rhin).  
 S. TARBOURICH, 10, rue Saint-Léon, Toulouse (Haute-Garonne).  
 S. TESSIER DU CROS, 13, rue Goethe, Metz (Moselle).  
 S. THÉNAULT (Jean), Tananarive (Madagascar).  
 S. THIÉBAUT (Pierre), 2, place des Arts, Thonon (Haute-Savoie).

- S. THOMAS-COLLIGNON (Robert), 29, faubourg Nézin, Chambéry (Savoie).  
 S. TRINCHÉ, 7, rue de la Merci, Montpellier (Hérault).  
 S. P. TRUFFOT (Jean), 51, boulevard Pércire, Paris (17°).  
 S. P. TRUDELET, 122, boulevard Murat, Paris (16°).  
 S. UHRY (Paul), Gare de Hanoï (Indochine).  
 S. VADOT (Robert), 10, rue des Salinques, Foix (Ariège).  
 S. VALENTIN, 14, rue Vigène, Moulins (Allier).  
 S. VARLET, 10, port Saint-Etienne, Toulouse (Hte-Gar.)  
 S. VASSEUR (Pierre), Rouen (Seine-Inférieure).  
 S. VAUBOURDOLLE, 5, rue Huysmans, Paris (6°).  
 S. P. VAUTHIER (Pierre), 16, rue Paon, Troyes (Aube).  
 S. VERNIER (Maurice), 1 bis, place Champ-Benoist, Sézanne (Marne).  
 S. VEZIN (Martial), Vannes (Morbihan).  
 S. VIBERT, 4, quai de Seine, Paris (19°).  
 S. VIDAL (Paul), 15, allée d'Azémar, Draguignan (Var).  
 S. VIDROVITCH (Rémy), 12, rue du Mont-Caplan, Beauvais (Oise).  
 S. VIGIER (Louis), 3, rue Duguesclin, Brioude (Haute-Loire).  
 S. VILLEVIEILLE, 8, rue Picot, Toulon (Var).  
 S. VINCENT (Maurice), 1, place François-Rude, Dijon (Côte-d'Or).  
 S. VIRY (de), 1, boulevard de Châtillon, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).  
 S. P. VITRY-D'AVAUCOURT (de), Montargis (Loiret).  
 S. WALTHER, 14, rue de l'Espérance, Mulhouse (Haut-Rhin).  
 S. WECKEL, 120, rue Michelet, Alger.  
 S. WENDLING, Damas (Syrie).  
 S. YGOULIN, 29, rue du 11-Novembre, Saint-Etienne (Loire).

4° ELÈVES INGÉNIEURS

MM.

- S. AGARD (Jean), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. ARON (Jean), 28, rue des Saint-Pères, Paris (7°).  
 AUBRIOT (Jacques), Ecole Militaire du Génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 BARRILLON (Charles), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 BENOIST (Michel), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. BERNHEIM (Jean), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. BERTELOOT (René), 28, rue des Sts-Pères, Paris (7°).  
 S. BIDEAU (Emile), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. BLONDEAU (François), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. BRINGER (Raymond), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. BUENOIR (Marcel), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 CACHERA (Alphonse), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 CASSOIX (Robert), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 CAYET (Jean), Ecole Militaire du Génie, Versailles.  
 CHAUCHOY (Jean), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 CRUSSARD (François), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 CRUSSARD (Jean), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 DANTU (Pierre), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).

- DECELLE (André), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 DEUTSCH (Charles), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 DOUMENC (André), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 DUMAY (Lucien), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 ESTRADE (Jean), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. FÉRON (Louis), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. FOIN (Camille), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. FOURNET (Roger), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. FRANC (Pierre), 28, rue des Saint-Pères, Paris (7°).  
 S. FRONDEVILLE (Lambert de) (René), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 GEAYS (Robert), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 GIRARD (René), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 GRAND (Marc), Ecole Militaire de génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. GRUBER (Marcel), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 GUY (Gabriel), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 HEUZE (Henri), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 HOFFMANN (Eugène), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 JAMME (Gabriel), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 JAY (Antoine), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. JEANDET (Henri), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 JUNGELSON (Eugène), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 JUZAU (André), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 KEMLER (Henri), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. LAMOUREUX (Jean), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 LANTENOIS (Roger), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. LAZARD (Achille), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. LE BEL (Gérard), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 LÉGER (Louis), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. LEHUÉROU-KERISEL (Jean), 28, rue des Saint-Pères, Paris (7°).  
 S. LÉPOUSÉ (Georges), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 LEVY (Henri-Pierre), Ecole Militaire de Génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. LISLE (de) (Melchior), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 LONG-DÉPAQUIT (Albert), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. LONGFAUX (Arthur), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 LORIFERNE (Hubert), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. MARTIN (Didier), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. MARTIN (Antoine), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. MATHIS (Antoine), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. MERIAUX (André), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 MEUNIER (Georges), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).  
 S. MILLET (François), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7°).

- MIDAM (Henri), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 NICOLAS (Auguste), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 OLIVESI (Joseph), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 PAIRIER (Wolodkowitz), Ecole Militaire du génie Versailles (Seine-et-Oise).  
 PELTIER (Raymond), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 PEYRONNET (Robert), 28, rue des Saints-Pères Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. PILLOT (Maurice), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 PIQUEMAL (Maurice), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 POUYNAUD (Albert), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 RIQUOIS (Raymond), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 ROBERT (Etienne), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 ROQUES (Clément), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 SINDZINGRE (André), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. SOUBEYRAND (René), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 VIEILLARD (Jean), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).

2<sup>e</sup> FONCTIONNAIRES EN CONGE, HORS CADRES  
 EN DISPONIBILITE, etc...

§ 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX

MM.

- S. ADER, Administrateur de la Banque Nationale française du Commerce extérieur, 13, rue de Téhéran, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. P. BOURGEOIS (Désiré), 52, avenue de la Motte-Picquet, Paris (15<sup>e</sup>).  
 S. COLSON (Georges), Administrateur délégué des Forges et Ateliers de constructions électriques de Jeumont, 64, boulevard de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. MAGNIER, Administrateur délégué de l'Union financière pour l'Industrie électrique, 9, avenue Frédéric-Lc-Play, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. SCHVOB (Raymond), 20, Chaussée de la Muette, Paris (16<sup>e</sup>).

§ 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

MM.

- S. ALEXANDRE (Paul), Ingénieur-Conseil, Administrateur de Sociétés, 148, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 S. ARBELOT, Administrateur Délégué de la Société des Grands Travaux de Marseille, 25, rue de Courcelles, Paris, 8<sup>e</sup>, 8 bis, chaussée de la Muette, Paris (16<sup>e</sup>).

- S. BÉNÉZIT, Directeur des Travaux Publics aux Établissements Schneider, 89, avenue de Villiers, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. BERENGIER, Directeur Général adjoint de la Société des Grands Travaux de Marseille, 132, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. BLANQUET, Directeur de la Régie générale de chemin de fer et travaux publics, 80, avenue Mozart, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. BOUCHÉ-LECLERCQ, Ingénieur en Chef de la voie et des travaux de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 28, avenue de Wagram, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. P. BOUHONGUE (Lestorey de), Ingénieur en Chef à la Compagnie P.-L.-M., 18, rue Washington, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. CASTEL (du), Vice-Président du Conseil d'administration de la Société Le Nickel, 241, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. CHALON (Paul), Ingénieur en Chef de la Société Anonyme Hersent, 11, avenue Gourgaud, Paris (17<sup>e</sup>).  
 COLLIN, Délégué du Conseil d'administration de la Compagnie Fermière des chemins de fer Tunisiens, 130, avenue de Versailles, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. COTTIN, Ingénieur Conseil, Banque de l'Union Parisienne, 240, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. DEBÈS, Ingénieur Conseil, Professeur à l'Ecole des Travaux Publics, 50, avenue de la Motte-Picquet, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. DETEUF, Directeur Général de la Compagnie Française Thomson-Houston, 9, rue Michel-Ange, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. FOURAULT, Ingénieur Principal, Service de la voie et des travaux, chemins de fer de l'Est, 4, rue Libergier, Reims (Marne).  
 S. P. FOURNIER (Henri), Directeur Général Adjoint des Forges et Ateliers de Constructions Electriques, Jeumont (Nord).  
 S. FRANÇOIS (Alfred), Administrateur de Sociétés et Ingénieur Conseil, 74, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. GARAU, Ingénieur en Chef de lignes nouvelles à la Compagnie des chemins de fer du Midi, 1, rue Ozenne, Toulouse (Haute-Garonne).  
 S. GARETTA, Ingénieur Conseil et Administrateur de la Compagnie du port, des quais et entrepôts de Beyrouth, Administrateur Délégué de la Société des glaciers et entrepôts frigorifiques du Levant, 9, rue Gabriel, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. GÉRARDIN, Administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est et du Crédit Algérien, 31, rue Constant, Gagny (Seine-et-Oise).  
 S. GUÉRIN (Albert), Directeur Général de la Compagnie des chemins de fer du Maroc, 46, avenue des Ternes, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. GUIGNARD (Georges), Administrateur Délégué de la Société Nouvelle de Raffinerie Lebaudy-Sommier, 3, avenue Bosquet, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. HECKER, Administrateur Délégué de la Compagnie Thomson-Houston, 89, avenue Henri-Martin, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. HERMANN (Léon), Président du Conseil d'administration de la Société d'Entreprises de canalisations, 145, avenue de Saint-Ouen, Paris (17<sup>e</sup>).

- S. HERMANN (Abel), Directeur Général de la Compagnie Générale de construction et d'entretien de matériel de chemin de fer, 83, boulevard de Courcelles, Paris (8°).
- S. P. HIVONNAIT, Président du Conseil d'administration de la Compagnie Française des chemins de fer de Santa-Fé, 20, rue de Tournon, Paris (6°).
- S. HOUEL, Directeur des Etablissements Daydé, 7, rue Théodore-de-Banville, Paris (17°).
- S. IMBS, Administrateur, Ingénieur Conseil de la C.P.D. E., 1 bis, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris (17°).
- S. LAGÈRE, 15, rue Bouchut, Paris (15°).
- S. P. LAROCHE (Charles), Professeur à l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Administrateur du Canal Maritime de Suez, 2, rue Goethe, Paris (16°).
- S. LE BOURHIS (Pierre), Société Alsthom, 38, avenue Kléber, Paris (16°).
- S. P. LE VERRIER, Administrateur de la Société des Mines et produits chimiques, 35, rue d'Angeviller, Versailles (Seine-et-Oise).
- S. LEVERVE, Secrétaire Général de l'Union Internationale des Chemins de fer, Administrateur de Sociétés, 71, avenue de Breteuil, Paris (15°).
- S. P. LÉWY (André), 133, boulevard Montparnasse, Paris (6°).
- S. MALEGARIE (Galatoire), Directeur Général de la C.P. D. E., 3 bis, rue Général-Delanne, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S. MARCHEIX, Directeur des charbonnages du Tonkin, 64, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°).
- S. MARGAINE, Député de la Marne, ancien Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Travaux Publics, 261, boulevard Saint-Germain, Paris (7°).
- S. MARLIO, Administrateur Délégué de la Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue, 16, avenue Bugeaud, Paris (16°).
- S. MAROGER, Vice-Président des Constructions électriques de France, 5 bis, avenue de Longchamp, Boulogne-sur-Seine (Seine).
- S. P. MARTIN (Paul), Directeur Général du Chemin de Fer Métropolitain de Paris, 22, avenue de Saxe, Paris (7°).
- S. MASSON (Henri), Directeur Général de T. H. E. G., 6 bis, rue Campagne-Première, Paris (14°).
- S. MATHIEU (André), Directeur de la Société hydro-électrique de Verdun, 14, rue Pétrarque, Paris (16°).
- S. MERCIER (Gustave), Administrateur Délégué de l'Union hydro-électrique, 11, rue Marignan, Paris (8°).
- S. MESSIAH, Administrateur Délégué des Etablissements Fraenckel et Herzog, Château de la Bretèche, Saint-Pierre-les-Elbeuf (Seine-Inférieure).
- MICHAU<sup>re</sup> (Henri), Sénateur de Meurthe-et-Moselle, 49, rue Hermitte, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. MICHEL (Henri), 20, rue Clos-Seleiers, Mantès (Seine-et-Oise).
- S. PERRET (Henri), Directeur de la Société des Grands Travaux de Marseille, 66, boulevard Notre-Dame, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. P. POUPET, Directeur Général de la Société Anonyme « Le Ciment Armé, Demay frères », 41, boulevard de la Paix, Reims (Marne).
- S. RIBOUD, Directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 5, rue Danton, Paris (6°).
- S. SAINFLOU (Georges), Directeur Général de la Société de Constructions des Batignolles, 196, avenue Victor-Hugo, Paris (16°).
- S. TUMERELLE, 193, faubourg Poissonnière (9°).
- S. VERRIERE, 26, boulevard des Batignolles, Paris (17°).
- S. P. VILLIÉ, 64, rue Spontini, Paris (16°).
- WIART, Ingénieur en Chef de la construction à la Compagnie P.-L.-M., 66, rue Cassini, Paris (14°).
- S. WIBRATTE, Directeur à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 20, rue Daru, Paris (8°).

§ 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

- ADAM (Paul-Albert), Ingénieur en Chef à la Compagnie d'Orléans, 7, rue de la Gare, Athis-Mons (S.-et-O.).
- S. P. AILLÈRET, Directeur de l'Union pour l'industrie et l'électricité, Professeur à l'Institut National Agronomique, 7, rue Faustin-Hélie, Paris.
- S. ANTOINE (Aristide), Directeur Général de la Société d'Electricité de Strasbourg, Administrateur de la Société l'Energie électrique du Rhin, 21, quai Rouget-de-l'Isle, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. APRILL (Jules), 43, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. BALENSI (René), Administrateur Directeur de la Compagnie des chemins de fer de la Camargue, 27, rue de Richelieu, Paris (1<sup>re</sup>).
- S. BALLING, Ingénieur en Chef de la voie et des travaux à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, 49, rue de la Tour, Paris (16°).
- S. BARBIER SAINT-HILAIRE, 9, rue de la Marine, Pondichéry (Inde Française).
- BASTIEN (Henri), Ingénieur en Chef au service de la construction de la Compagnie P.-L.-M., 2, rue Clément-Roassal, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. BLONDEL (Serge), Ingénieur de la voie à la Compagnie d'Orléans, 17, quai d'Austerlitz, Paris (13°).
- S. P. BOLLACK, 60, rue d'Hauteville, Paris (10°).
- S. BONFILS, Directeur de la Société Marocaine de distribution d'eau, gaz et électricité, 43, rue La-Bruyère, Paris (9°).
- S. P. BONNEVAY, Directeur des Charbonnages du Tonkin, Hanoi (Indochine).
- S. BOQUÉ (Henri), Sous-Directeur des chemins de fer du Midi, 20, rue Scheffer, Paris (16°).
- S. BOURGEOIS (René), Ingénieur Principal de l'exploitation à la Compagnie des chemins de fer du P.-O., 6, avenue du Bel-Air, Paris (12°).
- S. P. BRICKA, 26, avenue Charles-Floquet, Paris (7°).
- S. BRUNEAU, Ingénieur en Chef à la Compagnie du Midi, 114, avenue Mozart, Paris (16°).
- S. CAMBOURNAC, Ingénieur en Chef des études du matériel des voies et des bâtiments à la Compagnie des chemins de fer du Nord, 235, rue La-Fayette, Paris (10°).
- S. CANDELIER, 177, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (9°).
- S. CARRUS (André), 134, rue de Grenelle, Paris (7°).
- S. CASANOVA, 49, rue des Missionnaires, Versailles (Seine-et-Oise).

- S. CASTEX, Ingénieur Principal à la Compagnie des chemins de fer du Midi, 22, rue du Japon, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. CHAPOUTHIER, Directeur de l'Énergie électrique du Rouergue, 35, rue Barbet-de-Jouy, Paris (7<sup>e</sup>).
- CHARRON (Guy), Directeur de la Société des Grands Travaux aéronautiques et d'équipements des voies aériennes, 20, quai de la Mégisserie, Paris (1<sup>re</sup>).
- CHIDAINE (Paul), Directeur de la Société eau et assainissement, 4, rue Leconte-de-L'Isle, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. CLAUDON (Georges), Administrateur Directeur des Biscuits Pernot, à Dijon, Président du Conseil d'administration des Biscuits Pernot, à Genève, 79, cours du Parc, Dijon (Côte-d'Or).
- S. P. CLÉMENT, Administrateur Délégué de l'Énergie électrique du Rhin, 6, avenue de Modenhcim, Mulhouse (Haut-Rhin).
- S. P. COINTE (Nicolas), Société Centrale de chemins de fer et d'entreprises, 122, boulevard Malesherbes, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. COLLOT, Commissaire aux Comptes de la Compagnie des docks et entrepôts du Havre, 70, rue Cardinet, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. P. COMBET, Administrateur Délégué de la Société du gaz et de l'électricité de Nice, 24, avenue Notre-Dame, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. CONTÉ (Joseph), Directeur de la Société études et aménagements électriques (2, rue Grenette, Lyon), 6, rue Waldeck-Rousseau, Lyon (Rhône).
- S. COUILLÉ, Ingénieur en Chef adjoint à l'Ingénieur en chef de la voie, Compagnie des chemins de fer du Midi, 16, rue de Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
- S. COURTAIGNE (Olivier), Entreprise Gougerolle, 6, avenue de Madrid Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S. COUVREUX, Ingénieur en Chef honoraire des chemins de fer du Midi, 7, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. DAUNIS, chemin de fer Tanger-Fez, villa Santa-Anna, rue Lapérouse, Tanger (Maroc).
- S. P. DÉGARDIN (Ernest), Ingénieur en Chef adjoint au chef de l'exploitation de la Compagnie d'Orléans, 5, place Daumesnil, Paris (12<sup>e</sup>).
- S. P. DESALEUX, Ingénieur en Chef au service de la voie de la Compagnie P.-L.-M., 38, avenue Ledru-Rollin, Paris (12<sup>e</sup>).
- S. P. DEVOUCOUX, Ingénieur en Chef à la Compagnie de l'Est, 37, rue Château-Landon, Paris (10<sup>e</sup>).
- S. DUCHATEL, Ingénieur en Chef du matériel et de la traction à la Compagnie de l'Est, 87, boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. DUGARDIN, Administrateur Délégué de la Société des matériaux de construction de la Loïse, Administrateur de la Société Nord-Africaine des Ciments Lafarge, de la Société des Ciments Vicat, de la Compagnie du chemin de fer Franco-Ethiopien, 44, rue Cardinet, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. DUPIN, Compagnie des Produits chimiques et électrométallurgiques d'Alais, Froges et Camargue, 184, avenue Victor-Hugo, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. P. ÉPINAY, Ingénieur en Chef du matériel et de la traction de la Compagnie d'Orléans, 5, rue Jean-Carriès, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. FAUCONNIER, Directeur des travaux neufs de la Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain, 50, avenue Charles-Floquet, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. FÉLIX (Robert), Directeur de la Compagnie d'électricité de l'Ouest-Parisien, 27, rue Georges-Sand, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. GENTHIAL, Union Hydro-électrique, 77, boulevard de Montmorency, Paris (16<sup>e</sup>).
- GÉRIN, Ingénieur en Chef-adjoint au service de la voie, à la Compagnie du chemin de fer P.-L.-M., 108, boulevard de Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. GIRAUD (J.-B.), Ingénieur en Chef-adjoint au Directeur Général de la Compagnie Générale des Eaux (53, rue d'Anjou, Paris), 13, rue Raffet, villa Jamin, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. GRANDEAU, Ingénieur à la Société d'application du béton armé, 4, rue Georges-Wille, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. GUFFLET, Directeur de la Compagnie des chemins de fer du Midi, 15, rue Neuve, Versailles (S.-O.).
- S. HACHEON, Ingénieur en Chef-adjoint du service de la voie à la Compagnie P.-L.-M., 7, rue Théodore-de-Banville, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. HERMIL, Etablissements Schneider et Cie, 1, rue Lincoln, Paris (8<sup>e</sup>).
- S. HUET (Robert), Administrateur Délégué de la Société des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa, 29, avenue de la Grande-Armée, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. JAUDEAU, Chef Adjoint de l'exploitation à la Compagnie du P.-L.-M., 1, boulevard Henri-IV, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. JAVARY, Directeur de la Compagnie des chemins de fer du Nord, 6, rue Jolly, Montmorency (Seine-et-Oise).
- S. JOURDAIN, Sous-Directeur de la Compagnie P.-L.-M. (88, rue Saint-Lazare, Paris), 8, rue Altariac, Alger (Algérie).
- S. JOYET (de), Jurignac (Charente).
- S. P. LABORDE-MILAA, 209, boulevard Péreire, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. LAFEUILLE, industriel, 2, square de l'avenue du Bois-de-Boulogne, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LAHAYE (Robert), Société des Chaux et Ciments de Lafarge et du Teil, 73, avenue Niel, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. LANOS, Ingénieur en chef adjoint de la voie aux chemins de fer de l'Est, 6, rue Rochambeau, Paris (9<sup>e</sup>).
- S. LEBoulLEUX, Ingénieur en chef des services techniques de la voie à la Compagnie d'Orléans, 46, avenue du Président-Wilson, Choisy-le-Roi (Seine).
- S. P. LECAT, Directeur général de la Compagnie générale d'Electricité, 3, avenue Mozart, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LECLERC DU SABLON, Ingénieur en chef aux chemins de fer du Midi, directeur de la Société hydro-électrique du Midi, 52, chemin du Buscat, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. LECOANNET, Compagnie des chemins de fer du P.-L.-M., service de la voie, 2, rempart de la Miséricorde, Dijon (Côte-d'Or).
- LEGOUX, service central de l'Exploitation de la Compagnie des chemins de fer de l'Est (lignes nouvelles), 11, rue Poussin, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LIOTIER, Inspecteur général de la Société pyrénéenne d'Énergie électrique, 30, avenue Rapp, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. LOMBARD (Roger), Société des Phosphates Tunisiens et Engrais et Produits Chimiques, 36, rue Michel-Ange, Paris (16<sup>e</sup>).

- S. P. LORTON, 136, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).  
 MARCORELLES, Directeur de la Société Centrale pour l'Industrie électrique, 5, rue Maurice-Barrès, Neuilly-sur-Seine.
- S. MARGOT (Maurice), 9, rue du Cirque, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. MARINETTI, Skun (Indochine).
- S. MARLIAVE (DE), Directeur général des Mines de la Marc, 41, rue de l'Élysée, Grenoble (Isère).
- S. MARTIN (Paul-Eugène), 48, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S. MARTINET, Ingénieur en chef du service de la Construction de la Compagnie P.-L.-M., 18, rue Armand-Moissant, Paris (15<sup>e</sup>).
- M. B. MASSÉ (Pierre), Administrateur Délégué de la Compagnie d'Electricité Industrielle, 157, avenue Malakoff, Paris.
- S. MATUSZEK, Directeur adjoint à la Société Pyrénéenne d'Energie Electrique, 9, rue Laforgue, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. MOILLINS (DE), Ingénieur en chef à la Compagnie P.-L.-M., 3, rue du Sort, Nevers (Nièvre).
- S. P. NERVILLE (Guillebot de), Ingénieur Principal à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 38, avenue Foch, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. P. OLLIVIER (Pierre), 13, rue Pierre-Nicole, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. P. PAPI, Etablissements Schneider et Cie, 12, square Desaix, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. PAUL, 134, boulevard Péreire, Paris (17<sup>e</sup>).  
 PAUL-DUBOIS, 75, rue de Lille, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. PELLARIN, Ingénieur en Chef adjoint à l'ingénieur en chef de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 1, rue Madame, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. PERRET (Georges), Etablissements G. Vinaut, 4, avenue Alphonse-XIII, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. PETIT (Léon), Ingénieur-conseil de l'Union des Banques Régionales pour le Crédit Industriel, 26, avenue Lowendal, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. PHILIPPE (Léon-Charles), Directeur des travaux du P.-L.-M. (Chemins de fer du Maroc), Rabat (Maroc).
- S. PIZON, 18, rue Ribéra, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. QUÉRON (Léon), Ingénieur de la voie à la Compagnie P.-L.-M., 4, rue Saint-James, Valence (Drôme).  
 QUINQUET, Ingénieur en Chef du service de la voie à la Compagnie P.-L.-M., 25, boulevard Saint-Germain, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. REGNAULD, Ingénieur en Chef du matériel et de la traction des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 3, boulevard de Metz, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 REGNOUL, 43, rue Vineuse, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. RENAULT (Camille), Chef de l'exploitation adjoint des chemins de fer du Midi, 7, avenue du Général-Mangin, Versailles (Seine-et-Oise).
- S. RENOUX (Jean), Chef du 7<sup>e</sup> arrondissement de la voie et travaux à la Compagnie d'Orléans, 22, rue Vital-Carlos, Bordeaux (Gironde).
- S. P. RIDET (Jacques), Ingénieur en Chef à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 5, rue Danton, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. RIGAL, 2, avenue Accolas, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. ROUX (Edmond-Jean), Administrateur Délégué de la Société générale de Force et Lumière, 4, rue Président-Carnot, Lyon, 73, cours Vitton, Lyon (Rhône).
- S. RUFFIEUX, Ingénieur en Chef à la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., 34, quai de Béthune, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. SALVANÉ, Administrateur Délégué de la Société Commerciale et Minière pour l'Afrique du Nord, de la Minière Marocaine et de la Société Agricole et Immobilière de la Soukra, 12, rue de Rivoli, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. SIMONNET, Directeur de l'exploitation de la Compagnie d'Electricité Industrielle, 9, rue Louis-Murat, Paris (8<sup>e</sup>).  
 SPITZ, 110, rue Thénard, Sens (Yonne).
- S. TATON, Sous-Directeur des Travaux neufs de la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris, 71 bis, rue de Vaugirard, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. THALLER, Directeur des Forces Motrices du Rhône, 1, rue des Chartreux, Lyon (Rhône).
- S. THIELLER DE LA NEUVILLE, chemins de fer de Ceinture, 49, rue Ampère, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. TESTE, 14, rue Angélique-Vérier, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S. THIMEL, Société Générale d'Entreprises, 9 bis, rue Chernoviz, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. THOUARD, Compagnie des chemins de fer du sud de l'Indochine, 9, rue Pérignon, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. THULLIER, Directeur de la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage, 2, avenue du Colonel-Bonet, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. TINARDON, Président du Conseil d'administration de la Raffinerie Say, administrateur du Crédit Foncier de France, Château de Chaubuisson, par Fontenay-Tresigny (Seine-et-Marne).
- S. TINTANT, Ingénieur Principal de la Voie et des Travaux aux chemins de fer de l'Est, Paris, 1<sup>re</sup> division (7, rue de Château-Landon), 175, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (9<sup>e</sup>).
- S. TROUIS, 222, boulevard Péreire, Paris (17<sup>e</sup>).  
 VEILHAN, Ingénieur Conseil de la Compagnie Générale des Eaux, 28, rue Jean-Goujon, Paris (8<sup>e</sup>).
- S. VIALLEFOND, Ingénieur en Chef, service central à la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., 108, rue du Bac, Paris (7<sup>e</sup>).  
 VIEILLE (Charles), 121, boulevard Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>).

### 3<sup>e</sup>. — FONCTIONNAIRES EN RETRAITE

#### § 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

#### MM.

- S. ARMAND, 25, avenue Mozart, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. AROLES (Jules), villa Marie, Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).
- S. ARRAULT, 7, avenue Saint-James, Pau (Basses-Pyrénées).
- S. AUBIN, 8, rue des Bégonias, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. BARBET (Léandre), 12, rue Baillet-Reviron, Versailles (Seine-et-Oise).



- BAROIS, 1, place d'Iéna, Paris (16<sup>e</sup>).  
 BARRAND, 4, avenue du Colonel-Bonnet, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. BECKER, 23 bis, avenue du Grand-Chêne, Parc-Saint-Maur (Seine).  
 S. P. BERTRAND (Vital), Blagny, par Carignan (Ardennes).  
 S. BIENVENUE, 112, boulevard de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. P. BIETTE (Louis), 7, rue Berteaux-Dumas, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 S. BLONDEL (André), 41, avenue de La Bourdonnais, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. BOISNIER, 3, rue Edouard-Fournier, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. BONNAFOUS (Ancelin), 64, boulevard du Président-Wilson, Bordeaux (Gironde).  
 S. BONNEAU DU MARTRAY, Marry, par Moulins-Engilbert (Nièvre).  
 BONNET (Arthur), 16, rue Texier, Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).  
 S. BRESSE, 56, rue Saint-Marry, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 S. GALLON, 88, avenue de Breteuil, Paris (15<sup>e</sup>).  
 S. CASTAING (Jules), 37, rue Crossardière, Laval (Mayenne).  
 S. COLMET-DAAGE, 198, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. COLSON (Clément), 2, rue de la Planchette, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. CORNAC, 18, rue Antoine-Marty, Carcassonne (Aude).  
 S. COTTALORDA, villa Apollonie, 2, chemin Saint-Charles, Nice (Alpes-Maritimes).  
 S. DENIZET, 5, rue Marius-Jauffret, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
 S. DROGUE, 2, square de la Tour-Maubourg, Paris (7<sup>e</sup>).  
 DUMAS (Paul), 7, avenue d'Alègre, Chatou (Seine-et-Oise).  
 S. DUSUZEAU, 165, boulevard Haussmann, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. P. FAGÈS DE LATOUR (DE), 30, avenue de Saxe, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. FONTANEILLES, 4, rue de Sèvres, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. GAUCKLER, 25, rue Gounod, Nice (Alpes-Maritimes).  
 GOBIN.  
 HEUDE, 127, boulevard Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>).  
 HOMOLLE, 5, rue Théodore-de-Banville, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. HUMBERT (Georges), 22, rue Tocqueville, Paris (17<sup>e</sup>).  
 JULLIDIÈRE, 43, rue Michel-Ange, Paris (16<sup>e</sup>).  
 LAURIOL, l'Orme, par Vernoux (Ardèche).  
 S. LE CORNEC (Félix), 11, rue Michel-Ange, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. LÉGOUEZ, 25, rue Molitor, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. LE GRAIN, 112, rue Ernest-Renan, Sèvres (Seine-et-Oise) et 63, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).  
 LÉLOUTRE, 55, boulevard Montmorency, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. LE TROCQUER, 52, avenue de Tokio, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. MAHIEU, 16, rue de Bourgogne, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. MAILLET (Edmond), 19, avenue de Contades, Angers (Maine-et-Loire).  
 S. MALLAT, 2 bis, rue Molac, Nantes (Loire-Inférieure).  
 S. MASSON, 5, rue Nicolas-Chuquet, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. P. MICHAUX, 11, avenue Jules-Janin, Paris (16<sup>e</sup>).  
 MINARD, 23, quai aux Fleurs, Paris (4<sup>e</sup>).  
 S. P. MONET (Adolphe), 16, avenue d'Orléans, Paris (14<sup>e</sup>).  
 S. MONMERQUE, 19, rue Decamps, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. MOURET, 29, rue Borgnis-Desbordes, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. MUSSAT, Le Prieuré, Saint-Nicolas-d'Acy, par Senlis (Oise).  
 OCAGNE (d'), 30, rue de La Boétie, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. PÉRARD (Alexandre), 82, boulevard Flandrin, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. PERRIER (Henri), 80, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. PICARD (François-Lazare), 9, avenue de Lamballe, Paris (16<sup>e</sup>).  
 POISSON, 211, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 S. P. PULLIGNY (LELLERC DE), villa « Lou Mas », Cap d'Antibes (Alpes-Maritimes).  
 S. RABY (Emmanuel), 7, rue Marceau, Alger (Algérie).  
 S. ROUSSEAU (Henri), 29, rue Scheffer, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. SCHOENDOERFFER, 6, rue Mizon, Paris (15<sup>e</sup>).  
 S. SÉJOURNÉ, 82, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6<sup>e</sup>).  
 SITTLER, 16 bis, rue Mayet, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. SENTILHES, 130, rue de Rennes, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. STOCLET (Arthur), 148, boulevard du Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. TOURTAY, 58, rue Claude-Bernard, Paris (5<sup>e</sup>).  
 S. VIENNOT, 2, square Delambre, Paris (14<sup>e</sup>).  
 S. VOISIN (Jean), 2, rue Récamier, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. VOLONTAT (DE), 67, rue de l'Université, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. WILLOTTE (Henry), 4, square du Champ-de-Mars, Paris (15<sup>e</sup>).

§ 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

MM

- S. ALBY (Amédée), 55, boulevard Lannes, Paris (16<sup>e</sup>).  
 ANTIN, 38, rue de Blossac, Poitiers (Vienne).  
 S. ARAGNOL (Charles), 31, avenue Mallaussona, Nice (Alpes-Maritimes).  
 S. P. ARNAUD (Jean), 8, rue Gounod, Paris (17<sup>e</sup>).  
 AUBERT (Henry), Barcelonnette (Basses-Alpes).  
 S. AUMONT, 23, rue de Maubeuge, Paris (9<sup>e</sup>).  
 S. AURIC, 2, rue du Val-de-Grâce, Paris (5<sup>e</sup>).  
 S. AUSSÉNAC (Théophile), 54, rue de Bellevue, Albi (Tarn).  
 BAUCHAL, 15, rue du Chêne, Genève (Suisse).  
 S. BAURÈS, 21, boulevard Joly-de-Brésillon, Constantine (Algérie).  
 S. BELLEVILLE, 148, boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 BELLEY, 24, rue Victor-Martin, Neufchâteau (Vosges).  
 S. BERGH (DE), 26, chaussée de l'Étang, Saint-Mandé (Seine).  
 S. P. BERTRAND (Léon), 42, rue du Général-Foy, Paris (8<sup>e</sup>).  
 BIDAULT, 27, cours du Parc, Dijon (Côte-d'Or).  
 S. BLAISE (Henri), 6, rue du Lycée, Besançon (Doubs).  
 BLEYNIE, 105, rue de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. BLOC (Richard), 103, boulevard Malesherbes, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. P. BONNEAU (Louis), 6, rue Boccador, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. BOULLE, 3, rue Moncey, Paris (9<sup>e</sup>).  
 S. P. BOULONGNE (DE), 18, rue Washington, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. BRET, 25, rue Scheffer, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. BRIGOL (Louis), 2, chemin de la Solidarité, Alger (Algérie).  
 BUTAVAND Monaco.  
 S. CANAT DE CHIZY, 7, quai du Maréchal-Joffre, Lyon (Rhône).

---

SOCIÉTÉ DU  
**GAZ DE PARIS**

Société Anonyme au Capital de 100 Millions de Francs

6. RUE CONDORCET. - PARIS. 9<sup>e</sup>

■

**GOUDRON PRÉPARÉ**

POUR LES ROUTES

Conforme aux Spécifications du Ministère des Travaux Publics

**BRAIS**

POUR : TARMACADAM  
EMULSIONS, JOINTOIEMENT  
DES PAVÉS DE BOIS

**HUILES**

POUR IMPRÉGNATION  
DES PAVÉS DE BOIS

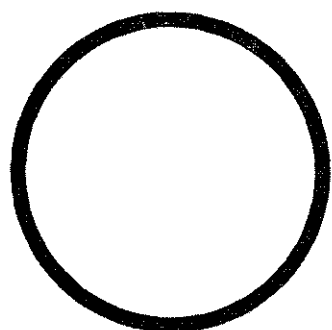
S'adresser au Service Commercial : 6, RUE CONDORCET. PARIS (1<sup>IX<sup>e</sup></sup>)

Tél. TRUDAINE 73.00 à 73.09

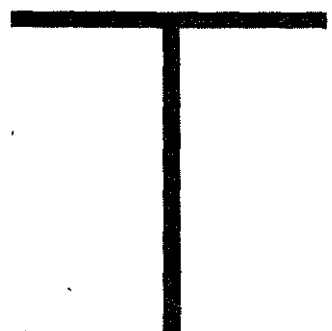
R C Seine 45 943

Ad. Tél. SOUPRODOS. 83. PARIS

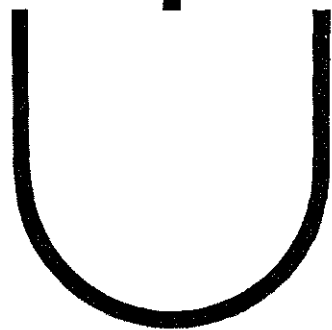
---



L'Office Technique pour l'Utilisation de l'Acier (OTUA) est un organisme d'études techniques, patronné par le monde français de l'acier.

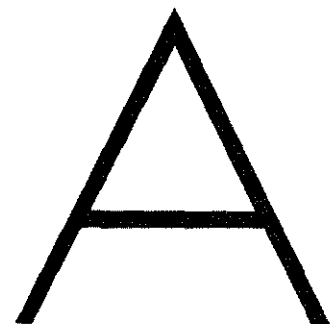


L'OTUA ne poursuit pas de but commercial, son action est bénévole et gratuite.

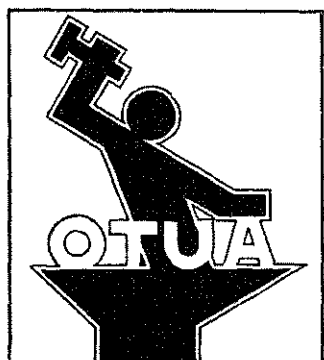


L'OTUA étudie et fournit gratuitement toute documentation utile concernant les travaux publics exécutés par l'emploi systématique de l'acier, tels que :

Palplanches,  
Appareils de levage,  
Ponts,  
Aciers spéciaux.



Adressez-vous à L'OTUA si vous désirez avoir des renseignements concernant les travaux de ce genre, effectués en France et à l'étranger.



## OFFICE TECHNIQUE POUR L'UTILISATION DE L'ACIER

25, Rue du Général-Foy, 25

PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphone : LABORDE 72-13

- CARRIÈRE, Limoges (Haute-Vienne).
- S. CONCHE, 79, rue du Maréchal-Foch, Versailles (Seine-et-Oise).
- DACREMONT (Edouard), 7, rue Parmentier, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- DELAGE, Brioude (Haute-Saône).
- DELEBECQUE, 57, rue des Vignes, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. DOU, 7, rue des Cadourques, Cahors (Lot).
- S. P. DREYFUSS (Justin), 45, rue Scheffer, Paris (16<sup>e</sup>).
- DUBREUQUE, 10, rue Grenouillère, Saint-Amand (Cher).
- FERRIEU, 7, avenue du Mont-Duplan, Nîmes (Gard).
- S. FERRUS, 14, rue de Bellechasse, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. GERVET (Pierre), 1, rue Mizon, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. GETTEN, 65, rue du Rocher, Paris (8<sup>e</sup>).
- S. GODARD (Louis), 15, rue Vavin, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. GODARD (Télémaque), villa Margarita, chemin de Montardon, Pau (Basses-Pyrénées).
- GUIBERT, 22, boulevard Flandrin, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. GUILLAUMIN.
- S. GUILLOT, Poudenas (Lot-et-Garonne).
- S. GUYON-GELIN, La Barre, par Loulans-les-Forges (Haute-Saône).
- S. HEGLY, 22 bis, rue Saint-Marcel, Metz (Meurthe-et-Moselle).
- HEMARDINGUER, 98, rue de St-Dizier, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. HENRY (Albert), 70, boulevard Saint-Germain, Paris (5<sup>e</sup>).
- HEURTAULT, Saint-Didier-les-Bains (Vaucluse).
- S. HUET (Jules), 44, avenue Victoria, Vichy (Allier).
- S. HUGUES (Urbain), 8, boulevard Saint-Michel, Avignon (Vaucluse).
- IMBEAUX, 18, rue Emile-Gallé, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- JOUFFRAY (Théodore), Les Genêts, route d'Antibes, Cannes (Alpes-Maritimes).
- S. JULIEN (Charles), 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (5<sup>e</sup>).
- LAGRANGE (Alcide), Aurillac (Cantal).
- S. LAMBERT, 41, boulevard de la Banque, Bar-le-Duc (Meuse).
- S. LEBERT, 23, rue Pasteur, Vannes (Morbihan).
- M. B. LE CONTE (Lucien), 7, rue Picot, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. P. LE ROND (Louis), 106, rue de Miromesnil, Paris (8<sup>e</sup>).
- LUCAS.
- S. MARGUERY, 18, rue des Allées, Vesoul (Haute-Saône).
- S. MATHEU, 18, pont des Catalans, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. MATHIEU (Félicien), 22, avenue de Borriglione, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. MERLE (Paul), 44, rue du Treuil, Saint-Etienne (Loire).
- MEYER (Ferdinand), 89, avenue de Villiers, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. MICHEL (Gaston), 7, rue Marceau, Nantes (Loire-Inférieure).
- S. MILLE (Raoul), 5, rue de la Motte-aux-Cailles, Melun (Seine-et-Marne).
- S. MOISSENET (Léon), 17, boulevard Heurteloup, Tours (Indre-et-Loire).
- MONAT, 3, chemin Angleterre, Chambéry (Savoie).
- MORARD, 153, rue Grande, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- PADFR, 183, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. PARISET, 7, rue des Ecoles, Ban-Saint-Martin, près Metz (Moselle).
- S. PELLE (Carl), 8, place d'Iéna, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. DE PERCEVAL (Caussin), Claix (Isère).
- S. P. PETSCHÉ (Albert), 38, avenue Hoche, Paris (8<sup>e</sup>).
- PICARD (Joseph), 59, boulevard Thiers, Dijon (Côte-d'Or).
- PIERON (Louis), 49, rue d'Ampère, Paris (17<sup>e</sup>).
- PIGACHE, 70, rue Raynouard, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. PORCHÉ (Georges), 32, rue des Bourdonnais, Versailles (Seine-et-Oise).
- S. POULET (Georges), 9, place Saint-Etienne, Toulouse (Haute-Garonne).
- RABY (Edouard), villa des Roses n° 3, 103, rue du Bac, Asnières (Seine).
- S. P. REGIMBEAU, 2, rue Mabilion, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. RENARD (Pierre), 18, rue Marengo, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. RESAL (Eugène), 35, rue du Limon, La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).
- S. REULOS, 34, boulevard de Lemenc, Chambéry (Savoie).
- S. ROTH, 9, rue du Lac, Saint-Mandé (Seine).
- S. SABOURET, 3, square La Tour-Maubourg, Paris (7<sup>e</sup>).
- SAINTE-ROMAS, 120, boulevard de Clichy, Paris (18<sup>e</sup>).
- S. SANSON (Jean), 17, rue de l'Espérance, Cherbourg (Manche).
- S. VALETTE, 10, rue Jarante, Lyon (Rhône).
- S. VALLÉE, 4, rue du Tuc-d'Eauze, Dax (Landes).
- VIEILLE (Léopold), 2, rue Elysée-Reclus, Alger (Algérie).
- S. WEIL-RAYNAL (Horace), 26, rue Vavin, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. WEISS (Eugène), 16, rue d'Aumale, Paris (9<sup>e</sup>).
- WEISS (Georges), 20, avenue Jules-Janin, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. WILHELM, La Tronche (Isère).

§ 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

- ADLOFF, Saint-Pol (Pas-de-Calais).
- ARNOULD (Marcel), Caudéra (Gironde).
- S. AUGÉ, 8, rue Maroussan, Narbonne (Aude).
- S. BARRAT, Cusset (Allier).
- S. BATAILLE, 13 bis, passage Louis-Levesque, Nantes (Loire-Inférieure).
- BAVOILLOT, 23, rue du 4-Septembre, Bône (Algérie).
- BEHON, Tunis (Tunisie).
- BIRABENT, 2, rue de l'Ourcq, Courbevoix (Seine).
- BOISSEAU, Autun (Saône-et-Loire).
- S. BONNEVALLE, rue Abel-Bonnevalle, Noisy-le-Sec (Seine).
- S. BRANQUART, 21, rue Barbier-d'Aucourt, Langres (Haute-Marne).
- BRIMONT, 12, rue des Récollets, Sézanne (Marne).
- CAILLOT, 3, route de Saint-Brice, Provins (Seine-et-Marne).
- CASALONGA, Corté (Corse).
- S. CASTERA, chemin de Nazareth, Nérac (Lot-et-Garonne).
- S. CAUFURNIER, maison Dettinger, 69, rue Kellermann, Metz-Sablons (Moselle).

- CHABERT, 26, rue Rouget-de-l'Isle, Lons-le-Saunier (Jura).
- CHEVAUX, 12, rue Marceau, Tunis.
- COCU, 19 *ter*, boulevard Chanzy, Pavillons-sous-Bois (Seine).
- S. COLAS, 51, rue Caulaincourt, Paris (18).
- S. COLOMBANI, 2, rue d'El-Biar, Alger (Algérie).
- CORDIER (Henri), Donchéry (Ardennes).
- COURNET, 1, rue d'Avezac-Macaya, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- DARCHE, rue des Petits-Champs, Alger (Algérie).
- DAUBERT, 10, boulevard Clemenceau, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- S. DEBARNOT, 13, rue de l'Eglise, Valogne (Manche).
- DUBOIS (Auguste), 27, boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).
- DUVAL (Joseph), Saint-Julien (Haute-Savoie).
- FAVIÈRES, Aiguillon (Lot-et-Garonne).
- GAJAN, 16, place Carnot, Carcassonne (Aude).
- GRAS, 17, rue Chanzy, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- GRESSE, Gimont (Gers).
- GRIMAUD, Brehemont (Indre-et-Loire).
- GUIBERT, 15, rue Mansart, Paris (9<sup>e</sup>).
- S. HAMON, 12, avenue du Maréchal-Foch, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. HAREM, 71, Grande Rue, Eu (Seine-Inférieure).
- S. JARDIN, 26, rue des Pyrénées, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. JONDET, 21, avenue de Châtillon, Paris (14<sup>e</sup>).
- S. P. JOURDE, 94, avenue Kléber, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. KRAFF (Jean), rue Saint-Louis, maison Comolli, Bourgie (Algérie).
- S. LABADIE, 161, rue Grande, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- LACLOTRE, 35, rue Angel-Albert, Angoulême (Charente).
- LANSADRE, 78, rue de Varenne, Paris (7<sup>e</sup>).
- LEFEBVRE (Alexandre), 18, rue Théodore-de-Banville, Paris (17<sup>e</sup>).
- LEFEBVRE (Georges), 14, rue Montebello, Vincennes (Seine).
- S. LEMÉ, 13, avenue Friedland, Nantes (Loire-Inférieure).
- LEVAVASSEUR, 123, rue Emile-Zola, Talence (Gironde).
- S. MAGDELINAT, 5, rue Victor-Hugo, Bourges (Cher).
- MAILLARD, 18 *bis*, rue Berthelot, Le Mans (Sarthe).
- MARTIN (Camille), Embrun (Hautes-Alpes).
- MARTINOT, Stenay (Meuse).
- MAYNARD, 14, avenue Sœur-Rosalie, Paris (17<sup>e</sup>).
- METOUR.
- MONGES, Sisteron (Basses-Alpes).
- MOREAU.
- NADOT, 27 *bis*, rue Jean-Boucher, Bourges (Cher).
- OURGAUT, Villemure (Haute-Garonne).
- PALU, 36, rue de la Goutte-d'Or, Paris (18<sup>e</sup>).
- PANCRAZY, 12, rue Paul-Bert, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- PAVIOT, Evreux (Eure).
- S. PERRAUD, rue Frédéric-Mistral, Beaucaire (Gard).
- S. PLATEL, 5, boulevard Galliéni, Oran (Algérie).
- S. PRÉVOT (Eugène), 18, rue Saint-Paul, Lagny (Seine-et-Marne).
- S. RAOUX, 4, place du 14-Juillet, Agen (Lot-et-Garonne).
- S. RAULT (Louis), 45, rue Nationale, Pontivy (Morbihan).
- RÉTHORÉ, 42, avenue Bouchaud, Nantes (Loire-Inférieure).
- REYNÈS (Ernest), 53, rue de la Mairie, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- RICHARD (Jean-Baptiste), Le Blanc (Indre).
- S. RICHEN, 12, boulevard Pont-Achard, Poitiers (Vienne).
- ROBERT (Barthélémy), 10, rue Châteauneuf, Nice (Alpes-Maritimes).
- ROBIN (Jean), 32, avenue Gambetta, Saintes (Charente-Inférieure).
- S. ROUEN, boulevard Saint-Ruf, impasse du Syndicat Agricole, Avignon (Vaucluse).
- ROUX (Marc), 20, rue Laparouse, Valence (Drôme).
- S. SORBA, 4, rue Favalelli, Bastia (Corse).
- TESSARECH, 3, rue du Capitaine-Livrelli, Ajaccio (Corse).
- TROUCHE, 2, rue Prince-Maurice, Nice (Alpes-Maritimes).
- VALLIER (François), Belley (Ain).
- VERRET, 4, place Saint-Jean, Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
- VILLARET (J.-B.), La Buisserate, par Grenoble (Isère).
- VILLEMEUR, 14, rue Carnot, Pau (Basses-Pyrénées).
- VINAY, 20, rue Soul, Saint-Flour (Cantal).
- S. VIVIER, rue Galaup, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
- S. WILLOT-BEAUCHEMIN (de), Tunis (Tunisie).
- S. ZIGMANN, 48, avenue Jean-Jaurès, Strasbourg (Bas-Rhin).

#### 4<sup>e</sup> FONCTIONNAIRES DÉMISSIONNAIRES

##### § 1. — INGÉNIEURS EN CHEF.

MM.

- S. BROSSARD (René), Ingénieur en Chef à la Compagnie P.-L.-M., 1, boulevard Henri-IV, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. P. CAQUOT, Ingénieur Conseil, Ingénieur Constructeur, Société Pelnard, Considère, Caquot et Cie, Professeur à l'École nationale des Mines, Directeur Général des services techniques et industriels de l'Aéronautique au ministère de l'Air, 58, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).
- DENIS (Roger), 1, rue de Courty, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. LION, 1, rue de la Planche, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. P. OPPENHEIM, Administrateur Délégué de la Société Le Carbone, 28, rue Galilée, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. PEYCHEZ (Pierre), 14 *ter*, avenue Bosquet, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. P. ROSLAN (Goury de), 1, rue Boccador, Paris (8<sup>e</sup>).

##### § 2. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

- S. P. BEAU (J.-M.), Gérant de la Société Fichet, 4, rue de Franqueville, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. BÈRGÈS, Industriel, Fabricant de papiers, 73, avenue de Breteuil, Paris (15<sup>e</sup>).

- S. BODIN, Président de la Chambre de Commerce, 8, rue Royale, Calais (Pas-de-Calais).
- S. P. BOURNISIEN, Gérant de la Société Fichet, 4, rue de Franqueville, Paris (16°).
- S. BOUTELOUP, Ingénieur en Chef de la voie des Chemins de fer du Midi, 7, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- BUFFET, Plainfaing (Vosges).
- BUNAU-VARILLA, 53, avenue d'Iéna, Paris (16°).
- S. CAUDRELIER, Ingénieur Conseil à la Banque de Paris et des Pays-Bas, Professeur titulaire à l'École nationale des Ponts et Chaussées, 11, rue de Milan, Paris (9°).
- S. CAZAUBON, Ingénieur constructeur, 48, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris (3°).
- CHARRON (Albert), 8, rue Henner, Paris (9).
- S. CLAUDET, Administrateur Directeur de la Société des Ateliers Morsant-Laurent-Savey, 26, avenue Duquesne, Paris (7°).
- S. P. CORDIER (Gabriel), Président du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., 155, boulevard Haussmann, Paris (8°).
- S. DELACARTE (Alexandre), 42, rue de Châteaudun, Paris (9°).
- S. FEYRABEND (Charles), 4, avenue Emile-Zola (15°).
- S. FONLUPT, 12, boulevard du Verney, Chambéry (Savoie).
- S. P. FREYSSINET, recherches concernant le perfectionnement des moyens de construction (spécialité béton armé), 28, rue Saint-James, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- GILLIER (André), Industriel, 48, boulevard Victor-Hugo, Troyes (Aube).
- S. P. HINSTIN, Ingénieur Constructeur et Expert, 38, boulevard Marbeau, Paris (16°).
- S. LEFEBVRE (Charles), 36, rue Tronchet, Paris (9°).
- S. LEFORT-LAVAUZELLE (Fernand), Imprimeur-éditeur, 64, avenue Baudin, Limoges (Haute-Vienne).
- S. P. LEMORT (Henri), 3, villa Victor-Hugo, Paris (16°).
- S. LEFRANC, Ingénieur Principal de la voie à la Compagnie des chemins de fer du Midi, 17, rue Latil, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- MACAIGNE, Prêtre, impasse de la Croix, Chauny (Aisne).
- MARÉCHAL (Henri), 272, faubourg Saint-Honoré, Paris (8°).
- MAROIS, Sous-Chef de l'Exploitation du réseau P.-L.-M., 21, rue de Berne, Paris (8°).
- S. P. MASCART, Administrateur de Sociétés, 50, rue Cortambert, Paris (16°).
- S. MATHERON (Jean), 51, boulevard Raspail, Paris (6°).
- S. MERMIER, Sous-Chef de l'Exploitation des chemins de fer P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, Paris (12°).
- S. MORISSON, Service de la Voie et des Travaux, Compagnie du P.-O., Tours (Indre-et-Loire).
- S. MUGNIOT, Directeur de la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M., 15, boulevard Diderot, Paris (12°).
- NABONNE (Louis), 49, rue du Général-Faidherbe, Tours (Indre-et-Loire).
- NÉBOUT, Ingénieur du 2<sup>e</sup> arrondissement de la voie aux chemins de fer P.-L.-M., 4, rue Saint-James, Valence (Drôme).

- S. OUDOTTE, Ingénieur du 1<sup>er</sup> arrondissement de la voie aux chemins de fer P.-L.-M., 26, rue Vavin, Paris (6°).
- PÉLISSIER (Jacques), Directeur des Usines Henri Viala, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- S. PATEL, Etablissements Schneider, 41, boulevard Henri IV, Paris (4°).
- QUARRÉ (Louis), 35, rue Brunel, Paris (17°).
- S. P. REBUFFEL, 8, avenue Saint-Honoré-d'Eylau, Paris (16°).
- ROUGNON, 14, rue Brémontier, Paris (17°).
- SANSON (Pierre), Senones (Vosges).
- SEMEAC, Ingénieur de la voie à la Compagnie P.-L.-M., 56, avenue Félix-Viallet, Grenoble (Isère).
- S. SEVIN, Ingénieur en Chef des services techniques à la Compagnie d'Orléans, 4, rue de Louvain, Maisons-Alfort (Seine).
- S. VAGNEUX, Ingénieur en Chef de la voie des Chemins de fer P.-L.-M., 8, rue du Laos, Paris (15°).
- S. WOLFF (Robert), Banquier, 130, avenue Victor-Hugo, Paris (16°).

## MINES

### 1<sup>o</sup> FONCTIONNAIRES EN ACTIVITE

#### § I. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX

##### MM.

- S. P. BÈS DE BERC, 31, rue de Liège, Paris (8°).
- S. CALTAUX (Pol), 12 bis, rue Desaix, Paris (15°).
- S. CHIPART (Albert), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (5°).
- S. P. CRUSSARD (Jules), 244, boulevard Saint-Germain Paris (7°).
- S. ÉTIENNE, 2, avenue Bugeaud, Paris (16°).
- FRIEDEL, Faculté des Sciences, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. GALLIOT, 10, rue César-Franck, Paris (16°).
- S. P. GRANDJEAN (François), 8, square de l'Alboni, Paris (16°).
- S. GUILLAUME, Sarrebrück (Sarre).
- JOUGUET, 22, rue Pierre-Curie, Paris (5°).
- S. LANTENOIS (Honoré), 160, boulevard Montparnasse, Paris (14°).
- LAUNAY (Louis de), 55, rue de Babylone, Paris (7°).
- S. LEPRINCE-RINGUET, 14, rue du Cherche-Midi, Paris (6°).
- S. P. LIÉNARD (Alfred), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6°).
- S. P. LOCHARD, 6, boulevard Victor-Hugo, Hanoï (Indochine).
- S. P. LOIRET, 7, rue des Galons, Meudon (Seine-et-Oise).
- S. P. MAISON, 68 bis, rue Jouffroy, Paris (17°).
- S. NIEWENGLOWSKI, 50, boulevard Saint-Michel, Paris (6°).

S. P. PONTEVÈS-GEVAUDAN (Ruffi de), 20, boulevard de Versailles, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).  
RIVET, 3, villa Mozart, Paris (16°).

§ 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

MM.

AUDIBERT, 3, rue d'Alembert, Montluçon (Allier).  
S. BETIER (Gaston), 145, chemin de Télémy, Alger.  
S. P. BLONDEL (Fernand), 13, rue de Bourgogne, Paris (7°).  
CHAPELON, 2, boulevard Morland, Paris (4°).  
S. COUTARD (Fresnais de), cité Vaudoit, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
S. DAUVERGNE Henri, 8 bis, avenue des Sycomores, villa Montmorency, Paris (16°).  
S. DAVAL, Alès (Gard).  
S. DELMAS (Louis), 36, rue Rimard, Montluçon (Allier).  
DÉMAY (André), Ecole Nationale supérieure des Mines, Saint-Etienne (Loire).  
DESCOMBES (Claude), 10, rue du Palais-de-Justice, Saint-Etienne (Loire).  
S. DESPUJOLS (Pierre), 36, rue de Dijon, Rabat (Maroc).  
GANDÈRE, Douai (Nord).  
S. GEORGES, 33, rue Michelet, Béthune (Pas-de-Calais).  
S. JARLIER, 28, avenue Victor-Hugo, La Demi-Lune (Rhône).  
LAFAY (Pierre), 14, rue César-Franck, Paris (15°).  
S. LEJEUNE (Armand), 91, rue de Rennes, Nantes (Loire-Inférieure).  
S. P. LESUEUR (Henri), 1, rue de l'Université, Paris (7°).  
S. P. LÉVY (Paul-Pierre), 28, rue Théophile-Gautier, Paris (16°).  
LÉVY (René), Strasbourg (Bas-Rhin).  
S. PAINVIN, 36, rue Michel-Ange, Paris (16°).  
S. P. REUFFLET, Tunis (Tunisie).  
S. RICHARD (Charles), Bordeaux (Gironde).  
S. RODHAIN, 10, rue Ferrère, Bordeaux (Gironde).  
THIBERGE, 38, rue de Chézy, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
S. TIVOLLE (Léonard), 42, place Jean-Jaurès, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
S. WEILL (Henri), 12, rue Saint-Simon, Paris (7°).

§ 2. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

S. ADAM (Pierre), Constantine (Algérie).  
S. ANGOT (Pierre), 21, avenue du Maréchal-Foch, Metz (Moselle).  
ARMAND (Louis), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
ARMANET (Jean), Saint-Etienne (Loire).  
S. BABOIN, 22, rue de la Banque, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).  
S. BARRAL (Maurice), 39 bis, rue de Marseille, Lyon (Rhône).  
BICHELONNE (Denis), Nancy (Meurthe-et-Moselle).

S. BLUM-PICARD, 11, Eisenbahnstrasse, Sarrebrück (Sarre).  
S. BONDON (Jacques), Rabat (Maroc).  
S. BORGEAUD (Maurice), Limoges (Haute-Vienne).  
S. BRUN (Georges-Jean), 29, rue Claude-Delaron, Saint-Etienne (Loire).  
S. P. CHARBONNEAUX, 115, rue Paradis, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
S. CIERADAME (Raymond), 21, avenue du Maréchal-Foch, Metz (Moselle).  
S. CHOLIN, 42, rue Demouilles, Toulouse (Haute-Garonne).  
COLOT, Alger (Algérie).  
S. COPEL (Pierre), 6, rue de la Convention, Saint-Etienne (Loire).  
S. COSTE (Philippe), 18, rue Balay, Saint-Etienne (Loire).  
S. DAMIAN, Alès (Gard).  
S. DEGOT (Pierre), Alger.  
S. DELACÔTE (Guy), 22, avenue des Etats-Unis, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
S. DESPORTES (Jean), Caen (Calvados).  
S. DODU (Roger), Rennes (Ile-et-Vilaine).  
S. DROUARD, Königin Luisenstrasse, 21, Sarrebrück (Sarre)..  
S. DUCHEMIN, 10, rue de Flandre, Nantes (Loire-Inférieure).  
S. DUHAMEAUX, Béthune (Pas-de-Calais).  
S. DURAND (Jules-Armand), 20, bd Laromiguière, Rodez (Aveyron).  
S. DURUY, 40, rue Gambetta, Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
ESTIVAL, Montpellier (Hérault).  
S. P. FANTON-D'ANDON, 16, avenue Gambetta, Mulhouse (Haut-Rhin).  
FRIEDEL (Edmond), 1, boulevard Gambetta, Strasbourg (Bas-Rhin).  
S. GOGUEL (Jean), 5, rue Marié-Davy, Paris (14°).  
GUILLANTON (André), Tananarive (Madagascar).  
S. JOUVEN (Pierre), Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
S. LEGOUX (Pierre), Dakar (Sénégal).  
S. LENHARDT, rue Revoil, Rabat (Maroc).  
S. MALAVOY, Boîte Postale 355, Dakar (A.O.F.).  
S. MANDEL (Jean), Ecole supérieure des Mines, Saint-Etienne (Loire).  
S. MASSENET (Louis), 10, avenue George-V, Paris (8°).  
S. MAYER (Armand), 14, rue Châteaubriand, Paris (8°).  
S. MIGAUX, Directeur du bureau des Recherches et de Participations, Rabat (Maroc).  
S. MOCH (Paul), Constantine (Algérie).  
NELTNER, Ecole Supérieure des Mines, Saint-Etienne (Loire).  
S. NICOLLET (Victor), Alger.  
S. PARISOT (Georges), Béthune (Pas-de-Calais).  
S. POUILLAIN (Louis), 2, rue de l'Obélisque, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
S. RABY (Marcel), 1, rue Mignet, Paris (16°).  
RAGUIN, 12, rue Roly, Paris (14°).  
S. RICARD (Pierre), 16, rue Louis-Cellier, Valenciennes (Nord).  
S. ROBERT (Pierre) Régina Hôtel, rue Bayard, Toulouse (Haute-Garonne).  
S. ROUX dit LEROUX (Alfred), 6, rue Maréchal-Galliéni, Hanoi (Indochine).

- S. ROY (Paul), 244, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. SAVORNIN (André), Tananarive (Madagascar).  
 S. P. SCHNEIDER (Georges), 6, rue Vicat, Grenoble (Isère).  
 S. THIBAUT (Jacques), 23, boulevard Murat, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. TROIN, Fabian (Hautes-Pyrénées).  
 VIEUX (Raymond), Lille (Nord).  
 S. VIGIER, 31, rue Michelet, Béthune (Pas-de-Calais).  
 S. P. VIGNAL (Jean), 1, place du Panthéon, Paris (5<sup>e</sup>).

§ 4. — ELÈVES INGÉNIEURS

MM.

- S. ARNAUX (Gilbert), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. BASEILHAC (Emile), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 BERNARDET (Robert), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 BOUILLOT (André), Ecole Militaire d'Artillerie, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 BUREAU (Albert), 60, boulevard Saint-Michel Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. BURSAX (Jacques), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. COUTURE (Pierre), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 DESROUSSEAUX (Jacques), Ecole Militaire d'Artillerie, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 FRÉREAU (Aristide), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 GRUSON (Charles), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. GUILLAUMAT (Pierre), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 HUTTER (Roger), Ecole Militaire d'Artillerie, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 LATOURTE (Jean), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. LOISY (Théodore), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 PERMEAU (Georges), Ecole Militaire d'Artillerie, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 RICHARD (Charles), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 SAINT-GUILHEM (Pierre), Ecole Militaire d'Artillerie, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 SAMUEL (René), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 SCHNEIDER (Emile), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. VINÇOTTE (Jean), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).

2° FONCTIONNAIRES EN CONGE, HORS CADRE EN DISPONIBILITE

§ 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX

M.

- S. DEFLINE, Directeur Général de la Compagnie des mines de houilles de Courrières, Billy-Montigny (Pas-de-Calais).

§ 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

MM.

- S. P. BREYNAERT, Directeur de la Compagnie des Phosphates et du chemin de fer de Gafsa, 143, avenue de Suffren, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. BRUNSCHWIG (Robert), Société « Carburants et Produits de synthèse », 91, rue de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. DAUM (Léon), Directeur Général de la Compagnie de la Marine et d'Homécourt, 5, rue Auguste-Comte, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. P. DUBY, Ingénieur en Chef de la Compagnie Mokta-el-Hadid, 60, rue de la Victoire, Paris (9<sup>e</sup>).  
 S. DUMAS (Lucien), Ingénieur en Chef adjoint du matériel et de la traction du chemin de fer du Nord, 2, rue Gribeauval, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. DUTILLEUL (André), Administrateur de la Compagnie de Fives-Lille, 18, avenue des Tilleuls, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. FRANTZEN, Ingénieur Conseil à la Banque Lazard frères et Cie, 56, boulevard Flandrin, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. JORDAN (Paul), Administrateur de la Compagnie des Phosphates de Constantine, 4, rue de Luyues, Paris (7<sup>e</sup>).  
 LANCRENON (Paul), 81, boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).  
 LANGROGNE, 2, avenue Camoëns, Paris (16<sup>e</sup>).  
 LAVASTE, Directeur Général des usines de productions chimiques de la Société de Saint-Gobain, 209, boulevard Péreire, Paris (17<sup>e</sup>).  
 LEVI (Georges), Directeur de la Société Alsacienne d'Explosifs, Administrateur Délégué de la Compagnie de Potasse de Blodelsheim, 18, rue des Carrières, Mulhouse (Haut-Rhin).  
 S. LUUYT (Maurice Labrosse), Directeur Honoraire, Conseil de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., 62, rue de Miromesnil, Paris (8<sup>e</sup>).  
 MACAUX, Administrateur Délégué de la Société des Mines d'Héraclée, 73, boulevard Haussmann, Paris (8<sup>e</sup>).  
 MÉRIGEAULT, Directeur Général de la Société des Minerais et métaux, 86, rue du Ranelagh, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. PARENT (Pierre), Vice-Président du Comité Central des Houillères de France, 8, rue Angélique-Vérien, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 S. PELLÉ (Maxime), Vice-Président de la Compagnie des phosphates et du chemin de fer de Gafsa, 89, rue de la Pompe, Paris (16<sup>e</sup>).  
 RIGAUDIAS, Administrateur Délégué des Établissements Fourré et Rhodes 87, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. SCHERESCHESKY, Directeur de la Compagnie parisienne de chauffage urbain, 50, avenue Charles-Floquet, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. SCHLUMBERGER, Administrateur de la Compagnie d'Assurance La Concorde, 7, rue Las-Cases, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. SIMON (Gaston), Administrateur Délégué des Mines fiscales de Haute-Silésie, 35, rue Saint-Dominique, Paris (7<sup>e</sup>).  
 STOUVENOT, Ingénieur Délégué de la Compagnie des mines de la Grand'Combe, 15, boulevard Raspail, Paris (7<sup>e</sup>).



S. TAFFANEL, Directeur Général de la Compagnie des forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons, 8, avenue Gourgaud, Paris (17<sup>e</sup>).

§ 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

S. ARON (Alexis), Directeur Général des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, 3, rue Anatole-de-la-Forge, Paris (17<sup>e</sup>).

S. AUBRUN, Ingénieur Conseil de MM. Lazard frères et Cie (5, rue Pillet-Will, Paris IX<sup>e</sup>), 59, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).

S. BACHELLERY, Ingénieur en Chef du matériel et de la traction à la Compagnie des chemins de fer du Midi, 160, boulevard Péreire, Paris (17<sup>e</sup>).

S. BELUGOU, directeur général adjoint de la Société de Penarroya, 30, rue Guynemer, Paris (6<sup>e</sup>).

S. BERR, Directeur Général des Etablissements Kuhlmann, 11, rue de la Baume, Paris (8<sup>e</sup>).

BRISSE, Ingénieur en Chef de l'Exploitation des chemins de fer de l'Est, 48, rue de Dunkerque, Paris (9<sup>e</sup>).

S. BRIZARD (Paul), 9, rue Pierre-Raymond, Limoges (Haute-Vienne).

S. BUCHER, Directeur des Mines de Lens, 8, rue Saint-Louis, Lens (Pas-de-Calais).

S. CHAMPY, Directeur Général de la Compagnie des mines d'Anzin, 41 bis, boulevard Dampierre, Anzin (Nord).

S. CHANZY, Directeur de l'Union Européenne, 37, Jungmannova, Prague II (Tchécoslovaquie)

S. CHARVET, 24 bis, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6<sup>e</sup>).

S. DAGALLIER (Henri), Directeur Général adjoint des ateliers Neyret-Beylier et Piccard, Boîte Postale n° 52, Grenoble (Isère).

S. DUGAS, Chemin de fer P.-O., 1, place Valhubert, Paris (13<sup>e</sup>).

S. FOCQUE, Directeur Honoraire au Conseil de la Compagnie française des Câbles Télégraphiques, 3, rue Octave-Feuillet, Paris (16<sup>e</sup>).

S. GENDRIN, Ingénieur Conseil à la Société générale Alsacienne de Banque, Kaysersberg (Bas-Rhin).

S. GIBRAT (Robert), Société générale d'entreprises, 10, rue Oswaldo-Cruz, Paris (16<sup>e</sup>).

GLASSER (Edouard), Directeur Général de la Compagnie Générale des Eaux.

GOURSAT, Sous-Chef de l'Exploitation des Chemins de fer du Nord, 42, rue de Bretagne, Paris (3<sup>e</sup>).

S. HENRY-GRÉARD, Directeur de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, 30, rue Guynemer, Paris (6<sup>e</sup>).

HENTSCHEL, Directeur Général de la Société Lorraine minière et métallurgique, 21, rue du Maréchal-Foch, Metz (Moselle).

S. HEURTEAU (Charles), Président de la Société de Penarroya, Administrateur Délégué de la Compagnie des mines de Marles, 2, square de l'Opéra, Paris (9<sup>e</sup>).

S. HUCHET, Société Houillère de Sarre-et-Moselle, 8, rue de l'Eglise, Merlebach (Moselle).

S. LAFOND, Directeur de l'Association minière, 122, boulevard Murat, Paris (16<sup>e</sup>).

S. LAURENT (Théodore), Directeur Général de la Compagnie des forges et aciéries de la Marines et d'Hornécourt, 12, rue de la Rochefoucault, Paris (9<sup>e</sup>).

S. LE BESNERAIS (Robert), Ingénieur en chef adjoint de l'Exploitation aux Chemins de fer du Nord, 60, rue de Maubeuge, Paris (9<sup>e</sup>).

S. LEBRUN, Président de la République, Palais de l'Élysée, Paris.

S. LEPERCO, Directeur Général de l'Union Européenne, industrielle et financière, 3, rue Montalivet, Paris (6<sup>e</sup>).

LÉVY (Paul-Louis), Papeteries de Stains, 2, rue du Maréchal-Harispe, Paris (7<sup>e</sup>).

S. LION (Pierre), 67, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).

S. MENY (Jules), Administrateur Délégué de la Compagnie Française des Pétroles, 138, avenue Victor-Hugo, Paris (16<sup>e</sup>).

METZ (Victor de), Steana Romana, Bucarest (Roumanie).

S. P. NANTEUIL DE LA NORVILLE (de), Administrateur Délégué de la Société des Hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et d'Anzin, 10, rue Las-Cases, Paris (7<sup>e</sup>).

NIJEJANS, Société minerais et métaux, 55, rue d'Amsterdam, Paris (8<sup>e</sup>).

NICOU (Paul), Professeur de sidérurgie à l'École Nationale Supérieure des Mines, Administrateur, Directeur général des Aciéries de Micheville, 17, boulevard Flandrin, Paris (16<sup>e</sup>).

S. PAGÉZY, Directeur Général Adjoint de la Société minière et métallurgique de Penarroya, 106, boulevard de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).

S. PAUZAT, Directeur Général Adjoint de la Compagnie des Mines d'Anzin, à Anzin (Nord).

PERRIN-PELLETIER (Georges), Directeur de la Compagnie des mines de Roche-la-Molière et Firminy, Rond-Point, Saint-Étienne (Loire).

S. ROUER, Directeur Général de la Société Métallurgique de Normandie, Mondeville (Calvados).

SASPORTÈS, 7, avenue Frémiet, Paris (16<sup>e</sup>).

SEYER, Société des minerais de la Grande-Île, 82, avenue du Chemin-de-Fer, Le Raincy (Seine-et-Oise).

S. SIEGLER (Jean), Administrateur Délégué de la Compagnie du Boléo, Administrateur de la Société Lyonnaise des eaux et de l'éclairage, 23, avenue de Boufflers, villa Montmorency, Paris (16<sup>e</sup>).

S. SOLENTE, Ingénieur en Chef à la Compagnie du Canal de Suez, 3 bis, rue Léo-Delibes, Paris (16<sup>e</sup>).

S. ULRICH, Député du Tarn-et-Garonne, Vice-Président et Administrateur Délégué de la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris, Administrateur Délégué de la Société d'électricité de Paris, Administrateur Délégué de la Société d'électricité de la Seine, Vice-Président de la Société d'électricité et Gaz du Nord, Président du Syndicat professionnel des producteurs et distributeurs d'énergie électrique, 87, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).

VERLANT, directeur de l'Exploitation des Chemins de fer P.-L.-M., 7 bis, rue Michel-Chasles, Paris (12<sup>e</sup>).

- S. VICAIRE (André), Directeur Général des Établissements Schneider, 1, rue de l'Alboni, Paris (16°).  
S. VITRY D'AVAUCOURT (de), Compagnie des produits chimiques et électro-métallurgiques d'Alais, Froges et Camargue, 9, rue de Sontay, Paris (16°).  
S. P. WALCKENAER (François), Directeur de l'Usine du Creusot, Établissements Schneider, Le Creusot (Saône-et-Loire).

### 3° FONCTIONNAIRES EN RETRAITE

#### § 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX

MM.

- S. AGUILLON, 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8°).  
BOCHET, 57, rue de Boulaivilliers, Paris (16°).  
S. CHESNEAU, 17, rue de Bourgogne, Paris (7°).  
S. COUSIN (Henri), 77, rue de Lille, Paris (7°).  
S. P. COSTE (Emille), 42, rue Ampère, Paris (17°).  
S. DELAFOND, 108, boulevard du Montparnasse, Paris (14°).  
S. DOUAT (Albert), 21, rue Roquelaine, Toulouse (Haute-Garonne).  
DOUGADOS, rue de la Préfecture, Carcassonne (Aude).  
S. DOUVILLÉ, 207, boulevard Saint-Germain, Paris (7°).  
S. GENTY, 61, rue Saint-Jacques, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
S. P. LALEMAND, 58, boulevard Emile-Augier, Paris (16°).  
S. LEBRETON, 21, rue Monsieur, Paris (7°).  
S. LE CHATELIER (Henry), 75, rue N.-D.-des-Champs, Paris (6°).  
LECORNU, 3, rue Gay-Lussac, Paris (5°).  
S. METTRIER, 12, rue Varize, Paris (16°).  
NADAL (François) 144 bis, boulevard du Montparnasse, Paris (14°).  
S. NENTIEN, Le Pradet (Var).  
S. ROMILLY (Worms de), 5, rue du Général-Langlois, Paris (16°).  
SAUVAGE (Edouard), 14, rue Eugène-Flachat, Paris (17°).  
SELIGMANN-LUI, 59, rue de Babylone, Paris (7°).  
S. P. WALCKENAER (Charles), 218, boulevard Saint-Germain, Paris (7°).  
S. WEISS (Paul), 78 bis, avenue Henri-Martin, Paris (16°).

#### § 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

MM.

- BOUTIRON, 66, boulevard Antoine-Gautier, Bordeaux (Gironde).

- S. FÈVRE, Riancourt par Bologne (Haute-Marne).  
S. OPPERMANN, 8, rue Cherchell, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
S. P. SOUBEYRAN (de), 86, avenue d'Iéna, Paris (16°).

#### § 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM

- BAILLY (Lucien), 11, rue de Rigny, Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
S. BERTHON (Louis), 31, avenue des Félibres, Tunis.  
DUVERDIER, Tours (Indre-et-Loire).

### 4° FONCTIONNAIRES DEMISSIONNAIRES

#### § 1. — INGÉNIEUR EN CHEF

M.

- VILLAIN (François), Administrateur Délégué des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, 25, rue de Clichy, Paris (9°).

#### § 2. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

- BABINET (André), 45, rue Denfert-Rochereau, Boulogne-sur-Seine (Seine).  
BARTHELEMY, industriel, 6 bis, boulevard Gambetta, Troyes (Aube).  
BERTHELOT (Jean), 17, rue Delambre, Paris (14°).  
BOYAUX, Sous-Chef de l'Exploitation, Compagnie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, Paris (12°).  
S. CHAPUY, Ingénieur Conseil de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 15, rue Alphonse-de-Neuville, Paris (17°).  
COURAU (Robert), Administrateur Délégué des Mines de la Houve et de la Société Alsacienne et Lorraine d'électricité, 28, rue de la Baume Paris (8°).  
CUVELETTE, Directeur Général de la Société des mines de Lens, 9, avenue Percier, Paris (9°).  
DARGEOU, Sous-Chef de l'Exploitation du P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, Paris (12°).  
DELLOUE (Albert), Chanoine titulaire à la Cathédrale de Soissons, 10, rue Saint-Jean, Soissons (Aisne).  
DÉSCHAMPS, Ingénieur en Chef adjoint du Matériel et de la Traction aux Chemins de fer P.-L.-M., 33, rue Claude-Bernard, Paris (5°).

HERSCHER, 7, rue Georges-Berger, Paris (17<sup>e</sup>).

HURÉ, Directeur de la Société générale des huiles de pétrole, 7, rue de Passy, Paris (16<sup>e</sup>).

JAPIOT (Marcel), Ingénieur en Chef aux Chemins de fer P.-L.-M., 171, boulevard du Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).

LÉAUTÉ (André), Administrateur Délégué de la Société de recherches de perfectionnement industriels, 26, rue Fabert, Paris (7<sup>e</sup>).

MAILLET (Raymond), Directeur de la Société géophysique de recherches minières, 60, rue de la Victoire, Paris (9<sup>e</sup>).

MALCOR (Henri), Ingénieur à la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, Caen (Calvados).

S. MARCHAL (Charles), 86, avenue de Malakoff, Paris (16<sup>e</sup>).

S. PELNARD, Société Pelnard, Considère et Caquot, 92, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).

PERRIN (René), Directeur Général des Aciéries d'Ugine, 19, rue François-I<sup>er</sup>, Paris (8<sup>e</sup>).

TUJA, Sous-Chef d'exploitation, Cie P.-L.-M., 4, square Georgés-Lesage, Paris (12<sup>e</sup>).

VAUCHIERET (André), 120, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).

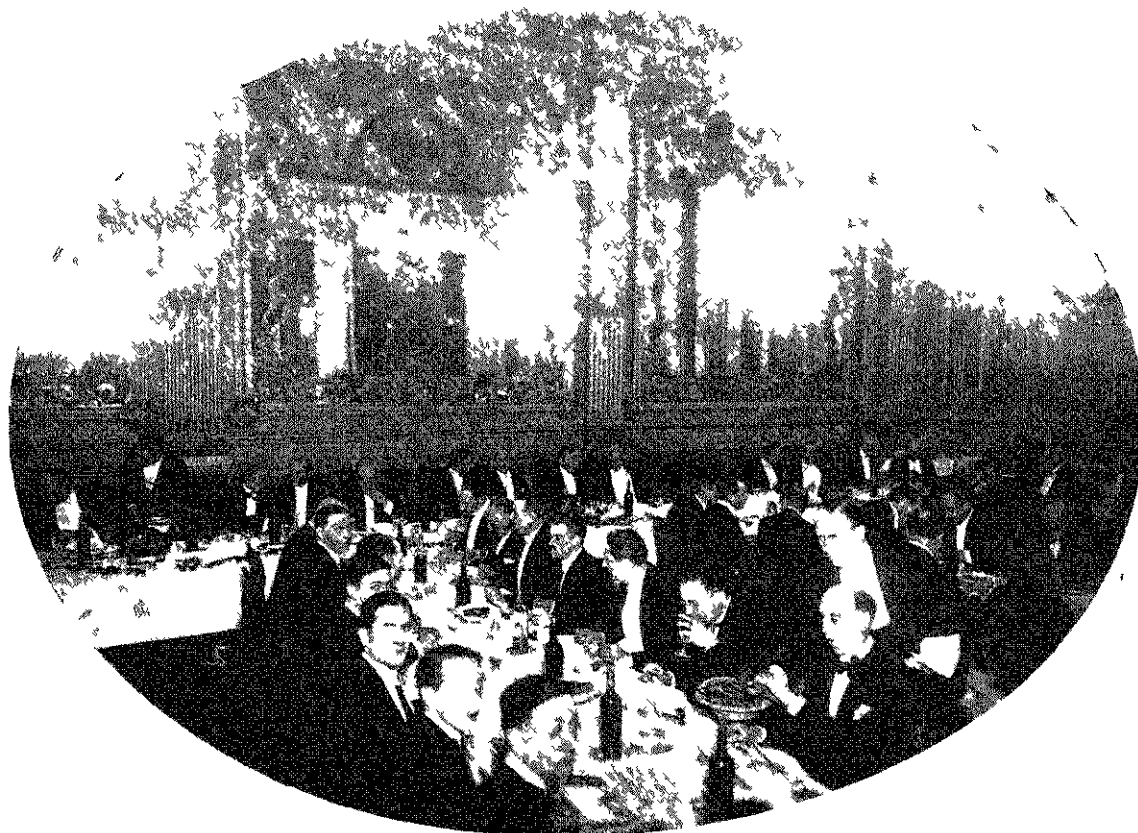


## DINER DU P. C. M.

Le dîner annuel du P C M a eu lieu le 29 janvier 1933, dans les salons du Palais d'Osay Il était présidé par M Georges Bonnet, ministre des Travaux Publics, et de nombreux invités et camarades

avaient bien voulu y assister

Au dessert le Président du P C M, M l'Inspecteur général Joyant prononça l'allocution suivante



### DISCOURS DU PRÉSIDENT DU P. C. M.

MONSIEUR LE MINISTRE,  
MESSIEURS,  
MES CHÈRES CAMARADES,

C'est avec un vif plaisir que je remplis tout d'abord l'agréable mission de remercier, au nom de l'Association des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, M Georges Bonnet ministre des Travaux Publics d'avoir bien voulu présider notre dîner amical de ce soir. Nous lui en sommes d'autant plus reconnaissant que les difficultés de l'heure présente lui apportent de nombreux sujets de préoccupations.

Nous sommes également très reconnaissants aux anciens ministres des Travaux Publics qui ont bien voulu assister à cette soirée. M Le Trocquer et M Deligne

Je remercie aussi M le Sénateur Milan, rapporteur de la Commission des Travaux Publics du Sénat, M le Sénateur Carrère, Président de la Commission d'Agriculture, d'avoir bien voulu se joindre à nous.

Nous voyons, M le Ministre, dans cette sollicitude, que vous voulez bien montrer aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines la preuve que vous reconnaissez le rôle important qu'ils jouent dans la vie économique du pays. Dans la crise si difficile que nous traversons en ce moment-ci les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines participent de façon active à l'élaboration du plan de travaux concernant l'outillage national, ils préparent les programmes des grands travaux qui apporteront une nouvelle impulsion à l'économie générale du pays et remédieront à la crise de

production que nous traversons. Les Ingénieurs manifestent leur activité non seulement dans les grands travaux de l'Etat, mais aussi dans les travaux organisés par les départements et les communes; c'est ainsi qu'ils ont pu contribuer à la mise en chantiers de travaux employant une main-d'œuvre nombreuse — des travaux d'élargissement et d'aménagement de nouvelles routes, en particulier — donnant ainsi aux chômeurs de l'industrie la possibilité de s'employer utilement.

Les Ingénieurs des Mines, de leur côté, apportent un concours extrêmement efficace à l'Etat, en le renseignant sur l'évolution des industries qu'ils contrôlent, et en indiquant les causes et les remèdes possibles, des difficultés que beaucoup de ces industries éprouvent actuellement.

dans une période de « grande pénitence », et les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines s'attendent à supporter leur part dans cette pénitence générale, mais ils demandent que cette part soit équitablement mesurée; or, tous les projets en discussion, par le taux progressif des abattements de traitements, frappent beaucoup plus durement les cadres supérieurs que les fonctionnaires subalternes.

Il faut tenir compte que, à la veille de la guerre, la révision des traitements, déjà reconnus insuffisants, était en préparation; cette révision a été faite pour les Ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat; elle est restée en suspens pour les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, en sorte que, lorsque la revalorisation des traitements s'est faite, en se basant sur les traitements d'avant-guerre, les



Les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines se sont aussi empressés d'apporter au gouvernement les suggestions qu'il avait demandées concernant la possibilité de réaliser des économies, par des simplifications ou des réorganisations, permettant d'obtenir des services un meilleur rendement avec une dépense moindre. Il importe, en effet, que, pour rétablir l'équilibre budgétaire, l'Etat cherche à réaliser des économies réelles, plutôt qu'à imposer de nouveaux sacrifices aux contribuables.

C'est au moment où les Ingénieurs ont une tâche si lourde qu'ils voient, avec une grande inquiétude, se préparer des projets fiscaux qui amputeront de la façon la plus sévère leur rémunération. Sans doute, nous entrons en ce moment

Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines se sont trouvés nettement défavorisés par rapport à d'autres classes de fonctionnaires.

Pendant toute la période de la dévalorisation du franc, les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines ont vu leurs traitements réels réduits de moitié ou des deux-tiers car les rajustements ne se faisaient que partiellement et avec un grand retard. Ce n'est qu'en octobre 1930 que les traitements ont été définitivement rétablis, mais en multipliant les traitements d'avant-guerre — reconnus alors insuffisants — par un coefficient très généralement inférieur à celui de l'augmentation du coût de la vie.

Les cadres supérieurs ont donc vu leurs traitements reval-

lorises de façon *degressive*, et c'est avec une douloureuse surprise qu'ils voient aujourd'hui qu'on veut les amputer de façon *progressive*, en sorte que les traitements hauts et moyens seraient beaucoup plus durement frappés que les petits.

Il est certain qu'il y a un minimum de traitement auquel on ne peut toucher mais cet abattement fait, la règle d'une réduction proportionnelle, et non progressive, paraît conforme à l'équité aussi bien qu'aux intérêts du Trésor, car un impôt ne peut avoir de rendement s'il entend exonérer en fait, les classes les plus nombreuses des assujettis.

A côté des traitements de base, les Ingénieurs touchent des indemnités accessoires qui constituent d'après leur sta-

ta à améliorer la situation reconnue insuffisante de ses Ingénieurs.

L'Association appelle la vigilante attention des ministres des Travaux Publics et des Finances sur l'injustice qu'il y aurait à exercer des retenues ou des abattements sur des crédits qui sont en réalité alimentés par des versements personnels des Ingénieurs, prélevés sur leurs indemnités départementales ou communales.

Monsieur le Ministre, je ne voudrais pas prolonger cette courte allocution. Je terminerai donc en souhaitant — c'est un vœu qui paraîtra peut-être mal à propos — une stabilité à laquelle aspire le corps des Ingénieurs. Il est inquietant



tut même, une part assez importante de leur rémunération, ces indemnités sont prévues et réglementées par des décrets de 1851, 1854 et de 1906, la plus grosse part provient d'honoraires pour travaux exécutés pour le compte des départements, communes, syndicats etc. une autre part de ces indemnités est inscrite au budget, et versée aux Ingénieurs chargés de grands travaux d'Etat. Mais les crédits inscrits au budget pour les indemnités aux Ingénieurs de l'Etat sont alimentés dans la proportion de 80 % par des retenues faites sur les traitements des Ingénieurs qui touchent des indemnités départementales ou communales, en sorte que c'est par une sorte de caisse mutuelle et par des prélèvements qui ne coûtent rien à l'Etat, que celui-ci est parvenu

peut lui de voir sans cesse sa situation revenir en discussion. Déjà il y a dix ans, il y avait une certaine Commission des économies qui se préoccupait de réformer l'Administration, proposait de faire des coupes sombres dans le personnel des fonctionnaires et semblait traiter ceux-ci en parasites de l'Etat. Le volumineux rapport de cette Commission ne paraît pas avoir eu de grands résultats pratiques mais nous voyons reparaître en ce moment des Commissions d'enquête, des Commissions d'économies qui semblent toujours faire comparaître devant elles les fonctionnaires, et surtout les fonctionnaires supérieurs, en posture d'accusés.

Or, nous sommes convaincus que pour que les services publics fonctionnent au mieux des intérêts de l'Etat et du

pays, il est nécessaire qu'ils soient dirigés par des cadres supérieurs ayant la confiance des pouvoirs publics, se sentant appréciés et équitablement rémunérés.

C'est ce qui nous a conduit, Monsieur le Ministre, à vous

exposer les questions qui nous préoccupent. Vous pouvez être assuré que le gouvernement trouvera toujours en nous des fonctionnaires désireux de collaborer loyalement au développement du pays dans la Paix et le Travail.

M. le Ministre des Travaux Publics répondit en ces termes :

## DISCOURS DE M. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESSIEURS,

Je remercie très vivement votre Président, M. Joyant, d'avoir bien voulu m'inviter au nom de votre Association à ce banquet amical. J'y viens moins comme Ministre des Travaux Publics, — puisqu'une crise ministérielle récente m'a amené avec mes collègues à donner ma démission, — que comme ami de votre Association. (*Applaudissements.*) Des liens de famille m'unissent depuis de longues années aux Corps des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines et, au surplus, il y a toujours eu, entre les membres du Conseil d'Etat et les Ingénieurs des Ponts, des relations extrêmement cordiales. Je vois ici à cette table M. le Président Colson (*applaudissements*) qui montre qu'on peut très brillamment réunir ces deux qualités.

Mon cher Président, vous qui avez rendu au Maroc — le Résident Général me le disait dernièrement — de si brillants services, vous m'avez exposé, vous nous avez exposé, à tous mes amis du Parlement qui sont ici, à mes collègues Milan, Le Trocquer, Carrère et Deligne, la situation qui était faite aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines, ou qui leur serait faite par les projets gouvernementaux.

Permettez-moi de vous dire qu'à l'heure présente il n'y a plus de projets gouvernementaux et que par conséquent nous ne pouvons parler que d'hypothèses; mais ce qu'il faut bien dire, c'est que depuis quelques années l'Etat a fait en faveur de ses fonctionnaires un effort qui était d'ailleurs légitime.

Je me rappelle le temps où j'étais jeune auditeur au Conseil d'Etat. Avant la guerre, nous débutions sans traitement pendant un an et ensuite nous étions heureux de gagner 2.000 francs comme auditeurs de 2<sup>e</sup> et 4.000 francs comme auditeurs de 1<sup>re</sup> classe.

Je reconnais qu'à ce moment ces traitements, — qui correspondaient d'ailleurs à la valeur-or ancienne du franc — étaient insuffisants et qu'il est légitime de donner un traitement leur permettant de vivre dignement aux fonctionnaires, surtout aux grands fonctionnaires qui représentent l'armature essentielle de l'Etat.

Ingénieurs des Ponts et Chaussées ou Ingénieurs des Mines, vous appartenez, Messieurs, aux grandes Administrations de l'Etat, et je vous avoue que ce sera une des fiertés de ma vie politique, d'avoir passé ces quelques semaines à la tête de ces grands Corps des Travaux Publics qu'au Conseil d'Etat j'avais connu par des relations de voisinage, et que j'ai plus intimement connu pendant mon passage à ce Ministère. J'ai pu constater, mieux que je n'avais pu le faire jusqu'ici, combien l'Etat pouvait attendre de votre compétence, de votre activité et de votre caractère. Il est

donc légitime que les législateurs et les Gouvernements pensent qu'ils peuvent se reposer sur des hommes qui, par leur passé, qui par leur travail, qui par leur compétence, représentent pour lui une telle somme d'activité et de dévouement.

Mais Messieurs, vous savez aussi quelle est la situation de nos Finances. J'entends bien que M. Joyant disait tout à l'heure, avec beaucoup de sagesse, que vous ne l'ignoriez pas, et que vous demandiez simplement que ne soient pas perdues de vue certaines questions, aussi bien celles des traitements que celles des indemnités correspondant à certains travaux exceptionnels qui vous sont demandés en dehors de vos heures de service normal, par des collectivités locales. Vous désirez que ces efforts exceptionnels ne soient pas méconnus et que des textes injustes, un peu hâtivement conçus peut-être, ne viennent pas porter atteinte à vos droits.

Je n'ai pas qualité ce soir pour prendre un engagement vis-à-vis de vous, mais je puis vous dire que, me rendant compte parfaitement de votre situation, je sais ce qu'elle représente d'efforts. Nous avons tous, avec vous, dans nos départements mêmes, les relations cordiales les plus constantes, nous savons tous ce que ces efforts, représentent à nos yeux et combien ils peuvent seconder les nôtres. C'est vous dire que nous ne les oublierons pas.

Seulement, j'ai retenu, dans l'allocution qu'a prononcée votre Président combien vous vous rendiez compte, dans les circonstances actuelles, de la nécessité pour chacun de consentir sa part de sacrifices. Je crois que rarement nos Finances, notre Budget, ne se sont trouvés dans une situation aussi difficile, et voilà pourquoi je suis sûr que lorsqu'on demande à des hommes comme vous d'aider l'Etat dans des circonstances exceptionnellement graves, à condition qu'ils soient traités d'une manière juste, d'une manière équitable, à condition qu'on ne les prive pas d'une rémunération à laquelle peuvent leur donner droit certains travaux auxquels ils se consacrent en dehors même de leur activité professionnelle, vous serez les premiers à faire le geste qu'on peut attendre de vous.

Messieurs, je suis sûr que ce n'est jamais en vain que l'on peut s'adresser à la fois à votre activité, à votre dévouement, à votre sens national. Je l'ai trop éprouvé dans le passé pour ne pas en être sûr dans l'avenir.

Tout ce que je puis vous dire ce soir, c'est que, vous pouvez en toutes circonstances, compter sur mon dévouement et sur mon désir de conserver ces relations amicales et cordiales qui sont les nôtres depuis vingt ans.

Vous me permettez donc très simplement de lever mon verre à la prospérité de l'Association Professionnelle des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Ingénieurs du Corps des Mines. (*Vifs applaudissements.*)

## Appel du Comité

---

Le Comité du P. C. M. lance un nouvel et pressant appel à tous les Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines qui ne font pas partie de l'Association, et à qui ce numéro du Bulletin est envoyé.

Ils pourront se rendre compte de l'effort poursuivi pour améliorer notre revue professionnelle et le Comité espère qu'ils voudront bien s'y associer en adhérant à l'Association.

Dans les circonstances actuelles, il est plus que jamais indispensable que notre groupement comprenne la presque unanimité des Camarades, afin de pouvoir disposer de l'autorité nécessaire auprès des Pouvoirs Publics.

LE COMITÉ.



# Procès-verbaux des Séances du Comité

Séance du 20 décembre 1932

*Présents* : MM. **Parmentier, de Rouville, Weill, Besson, Jacquinet, Deymié, Briancourt, Dutaret, Gaspard, Gény, Michel, Peltier, Perret, Rérolle, Soleil, Tarnier, Wahl.**

*Excusés* : MM. **Le Roux, Cestre, Colson, Hachon, Vigier.**

*Absents* : MM. **Baboin, Bideau, Bressot, Broquaire, Combet, Dauvergne, Frontard, Weckel.**

La séance est ouverte à 14 h. 15.

**Le Secrétaire** donne connaissance du procès-verbal de la dernière séance, qui a été adopté par le Bureau, suivant la décision prise par le Comité.

M. **Weill**, revenant sur une intervention antérieure de sa part, demande qu'il en soit tenu compte par l'insertion au procès-verbal de l'observation suivante :

« A l'occasion de la discussion relative aux traitements et indemnités, M. Weill rappelle que les « crédits budgétaires relatifs aux traitements d'une part, aux indemnités d'autre part, figurent à des « chapitres différents suivant qu'il s'agit des Ingénieurs des Ponts et Chaussées ou des Ingénieurs « des Mines.

« Étant donné l'identité des échelles de traitement, « cette distinction, qui enlève toute souplesse à l'utilisation des crédits, ne se justifie pas. Pour retrouver cette souplesse, il suffirait d'ailleurs que les « inscriptions qui sont faites actuellement à 4 chapitres ne le fussent qu'à 2, un pour les traitements « et un pour les indemnités, en conservant dans chaque chapitre un article pour les Ingénieurs des « Ponts et Chaussées et un autre pour les Ingénieurs des Mines. »

Cette proposition ne soulève pas d'objection de principe. Le Comité estime seulement qu'il est nécessaire que les Délégués la communiquent à leur groupe avant d'y donner définitivement leur adhésion.

Il est entendu, d'autre part, que la lettre qui a été adressée à M. le Directeur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, au sujet du titre à attribuer aux Elèves titulaires sortant de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, sera publiée dans un prochain numéro du Bulletin.

M. **le Président**, au nom du Comité, adresse ses félicitations à M. **de Rouville**, Vice-Président, pour sa promotion au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

*Prochaines élections* :

**Le Secrétaire** donne lecture de la liste des candidatures reçues pour les prochaines élections.

Il est décidé que, sur les bulletins de vote, les noms seront placés par ordre alphabétique, en commençant par une lettre tirée au sort.

*Préparation de l'Assemblée générale de 1933* :

Les conditions de préparation de l'Assemblée générale de 1933 sont examinées par le Comité.

Il est convenu que cette Assemblée pourrait avoir lieu, par exemple, le 22 janvier, si M. le Ministre des Travaux Publics peut présider ce jour-là le dîner annuel.

*Service de renseignements techniques* :

M. **de Rouville**, Vice-Président, fait part des démarches qu'il a effectuées à ce sujet auprès des Directeurs du Ministère et du Sous-Directeur de l'École des Ponts et Chaussées. La suggestion de créer un Service de renseignements techniques a reçu un accueil assez favorable, dont il faut se féliciter.

Ce Service rassemblerait un certain nombre de projets types qui seraient catalogués et dont un tirage pourrait être mis, sur sa demande, à la disposition d'un Service local. Il serait désirable que, pour accélérer la formation de la première documentation, les divers Services locaux recherchent, le moment venu, dans leurs archives les projets qu'il paraîtrait intéressant de porter à la connaissance des Camarades, et qu'ils indiquent, d'autre part, au Bureau du Comité, la nature des projets sur lesquels cette documentation devrait porter.

*Simplifications et améliorations administratives* :

Le Bureau a continué à s'occuper de cette question et effectue des recherches pour dénombrer les circulaires qui paraissent inutiles et pourraient être supprimées.

M. **Wahl** signale que certaines simplifications paraîtraient possibles dans la procédure d'expropriation. En particulier, pour les travaux de petite importance, la déclaration d'utilité publique pourrait faire l'objet d'un simple arrêté préfectoral, au lieu de nécessiter un décret en Conseil d'Etat. Le texte permettant cette simplification pourrait être inséré dans la Loi de Finances.

Après discussion, il est entendu que M. **Wahl** fera une note à ce sujet, dont le Bureau tiendra compte lorsqu'il rédigera une nouvelle lettre au Ministère, concernant les possibilités de simplifications administratives complémentaires.

Par ailleurs, le P. C. M. a été saisi, par la Direction du Personnel, de la question de la publication des



SOCIÉTÉ ANONYME  
AU CAPITAL DE 1.365.000 FRANCS

**LOCATION - ACHAT - VENTE  
DE MATÉRIEL INDUSTRIEL  
ET D'ENTREPRISE**

**INSTALLATIONS DE SECTEURS ÉLECTRIQUES  
ÉPUISEMENTS**

●  
**CONCESSIONNAIRES :**

DE LA  
**C<sup>IE</sup> INGERSOLL-RAND**  
POUR LA LOCATION DES COMPRESSEURS,  
OUTILS PNEUMATIQUES

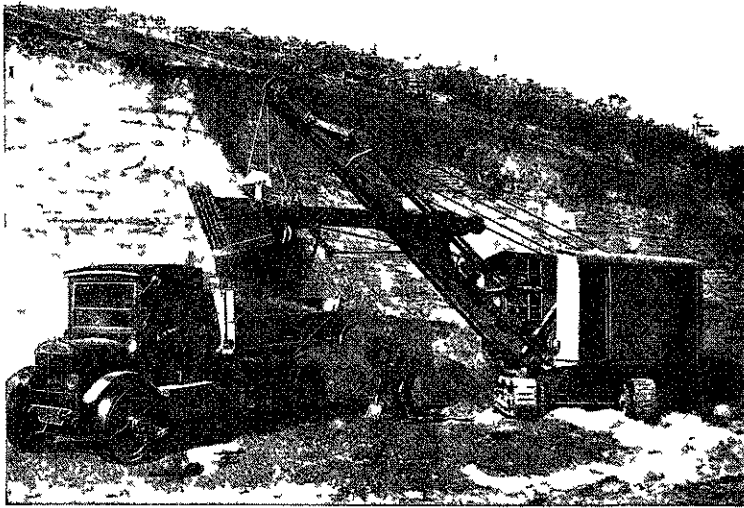
DES  
**ÉTABLISSEMENTS RANSOME**  
POUR LA LOCATION DES BÉTONNIÈRES,  
GRUES, ETC.

●  
**27, RUE du MAROC, PARIS**

**TÉLÉPHONE : BOTZARIS 52-80 (3 lignes groupées)**

# **PELLES GRUES, EXCAVATEURS DRAGLINES, SONNETTES**

**à commande par moteurs à essence, à huile lourde, ou électriques**



DE LA

**NORTHWEST ENGINEERING C<sup>o</sup>**  
DE CHICAGO (E.U.A.)

AGENTS POUR LA VENTE EN FRANCE ET AUX COLONIES

ÉTABLISSEMENTS

**HENRI SERRE & ANSOT Réunis**

CATALOGUE FRANCAIS SUR DEMANDE

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LE MERVEILLEUX MOTEUR NORTHWEST A HUILE LOURDE

tables du « Potiquet ». Il semble que l'Association pourrait faciliter cette publication et sa vente aux divers Services.

Le Comité se déclare d'accord.

#### *Liste des Ingénieurs :*

M. **de Rouville**, Vice-Président, fait part d'une suggestion d'un Inspecteur Général en retraite, qui demande que la situation sociale des Ingénieurs qui ne sont plus en activité de service soit indiquée dans la liste des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines qui paraît chaque année dans le *Bulletin du P. C. M.*

Après une discussion au cours de laquelle il est indiqué que cette situation sociale figure déjà, en général dans d'autres annuaires le Comité estime qu'il n'y a pas d'inconvénient à cette publication, qui pourra être envisagée dans la mesure du possible, pour la prochaine liste.

#### *Association des Ingénieurs Urbanistes et Sanitaires :*

M. **de Rouville**, Vice-Président, indique l'état de la question. Il a eu une entrevue officieuse avec le président de cette Association, qui a manifesté son intention de chercher à faire interdire complètement aux fonctionnaires de l'État de s'occuper de travaux concernant les collectivités locales.

Après discussion, le Comité estime qu'il n'y a pas, pour le moment, de terrain d'entente possible avec cette Association.

#### *Question des chemins ruraux :*

M. **Dutaret** expose l'état actuel de la question, et la nécessité de faire modifier l'ancien article 110 de la Loi de Finances.

Il y a lieu d'agir immédiatement à ce sujet, et M. Dutaret est chargé de poursuivre cette action, en se mettant en rapport avec les Commissions parlementaires compétentes.

#### *Circulaire du 5 septembre 1932 :*

Un nouvel échange de vues a lieu à ce sujet, à la suite duquel il est décidé qu'une démarche sera faite auprès du Directeur de la Santé Publique, qui a signé cette circulaire, et après être entré en relations avec l'Association des Inspecteurs départementaux d'hygiène.

#### *Dîner du Groupe de Paris :*

M. **de Rouville**, Vice-Président, signale qu'un certain nombre d'Ingénieurs du Groupe de Paris, qui ont assisté au dîner organisé, le 15 novembre, par ce Groupe, ont délibéré à l'issue de cette réunion sur l'activité du P. C. M. et de la Fédération des Cadres Supérieurs Techniques pour la défense des traitements et indemnités ; ils ont demandé qu'il soit donné connaissance au Comité d'une déclaration lue par M. l'Inspecteur général Parent sur ces questions.

La teneur générale de cette déclaration est la suivante :

1° Les fonctionnaires des Travaux Publics ont dû

attendre dix ans la revalorisation de leurs traitements d'avant-guerre, les traitements ainsi revalorisés restant d'ailleurs très inférieurs à l'augmentation du coût de la vie. Pendant cette longue période, ces fonctionnaires n'ont même pas bénéficié d'un traitement-or égal à la moitié de leur traitement d'avant-guerre, bien que leurs attributions aient été considérablement accrues.

2° Il serait par conséquent profondément injuste de frapper les fonctionnaires qui, intégralement soumis à l'impôt des traitements et salaires d'abord, à l'impôt général sur le revenu ensuite, ont cependant gardé la conscience de ne pas réagir violemment.

3° En conséquence, les Ingénieurs susvisés, conscients de défendre les intérêts généraux du pays, repoussent avec la dernière énergie, les amputations envisagées sur les traitements et indemnités.

Le Comité estime que l'argumentation ci-dessus est intéressante à porter à la connaissance des membres du P. C. M.

#### *Relations avec l'Association des Adjointes-Techniques :*

M. **le Président** signale que cette Association lui a exposé un certain nombre de réformes qu'elle estime désirables, concernant, en particulier, la possibilité d'attribuer des postes de petites subdivisions d'entretien et de Chefs de Bureaux peu importants à certains Adjointes-Techniques.

Après examen, le Comité du P. C. M. se déclare favorable à ces suggestions.

#### *Affaires diverses :*

M. **le Président** indique où en est la question du pourvoi devant le Conseil d'État, qui a été décidé à la séance du 14 juin 1932.

D'autre part, il donne quelques indications sur un projet de modification des attributions du Corps des Ponts et Chaussées envisagé par M. Margaine, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Travaux Publics, et dont notamment, certaines dispositions consisteraient à ne plus faire du Service routier l'attribution principale des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, mais à utiliser plutôt ceux-ci, d'une part dans les Services spéciaux, d'autre part dans les nombreux organismes, Sociétés ou Compagnies dont l'État a dû ou devra prendre le contrôle.

Enfin, M. **de Rouville** donne connaissance d'une lettre de M. **Rocheray**, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, protestant contre une phrase de la lettre du 12 octobre 1932, adressée à M. le Ministre des Travaux Publics au sujet de la question des économies.

Le Comité prend acte de cette protestation.

Il est entendu que la prochaine séance sera fixée au matin du jour où aura lieu l'Assemblée générale. La séance est levée à 17 h. 15.

*Le Secrétaire :*  
P. BESSON.

*Le Président :*  
J. PARMENTIER.

# COMPTE RENDU DE GROUPE

## Groupe de Bordeaux

Le Groupe de Bordeaux s'est réuni le 7 octobre 1932 à Bordeaux, pour examiner les questions importantes en cours, et notamment les propositions à soumettre par le P. C. M. à M. le Ministre des Travaux Publics, comme suite à sa demande du 28 août 1932, relative à la réduction des dépenses administratives des Services Publics.

Le Groupe du Sud-Ouest a, au cours de la même réunion, pris position sur les questions de réduction des traitements et indemnités.

Enfin, il a attiré l'attention du Comité sur l'opportunité pour le P. C. M. de fixer sa doctrine sur la réforme de la Voirie, et il a demandé que le Comité mette immédiatement à l'étude un projet de fusion des Services de Voirie.

Les résultats des délibérations du Groupe du Sud-Ouest ont été consignés dans un procès-verbal qui a été immédiatement transmis au Comité.

Le Groupe de Bordeaux s'est en outre réuni le 15 décembre 1932, pour procéder à l'élection de son Délégué au Comité du P. C. M., en remplacement du camarade Peltier, dont le mandat arrive à expiration à la fin de 1932.

La réunion du 15 décembre comportait tout d'abord la visite de la nouvelle usine de fabrication de ciments artificiels, construite dans la banlieue de Bordeaux, à Lormont, par les Établissements Poliet et Chausson.

Les Camarades se sont ensuite, au nombre de 18, réunis dans un déjeuner amical, à la suite duquel le Camarade Hupner, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Agen, a été élu à l'unanimité, Délégué de Groupe.

Il a été enfin procédé à l'examen des questions corporatives en cours et il a été convenu que le Groupe se réunirait à nouveau le 5 janvier 1933 afin d'examiner le projet de réforme des Services de Voirie, qui doit être préparé par le Camarade Hupner.

Les Camarades ont estimé du reste que la réforme des Services de Voirie ne constituait qu'un des éléments de la question plus générale du rôle de contrôleurs techniques, à attributions très étendues, qui doit être réservé dans la vie économique du pays, aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines et à leurs collaborateurs.



# AVIS

## Poste vacant

Le Service central de la Voirie routière, à Paris, recherche un Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, s'intéressant particulièrement aux questions relatives à la technique de la route moderne.

Des renseignements complémentaires pourront être demandés à MM. le Conseiller d'Etat, Directeur de la Voirie routière, et Bouloche, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.



# Liste des Membres des P. C. M.

## Liste des Souscripteurs perpétuels décédés

MM. BOUFFET, BROSSÉLIN, DELBIT, JOZON, KLEINE, MÉS-  
NAGER, PICAROUGNE, RABUT (Charles), ROUVILLE, SA-  
LES (Alfred), et VIDAL, inspecteurs généraux des  
Ponts et Chaussées.  
BADINET, BOURGOUGNON, CABOCHE, LEROUX (Joseph),  
LUTTON (Gustave), MEUNIER, NICOLAS (Edouard),  
QUELLENEC, ingénieurs en chef des Ponts et Chau-  
ssées.  
WIDMER, ingénieur des Ponts et Chaussées.  
BELLON, MORETTE et ROLLAND, ingénieurs en chef des  
Mines.  
MAITRE ingénieur des Mines.

## Liste générale des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines

### Légende.

M. B. . . . . Membre bienfaiteur.  
S. P. . . . . Sociétaire perpétuel.  
S. . . . . Sociétaire annuel.

Les camarades sont priés de vouloir bien signaler à M. HOUBIN, 2, rue Redon à Paris (17<sup>e</sup>), les erreurs qu'ils auraient constatées dans la liste ci-après, ainsi que les changements qui surviendraient dans leur situation (grade, résidence, adresse personnelle, etc...).

Pour les Ingénieurs non en activité de service, la liste renferme, pour la première fois, l'indication de la situation sociale actuelle, lorsqu'il a été possible de la connaître. Nous demandons également de vouloir bien adresser à M. HOUBIN toutes rectifications ou tous changements à ce sujet.

## PONTS ET CHAUSSÉES

### 1<sup>o</sup>. — FONCTIONNAIRES EN ACTIVITÉ

#### § 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX

##### MM.

S. ARON (Alexandre), 16, rue Greuze, Paris (16<sup>e</sup>).  
S. BAUER, 1, bd Wilson, Strasbourg (Bas-Rhin).  
S. BEZAULT, 25, rue Saint-Suffren, Marseille (Bouches-  
du-Rhône).  
S. P. BOURGEOIS (Victor), 15, rue Joseph-Bara, Paris (6<sup>e</sup>).  
S. CLAUDE, 71 bis, rue de Vaugirard, Paris (6<sup>e</sup>).  
S. COMBARNOUS, 80, boulevard Eugène-Pelletan, Toulon  
(Var).  
S. COCURIER, 58, route de Montesson, Le Vésinet  
(Seine-et-Oise).  
S. DELEMER (Léon), 54, avenue de Saxe, Paris (15<sup>e</sup>).  
S. DEVAL (Lucien), 10, rue Ernest-Cresson, Paris (14<sup>e</sup>).  
S. DREYFUS (Silvain), 80, avenue Kléber, Paris (16<sup>e</sup>).  
S. DUBOIS (Paul-Firmin), 37, rue Vital, Paris (16<sup>e</sup>).  
S. P. GERDÈS, 10, rue Ernest-Lacoste, Paris (12<sup>e</sup>).  
S. GILLES-CARDIN, 44, boulevard Maillot, Neuilly-sur-  
Seine (Seine).

S. GRIMPRET, 23, boulevard Flandrin, Paris (16<sup>e</sup>).  
S. P. GUYOT (Joseph), 6, rue Huysmans, Paris (6<sup>e</sup>).  
S. P. HOUBEURT, 132, boulevard de Clichy, Paris (9<sup>e</sup>).  
S. JOYANT, 159, avenue de Wagram, Paris (17<sup>e</sup>).  
S. KAUFFMANN, 60, rue de Londres, Paris (8<sup>e</sup>).  
S. KERVILIER (Pocard du Cosquer de), 11, quai d'Orsay,  
Paris (7<sup>e</sup>).  
S. LAHAUSSOIS, 72, rue de Lille, Paris (7<sup>e</sup>).  
S. P. LE GAVRIAN, 22, rue de Remilly, Versailles (S.-et-O.).  
S. LE ROUX (Nicolas), 24, rue de Varenne, Paris (7<sup>e</sup>).  
S. LÉVESQUE (Émile), 4, place des Vosges, Paris (4<sup>e</sup>).  
S. LIPMANN (Lucien), 11, rue Margueritte, Paris (17<sup>e</sup>).  
S. MAITRE-DEVALIGN (Charles), 3, rue de l'Amiral-  
Cloué, Paris (16<sup>e</sup>).  
S. MALTERRE, 20, rue Gérando, Paris (9<sup>e</sup>).  
S. P. MONTIGNY (Pierre), 59, avenue de la Bourdonnais,  
Paris (7<sup>e</sup>).  
S. PARENT, 23, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris  
(7<sup>e</sup>).  
S. P. FERRIER (Louis), 5, place de l'Alma, Paris (8<sup>e</sup>).  
S. P. PHILIPPE (René), 29, rue de Sèvres, Paris (6<sup>e</sup>).  
S. PIGEAUD, 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
S. PRINCE, 29, rue de Sèvres, Paris (6<sup>e</sup>).  
SEIGNOBOS (Marcel), 1, rue Vauquelin, Paris (6<sup>e</sup>).  
M. B. STABLO (Paul), 16, rue Milton, Paris (9<sup>e</sup>).  
S. SUQUET (Louis), 28, rue des Saint-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
S. TARTRAT, 66, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).  
S. THÉRON, 43, avenue George-V, Paris (8<sup>e</sup>).  
TROTÉ, 78, rue de Varenne, Paris (7<sup>e</sup>).  
S. P. VASSEUR, 42, rue de la Pompe, Paris (16<sup>e</sup>).  
S. VICAIRE (Jules), 141, chemin du Telemly, Alger  
(Algérie).  
S. P. WATIER, 16, quai de la Mégisserie, Paris (1<sup>er</sup>).  
S. WILLEMIN, 36, avenue Charles-Floquet, Paris (7<sup>e</sup>).

### § 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

##### MM.

S. ALLIQUY, 7, rue de la Préfecture, Cahors (Lot).  
S. ALIX, 2, rue Damrémont, Chaumont (Haute-Marne).  
S. AMANTE (Sylvio), Bougie (Algérie).  
S. AMBLARD (Antoine), Mende (Lozère).  
S. P. AUBERT (Jean), 244, boulevard Saint-Germain, Pa-  
ris (7<sup>e</sup>).  
S. AUBERTIN, 53, boulevard de Beaumont, Vesoul  
(Haute-Saône).  
S. AUBRY (Charles), 1 bis, côte Champion, Epinal  
(Vosges).  
S. P. AUBRY (Maurice), Terreplein de la Fonderie, Caen  
(Calvados).  
S. AUGUSTIN (Paul), 26, rue du Cardinal-Pic, Chartres  
(Eure-et-Loir).  
S. BAILLY (Charles), 2, route de Villeneuve, Mont-de-  
Marsan (Landes).  
S. BALENSI (Edouard), 14, boulevard Baudin, Alger  
(Algérie).  
S. BARE, 43, rue Bétéille, Rodez (Aveyron).

- S. BARON (H.-P.), 75, rue Lacapelle, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- S. P. BARRILLON, 6, rue Legendre, Rouen (Seine-Inférieure).
- S. P. BARS (Yves), 33, avenue de la Victoire, Rabat (Maroc).
- S. BATICLE, 244, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. P. BEAUCHAMP (Robert de), 14, rue Lesdos, Cherbourg (Manche).
- S. P. BECQUEREL (Jean), 57, rue Cuvier, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. BETBEDER-MATIBET, 260, rue Saint-Jacques, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. P. BLANCHET (René), 18, rue Taylor, Pau (B.-Pyr.).
- S. BOULY (Georges), 1 bis, rue de Buenos-Aires, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. P. BONNISSEAU, quai Demange, Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
- S. P. BOULLOCHE, 24, rue Raynouard, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. BOUTET (Daniel), 53, rue de Douai, Arras (P.-de-C.).
- S. BOUTTEVILLE (Roger), 27, rue Cassette, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. BRESSOT, 7, rue Albert-Maignan, Châlons-sur-Marne.
- S. BRIANGOURT, 13, avenue de Metz, Châlons-sur-Marne (Marne).
- S. P. BROQUAIRE, Terre-plein de l'Ecluse Guillain, Dunkerque (Nord).
- S. BRUN (Charles de), Lons-le-Saunier (Jura).
- S. BRUNET (Léon), 10, rue Gambetta, Belfort.
- S. P. BUFQUIN, 1 bis, rue Robert-de-Cotte, Versailles (Seine-et-Oise).
- S. P. BUISSON (René), Moulins (Allier).
- S. CANEL, 47, avenue de France, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. CASSAGNE (Pierre), Môle Cigogne, Bône (Algérie).
- S. P. CAVENEL, 6, rue de Brest, Quimper (Finistère).
- S. CHABOUREAU, Aurillac (Cantal).
- S. CHAUVE, 2, rue Guiglia, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. CHAVAGNAC (Robert), 9, rue Monge, Meudon (S.-et-O.).
- S. CLAUDON (René), 8, rue Victor-Hugo, Colmar (Haut-Rhin).
- S. COLLIGNON, 66, rue Alphand, Saint-Mandé (Seine).
- S. P. CONTE (Léandre), 32, avenue de la Gare, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- S. COYNE, 8, rue Huysmans, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. CRÉPIN, 54, avenue de Picardie, Versailles (S.-et-O.).
- S. CRUSCENT, 9, Boulingrin, Toulouse (Hte-Garonne).
- S. DARGENTON, 2, rue de la Planche, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. P. DELMAS, 10, rue des Salinques, Foix (Ariège).
- S. DENIAU (Marcel), 1, rue Félix-Faure, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. DENIS (Jacques), 22, rue Kléber, Le Chesnay (Seine-et-Oise).
- S. DESPUJOLS (Marcel), 94, rue A.-Normand, Le Havre (Seine-Inférieure).
- S. DIVISIA, 29, rue Cécille-Dinant, Clamart (Seine).
- S. DONIOL, 14, rue Eugène-Manuel, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. DORGES (Edouard), Valence (Drôme).
- S. DURRINGER, 2, rue de la Poissonnerie, Nevers (Nièvre).
- S. DUTARET, 43 bis, rue de la République, Amiens (Somme).
- S. EYDOUX (Charles), 21, rue Descartes, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. FABRE (Robert), 2, rue Vallence, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. P. FAVIER (Albert), Hanoï (Indo-Chine).
- S. P. FAVIÈRE, Tunis (Tunis).
- S. FERRAS, 5, avenue Berriau, Rabat (Maroc).
- S. DE FOLIN, 2, rue Ernest-Godard, Bordeaux (Gironde).
- S. P. FONTAINE (Maurice), 5, rue Bonaparte, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. FRONTARD, 30, rue de la Rochelle, Bar-le-Duc (Meuse).
- S. P. GARDE, Bastion 68, boulevard Victor, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. GASSIER (Maurice), Hanoï (Indochine).
- S. GAZET (Adolphe), 1, rue Colbert, Versailles (S.-et-O.).
- S. GENET, 4, rue de Bruxelles, Lille (Nord).
- S. P. GENISSIEC, 22, rue du Regard, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. GEX (Raymond), Clos Savoiron, Chambéry (Savoie).
- S. GIBOIN, 62, avenue Carnot, Draguignan (Var).
- S. GIRARD, 1 bis, rue de l'Ecole-de-Médecine, Montpellier (Hérault).
- S. GIRARDOT, 68 bis, faubourg d'Angoulême, Limoges (Haute-Vienne).
- S. GONDON (Emmanuel), Cours du Temple, Privas (Ardèche).
- S. GOURRET (Léon), Chambre de Commerce, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. GRAMAIN, 6, rue Soufflot, Auxerre (Yonne).
- S. P. GRELOT, 79, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. HAEGELFEN, 1, rue Taillefer, Grenoble (Isère).
- S. HAELLING, 25, rue de la Nuée-Bleue, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. HARDEL, Engineer in chief Hai-Ho. Conservancy commission Tien-Tsin (Chine), via Sibérie pour les lettres; via Suez pour les imprimés.
- S. HEDUY, 153, boulevard de la Liberté, Lille (Nord).
- S. HELARY (Eugène), 3, place de la Préfecture, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- S. HENNEQUIN, 77, boulevard Gergovia, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- S. HUPNER (Henri), 87, avenue de Bordeaux, Agen (Lot-et-Garonne).
- S. P. JACQUET (Claude), avenue de Vals, Le Puy (Haute-Loire).
- S. P. JAMBERT (Antonin), Direction des Travaux Maritimes, Lorient (Morbihan).
- S. JEANNIN, 1, rue du Faubourg-Saint-Vincent, Orléans (Loiret).
- S. JOFFRE (Edmond), 1, rue Coulon, Bourges (Cher).
- S. P. JOMIER, 17, rue Jean-Jacques-Rousseau, Niort (Deux-Sèvres).
- S. P. KIRCHNER (Marcel), Villa Marthe, Domaine du Petit-Piol, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. LADEFROUX (André), 66, rue du Maréchal-Foch, Versailles (S.-et-O.).
- S. LAMORRE (François), Gap (Hautes-Alpes).
- S. LANG, 26, allée de la Robertsau, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. LANGUEREAU, villa des Lauriers, chemin du Moulin-Notre-Dame, Avignon (Vaucluse).
- S. LANTENOIS (Charles), 21, rue Charles-Dejannoy, Troyes (Aube).
- S. LAUNAY (Pierre), 16, rue Franklin, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LECOQ, 38, rue de la Marne, Saint-Lô (Manche).
- S. P. LEFÈVRE (Henri), 3 bis, rue Emile-Zola, Bordeaux (Gironde).
- S. LEFÈVRE (François), 19, rue Vannier, Saïgon (Indochine).
- S. LEHOU HU, 5, rue de Chauvigny, Chateauroux (Indre).
- S. LEMOINE (Charles), 2, rue de Buenos-Ayres, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. LEVALLANT, 30, rue Guynemer, Paris (6<sup>e</sup>).



- S. P. LÉVÊQUE (François), 195, boulevard du Président-Wilson, Bordeaux (Gironde).
- S. LÉVY (Pierre-Maurice), 75, rue de l'Assomption, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LOMBARD (Modéré), 15, rue Jeanne-d'Albret, La Rochelle (Charente-Inférieure).
- S. LUZINIER, 14, avenue de Paris, Tulle (Corrèze).
- S. MABILLEAU, 8, rue Crossardière, Laval (Mayenne).
- S. MALET (Henri), 25, rue du Colonel-Moll, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. MATHIEU (Ernest), 46, rue Saint-Blaise, Alençon (Orne).
- S. MAYER (Georges), 5, rue de l'Alboni, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. P. MÉTIVEL, 58, rue de l'Alma, Tours (Indre-et-Loire).
- S. MIELLE (Henri), 27, rue Voltaire, Bourg (Ain).
- S. P. MONSERAN, 2, rue Carnot, Oran (Algérie).
- S. MOREAU (Henri), 16, rue Morand, Besançon (Doubs).
- S. P. NABONNE (Alfred), 5, rue Haxo, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- S. NABOULET, 3, rue Lordat, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- S. NAUD, 2, rue Duguay-Trouin, Rouen (Seine-Infér.).
- S. NINCK, 27, place Carrière, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. NOËL, 2, rue Saint-Pierre-au-Marché, Laon (Aisne).
- S. NORMANDIN, Rabat (Maroc).
- S. NOTTÉ, 4, rue d'Argenté, Nantes (Loire-Inférieure).
- S. OTT, 21, rue de Chichy, Paris (9<sup>e</sup>).
- S. OURSON, 4, place du Président-Mithouart, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. OUTREV, Hôtel Meurice, Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.).
- S. PARMENTIER (Jean), 84, rue Bonaparte, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. P. PASCALON, 9, rue Grolée, Lyon (Rhône).
- S. PÉLISSONNIER (Louis), 14, boulevard Voltaire, Dijon (Côte-d'Or).
- S. PÉRRET (Jules), Vannes (Morbihan).
- S. PÉRISSOUD, 15, boulevard Gassendi, Digne (Basses-Alpes).
- S. PETIT (René), 1, rue La Fayette, Périgueux (Dordogne).
- S. P. PICARD (François), 35, avenue de la Victoire, Rabat (Maroc).
- POUYANNI (Charles), 3, rue Berthelot, Alger.
- S. PREDHUMEAU, 117, avenue de Bordeaux, Poitiers (Vienne).
- S. QU'ESNEL (Joseph), Cyrnos-Palace, Cours Grandval, Ajaccio (Corse).
- S. P. RABUT (Emile), 12, rue de Paris, Rennes (I.-et-V.).
- S. RASCOL, Auch (Gers).
- S. P. RYNAUD (Bernard), 44, boulevard du Roi-René, Angers (Maine-et-Loire).
- S. RYNAUD (Pierre), Alger.
- S. REYNÈS (André), 79, rue du Taur, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. RICHARD (Henri), 65, rue de Beaulieu, Angoulême (Charente).
- S. ROCHERAY, 105, boulevard Barbès, Carcassonne (Aude).
- S. ROGIE, Nîmes (Gard).
- S. P. ROUVILLE (Gervais de), 106, boulevard de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. SABATIER (Jules), 52, rue Pinguet, Constantine (Algérie).
- S. P. SALMON (René), 22, rue de Paris, Evreux (Eure).
7. SCHÖENBERG, avenue du Premier-de-Ligne, Mostaganem (Algérie).
- S. SCHWARTZ, 2, avenue Eugène-Godin, Melun (Seine-et-Marne).
- S. P. SCOTTO DI VETTIMO, Alger (Algérie).
- S. P. SENTENAC, 34, rue Copernic, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. SIMON (Pierre), 2, rue Félix-Poulat, Grenoble (Isère).
- S. SOLEIL (Georges), 8, rue de l'Eglise-Saint-Germain, Compiègne (Oise).
- S. SOUFFRON (Louis), 21, rue du Duc-des-Cars, Alger (Algérie).
- S. SOULASSOL, 17, rue du Hasard, Versailles (S.-et-O.).
- S. SURLÉAU (Frédéric), 3, rue Cernuschi, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. TARNIER, 20, place du Château, Blois (Loir-et-Cher).
- S. TESSIER, 26, boulevard Saint-Saëns, Alger (Algérie).
- S. TESTANIER (Jules), 4, rue du Paradis, Oudjda (Maroc).
- S. THIÉVENOT, Arsenal de Brest (Finistère).
- S. THIÉRY (Maurice), 8, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. P. THIOUILLÈRE, 10, rue Président-Doumer, Saint-Etienne (Loire).
- S. THIRION, 3, rue Pasteur, Metz (Moselle).
- S. P. TOUBIN, 24, avenue Bouvard, Annecy (Haute-Savoie).
- S. VANNEUFVILLE, 51, boulevard de Vaugirard, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. VARVIER, 9, rue Grolée, Lyon (Rhône).
- S. VERGNIAUT, 11, rue Degas, Oran (Algérie).
- S. VINCENT (Louis), 19, rue Faraday, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. P. WAHL (Paul), 14, boulevard Rocca, Mâcon (S.-et-L.).
- S. WEIL (Georges), 16, rue de Lübeck, Paris (16<sup>e</sup>).

§ 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES.

MM.

- S. ALMOND (Fernand), 4 bis, rue Lota, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. ALFANO, 2, place Cuniac, Saïgon (Indochine).
- S. ALIX (Pierre), 35, rue de l'Oise, Compiègne (Oise).
- S. ALTIERI, 2, rue Capanelle, Bastia (Corse).
- S. AMÉDÉE-MANNHEIM, 30, Levée des Tuileries, Blois (Loir-et-Cher).
- ANTOINE (Camille), Oran (Algérie).
- S. ANJOINE (Pierre), Sens (Yonne).
- S. ARNOULD, 10, port Saint-Etienne, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. ARNOUX (Jean), Alger.
- S. ARRIÈHAUTE (Pierre), 3, rue Grennevo, Epinal (Vosges).
- S. AURELLAN, 2, rue Scheurer-Kestner, Poitiers (Vienne).
- S. AUSSSEL, Valence (Drôme).
- S. P. BABINET (Henri), 52, quai Gaston-Boulet, Rouen (Seine-Inférieure).
- S. BACHET (Noël), 3, rue Saint-Martin-du-Mail, Orléans (Loiret).
- S. BALLAN (Charles), 132, rue Mazarine, Bordeaux (Gironde).
- S. BARBET (Emile), 13, avenue de l'Hôtel-Oriental, Alger (Algérie).
- S. BASTÉ, 5, rue de la Cloche, La Rochelle (Charente-Inférieure).
- S. BAUDELAIRE (Jean), 22, rue de Bellevue, Ste-Adresse (Seine-Inférieure).
- S. BAUDET (Jean), 12, rue Saint-Antoine, Autun (Saône-et-Loire).

- S. BAUZIL, 46, rue Claire-Pauilhac, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. P. BEAU (Christian), villa Marie-Louise, 31, avenue de Louvois, Chaville (Seine-et-Oise).
- S. BEAU (François), 14, avenue Alphonse-XIII, Le Havre (Seine-Inférieure).
- S. BEAUFRÈRE (Paul), 5, rue Gustave-DeFrance, Auxerre (Yonne).
- S. BEDAUX, 31, rue de Rouen, Beauvais (Oise).
- S. BELTREMIEUX (André), Mulhouse (Bas-Rhin).  
BÉRARD (Jules), Bougie (Algérie).
- S. BERNARD (Paul-Hippolyte), 5, rue Sainte-Croix, Provins (Seine-et-Marne).
- S. BERNARD (Paul-Raymond), 2, rue Vincent-Allègre, Toulon (Var).
- S. BERTIN (Jean-Charles), pavillon du Canal, Arles (Bouches-du-Rhône).
- S. BERTRAND (Pierre), 44, avenue Foch, Lyon (Rhône).
- S. BÈSSE, 50, rue Voltaire, Charleville (Ardennes).
- S. P. BESSON (Pierre), 21, rue Vauquelin, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. BÉTEILLE, 5, rue de la Cloche, La Rochelle (Charente-Inférieure).  
BIGORGNE, Saïgon (Indochine).
- S. BIGOT, Brest (Finistère).
- S. BISCH, 2, rue Prunevaux, Nevers (Nièvre).
- S. BIZE (Joseph), Mende (Lozère).
- S. BIZOT, 11 bis, rue de la Planche, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. BLANCHARD (Camille), 6, place de la République, Soissons (Aisne).
- S. BLOCH (Pierre-Léon), Montbéliard (Doubs).
- S. P. BLOSSET, 34, boulevard Carnot, Bourg-la-Reine (Seine-et-Oise).
- S. BOIS (Auguste), 114, cours Jean-Jaurès, Grenoble (Isère).
- S. BOISSIN (Henry), 1, rue d'Alsace-Lorraine, Saint-Lô (Manche).
- S. BOLLARD, 1, quai de la Joliette, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. BONIFACE, 19, avenue Loubet, Oran (Algérie).
- S. BONNEFANT (Jean), 195, rue de la Cashah, Tunis.  
BONNOME (Camille), Ajaccio (Corse).
- S. P. BORDIER, 51, avenue de Ségur, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. BOSANO, 8, boulevard du Jeu-du-Ballon, Grasse (Alpes-Maritimes).
- S. Bosc (Jean), Thiès (Sénégal).
- S. BOUCHER (Albert), Dakar (Sénégal).
- S. BOULINIER (Henry), 16, rue Bouchut, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. BOUQUET DES CHAUX (François), Casablanca (Maroc).
- S. BOURCY, 2, place du Croisic, Nantes (Loire-Infér.).
- S. BOURGIN (André), Service des Forces hydrauliques du Sud-Est, à Grenoble.
- S. P. BOURGOIN (Lucien), 7, rue Alasseur, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. BOURGUET, 2, allée d'Orléans, Bordeaux (Gironde).
- S. BOUTET (Marcel), 10, boulevard Albert-I<sup>er</sup>, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. BOUVET (Jacques), Sarrebourg (Moselle).
- S. BRIGOL (Pierre), 144, chemin de Telemly, Alger (Algérie).
- S. BROCHET (Lucien), Rampe Valès, Oran (Algérie).
- S. BROUSSE, 18, rue Taylor, Pau (Basses-Pyrénées).
- S. BRUGIDOU, Rodez (Aveyron).
- S. BRUGIER, Guéret (Creuse).
- S. BRUNOT (André), Le Havre (Seine-Inférieure).
- S. BUFFÉVENT (Liffort de), Château de Versailles (Seine-et-Oise).
- S. BUMAT (Emile), 22, rue Provence, Gap (Hautes-Alpes).
- S. BUOVOLO, Tunis (Tunisie).
- S. BURÉ, 1, boulevard Laromiguière, Rodez (Aveyron).
- S. BUREAU (Louis), 61, boulevard Saint-Saëns, Alger (Algérie).
- S. BUTEAU (Léon), Direction des Travaux, Hôtel de Ville, Paris.
- S. CADENAT (Paul), 8, rue St-Maurille, Angers (Maine-et-Loire).
- S. CALÈS (Joseph), 3, rue Sellenier, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. CALLET (Pierre), 40, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. CAMUS (Jean), Hanoï (Indochine).
- S. CARNEL, 119, ancienne route d'Aix, Limoges (Haute-Vienne).
- S. CARPENTIER (Pierre), 21, avenue Crampel, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. CARRIÈRE (René), Forcalquier (Basses-Alpes).
- S. CAYOTTE (Pierre), 91, rue Erlanger, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. CAZES (Pierre), rue Jean-Vidal, Cahors (Lot).
- S. CESTRE, 1, quai d'Auron, Bourges (Cher).
- S. P. CHABANNES (Léon), Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. CHADENSON, 9, rue Grolée, Lyon (Rhône).
- S. CHALLIOL, Périgueux (Dordogne).
- S. P. CHALOS, 5, rue Victorien-Sardou, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. CHAMBOREDON, 50, rue Grenouilla, Agen (Lot-et-Garonne).
- S. CHAMPSAUR, 41, rue Gounod prolongée, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. P. CHANOT, 26 bis, rue Séguier, Nîmes (Gard).
- S. CHARDFAUX, Meknès (Maroc).
- S. CHARRUEAU, 152, rue Naujac, Bordeaux (Gironde).
- S. P. CHARY, Blois (Loir-et-Cher).
- S. CHAUVET (Raymond), villa Cynthia, boulevard de Belgique, Monaco (principauté de Monaco).
- S. CHEVEREAU (Pierre), Saïgon (Indochine).
- S. CHEVREUX, 15, rue de la Louvière, Epinal (Vosges).
- S. COLIN (Henri), route de la Marine, Mostaganem (Algérie).
- S. COMBELIN, 55, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. GONDEMEINE, 18, boulevard Prince-Albert, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- S. COQUAND (Roger), Nevers (Nièvre).
- S. COR, 152, avenue Victor-Hugo, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. CORDONNIER, rue de la Galite, Bizerte (Tunisie).
- S. CORBIN (Edmond), Arsenal, Lorient (Morbihan).
- S. COSMI, 58, rue de l'Alma, Tours (Indre-et-Loire).
- S. COTTARD (Henri), 3, avenue Octave-Gréard, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. COUDERCQ (Pierre), Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- S. P. COUPRIÉ, Rabat (Maroc).
- S. COURSIN, Tananarive (Madagascar).
- S. COUSIN (Pierre), Lons-le-Saunier (Jura).
- S. COUTEAUD (Jean), Saïgon (Indochine).
- S. CRÉANGE, 151, boulevard Lefebvre, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. CROUZET (Étienne), Ministère des Colonies, 27, rue Oudinot, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. CUNÉO, 318, rue de Rueil, Colombes (Seine).
- S. CURET, 90, boulevard du Montparnasse, Paris (14<sup>e</sup>).
- S. CUSTAUD, 26, boulevard Saint-Saëns, Alger (Algérie).

- S. DANOS (Georges), 13, rue d'Auron, Bourges (Cher).  
 S. DANTIN, 23, rue de la Paix, Bois-Colombes (Seine).  
 S. DARTIGUES, 54, rue d'Antony, Limoges (Hte-Vienne).  
 M. B. DAVIN (Marcel), Laval (Mayenne).  
 S. DECUGIS (Raymond), Tananarive (Madagascar).  
 S. DELATTRE (Alexandre), terre-plein de l'Ecluse Guillaïn, Dunkerque (Nord).  
 S. DELATTRE (Pierre), 22, boulevard Ed.-Rey, Grenoble (Isère).  
 S. DEMARTINI, Douala (Cameroun).  
 S. DEROCHE, Tananarive (Madagascar).  
 S. P. DESABIE, 7, rue de Lancry, Compiègne (Oise).  
 S. DESMAZES, 26 bis, rue Séguier, à Nîmes (Gard).  
 S. DESVIGNES, 19 bis, rue de Beau-Soleil, Laval (Mayenne).  
 S. DEYMÉ, villa Saint-Louis, boulevard Exelmans, Le Chesnay (Seine-et-Oise).  
 S. DIHERSE (Louis), quai Lamande, Le Havre (Seine-Inférieure).  
 S. DIGUE, 18, boulevard Victor-Hugo à Bourg (Ain).  
 S. DIVES (Gueydon de) (Jean), Constantine (Algérie).  
 S. DONDIN, 17, boulevard de la République, Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).  
 S. DONIZEAU, 4, rue de la Rochefoucauld, Rouen (Seine-Inférieure).  
 S. DOR, 42, rue de Chaligny, à Paris (12°).  
 S. DORCHE, Loudima (A. E. F.).  
 S. P. DOUDRICH (Maurice), Cité Administrative, Péronne (Somme).  
 S. DOUMERGUE, 1, rue de la République, Perpignan (Pyrenées-Orientales).  
 S. DOYEN (Pierre), Dakar (Sénégal).  
 S. DROUIN, 17, avenue Loubet, Oran (Algérie).  
 S. DUBROCA, 3, rue Lordat, Tarbes (Hautes-Pyrénées).  
 S. DUCOUSSOT, 1, passage Subé à Reims (Marne).  
 S. DUCREUX, 11, rue Houzeau-Muiron, Reims (Marne).  
 S. DUFFAUT (François), Bort (Corrèze).  
 S. DUFRIER, 31, rue de Londres, Paris (9°).  
 S. DUMAS (Paul), 7, rue des Salins, Clermont-Ferrand (Puy-deDôme).  
 S. DUMAS (Fernand), 3, rue Bihorel, Bihorel-les-Rouen (Seine-Inférieure).  
 S. DUPONT (Louis), 15, rue Lasserre, Montauban (Tarn-et-Garonne).  
 S. DUPOUY (Georges), 222, rue Saint-Martin, Paris (4°).  
 S. DURAND (Michel), 74, avenue de la République, Aurillac (Cantal).  
 S. DUREPAIRE, 51, quai d'Austerlitz, Paris (13°).  
 S. DURIEZ, 67, rue de Douai, Arras (Pas-de-Calais).  
 S. DURRIEU (Jean), Guelma (Algérie).  
 S. DUTEIL (Marcel), 2, place de l'Edit-de-Nantes, Nantes (Loire-Inférieure).  
 S. DUTILLEUL (Jean), Palais de la Bourse, Le Havre (Seine-Inférieure).  
 S. DUVAL, Cambrai (Nord).  
 S. EGUILION, 40, rue Lauriston, Paris (16°).  
 S. P. ERIMANN (Paul), 34, rue du Saint-Gothard, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 S. P. EISENMANN, 10, rue Raffet, Paris (16°).  
 S. ELOY, Tunis (Tunisie).  
 S. ESCOUBE (Louis), 48, rue Bellevue, Albi (Tarn).  
 S. ETIENNE (Marcel), Terre-plein de l'Ecluse Guillaïn, Dunkerque (Nord).  
 S. FAURE, 16, rue du Point-du-Jour, Tulle (Corrèze).  
 S. FAVIER (Pierre), 38, rue des Clercs, Vienne (Isère).  
 S. FAYET (Louis), 3, place Emile-Digeon, Narbonne (Aude).  
 S. FELDTRAUER, Alençon (Orne).  
 S. FÉLIX (Henri), Fort-de-France (Martinique).  
 S. FERRIER, 2, rue Royale, Paris (8°).  
 S. FISCHER (Eugène), Port Autonome, Bordeaux (Gironde).  
 S. FISCHER (Jacques), 21, boulevard Barbès, Paris (18°).  
 S. FLEURY, 32, rue Jeanne-d'Arc, Cherbourg (Manche).  
 S. FLINOIS (Alfred), Terre-plein de l'Ecluse Guillaïn, Dunkerque (Nord).  
 S. FONLLADOSA, 4, rue de l'Orme-qui-lève, Senlis (Oise).  
 S. FONTANA (Ernest), Verdun (Meuse).  
 S. FORFERT, 1, place V.-Hugo, Philippeville (Algérie).  
 S. FOUCHER, 56, boulevard de la République, Angoulême (Charente).  
 S. GALLIEN (Maurice), 64, cours Lemercier, Saintes (Charente-Inférieure).  
 S. GARNIER (Jean), 46, boulevard Gambetta, Grenoble (Isère).  
 S. P. GASPARD (Bernard), pavillon de la Navigation, port de la Bourdonnais, Paris (7°).  
 S. P. GASPARD (Roger), 6, rue Bertholet, Paris (5).  
 S. GAUTHIER (Jean-Louis), Saint-Flour (Cantal).  
 S. GAUTHIER (Camille), 38, rue Waldeck-Rousseau, Rennes (Ille-et-Vilaine).  
 S. GEANDREAU (Yvan), 7, rue Richer-de-Belleval, Montpellier (Hérault).  
 S. P. GENY (Marc), 244, boulevard St-Germain, Paris (7°).  
 S. GEOFFROY, 44, rue du Gouvernement, Saint-Quentin (Aisne).  
 S. GIACOBI, Sousse (Tunisie).  
 S. GIBERT, 10, rue du Costel-St-Julien, Caen (Calvados).  
 S. GIGUET, 2, rue Beaubourg, Paris (4°).  
 S. GILBERT (Henri), 9, rue Lebouteux, Paris (17°).  
 S. GILMAIRE, 15, rue de la Planche, Paris (7°).  
 S. GILTAY, Tananarive (Madagascar).  
 S. GIRAN, 19 bis, rue Louis-Loget, Nîmes (Gard).  
 S. P. GIRARD (Georges), 16, rue du Lunain, Paris (14°).  
 S. GIRETTE, 6, rue Dante, Paris (5°).  
 S. GIROD (Marie-Pierre), Pondichéry (Inde).  
 S. GLASSER (Georges), Niort (Deux-Sèvres).  
 S. GODIN (Adrien), 10, rue de la Motte-Picquet, Paris (15°).  
 S. GODOT, 16, rue de la Colombine, Vesoul (Hte-Saône).  
 S. GONON (Auguste), 12, rue Lacreteille, Paris (15°).  
 S. GOSSELIN (Marcel), Cité Jardin, Tunis (Tunisie).  
 S. GRAFF, 19, rue d'Ypres, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 GRANDJEAN (Albert), 3, boulevard du Président-Wilson, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 S. GRANDPERRET, Bonneville (Haute-Savoie).  
 S. GRANGE (Alphonse), Port Autonome, Bordeaux (Gironde).  
 S. GRIVEAUD, Châteauroux (Indre).  
 S. GUÉNÉE (Ernest), 28, boulevard de l'Hérault, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).  
 S. GUÉNOT, 27, rue Flacé, Mâcon (Saône-et-Loire).  
 S. GUERRINI (Philippe), Kénitra (Maroc).  
 S. GUIBERT (Roger), 8, quai Zorn, Strasbourg (Bas-Rhin).

- S. GUILLOT (Jean), 1, quai de la Joliette, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. GUIZERIX (Jean), 5 bis, rue Haxo, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- S. HAAS (Aaron), 9, rue Delambre, Paris (14<sup>e</sup>).
- S. HAGUENAU, 100, avenue Paul-Doumer, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. HAMELLE, 6, rue Rempart-de-la-Ligne, Avignon (Vaucluse).
- S. HAMONIAUX (Victor), Sidi-bel-Abbès (Algérie).
- S. P. HÉBERT, 5, rue Lyautey, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. HÉMAR (Jacques), rue Ker-Ys, Quimper (Finistère).
- S. HENRY (Georges), 28, rue des Sts-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. HENRY (Marc-Edmond), Dakar (Sénégal).
- S. P. HERREMAN (Pierre), 60, boulevard Jeanne-d'Arc, Douai (Nord).
- S. HESSE (Jean), Barcelonnette (Basses-Alpes).
- S. HOULLIER, 19, rue Millevoye, Abbeville (Somme).
- S. HUBIE, 3, rue Albert-de-Lapparent, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. HUVELIN (Georges), 1, rue des Clefs, Colmar.
- S. IRION (René), Arsenal de Toulon (Var).
- S. ISSARTE, 9, avenue Eugène-Godin, Melun (S.-et-M.).
- S. JACQUART (Jean), 1, rue des Ecoles, Condom (Gers).
- E. JACQUINOT (Pierre), 41, rue Lévis, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. JANET, 68, boulevard de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. JOIGNEAU, Villa des Acacias, avenue de Bordeaux, Agen (Lot-et-Garonne).
- S. JONTE (Pierre), 7, rue Victor-Jacquet, Valence (Drôme).
- S. JOUBERT (Pierre), Saïgon (Indochine).
- S. P. JOUVENEUX, 11, rue d'Holbach, Lille (Nord).
- S. JULIEN (Paul), 18, square de l'Alboni, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. KALESKI (Gaston), Arsenal de Bizerte (Tunisie).
- S. KIRCHNER (Robert), 1 bis, quai d'Oran, Mulhouse (Haut-Rhin).
- S. P. KOCH, 7, rue Charles-Dickens, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LABAËYE, 9, rue des Promenades, Briey (Meurthe-et-Moselle).
- S. LACAZE (Raymond), 16, rue St-Même, Chartres (Eure-et-Loir).
- S. LACOMBE (Marc), Angoulême (Charente).
- S. LACOSTE (René), 11, avenue de la Marné, Alger (Algérie).
- S. LAFALX (Michel), 32, rue Dujardin, Cherbourg (Manche).
- S. LAFFORE, 8 bis, boulevard Carnot, Agen (Lot-et-Garonne).
- S. LAFITTEDUPONT (Paul), Casablanca (Maroc).
- S. LAMIDIEU, Bar-le-Duc (Moselle).
- S. LAMOUREUX (François), 2, place de l'Edit-de-Nantes, Nantes (Loire-Inférieure).
- S. LAPÉBIE (André), Pointe-Noire (Moyen-Congo).
- S. LAPÉBIE (Jean), 24, rue du Renard, Paris (4<sup>e</sup>).
- LARRAS (Jean), 7, rue Infantin, Alger (Algérie).
- S. LARROQUE, 22, boulevard Matabiau, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. LAURAIN (André), Brazzaville (Afrique Equatoriale Française).
- S. LAVAL (Daniel), Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- S. LAZARD, 17, rue de Montsouris, Paris (14<sup>e</sup>).
- S. LAZARD (Raymond), Fianovantsoa (Madagascar).
- S. LÉCOMTE (Aldéric), Brest (Finistère).
- S. LÉBOURLIER (Jean), Bône (Algérie).
- S. P. LE GORGEU (Victor), 18, avenue de Friedland, Paris (8<sup>e</sup>).
- S. LEHANNÉUR, 4, place de l'Hôtel-de-Ville, Chambéry (Savoie).
- S. LEHUEDÉ, 10, rue des Capucins, Cambrai (Nord).
- S. LEJEUNE (Jules), 25, rue du Rempart, Nevers (Nièvre).
- S. P. LEMAI, Albi (Tarn).
- S. LEMAIRE (René), 9, rue du Cherche-Midi, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. LE PORT, 1, avenue de Verdun, Paris (10<sup>e</sup>).
- S. P. LÉROUX (Marcel), 5, boulevard de la Porte-Guillaume, Chartres (Eure-et-Loir).
- S. LESBRÉ, quai de Lesseps, Bayonne (Basses-Pyrénées).
- S. LÉSCANNE (Maurice), Porto-Novo (Dahomey).
- S. LESIEUX (Louis), Niort (Deux-Sèvres).
- S. LEVÊQUE (Gaston), 107, rue de la République, Le Blanc (Indre).
- S. LE VERT (Pierre), Rabat (Maroc).
- S. LÉVI (Robert), 21, rue d'Amsterdam, Paris (8<sup>e</sup>).
- S. LÉVY (Léon-Aron), Chemin de Fer de la Guinée, Kônakry (Guinée Française).
- S. LÉVY (Gilbert), 4, rue Docteur-Laveron, Constantine (Algérie).
- S. P. LÉVY (Louis-Alexandre), 24, rue du Renard, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. LÉVILLIER, 5 bis, rue Midol, Besançon (Doubs).
- S. LIGOUZAT (André), rue Labarraque, Oloron (Basses-Pyrénées).
- S. LYON (Pierre) Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
- S. LIOTARD, 6, boulevard Victor-Hugo, Digne (Basses-Alpes).
- S. P. LITZ, 9, rue du Grand-Verger, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. LIZÉE, Tananarive (Madagascar).
- S. LUDINART (Henri), 13, place Carnot, Charleville (Ardennes).
- S. MABS (Jean), Sfax (Tunisie).
- S. MACAREZ (Jean), Béthune (Pas-de-Calais).
- S. MADRAY, Carcassonne (Aude).
- S. P. MAGNIEN (Julien), 19, rue Marengo, Roanne (Loire).
- S. MAHÉ, Dakar (Sénégal).
- S. MALCOR (René), Mascara (Algérie).
- S. MALET (Raymond), 6, avenue des Orangers, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. MARCÉ, Boîte Postale n° 15, Rabat (Maroc).
- S. P. MARDON, 108, rue de Bois-Denier, Tours (Indre-et-Loire).
- S. MARÉCHIAL (Maurice), 2, avenue Foch, Chantmont (Haute-Marne).
- S. MARLIN, 2, rue Ausone, Metz (Moselle).
- S. MARTIN (Louis-Joseph), Casablanca (Maroc).
- S. P. MARTIN (Charles), boulevard Bertrand, Le Puy (Haute-Loire).
- S. MARTIN (René), 14, boulevard Baudin, Alger (Algérie).
- S. MARTINET (Guy), 16, rue Rovigo, Alger (Algérie).
- S. MARY (Marcel), 5, rue Marie-Davy, Paris (14<sup>e</sup>).
- S. MASSELIN (Henri), 191, rue de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. MATHIEU (Jean), Arsenal de Bizerte (Tunisie).
- S. MAUDET, 30, rue Berthelot, Le Mans (Sarthe).
- S. MAURIN (Georges), Bizerte (Tunisie).
- S. P. MAUX, Pnom-Penh (Indochine).
- S. P. MAZIN (L.-A.), 18, rue de Stamboul, Alexandrie (Egypte).

- S. MÈCHIN (René), 16, rue Vavin, Paris (6°).  
 S. P. MÈSNAGER (René), 13, rue du Père-Marquette, Laon (Aisne).  
 S. MEUNIER (Joseph), Madingon (Afrique Equatoriale Française).  
 MEYER (J.), 75, rue du Général-Conrad, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 S. MICHAUD, dit VAUDOIS, 29, rue Voltaire, Bourg (Ain).  
 S. MICHEL (Henri-Georges), 9, avenue Constant-Coquelin, Paris (7°).  
 S. MINOT, Saint-Louis (Sénégal); 47, rue Lakanal, Tours (Indre-et-Loire).  
 S. MITAULT, 159, rue Gauthier-de-Rumilly, Amiens (Somme).  
 S. MOCH (Pierre), 22, rue du Parc, Sarreguemines (Moselle).  
 S. MONSIEURGUE, 2, rue Royale, Paris (8°).  
 S. MORANE, 21, avenue du Parc-de-Sceaux, Sceaux (Seine-et-Oise).  
 S. MOREL, Privas (Ardèche).  
 S. MOUGENOT, 11, rue Cambronne, Sidi-bel-Abbès (Algérie).  
 S. MOYSE, Bastion 68, 2, boulevard Victor, Paris (15°).  
 S. MUFFANG, 27, boulevard Carpeaux, Valenciennes (Nord).  
 S. NETTER (Louis), 131, boulevard Saint-Germain, Paris (6°).  
 S. NICOLAS (Marcel), Nhatrang (Indochine).  
 S. NICOLAU (René), Brazzaville (Moyen-Congo).  
 S. P. NIZERY (André), Dakar (Sénégal).  
 S. NOLDE (Oscar), 6, rue de l'Observatoire, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 S. OLIVIER-MARTIN, Gap (Hautes-Alpes).  
 S. PARTRIDGE (Jean), 34 bis, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris (9°).  
 S. PARMENTIER (Guy), Les Sables d'Olonne (Vendée).  
 S. PASCAL (Marcel), Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).  
 S. PAVIN (Alain), Saïgon (Indochine).  
 S. PELNARD-CONSIDÈRE (Roger), Abidjan (Côte-d'Ivoire).  
 S. PELTIER (Pierre-Auguste), 10, rue des Deux-Ormeaux, Bordeaux (Gironde).  
 S. PÈNE, Boîte Postale 249, Addis-Abeba (Éthiopie).  
 S. PETIT (Daniel), 135, avenue de Coligny, La Rochelle (Charente-Inférieure).  
 S. PÉTRY (Paul), Dieppe (Seine-Inférieure).  
 S. PEYRE, Bamako (Soudan).  
 S. PIALOUX (Pierre), Chemin de Fer de la Côte d'Ivoire, Abidjan.  
 S. PICHOT (André), 7, rue du Parmelan, Annecy (Haute-Savoie).  
 S. PIÉTRI, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 S. PIGELET, place d'Armes, Hesdin (Pas-de-Calais).  
 S. PIRAUD, 5, boulevard du 3<sup>e</sup>-Groupe-d'Artillerie, Constantine.  
 S. PITEAU (Emmanuel), 18, avenue de Verdun, Bergerac (Dordogne).  
 S. PLANTE (Jean), Dax (Landes).  
 S. POITEVIN (Albert), rue Spartacus, Sétif (Algérie).  
 S. PONTON, avenue de Chomérac, Privas (Ardèche).  
 S. PORCHEZ, 21, rue d'Amsterdam, Paris (8°).  
 S. PORTAFAIX, 9, rue Grolée, Lyon (Rhône).  
 S. POUSSET (Paul), 6, rue Emile-Bordier, Angers (Maine-et-Loire).  
 S. P. POUYAT, 46, boulevard de Strasbourg, Toulouse (Hte-Garonne).  
 S. POYET, 55, rue Kellermann, Châlons-sur-Marne (Marne).  
 S. PREMPAIN, terre-plein de la Fonderie, Caen (Calvados).  
 S. P. PROMPSAL, 3, avenue d'Éna, Paris (16°).  
 S. PROT, 21, boulevard Lefebvre, Paris (15°).  
 S. RAMBAUD (Gustave), Avignon (Vaucluse).  
 S. RAMBAUD (Pierre), 99, avenue de Nérès, Montluçon (Allier).  
 S. RAPILLY, 5, rue Villers, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).  
 S. RAULT (Jean), 9, rue Saint-Jacques, Dourdan (Seine-et-Oise).  
 S. RAYROLE (Léon), Arsenal de Brest (Finistère).  
 S. REFFAY (Louis), 2, place de l'Édit-de-Nantes, Nantes.  
 S. RÈME, 16, rue de la Liberté, Alger (Algérie).  
 S. RENAUD (Albert), 92, rue de Patay, Bordeaux (Gironde).  
 S. RENAULT (Roger), Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. RÉROLLE, 4, boulevard de Brosse, Dijon (Côte-d'Or).  
 S. REYNAUD (Émile), 31, rue Valette, Perpignan (Pyénées-Orientales).  
 S. P. ROBERT (Louis), 16, rue d'Alsace-Lorraine, Orléans (Loiret).  
 S. ROBINSON, Bastion 68, 2, boulevard Victor, Paris (15°).  
 S. ROQUES (Louis), Figeac (Lot).  
 S. P. ROSSIGNOL DE FARGUES, 15, rue de Bourgogne, Paris (7°).  
 S. ROSTAND (Georges), Hanoi (Indochine).  
 S. ROUELLE, 13, place Carnot, Charleville (Ardennes).  
 S. ROULLIER, 51, rue de la Buaille, Cherbourg (Ardennes).  
 S. ROUSSEAU (Albert), 3, rue d'Holbach, Lille (Nord).  
 S. ROY (René), 7, rue de la Cité-Universitaire, Paris (14°).  
 S. RUAIS (Pierre), Orléans (Loiret).  
 S. RUMPLER, 13, rue de Chaage, Meaux (Seine-et-Marne).  
 S. SALGUES, Auch (Gers).  
 S. SALIGOT (Jacques), Rouen (Seine-Inférieure).  
 S. P. SALLÉ (Pierre), Sète (Hérault).  
 S. SAULIGNOT (Louis), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
 S. SCAILLÈREZ, 46, rue de Belfort, Besançon (Doubs).  
 S. SCHUHL (André), 54, avenue du Prado, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
 S. SÈZE (de), 21, rue du Hameau, Laval (Mayenne).  
 S. P. SIEGFRIED (René), 2, place de l'Édit-de-Nantes, Nantes (Loire-Inférieure).  
 S. SIGMANN (Georges), Douala (Cameroun).  
 S. SIMON (Auguste), 2, place de l'Estran, Calais (Pas-de-Calais).  
 S. SOULAT (Marcel), Arsenal de Brest (Finistère).  
 S. SOULÈS (Georges), Valence (Drôme).  
 S. STAHL, 58, rue Amelot, Paris (11°).  
 S. STERNEMAN, 5, rue des Bonnes-Gens, Colmar (Haut-Rhin).  
 S. TARBOURICH, 10, rue Saint-Léon, Toulouse (Haute-Garonne).  
 S. TESSIER DU CROS, 13, rue Goethe, Metz (Moselle).  
 S. THÉNAULT (Jean), Tananarive (Madagascar).  
 S. THIÉBAUT (Pierre), 2, place des Arts, Thonon (Haute-Savoie).

- S. THOMAS-COLLIGNON (Robert), 29, faubourg Nézin, Chambéry (Savoie).  
 S. TRINCHÉ, 7, rue de la Merci, Montpellier (Hérault).  
 S. P. TRUFFOT (Jean), 51, boulevard Pércire, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. P. TRUDELET, 122, boulevard Murat, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. UHRY (Paul), Gare de Hanoï (Indochine).  
 S. VADOT (Robert), 10, rue des Salinques, Foix (Ariège).  
 S. VALENTIN, 14, rue Vigène, Moulins (Allier).  
 S. VARLET, 10, port Saint-Etienne, Toulouse (Hte-Gar.)  
 S. VASSEUR (Pierre), Rouen (Seine-Inférieure).  
 S. VAUBOURDOLLE, 5, rue Huysmans, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. P. VAUTHIER (Pierre), 16, rue Paon, Troyes (Aube).  
 S. VERNIER (Maurice), 1 bis, place Champ-Benoist, Sézanne (Marne).  
 S. VEZIN (Martial), Vannes (Morbihan).  
 S. VIBERT, 4, quai de Seine, Paris (19<sup>e</sup>).  
 S. VIDAL (Paul), 15, allée d'Azémar, Draguignan (Var).  
 S. VIDROVITCH (Rémy), 12, rue du Mont-Caplan, Beauvais (Oise).  
 S. VIGIER (Louis), 3, rue Duguesclin, Brioude (Haute-Loire).  
 S. VILLEVIEILLE, 8, rue Picot, Toulon (Var).  
 S. VINCENT (Maurice), 1, place François-Rude, Dijon (Côte-d'Or).  
 S. VIRY (de), 1, boulevard de Châtillon, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).  
 S. P. VITRY-D'AVAUCOURT (de), Montargis (Loiret).  
 S. WALTHER, 14, rue de l'Espérance, Mulhouse (Haut-Rhin).  
 S. WECKEL, 120, rue Michelet, Alger.  
 S. WENDLING, Damas (Syrie).  
 S. YGOULIN, 29, rue du 11-Novembre, Saint-Etienne (Loire).

4<sup>e</sup> ELÈVES INGÉNIEURS

MM.

- S. AGARD (Jean), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. ARON (Jean), 28, rue des Saint-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 AUBRIOT (Jacques), Ecole Militaire du Génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 BARRILLON (Charles), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 BENOIST (Michel), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. BERNHEIM (Jean), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. BERTELOOT (René), 28, rue des Sts-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. BIDEAU (Emile), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. BLONDEAU (François), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. BRINGER (Raymond), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. BUENOIR (Marcel), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 CACHERA (Alphonse), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 CASSOIX (Robert), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 CAYET (Jean), Ecole Militaire du Génie, Versailles.  
 CHAUCHOY (Jean), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 CRUSSARD (François), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 CRUSSARD (Jean), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 DANTU (Pierre), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>)

- DECELLE (André), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 DEUTSCH (Charles), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 DOUMENC (André), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 DUMAY (Lucien), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 ESTRADE (Jean), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. FÉRON (Louis), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. FOIN (Camille), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. FOURNET (Roger), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. FRANC (Pierre), 28, rue des Saint-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. FRONDEVILLE (Lambert de) (René), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 GEAYS (Robert), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 GIRARD (René), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 GRAND (Marc), Ecole Militaire de génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. GRUBER (Marcel), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 GUY (Gabriel), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 HEUZE (Henri), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 HOFFMANN (Eugène), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 JAMME (Gabriel), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 JAY (Antoine), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. JEANDET (Henri), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 JUNGELSON (Eugène), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 JUZAU (André), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 KEMLER (Henri), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. LAMOUREUX (Jean), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 LANTENOIS (Roger), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. LAZARD (Achille), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. LE BEL (Gérard), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 LÉGER (Louis), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. LEHUÉROU-KERISEL (Jean), 28, rue des Saint-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. LÉPOUSÉ (Georges), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 LEVY (Henri-Pierre), Ecole Militaire de Génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. LISLE (de) (Melchior), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 LONG-DÉPAQUIT (Albert), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. LONGFAUX (Arthur), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 LORIFERNE (Hubert), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. MARTIN (Didier), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. MARTIN (Antoine), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. MATHIS (Antoine), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. MERIAUX (André), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 MEUNIER (Georges), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. MILLET (François), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).

- MIDAM (Henri), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 NICOLAS (Auguste), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 OLIVESI (Joseph), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 PAIRIER (Wolodkowitz), Ecole Militaire du génie Versailles (Seine-et-Oise).  
 PELTIER (Raymond), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 PEYRONNET (Robert), 28, rue des Saints-Pères Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. PILLOT (Maurice), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 PIQUEMAL (Maurice), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 POUGNAUD (Albert), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 RIQUOIS (Raymond), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 ROBERT (Etienne), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 ROQUES (Clément), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 SINDZINGRE (André), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. SOUBEYRAND (René), 28, rue des Saints-Pères, Paris (7<sup>e</sup>).  
 VIEILLARD (Jean), Ecole Militaire du génie, Versailles (Seine-et-Oise).

2<sup>e</sup> FONCTIONNAIRES EN CONGE, HORS CADRES  
 EN DISPONIBILITE, etc...

§ 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX

MM.

- S. ADER, Administrateur de la Banque Nationale française du Commerce extérieur, 13, rue de Téhéran, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. P. BOURGEOIS (Désiré), 52, avenue de la Motte-Picquet, Paris (15<sup>e</sup>).  
 S. COLSON (Georges), Administrateur délégué des Forges et Ateliers de constructions électriques de Jeumont, 64, boulevard de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. MAGNIER, Administrateur délégué de l'Union financière pour l'Industrie électrique, 9, avenue Frédéric-Lc-Play, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. SCHVOB (Raymond), 20, Chaussée de la Muette, Paris (16<sup>e</sup>).

§ 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

MM.

- S. ALEXANDRE (Paul), Ingénieur-Conseil, Administrateur de Sociétés, 148, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 S. ARBELOT, Administrateur Délégué de la Société des Grands Travaux de Marseille, 25, rue de Courcelles, Paris, 8<sup>e</sup>, 8 bis, chaussée de la Muette, Paris (16<sup>e</sup>).

- S. BÉNÉZIT, Directeur des Travaux Publics aux Établissements Schneider, 89, avenue de Villiers, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. BERENGIER, Directeur Général adjoint de la Société des Grands Travaux de Marseille, 132, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. BLANQUET, Directeur de la Régie générale de chemin de fer et travaux publics, 80, avenue Mozart, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. BOUCHÉ-LECLERCQ, Ingénieur en Chef de la voie et des travaux de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 28, avenue de Wagram, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. P. BOUHONGUE (Lestorey de), Ingénieur en Chef à la Compagnie P.-L.-M., 18, rue Washington, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. CASTEL (du), Vice-Président du Conseil d'administration de la Société Le Nickel, 241, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. CHALON (Paul), Ingénieur en Chef de la Société Anonyme Hersent, 11, avenue Gourgaud, Paris (17<sup>e</sup>).  
 COLLIN, Délégué du Conseil d'administration de la Compagnie Fermière des chemins de fer Tunisiens, 130, avenue de Versailles, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. COTTIN, Ingénieur Conseil, Banque de l'Union Parisienne, 240, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. DEBÈS, Ingénieur Conseil, Professeur à l'Ecole des Travaux Publics, 50, avenue de la Motte-Picquet, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. DETEUF, Directeur Général de la Compagnie Française Thomson-Houston, 9, rue Michel-Ange, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. FOURAULT, Ingénieur Principal, Service de la voie et des travaux, chemins de fer de l'Est, 4, rue Libergier, Reims (Marne).  
 S. P. FOURNIER (Henri), Directeur Général Adjoint des Forges et Ateliers de Constructions Electriques, Jeumont (Nord).  
 S. FRANÇOIS (Alfred), Administrateur de Sociétés et Ingénieur Conseil, 74, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. GARAU, Ingénieur en Chef de lignes nouvelles à la Compagnie des chemins de fer du Midi, 1, rue Ozenne, Toulouse (Haute-Garonne).  
 S. GARETTA, Ingénieur Conseil et Administrateur de la Compagnie du port, des quais et entrepôts de Beyrouth, Administrateur Délégué de la Société des glaciers et entrepôts frigorifiques du Levant, 9, rue Gabriel, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. GÉRARDIN, Administrateur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est et du Crédit Algérien, 31, rue Constant, Gagny (Seine-et-Oise).  
 S. GUÉRIN (Albert), Directeur Général de la Compagnie des chemins de fer du Maroc, 46, avenue des Ternes, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. GUIGNARD (Georges), Administrateur Délégué de la Société Nouvelle de Raffinerie Lebaudy-Sommier, 3, avenue Bosquet, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. HECKER, Administrateur Délégué de la Compagnie Thomson-Houston, 89, avenue Henri-Martin, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. HERMANN (Léon), Président du Conseil d'administration de la Société d'Entreprises de canalisations, 145, avenue de Saint-Ouen, Paris (17<sup>e</sup>).

- S. HERMANN (Abel), Directeur Général de la Compagnie Générale de construction et d'entretien de matériel de chemin de fer, 83, boulevard de Courcelles, Paris (8°).
- S. P. HIVONNAIT, Président du Conseil d'administration de la Compagnie Française des chemins de fer de Santa-Fé, 20, rue de Tournon, Paris (6°).
- S. HOUEL, Directeur des Etablissements Daydé, 7, rue Théodore-de-Banville, Paris (17°).
- S. IMBS, Administrateur, Ingénieur Conseil de la C.P.D. E., 1 bis, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris (17°).
- S. LAGÈRE, 15, rue Bouchut, Paris (15°).
- S. P. LAROCHE (Charles), Professeur à l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Administrateur du Canal Maritime de Suez, 2, rue Goethe, Paris (16°).
- S. LE BOURHIS (Pierre), Société Alsthom, 38, avenue Kléber, Paris (16°).
- S. P. LE VERRIER, Administrateur de la Société des Mines et produits chimiques, 35, rue d'Angeviller, Versailles (Seine-et-Oise).
- S. LEVERVE, Secrétaire Général de l'Union Internationale des Chemins de fer, Administrateur de Sociétés, 71, avenue de Breteuil, Paris (15°).
- S. P. LÉWY (André), 133, boulevard Montparnasse, Paris (6°).
- S. MALEGARIE (Galatoire), Directeur Général de la C.P. D. E., 3 bis, rue Général-Delanne, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S. MARCHEIX, Directeur des charbonnages du Tonkin, 64, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°).
- S. MARGAINE, Député de la Marne, ancien Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Travaux Publics, 261, boulevard Saint-Germain, Paris (7°).
- S. MARLIO, Administrateur Délégué de la Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue, 16, avenue Bugeaud, Paris (16°).
- S. MAROGER, Vice-Président des Constructions électriques de France, 5 bis, avenue de Longchamp, Boulogne-sur-Seine (Seine).
- S. P. MARTIN (Paul), Directeur Général du Chemin de Fer Métropolitain de Paris, 22, avenue de Saxe, Paris (7°).
- S. MASSON (Henri), Directeur Général de T. H. E. G., 6 bis, rue Campagne-Première, Paris (14°).
- S. MATHIEU (André), Directeur de la Société hydro-électrique de Verdun, 14, rue Pétrarque, Paris (16°).
- S. MERCIER (Gustave), Administrateur Délégué de l'Union hydro-électrique, 11, rue Marignan, Paris (8°).
- S. MESSIAH, Administrateur Délégué des Etablissements Fraenckel et Herzog, Château de la Bretèche, Saint-Pierre-les-Elbeuf (Seine-Inférieure).
- MICHAU<sup>re</sup> (Henri), Sénateur de Meurthe-et-Moselle, 49, rue Hermitte, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. MICHEL (Henri), 20, rue Clos-Selliers, Mantès (Seine-et-Oise).
- S. PERRET (Henri), Directeur de la Société des Grands Travaux de Marseille, 66, boulevard Notre-Dame, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. P. POUPET, Directeur Général de la Société Anonyme « Le Ciment Armé, Demay frères », 41, boulevard de la Paix, Reims (Marne).
- S. RIBOUD, Directeur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 5, rue Danton, Paris (6°).
- S. SAINFLOU (Georges), Directeur Général de la Société de Constructions des Batignolles, 196, avenue Victor-Hugo, Paris (16°).
- S. TUMERELLE, 193, faubourg Poissonnière (9°).
- S. VERRIERE, 26, boulevard des Batignolles, Paris (17°).
- S. P. VILLIÉ, 64, rue Spontini, Paris (16°).
- WIART, Ingénieur en Chef de la construction à la Compagnie P.-L.-M., 66, rue Cassini, Paris (14°).
- S. WIBRATTE, Directeur à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 20, rue Daru, Paris (8°).

§ 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

- ADAM (Paul-Albert), Ingénieur en Chef à la Compagnie d'Orléans, 7, rue de la Gare, Athis-Mons (S.-et-O.).
- S. P. AILLÈRET, Directeur de l'Union pour l'industrie et l'électricité, Professeur à l'Institut National Agronomique, 7, rue Faustin-Hélie, Paris.
- S. ANTOINE (Aristide), Directeur Général de la Société d'Electricité de Strasbourg, Administrateur de la Société l'Energie électrique du Rhin, 21, quai Rouget-de-l'Isle, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. APRILL (Jules), 43, avenue des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. BALENSI (René), Administrateur Directeur de la Compagnie des chemins de fer de la Camargue, 27, rue de Richelieu, Paris (1<sup>re</sup>).
- S. BALLING, Ingénieur en Chef de la voie et des travaux à la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, 49, rue de la Tour, Paris (16°).
- S. BARBIER SAINT-HILAIRE, 9, rue de la Marine, Pondichéry (Inde Française).
- BASTIEN (Henri), Ingénieur en Chef au service de la construction de la Compagnie P.-L.-M., 2, rue Clément-Roassal, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. BLONDEL (Serge), Ingénieur de la voie à la Compagnie d'Orléans, 17, quai d'Austerlitz, Paris (13°).
- S. P. BOLLACK, 60, rue d'Hauteville, Paris (10°).
- S. BONFILS, Directeur de la Société Marocaine de distribution d'eau, gaz et électricité, 43, rue La-Bruyère, Paris (9°).
- S. P. BONNEVAY, Directeur des Charbonnages du Tonkin, Hanoi (Indochine).
- S. BOQUÉ (Henri), Sous-Directeur des chemins de fer du Midi, 20, rue Scheffer, Paris (16°).
- S. BOURGEOIS (René), Ingénieur Principal de l'exploitation à la Compagnie des chemins de fer du P.-O., 6, avenue du Bel-Air, Paris (12°).
- S. P. BRICKA, 26, avenue Charles-Floquet, Paris (7°).
- S. BRUNEAU, Ingénieur en Chef à la Compagnie du Midi, 114, avenue Mozart, Paris (16°).
- S. CAMBOURNAC, Ingénieur en Chef des études du matériel des voies et des bâtiments à la Compagnie des chemins de fer du Nord, 235, rue La-Fayette, Paris (10°).
- S. CANDELIER, 177, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (9°).
- S. CARRUS (André), 134, rue de Grenelle, Paris (7°).
- S. CASANOVA, 49, rue des Missionnaires, Versailles (Seine-et-Oise).



- S. CASTEX, Ingénieur Principal à la Compagnie des chemins de fer du Midi, 22, rue du Japon, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. CHAPOUTHIER, Directeur de l'Énergie électrique du Rouergue, 35, rue Barbet-de-Jouy, Paris (7<sup>e</sup>).
- CHARRON (Guy), Directeur de la Société des Grands Travaux aéronautiques et d'équipements des voies aériennes, 20, quai de la Mégisserie, Paris (1<sup>re</sup>).
- CHIDAINE (Paul), Directeur de la Société eau et assainissement, 4, rue Leconte-de-L'Isle, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. CLAUDON (Georges), Administrateur Directeur des Biscuits Pernot, à Dijon, Président du Conseil d'administration des Biscuits Pernot, à Genève, 79, cours du Parc, Dijon (Côte-d'Or).
- S. P. CLÉMENT, Administrateur Délégué de l'Énergie électrique du Rhin, 6, avenue de Modenhcim, Mulhouse (Haut-Rhin).
- S. P. COINTE (Nicolas), Société Centrale de chemins de fer et d'entreprises, 122, boulevard Malesherbes, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. COLLOT, Commissaire aux Comptes de la Compagnie des docks et entrepôts du Havre, 70, rue Cardinet, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. P. COMBET, Administrateur Délégué de la Société du gaz et de l'électricité de Nice, 24, avenue Notre-Dame, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. CONTÉ (Joseph), Directeur de la Société études et aménagements électriques (2, rue Grenette, Lyon), 6, rue Waldeck-Rousseau, Lyon (Rhône).
- S. COUILLÉ, Ingénieur en Chef adjoint à l'Ingénieur en chef de la voie, Compagnie des chemins de fer du Midi, 16, rue de Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
- S. COURTAIGNE (Olivier), Entreprise Gougerolle, 6, avenue de Madrid Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S. COUVREUX, Ingénieur en Chef honoraire des chemins de fer du Midi, 7, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. DAUNIS, chemin de fer Tanger-Fez, villa Santa-Anna, rue Lapérouse, Tanger (Maroc).
- S. P. DÉGARDIN (Ernest), Ingénieur en Chef adjoint au chef de l'exploitation de la Compagnie d'Orléans, 5, place Daumesnil, Paris (12<sup>e</sup>).
- S. P. DESALEUX, Ingénieur en Chef au service de la voie de la Compagnie P.-L.-M., 38, avenue Ledru-Rollin, Paris (12<sup>e</sup>).
- S. P. DEVOUCOUX, Ingénieur en Chef à la Compagnie de l'Est, 37, rue Château-Landon, Paris (10<sup>e</sup>).
- S. DUCHATEL, Ingénieur en Chef du matériel et de la traction à la Compagnie de l'Est, 87, boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. DUGARDIN, Administrateur Délégué de la Société des matériaux de construction de la Loïse, Administrateur de la Société Nord-Africaine des Ciments Lafarge, de la Société des Ciments Vicat, de la Compagnie du chemin de fer Franco-Ethiopien, 44, rue Cardinet, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. DUPIN, Compagnie des Produits chimiques et électrométallurgiques d'Alais, Froges et Camargue, 184, avenue Victor-Hugo, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. P. ÉPINAY, Ingénieur en Chef du matériel et de la traction de la Compagnie d'Orléans, 5, rue Jean-Carriès, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. FAUCONNIER, Directeur des travaux neufs de la Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain, 50, avenue Charles-Floquet, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. FÉLIX (Robert), Directeur de la Compagnie d'électricité de l'Ouest-Parisien, 27, rue Georges-Sand, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. GENTHIAL, Union Hydro-électrique, 77, boulevard de Montmorency, Paris (16<sup>e</sup>).
- GÉRIN, Ingénieur en Chef-adjoint au service de la voie, à la Compagnie du chemin de fer P.-L.-M., 108, boulevard de Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. GIRAUD (J.-B.), Ingénieur en Chef-adjoint au Directeur Général de la Compagnie Générale des Eaux (53, rue d'Anjou, Paris), 13, rue Raffet, villa Jamin, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. GRANDEAU, Ingénieur à la Société d'application du béton armé, 4, rue Georges-Wille, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. GUFFLET, Directeur de la Compagnie des chemins de fer du Midi, 15, rue Neuve, Versailles (S.-O.).
- S. HACHEON, Ingénieur en Chef-adjoint du service de la voie à la Compagnie P.-L.-M., 7, rue Théodore-de-Banville, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. HERMIL, Etablissements Schneider et Cie, 1, rue Lincoln, Paris (8<sup>e</sup>).
- S. HUET (Robert), Administrateur Délégué de la Société des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa, 29, avenue de la Grande-Armée, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. JAUDEAU, Chef Adjoint de l'exploitation à la Compagnie du P.-L.-M., 1, boulevard Henri-IV, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. JAVARY, Directeur de la Compagnie des chemins de fer du Nord, 6, rue Jolly, Montmorency (Seine-et-Oise).
- S. JOURDAIN, Sous-Directeur de la Compagnie P.-L.-M. (88, rue Saint-Lazare, Paris), 8, rue Altariac, Alger (Algérie).
- S. JOYET (de), Jurignac (Charente).
- S. P. LABORDE-MILAA, 209, boulevard Péreire, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. LAFEUILLE, industriel, 2, square de l'avenue du Bois-de-Boulogne, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LAHAYE (Robert), Société des Chaux et Ciments de Lafarge et du Teil, 73, avenue Niel, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. LANOS, Ingénieur en chef adjoint de la voie aux chemins de fer de l'Est, 6, rue Rochambeau, Paris (9<sup>e</sup>).
- S. LEBoulLEUX, Ingénieur en chef des services techniques de la voie à la Compagnie d'Orléans, 46, avenue du Président-Wilson, Choisy-le-Roi (Seine).
- S. P. LECAT, Directeur général de la Compagnie générale d'Electricité, 3, avenue Mozart, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LECLERC DU SABLON, Ingénieur en chef aux chemins de fer du Midi, directeur de la Société hydro-électrique du Midi, 52, chemin du Buscat, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. LECOANNET, Compagnie des chemins de fer du P.-L.-M., service de la voie, 2, rempart de la Miséricorde, Dijon (Côte-d'Or).
- LEGOUX, service central de l'Exploitation de la Compagnie des chemins de fer de l'Est (lignes nouvelles), 11, rue Poussin, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. LIOTIER, Inspecteur général de la Société pyrénéenne d'Énergie électrique, 30, avenue Rapp, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. LOMBARD (Roger), Société des Phosphates Tunisiens et Engrais et Produits Chimiques, 36, rue Michel-Ange, Paris (16<sup>e</sup>).

- S. P. LORTON, 136, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).  
 MARCORELLES, Directeur de la Société Centrale pour l'Industrie électrique, 5, rue Maurice-Barrès, Neuilly-sur-Seine.
- S. MARGOT (Maurice), 9, rue du Cirque, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. MARINETTI, Skun (Indochine).
- S. MARLIAVE (DE), Directeur général des Mines de la Marc, 41, rue de l'Élysée, Grenoble (Isère).
- S. MARTIN (Paul-Eugène), 48, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S. MARTINET, Ingénieur en chef du service de la Construction de la Compagnie P.-L.-M., 18, rue Armand-Moissant, Paris (15<sup>e</sup>).
- M. B. MASSÉ (Pierre), Administrateur Délégué de la Compagnie d'Electricité Industrielle, 157, avenue Malakoff, Paris.
- S. MATUSZEK, Directeur adjoint à la Société Pyrénéenne d'Energie Electrique, 9, rue Laforgue, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. MOILLINS (DE), Ingénieur en chef à la Compagnie P.-L.-M., 3, rue du Sort, Nevers (Nièvre).
- S. P. NERVILLE (Guillebot de), Ingénieur Principal à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 38, avenue Foch, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. P. OLLIVIER (Pierre), 13, rue Pierre-Nicole, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. P. PAPI, Etablissements Schneider et Cie, 12, square Desaix, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. PAUL, 134, boulevard Péreire, Paris (17<sup>e</sup>).  
 PAUL-DUBOIS, 75, rue de Lille, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. PELLARIN, Ingénieur en Chef adjoint à l'ingénieur en chef de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 1, rue Madame, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. PERRET (Georges), Etablissements G. Vinaut, 4, avenue Alphonse-XIII, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. PETIT (Léon), Ingénieur-conseil de l'Union des Banques Régionales pour le Crédit Industriel, 26, avenue Lowendal, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. PHILIPPE (Léon-Charles), Directeur des travaux du P.-L.-M. (Chemins de fer du Maroc), Rabat (Maroc).
- S. PIZON, 18, rue Ribéra, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. QUÉRON (Léon), Ingénieur de la voie à la Compagnie P.-L.-M., 4, rue Saint-James, Valence (Drôme).  
 QUINQUET, Ingénieur en Chef du service de la voie à la Compagnie P.-L.-M., 25, boulevard Saint-Germain, Paris (5<sup>e</sup>).
- S. REGNAULD, Ingénieur en Chef du matériel et de la traction des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 3, boulevard de Metz, Strasbourg (Bas-Rhin).  
 REGNOUL, 43, rue Vineuse, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. RENAULT (Camille), Chef de l'exploitation adjoint des chemins de fer du Midi, 7, avenue du Général-Mangin, Versailles (Seine-et-Oise).
- S. RENOUX (Jean), Chef du 7<sup>e</sup> arrondissement de la voie et travaux à la Compagnie d'Orléans, 22, rue Vital-Carlos, Bordeaux (Gironde).
- S. P. RIDET (Jacques), Ingénieur en Chef à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, 5, rue Danton, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. RIGAL, 2, avenue Accolas, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. ROUX (Edmond-Jean), Administrateur Délégué de la Société générale de Force et Lumière, 4, rue Président-Carnot, Lyon, 73, cours Vitton, Lyon (Rhône).
- S. RUFFIEUX, Ingénieur en Chef à la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., 34, quai de Béthune, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. SALVANÉ, Administrateur Délégué de la Société Commerciale et Minière pour l'Afrique du Nord, de la Minière Marocaine et de la Société Agricole et Immobilière de la Soukra, 12, rue de Rivoli, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. SIMONNET, Directeur de l'exploitation de la Compagnie d'Electricité Industrielle, 9, rue Louis-Murat, Paris (8<sup>e</sup>).  
 SPITZ, 110, rue Thénard, Sens (Yonne).
- S. TATON, Sous-Directeur des Travaux neufs de la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris, 71 bis, rue de Vaugirard, Paris (6<sup>e</sup>).
- S. THALLER, Directeur des Forces Motrices du Rhône, 1, rue des Chartreux, Lyon (Rhône).
- S. THELLIER DE LA NEUVILLE, chemins de fer de Ceinture, 49, rue Ampère, Paris (17<sup>e</sup>).
- S. TESTE, 14, rue Angélique-Vérien, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S. THIMEL, Société Générale d'Entreprises, 9 bis, rue Chernoviz, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. THOUARD, Compagnie des chemins de fer du sud de l'Indochine, 9, rue Pérignon, Paris (15<sup>e</sup>).
- S. THULLIER, Directeur de la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage, 2, avenue du Colonel-Bonet, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. TINARDON, Président du Conseil d'administration de la Raffinerie Say, administrateur du Crédit Foncier de France, Château de Chaubuisson, par Fontenay-Tresigny (Seine-et-Marne).
- S. TINTANT, Ingénieur Principal de la Voie et des Travaux aux chemins de fer de l'Est, Paris, 1<sup>re</sup> division (7, rue de Château-Landon), 175, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (9<sup>e</sup>).
- S. TROUIS, 222, boulevard Péreire, Paris (17<sup>e</sup>).  
 VEILHAN, Ingénieur Conseil de la Compagnie Générale des Eaux, 28, rue Jean-Goujon, Paris (8<sup>e</sup>).
- S. VIALLEFOND, Ingénieur en Chef, service central à la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., 108, rue du Bac, Paris (7<sup>e</sup>).  
 VIEILLE (Charles), 121, boulevard Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>).

### 3<sup>e</sup>. — FONCTIONNAIRES EN RETRAITE

#### § 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

#### MM.

- S. ARMAND, 25, avenue Mozart, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. AROLES (Jules), villa Marie, Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).
- S. ARRAULT, 7, avenue Saint-James, Pau (Basses-Pyrénées).
- S. AUBIN, 8, rue des Bégonias, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. BARBET (Léandre), 12, rue Baillet-Reviron, Versailles (Seine-et-Oise).

- BAROIS, 1, place d'Iéna, Paris (16<sup>e</sup>).  
 BARRAND, 4, avenue du Colonel-Bonnet, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. BECKER, 23 bis, avenue du Grand-Chêne, Parc-Saint-Maur (Seine).  
 S. P. BERTRAND (Vital), Blagny, par Carignan (Ardennes).  
 S. BIENVENUE, 112, boulevard de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. P. BIETTE (Louis), 7, rue Berteaux-Dumas, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 S. BLONDEL (André), 41, avenue de La Bourdonnais, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. BOISNIER, 3, rue Edouard-Fournier, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. BONNAFOUS (Ancelin), 64, boulevard du Président-Wilson, Bordeaux (Gironde).  
 S. BONNEAU DU MARTRAY, Marry, par Moulins-Engilbert (Nièvre).  
 BONNET (Arthur), 16, rue Texier, Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).  
 S. BRESSE, 56, rue Saint-Marry, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 S. GALLON, 88, avenue de Breteuil, Paris (15<sup>e</sup>).  
 S. CASTAING (Jules), 37, rue Crossardière, Laval (Mayenne).  
 S. COLMET-DAAGE, 198, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. COLSON (Clément), 2, rue de la Planchette, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. CORNAC, 18, rue Antoine-Marty, Carcassonne (Aude).  
 S. COTTALORDA, villa Apollonie, 2, chemin Saint-Charles, Nice (Alpes-Maritimes).  
 S. DENIZET, 5, rue Marius-Jauffret, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
 S. DROGUE, 2, square de la Tour-Maubourg, Paris (7<sup>e</sup>).  
 DUMAS (Paul), 7, avenue d'Alègre, Chatou (Seine-et-Oise).  
 S. DUSUZEAU, 165, boulevard Haussmann, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. P. FAGÈS DE LATOUR (DE), 30, avenue de Saxe, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. FONTANEILLES, 4, rue de Sèvres, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. GAUCKLER, 25, rue Gounod, Nice (Alpes-Maritimes).  
 GOBIN.  
 HEUDE, 127, boulevard Saint-Germain, Paris (6<sup>e</sup>).  
 HOMOLLE, 5, rue Théodore-de-Banville, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. HUMBERT (Georges), 22, rue Tocqueville, Paris (17<sup>e</sup>).  
 JULLIDIÈRE, 43, rue Michel-Ange, Paris (16<sup>e</sup>).  
 LAURIOL, l'Orme, par Vernoux (Ardèche).  
 S. LE CORNEC (Félix), 11, rue Michel-Ange, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. LÉGOUEZ, 25, rue Molitor, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. LE GRAIN, 112, rue Ernest-Renan, Sèvres (Seine-et-Oise) et 63, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).  
 LÉLOUTRE, 55, boulevard Montmorency, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. LE TROCQUER, 52, avenue de Tokio, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. MAHIEU, 16, rue de Bourgogne, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. MAILLET (Edmond), 19, avenue de Contades, Angers (Maine-et-Loire).  
 S. MALLAT, 2 bis, rue Molac, Nantes (Loire-Inférieure).  
 S. MASSON, 5, rue Nicolas-Chuquet, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. P. MICHAUX, 11, avenue Jules-Janin, Paris (16<sup>e</sup>).  
 MINARD, 23, quai aux Fleurs, Paris (4<sup>e</sup>).  
 S. P. MONET (Adolphe), 16, avenue d'Orléans, Paris (14<sup>e</sup>).  
 S. MONMERQUE, 19, rue Decamps, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. MOURET, 29, rue Borgnis-Desbordes, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. MUSSAT, Le Prieuré, Saint-Nicolas-d'Acy, par Senlis (Oise).  
 OCAGNE (d'), 30, rue de La Boétie, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. PÉRARD (Alexandre), 82, boulevard Flandrin, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. PERRIER (Henri), 80, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. PICARD (François-Lazare), 9, avenue de Lamballe, Paris (16<sup>e</sup>).  
 POISSON, 211, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 S. P. PULLIGNY (LELLERC DE), villa « Lou Mas », Cap d'Antibes (Alpes-Maritimes).  
 S. RABY (Emmanuel), 7, rue Marceau, Alger (Algérie).  
 S. ROUSSEAU (Henri), 29, rue Scheffer, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. SCHOENDOERFFER, 6, rue Mizon, Paris (15<sup>e</sup>).  
 S. SÉJOURNÉ, 82, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6<sup>e</sup>).  
 SITTLER, 16 bis, rue Mayet, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. SENTILHES, 130, rue de Rennes, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. STOCLET (Arthur), 148, boulevard du Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. TOURTAY, 58, rue Claude-Bernard, Paris (5<sup>e</sup>).  
 S. VIENNOT, 2, square Delambre, Paris (14<sup>e</sup>).  
 S. VOISIN (Jean), 2, rue Récamier, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. VOLONTAT (DE), 67, rue de l'Université, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. WILLOTTE (Henry), 4, square du Champ-de-Mars, Paris (15<sup>e</sup>).

§ 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

MM

- S. ALBY (Amédée), 55, boulevard Lannes, Paris (16<sup>e</sup>).  
 ANTIN, 38, rue de Blossac, Poitiers (Vienne).  
 S. ARAGNOL (Charles), 31, avenue Mallaussona, Nice (Alpes-Maritimes).  
 S. P. ARNAUD (Jean), 8, rue Gounod, Paris (17<sup>e</sup>).  
 AUBERT (Henry), Barcelonnette (Basses-Alpes).  
 S. AUMONT, 23, rue de Maubeuge, Paris (9<sup>e</sup>).  
 S. AURIC, 2, rue du Val-de-Grâce, Paris (5<sup>e</sup>).  
 S. AUSSÉNAC (Théophile), 54, rue de Bellevue, Albi (Tarn).  
 BAUCHIAL, 15, rue du Chêne, Genève (Suisse).  
 S. BAURÈS, 21, boulevard Joly-de-Brésillon, Constantine (Algérie).  
 S. BELLEVILLE, 148, boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 BELLEY, 24, rue Victor-Martin, Neufchâteau (Vosges).  
 S. BERGH (DE), 26, chaussée de l'Étang, Saint-Mandé (Seine).  
 S. P. BERTRAND (Léon), 42, rue du Général-Foy, Paris (8<sup>e</sup>).  
 BIDAULT, 27, cours du Parc, Dijon (Côte-d'Or).  
 S. BLAISE (Henri), 6, rue du Lycée, Besançon (Doubs).  
 BLEYNIE, 105, rue de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. BLOC (Richard), 103, boulevard Malesherbes, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. P. BONNEAU (Louis), 6, rue Boccador, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. BOULLE, 3, rue Moncey, Paris (9<sup>e</sup>).  
 S. P. BOULONGNE (DE), 18, rue Washington, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. BRET, 25, rue Scheffer, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. BRIGOL (Louis), 2, chemin de la Solidarité, Alger (Algérie).  
 BUTAVAND Monaco.  
 S. CANAT DE CHIZY, 7, quai du Maréchal-Joffre, Lyon (Rhône).

---

SOCIÉTÉ DU  
**GAZ DE PARIS**

Société Anonyme au Capital de 100 Millions de Francs

6. RUE CONDORCET. - PARIS. 9<sup>e</sup>

■

**GOUDRON PRÉPARÉ**

POUR LES ROUTES

Conforme aux Spécifications du Ministère des Travaux Publics

**BRAIS**

POUR : TARMACADAM  
EMULSIONS, JOINTOIEMENT  
DES PAVÉS DE BOIS

**HUILES**

POUR IMPRÉGNATION  
DES PAVÉS DE BOIS

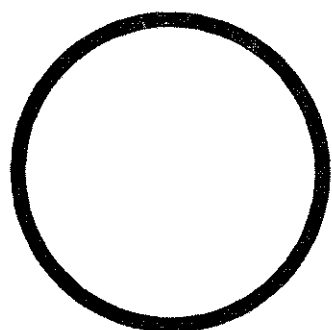
S'adresser au Service Commercial : 6, RUE CONDORCET. PARIS (1<sup>ix<sup>e</sup></sup>)

Tél. TRUDAINE 73.00 à 73.09

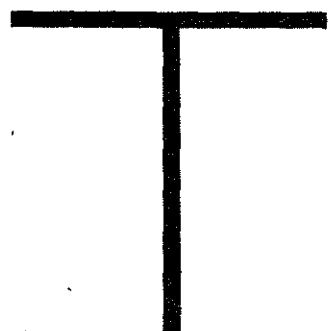
R C Seine 45 943

Ad. Tél. SOUPRODOS. 83. PARIS

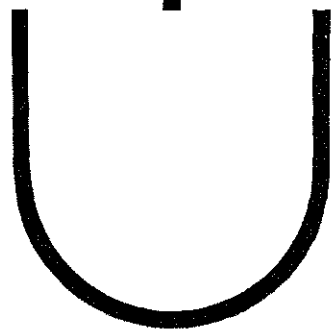
---



L'Office Technique pour l'Utilisation de l'Acier (OTUA) est un organisme d'études techniques, patronné par le monde français de l'acier.

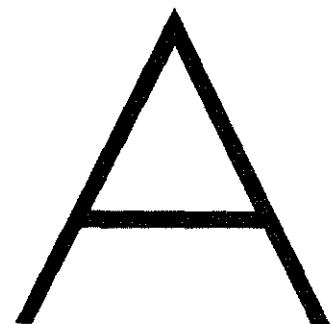


L'OTUA ne poursuit pas de but commercial, son action est bénévole et gratuite.



L'OTUA étudie et fournit gratuitement toute documentation utile concernant les travaux publics exécutés par l'emploi systématique de l'acier, tels que :

Palplanches,  
Appareils de levage,  
Ponts,  
Aciers spéciaux.



Adressez-vous à L'OTUA si vous désirez avoir des renseignements concernant les travaux de ce genre, effectués en France et à l'étranger.



## OFFICE TECHNIQUE POUR L'UTILISATION DE L'ACIER

25, Rue du Général-Foy, 25

PARIS (8<sup>e</sup>)

Téléphone : LABORDE 72-13

- CARRIÈRE, Limoges (Haute-Vienne).  
 S. CONCHE, 79, rue du Maréchal-Foch, Versailles (Seine-et-Oise).  
 DACREMONT (Edouard), 7, rue Parmentier, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 DELAGE, Brioude (Haute-Saône).  
 DELEBECQUE, 57, rue des Vignes, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. DOU, 7, rue des Cadourques, Cahors (Lot).  
 S. P. DREYFUSS (Justin), 45, rue Scheffer, Paris (16<sup>e</sup>).  
 DUBREUQUE, 10, rue Grenouillère, Saint-Amand (Cher).  
 FERRIEU, 7, avenue du Mont-Duplan, Nîmes (Gard).  
 S. FERRUS, 14, rue de Bellechasse, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. GERVET (Pierre), 1, rue Mizon, Paris (15<sup>e</sup>).  
 S. GETTEN, 65, rue du Rocher, Paris (8<sup>e</sup>).  
 S. GODARD (Louis), 15, rue Vavin, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. GODARD (Télémaque), villa Margarita, chemin de Montardon, Pau (Basses-Pyrénées).  
 GUIBERT, 22, boulevard Flandrin, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. GUILLAUMIN.  
 S. GUILLOT, Poudenas (Lot-et-Garonne).  
 S. GUYON-GELIN, La Barre, par Loulans-les-Forges (Haute-Saône).  
 S. HEGLY, 22 bis, rue Saint-Marcel, Metz (Meurthe-et-Moselle).  
 HEMARDINGUER, 98, rue de St-Dizier, Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
 S. HENRY (Albert), 70, boulevard Saint-Germain, Paris (5<sup>e</sup>).  
 HEURTAULT, Saint-Didier-les-Bains (Vaucluse).  
 S. HUET (Jules), 44, avenue Victoria, Vichy (Allier).  
 S. HUGUES (Urbain), 8, boulevard Saint-Michel, Avignon (Vaucluse).  
 IMBEAUX, 18, rue Emile-Gallé, Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
 JOUFFRAY (Théodore), Les Genêts, route d'Antibes, Cannes (Alpes-Maritimes).  
 S. JULIEN (Charles), 20, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (5<sup>e</sup>).  
 LAGRANGE (Alcide), Aurillac (Cantal).  
 S. LAMBERT, 41, boulevard de la Banque, Bar-le-Duc (Meuse).  
 S. LEBERT, 23, rue Pasteur, Vannes (Morbihan).  
 M. B. LE CONTE (Lucien), 7, rue Picot, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. LE ROND (Louis), 106, rue de Miromesnil, Paris (8<sup>e</sup>).  
 LUCAS.  
 S. MARGUERY, 18, rue des Allées, Vesoul (Haute-Saône).  
 S. MATHEU, 18, pont des Catalans, Toulouse (Haute-Garonne).  
 S. MATHIEU (Félicien), 22, avenue de Borriiglione, Nice (Alpes-Maritimes).  
 S. MERLE (Paul), 44, rue du Treuil, Saint-Etienne (Loire).  
 MEYER (Ferdinand), 89, avenue de Villiers, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. MICHEL (Gaston), 7, rue Marceau, Nantes (Loire-Inférieure).  
 S. MILLE (Raoul), 5, rue de la Motte-aux-Cailles, Melun (Seine-et-Marne).  
 S. MOISSENET (Léon), 17, boulevard Heurteloup, Tours (Indre-et-Loire).  
 MONAT, 3, chemin Angleterre, Chambéry (Savoie).  
 MORARD, 153, rue Grande, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 PADFR, 183, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. PARISET, 7, rue des Ecoles, Ban-Saint-Martin, près Metz (Moselle).  
 S. PELLE (Carl), 8, place d'Iéna, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. DE PERCEVAL (Caussin), Claix (Isère).  
 S. P. PETSCHÉ (Albert), 38, avenue Hoche, Paris (8<sup>e</sup>).  
 PICARD (Joseph), 59, boulevard Thiers, Dijon (Côte-d'Or).  
 PIERON (Louis), 49, rue d'Ampère, Paris (17<sup>e</sup>).  
 PIGACHE, 70, rue Raynouard, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. PORCHÉ (Georges), 32, rue des Bourdonnais, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. POULET (Georges), 9, place Saint-Etienne, Toulouse (Haute-Garonne).  
 RABY (Edouard), villa des Roses n° 3, 103, rue du Bac, Asnières (Seine).  
 S. P. REGIMBEAU, 2, rue Mabilion, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. RENARD (Pierre), 18, rue Marengo, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
 S. RESAL (Eugène), 35, rue du Limon, La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).  
 S. REULOS, 34, boulevard de Lemenc, Chambéry (Savoie).  
 S. ROTH, 9, rue du Lac, Saint-Mandé (Seine).  
 S. SABOURET, 3, square La Tour-Maubourg, Paris (7<sup>e</sup>).  
 SAINT-ROMAS, 120, boulevard de Clichy, Paris (18<sup>e</sup>).  
 S. SANSON (Jean), 17, rue de l'Espérance, Cherbourg (Manche).  
 S. VALETTE, 10, rue Jarante, Lyon (Rhône).  
 S. VALLÉE, 4, rue du Tuc-d'Eauze, Dax (Landes).  
 VIEILLE (Léopold), 2, rue Elysée-Reclus, Alger (Algérie).  
 S. WEIL-RAYNAL (Horace), 26, rue Vavin, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. WEISS (Eugène), 16, rue d'Aumale, Paris (9<sup>e</sup>).  
 WEISS (Georges), 20, avenue Jules-Janin, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. WILHFLM, La Tronche (Isère).

§ 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

- ADLOFF, Saint-Pol (Pas-de-Calais).  
 ARNOULD (Marcel), Caudéra (Gironde).  
 S. AUGÉ, 8, rue Maroussan, Narbonne (Aude).  
 S. BARRAT, Cusset (Allier).  
 S. BATAILLE, 13 bis, passage Louis-Levesque, Nantes (Loire-Inférieure).  
 BAVOILLOT, 23, rue du 4-Septembre, Bône (Algérie).  
 BEHON, Tunis (Tunisie).  
 BIRABENT, 2, rue de l'Ourcq, Courbevoix (Seine).  
 BOISSEAU, Autun (Saône-et-Loire).  
 S. BONNEVALLE, rue Abel-Bonnevalle, Noisy-le-Sec (Seine).  
 S. BRANQUART, 21, rue Barbier-d'Aucourt, Langres (Haute-Marne).  
 BRIMONT, 12, rue des Récollets, Sézanne (Marne).  
 CAILLOT, 3, route de Saint-Brice, Provins (Seine-et-Marne).  
 CASALONGA, Corté (Corse).  
 S. CASTERA, chemin de Nazareth, Nérac (Lot-et-Garonne).  
 S. CAUFURNIER, maison Dettinger, 69, rue Kellermann, Metz-Sablons (Moselle).

- CHABERT, 26, rue Rouget-de-l'Isle, Lons-le-Saunier (Jura).
- CHEVAUX, 12, rue Marceau, Tunis.
- COCU, 19 *ter*, boulevard Chanzy, Pavillons-sous-Bois (Seine).
- S. COLAS, 51, rue Caulaincourt, Paris (18).
- S. COLOMBANI, 2, rue d'El-Biar, Alger (Algérie).
- CORDIER (Henri), Donchéry (Ardennes).
- COURNET, 1, rue d'Avezac-Macaya, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- DARCHE, rue des Petits-Champs, Alger (Algérie).
- DAUBERT, 10, boulevard Clemenceau, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- S. DEBARNOT, 13, rue de l'Eglise, Valogne (Manche).
- DUBOIS (Auguste), 27, boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).
- DUVAL (Joseph), Saint-Julien (Haute-Savoie).
- FAVIÈRES, Aiguillon (Lot-et-Garonne).
- GAJAN, 16, place Carnot, Carcassonne (Aude).
- GRAS, 17, rue Chanzy, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- GRESSE, Gimont (Gers).
- GRIMAUD, Brehemont (Indre-et-Loire).
- GUIBERT, 15, rue Mansart, Paris (9<sup>e</sup>).
- S. HAMON, 12, avenue du Maréchal-Foch, Nice (Alpes-Maritimes).
- S. HAREM, 71, Grande Rue, Eu (Seine-Inférieure).
- S. JARDIN, 26, rue des Pyrénées, Toulouse (Haute-Garonne).
- S. JONDET, 21, avenue de Châtillon, Paris (14<sup>e</sup>).
- S. P. JOURDE, 94, avenue Kléber, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. KRAFF (Jean), rue Saint-Louis, maison Comolli, Bourgie (Algérie).
- S. LABADIE, 161, rue Grande, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- LACLOTRE, 35, rue Angel-Albert, Angoulême (Charente).
- LANSADRE, 78, rue de Varenne, Paris (7<sup>e</sup>).
- LEFEBVRE (Alexandre), 18, rue Théodore-de-Banville, Paris (17<sup>e</sup>).
- LEFEBVRE (Georges), 14, rue Montebello, Vincennes (Seine).
- S. LEMÉ, 13, avenue Friedland, Nantes (Loire-Inférieure).
- LEVAVASSEUR, 123, rue Emile-Zola, Talence (Gironde).
- S. MAGDELINAT, 5, rue Victor-Hugo, Bourges (Cher).
- MAILLARD, 18 *bis*, rue Berthelot, Le Mans (Sarthe).
- MARTIN (Camille), Embrun (Hautes-Alpes).
- MARTINOT, Stenay (Meuse).
- MAYNARD, 14, avenue Sœur-Rosalie, Paris (17<sup>e</sup>).
- METOUR.
- MONGES, Sisteron (Basses-Alpes).
- MOREAU.
- NADOT, 27 *bis*, rue Jean-Boucher, Bourges (Cher).
- OURGAUT, Villemure (Haute-Garonne).
- PALU, 36, rue de la Goutte-d'Or, Paris (18<sup>e</sup>).
- PANCRAZY, 12, rue Paul-Bert, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- PAVIOT, Evreux (Eure).
- S. PERRAUD, rue Frédéric-Mistral, Beaucaire (Gard).
- S. PLATEL, 5, boulevard Galliéni, Oran (Algérie).
- S. PRÉVOT (Eugène), 18, rue Saint-Paul, Lagny (Seine-et-Marne).
- S. RAOUX, 4, place du 14-Juillet, Agen (Lot-et-Garonne).
- S. RAULT (Louis), 45, rue Nationale, Pontivy (Morbihan).
- RÉTHORÉ, 42, avenue Bouchaud, Nantes (Loire-Inférieure).
- REYNÈS (Ernest), 53, rue de la Mairie, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- RICHARD (Jean-Baptiste), Le Blanc (Indre).
- S. RICHEN, 12, boulevard Pont-Achard, Poitiers (Vienne).
- ROBERT (Barthélémy), 10, rue Châteauneuf, Nice (Alpes-Maritimes).
- ROBIN (Jean), 32, avenue Gambetta, Saintes (Charente-Inférieure).
- S. ROUEN, boulevard Saint-Ruf, impasse du Syndicat Agricole, Avignon (Vaucluse).
- ROUX (Marc), 20, rue Laparouse, Valence (Drôme).
- S. SORBA, 4, rue Favalelli, Bastia (Corse).
- TESSARECH, 3, rue du Capitaine-Livrelli, Ajaccio (Corse).
- TROUCHE, 2, rue Prince-Maurice, Nice (Alpes-Maritimes).
- VALLIER (François), Belley (Ain).
- VERRET, 4, place Saint-Jean, Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
- VILLARET (J.-B.), La Buisserate, par Grenoble (Isère).
- VILLEMEUR, 14, rue Carnot, Pau (Basses-Pyrénées).
- VINAY, 20, rue Soul, Saint-Flour (Cantal).
- S. VIVIER, rue Galaup, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
- S. WILLOT-BEAUCHEMIN (de), Tunis (Tunisie).
- S. ZIGMANN, 48, avenue Jean-Jaurès, Strasbourg (Bas-Rhin).

#### 4<sup>e</sup> FONCTIONNAIRES DÉMISSIONNAIRES

##### § 1. — INGÉNIEURS EN CHEF.

MM.

- S. BROSSARD (René), Ingénieur en Chef à la Compagnie P.-L.-M., 1, boulevard Henri-IV, Paris (4<sup>e</sup>).
- S. P. CAQUOT, Ingénieur Conseil, Ingénieur Constructeur, Société Pelnard, Considère, Caquot et Cie, Professeur à l'École nationale des Mines, Directeur Général des services techniques et industriels de l'Aéronautique au ministère de l'Air, 58, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).
- DENIS (Roger), 1, rue de Courty, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. LION, 1, rue de la Planche, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. P. OPPENHEIM, Administrateur Délégué de la Société Le Carbone, 28, rue Galilée, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. PEYCHEZ (Pierre), 14 *ter*, avenue Bosquet, Paris (7<sup>e</sup>).
- S. P. ROSLAN (Goury de), 1, rue Boccador, Paris (8<sup>e</sup>).

##### § 2. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

- S. P. BEAU (J.-M.), Gérant de la Société Fichet, 4, rue de Franqueville, Paris (16<sup>e</sup>).
- S. BÈRGÈS, Industriel, Fabricant de papiers, 73, avenue de Breteuil, Paris (15<sup>e</sup>).

- S. BODIN, Président de la Chambre de Commerce, 8, rue Royale, Calais (Pas-de-Calais).
- S. P. BOURNISIEN, Gérant de la Société Fichet, 4, rue de Franqueville, Paris (16°).
- S. BOUTELOUP, Ingénieur en Chef de la voie des Chemins de fer du Midi, 7, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- BUFFET, Plainfaing (Vosges).
- BUNAU-VARILLA, 53, avenue d'Iéna, Paris (16°).
- S. CAUDRELIER, Ingénieur Conseil à la Banque de Paris et des Pays-Bas, Professeur titulaire à l'École nationale des Ponts et Chaussées, 11, rue de Milan, Paris (9°).
- S. CAZAUBON, Ingénieur constructeur, 48, rue Notre-Dame-de-Nazareth, Paris (3°).
- CHARRON (Albert), 8, rue Henner, Paris (9).
- S. CLAUDET, Administrateur Directeur de la Société des Ateliers Morsant-Laurent-Savey, 26, avenue Duquesne, Paris (7°).
- S. P. CORDIER (Gabriel), Président du Conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., 155, boulevard Haussmann, Paris (8°).
- S. DELACARTE (Alexandre), 42, rue de Châteaudun, Paris (9°).
- S. FEYRABEND (Charles), 4, avenue Emile-Zola (15°).
- S. FONLUPT, 12, boulevard du Verney, Chambéry (Savoie).
- S. P. FREYSSINET, recherches concernant le perfectionnement des moyens de construction (spécialité béton armé), 28, rue Saint-James, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- GILLIER (André), Industriel, 48, boulevard Victor-Hugo, Troyes (Aube).
- S. P. HINSTIN, Ingénieur Constructeur et Expert, 38, boulevard Marbeau, Paris (16°).
- S. LEFEBVRE (Charles), 36, rue Tronchet, Paris (9°).
- S. LEFORT-LAVAUZELLE (Fernand), Imprimeur-éditeur, 64, avenue Baudin, Limoges (Haute-Vienne).
- S. P. LEMORT (Henri), 3, villa Victor-Hugo, Paris (16°).
- S. LEFRANC, Ingénieur Principal de la voie à la Compagnie des chemins de fer du Midi, 17, rue Latil, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- MACAIGNE, Prêtre, impasse de la Croix, Chauny (Aisne).
- MARÉCHAL (Henri), 272, faubourg Saint-Honoré, Paris (8°).
- MAROIS, Sous-Chef de l'Exploitation du réseau P.-L.-M., 21, rue de Berne, Paris (8°).
- S. P. MASCART, Administrateur de Sociétés, 50, rue Cortambert, Paris (16°).
- S. MATHERON (Jean), 51, boulevard Raspail, Paris (6°).
- S. MERMIER, Sous-Chef de l'Exploitation des chemins de fer P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, Paris (12°).
- S. MORISSON, Service de la Voie et des Travaux, Compagnie du P.-O., Tours (Indre-et-Loire).
- S. MUGNIOT, Directeur de la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M., 15, boulevard Diderot, Paris (12°).
- NABONNE (Louis), 49, rue du Général-Faidherbe, Tours (Indre-et-Loire).
- NÉBOUT, Ingénieur du 2<sup>e</sup> arrondissement de la voie aux chemins de fer P.-L.-M., 4, rue Saint-James, Valence (Drôme).

- S. OUDOTTE, Ingénieur du 1<sup>er</sup> arrondissement de la voie aux chemins de fer P.-L.-M., 26, rue Vavin, Paris (6°).
- PÉLISSIER (Jacques), Directeur des Usines Henri Viala, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- S. PATEL, Etablissements Schneider, 41, boulevard Henri IV, Paris (4°).
- QUARRÉ (Louis), 35, rue Brunel, Paris (17°).
- S. P. REBUFFEL, 8, avenue Saint-Honoré-d'Eylau, Paris (16°).
- ROUGNON, 14, rue Brémontier, Paris (17°).
- SANSON (Pierre), Senones (Vosges).
- SEMEAC, Ingénieur de la voie à la Compagnie P.-L.-M., 56, avenue Félix-Viallet, Grenoble (Isère).
- S. SEVIN, Ingénieur en Chef des services techniques à la Compagnie d'Orléans, 4, rue de Louvain, Maisons-Alfort (Seine).
- S. VAGNEUX, Ingénieur en Chef de la voie des Chemins de fer P.-L.-M., 8, rue du Laos, Paris (15°).
- S. WOLFF (Robert), Banquier, 130, avenue Victor-Hugo, Paris (16°).

## MINES

### 1<sup>o</sup> FONCTIONNAIRES EN ACTIVITE

#### § I. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX

##### MM.

- S. P. BÈS DE BERC, 31, rue de Liège, Paris (8°).
- S. CALTAUX (Pol), 12 bis, rue Desaix, Paris (15°).
- S. CHIPART (Albert), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (5°).
- S. P. CRUSSARD (Jules), 244, boulevard Saint-Germain Paris (7°).
- S. ÉTIENNE, 2, avenue Bugeaud, Paris (16°).
- FRIEDEL, Faculté des Sciences, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S. GALLIOT, 10, rue César-Franck, Paris (16°).
- S. P. GRANDJEAN (François), 8, square de l'Alboni, Paris (16°).
- S. GUILLAUME, Sarrebrück (Sarre).
- JOUGUET, 22, rue Pierre-Curie, Paris (5°).
- S. LANTENOIS (Honoré), 160, boulevard Montparnasse, Paris (14°).
- LAUNAY (Louis de), 55, rue de Babylone, Paris (7°).
- S. LEPRINCE-RINGUET, 14, rue du Cherche-Midi, Paris (6°).
- S. P. LIÉNARD (Alfred), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6°).
- S. P. LOCHARD, 6, boulevard Victor-Hugo, Hanoï (Indochine).
- S. P. LOIRET, 7, rue des Galons, Meudon (Seine-et-Oise).
- S. P. MAISON, 68 bis, rue Jouffroy, Paris (17°).
- S. NIEWENGLOWSKI, 50, boulevard Saint-Michel, Paris (6°).



S. P. PONTEVÈS-GEVAUDAN (Ruffi de), 20, boulevard de Versailles, Saint-Cloud (Seine-et-Oise).  
RIVET, 3, villa Mozart, Paris (16°).

§ 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

MM.

AUDIBERT, 3, rue d'Alembert, Montluçon (Allier).  
S. BETIER (Gaston), 145, chemin de Télémy, Alger.  
S. P. BLONDEL (Fernand), 13, rue de Bourgogne, Paris (7°).  
CHAPELON, 2, boulevard Morland, Paris (4°).  
S. COUTARD (Fresnais de), cité Vaudoit, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
S. DAUVERGNE Henri, 8 bis, avenue des Sycomores, villa Montmorency, Paris (16°).  
S. DAVAL, Alès (Gard).  
S. DELMAS (Louis), 36, rue Rimard, Montluçon (Allier).  
DÉMAY (André), Ecole Nationale supérieure des Mines, Saint-Etienne (Loire).  
DESCOMBES (Claude), 10, rue du Palais-de-Justice, Saint-Etienne (Loire).  
S. DESPUJOLS (Pierre), 36, rue de Dijon, Rabat (Maroc).  
GANDÈRE, Douai (Nord).  
S. GEORGES, 33, rue Michelet, Béthune (Pas-de-Calais).  
S. JARLIER, 28, avenue Victor-Hugo, La Demi-Lune (Rhône).  
LAFAY (Pierre), 14, rue César-Franck, Paris (15°).  
S. LEJEUNE (Armand), 91, rue de Rennes, Nantes (Loire-Inférieure).  
S. P. LESUEUR (Henri), 1, rue de l'Université, Paris (7°).  
S. P. LÉVY (Paul-Pierre), 28, rue Théophile-Gautier, Paris (16°).  
LÉVY (René), Strasbourg (Bas-Rhin).  
S. PAINVIN, 36, rue Michel-Ange, Paris (16°).  
S. P. REUFFLET, Tunis (Tunisie).  
S. RICHARD (Charles), Bordeaux (Gironde).  
S. RODHAIN, 10, rue Ferrère, Bordeaux (Gironde).  
THIBERGE, 38, rue de Chézy, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
S. TIVOLLE (Léonard), 42, place Jean-Jaurès, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
S. WEILL (Henri), 12, rue Saint-Simon, Paris (7°).

§ 2. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

S. ADAM (Pierre), Constantine (Algérie).  
S. ANGOT (Pierre), 21, avenue du Maréchal-Foch, Metz (Moselle).  
ARMAND (Louis), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
ARMANET (Jean), Saint-Etienne (Loire).  
S. BABOIN, 22, rue de la Banque, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).  
S. BARRAL (Maurice), 39 bis, rue de Marseille, Lyon (Rhône).  
BICHELONNE (Denis), Nancy (Meurthe-et-Moselle).

S. BLUM-PICARD, 11, Eisenbahnstrasse, Sarrebrück (Sarre).  
S. BONDON (Jacques), Rabat (Maroc).  
S. BORGRAUD (Maurice), Limoges (Haute-Vienne).  
S. BRUN (Georges-Jean), 29, rue Claude-Delaron, Saint-Etienne (Loire).  
S. P. CHARBONNEAUX, 115, rue Paradis, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
S. CIERADAME (Raymond), 21, avenue du Maréchal-Foch, Metz (Moselle).  
S. CHOLIN, 42, rue Demouilles, Toulouse (Haute-Garonne).  
COLOT, Alger (Algérie).  
S. COPEL (Pierre), 6, rue de la Convention, Saint-Etienne (Loire).  
S. COSTE (Philippe), 18, rue Balay, Saint-Etienne (Loire).  
S. DAMIAN, Alès (Gard).  
S. DEGOT (Pierre), Alger.  
S. DELACÔTE (Guy), 22, avenue des Etats-Unis, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).  
S. DESPORTES (Jean), Caen (Calvados).  
S. DODU (Roger), Rennes (Ille-et-Vilaine).  
S. DROUARD, Königin Luisenstrasse, 21, Sarrebrück (Sarre)..  
S. DUCHEMIN, 10, rue de Flandre, Nantes (Loire-Inférieure).  
S. DUHAMEAUX, Béthune (Pas-de-Calais).  
S. DURAND (Jules-Armand), 20, bd Laromiguière, Rodez (Aveyron).  
S. DURUY, 40, rue Gambetta, Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
ESTIVAL, Montpellier (Hérault).  
S. P. FANTON-D'ANDON, 16, avenue Gambetta, Mulhouse (Haut-Rhin).  
FRIEDEL (Edmond), 1, boulevard Gambetta, Strasbourg (Bas-Rhin).  
S. GOGUEL (Jean), 5, rue Marié-Davy, Paris (14°).  
GUILLANTON (André), Tananarive (Madagascar).  
S. JOUVEN (Pierre), Nancy (Meurthe-et-Moselle).  
S. LEGOUX (Pierre), Dakar (Sénégal).  
S. LENHARDT, rue Revoil, Rabat (Maroc).  
S. MALAVOY, Boîte Postale 355, Dakar (A.O.F.).  
S. MANDEL (Jean), Ecole supérieure des Mines, Saint-Etienne (Loire).  
S. MASSENET (Louis), 10, avenue George-V, Paris (8°).  
S. MAYER (Armand), 14, rue Châteaubriand, Paris (8°).  
S. MIGAUX, Directeur du bureau des Recherches et de Participations, Rabat (Maroc).  
S. MOCH (Paul), Constantine (Algérie).  
NELTNER, Ecole Supérieure des Mines, Saint-Etienne (Loire).  
S. NICOLLET (Victor), Alger.  
S. PARISOT (Georges), Béthune (Pas-de-Calais).  
S. POUILLAIN (Louis), 2, rue de l'Obélisque, Marseille (Bouches-du-Rhône).  
S. RABY (Marcel), 1, rue Mignet, Paris (16°).  
RAGUIN, 12, rue Roly, Paris (14°).  
S. RICARD (Pierre), 16, rue Louis-Cellier, Valenciennes (Nord).  
S. ROBERT (Pierre) Régina Hôtel, rue Bayard, Toulouse (Haute-Garonne).  
S. ROUX dit LEROUX (Alfred), 6, rue Maréchal-Galliéni, Hanoï (Indochine).

- S. ROY (Paul), 244, boulevard Saint-Germain, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. SAVORNIN (André), Tananarive (Madagascar).  
 S. P. SCHNEIDER (Georges), 6, rue Vicat, Grenoble (Isère).  
 S. THIBAUT (Jacques), 23, boulevard Murat, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. TROIN, Fabian (Hautes-Pyrénées).  
 VIEUX (Raymond), Lille (Nord).  
 S. VIGIER, 31, rue Michelet, Béthune (Pas-de-Calais).  
 S. P. VIGNAL (Jean), 1, place du Panthéon, Paris (5<sup>e</sup>).

§ 4. — ELÈVES INGÉNIEURS

MM.

- S. ARNAUX (Gilbert), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. BASEILHAC (Emile), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 BERNARDET (Robert), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 BOUILLOT (André), Ecole Militaire d'Artillerie, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 BUREAU (Albert), 60, boulevard Saint-Michel Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. BURSAX (Jacques), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. COUTURE (Pierre), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 DESROUSSEAUX (Jacques), Ecole Militaire d'Artillerie, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 FRÉREAU (Aristide), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 GRUSON (Charles), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. GUILLAUMAT (Pierre), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 HUTTER (Roger), Ecole Militaire d'Artillerie, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 LATOURTE (Jean), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. LOISY (Théodore), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 PERMEAU (Georges), Ecole Militaire d'Artillerie, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 RICHARD (Charles), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 SAINT-GUILHEM (Pierre), Ecole Militaire d'Artillerie, Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
 SAMUEL (René), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 SCHNEIDER (Emile), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. VINÇOTTE (Jean), 60, boulevard Saint-Michel, Paris (6<sup>e</sup>).

2° FONCTIONNAIRES EN CONGE, HORS CADRE EN DISPONIBILITE

§ 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX

M.

- S. DEFLINE, Directeur Général de la Compagnie des mines de houilles de Courrières, Billy-Montigny (Pas-de-Calais).

§ 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

MM.

- S. P. BREYNAERT, Directeur de la Compagnie des Phosphates et du chemin de fer de Gafsa, 143, avenue de Suffren, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. BRUNSCHWIG (Robert), Société « Carburants et Produits de synthèse », 91, rue de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).  
 S. DAUM (Léon), Directeur Général de la Compagnie de la Marine et d'Homécourt, 5, rue Auguste-Comte, Paris (6<sup>e</sup>).  
 S. P. DUBY, Ingénieur en Chef de la Compagnie Mokta-el-Hadid, 60, rue de la Victoire, Paris (9<sup>e</sup>).  
 S. DUMAS (Lucien), Ingénieur en Chef adjoint du matériel et de la traction du chemin de fer du Nord, 2, rue Gribeauval, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. DUTILLEUL (André), Administrateur de la Compagnie de Fives-Lille, 18, avenue des Tilleuls, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. FRANTZEN, Ingénieur Conseil à la Banque Lazard frères et Cie, 56, boulevard Flandrin, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. JORDAN (Paul), Administrateur de la Compagnie des Phosphates de Constantine, 4, rue de Luyues, Paris (7<sup>e</sup>).  
 LANCRENON (Paul), 81, boulevard Saint-Michel, Paris (5<sup>e</sup>).  
 LANGROGNE, 2, avenue Camoëns, Paris (16<sup>e</sup>).  
 LAVASTE, Directeur Général des usines de productions chimiques de la Société de Saint-Gobain, 209, boulevard Péreire, Paris (17<sup>e</sup>).  
 LEVI (Georges), Directeur de la Société Alsacienne d'Explosifs, Administrateur Délégué de la Compagnie de Potasse de Blodelsheim, 18, rue des Carrières, Mulhouse (Haut-Rhin).  
 S. LUUYT (Maurice Labrosse), Directeur Honoraire, Conseil de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., 62, rue de Miromesnil, Paris (8<sup>e</sup>).  
 MACAUX, Administrateur Délégué de la Société des Mines d'Héraclée, 73, boulevard Haussmann, Paris (8<sup>e</sup>).  
 MÉRIGEAULT, Directeur Général de la Société des Minerais et métaux, 86, rue du Ranelagh, Paris (16<sup>e</sup>).  
 S. P. PARENT (Pierre), Vice-Président du Comité Central des Houillères de France, 8, rue Angélique-Vérien, Neuilly-sur-Seine (Seine).  
 S. PELLÉ (Maxime), Vice-Président de la Compagnie des phosphates et du chemin de fer de Gafsa, 89, rue de la Pompe, Paris (16<sup>e</sup>).  
 RIGAUDIAS, Administrateur Délégué des Établissements Fourré et Rhodes 87, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).  
 S. SCHERESCHESKY, Directeur de la Compagnie parisienne de chauffage urbain, 50, avenue Charles-Floquet, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. SCHLUMBERGER, Administrateur de la Compagnie d'Assurance La Concorde, 7, rue Las-Cases, Paris (7<sup>e</sup>).  
 S. P. SIMON (Gaston), Administrateur Délégué des Mines fiscales de Haute-Silésie, 35, rue Saint-Dominique, Paris (7<sup>e</sup>).  
 STOUVENOT, Ingénieur Délégué de la Compagnie des mines de la Grand'Combe, 15, boulevard Raspail, Paris (7<sup>e</sup>).

S. TAFFANEL, Directeur Général de la Compagnie des forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons, 8, avenue Gourgaud, Paris (17<sup>e</sup>).

§ 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

S. ARON (Alexis), Directeur Général des Forges et Acieries du Nord et de l'Est, 3, rue Anatole-de-la-Forge, Paris (17<sup>e</sup>).

S. AUBRUN, Ingénieur Conseil de MM. Lazard frères et Cie (5, rue Pillet-Will, Paris IX<sup>e</sup>), 59, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).

S. BACHELLERY, Ingénieur en Chef du matériel et de la traction à la Compagnie des chemins de fer du Midi, 160, boulevard Péreire, Paris (17<sup>e</sup>).

S. BELUGOU, directeur général adjoint de la Société de Penarroya, 30, rue Guynemer, Paris (6<sup>e</sup>).

S. BERR, Directeur Général des Etablissements Kuhlmann, 11, rue de la Baume, Paris (8<sup>e</sup>).

BRISSE, Ingénieur en Chef de l'Exploitation des chemins de fer de l'Est, 48, rue de Dunkerque, Paris (9<sup>e</sup>).

S. BRIZARD (Paul), 9, rue Pierre-Raymond, Limoges (Haute-Vienne).

S. BUCHER, Directeur des Mines de Lens, 8, rue Saint-Louis, Lens (Pas-de-Calais).

S. CHAMPY, Directeur Général de la Compagnie des mines d'Anzin, 41 bis, boulevard Dampierre, Anzin (Nord).

S. CHANZY, Directeur de l'Union Européenne, 37, Jungmannova, Prague II (Tchécoslovaquie)

S. CHARVET, 24 bis, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6<sup>e</sup>).

S. DAGALLIER (Henri), Directeur Général adjoint des ateliers Neyret-Beylier et Piccard, Boîte Postale n<sup>o</sup> 52, Grenoble (Isère).

S. DUGAS, Chemin de fer P.-O., 1, place Valhubert, Paris (13<sup>e</sup>).

S. FOCQUE, Directeur Honoraire au Conseil de la Compagnie française des Câbles Télégraphiques, 3, rue Octave-Feuillet, Paris (16<sup>e</sup>).

S. GENDRIN, Ingénieur Conseil à la Société générale Alsacienne de Banque, Kaysersberg (Bas-Rhin).

S. GIBRAT (Robert), Société générale d'entreprises, 10, rue Oswaldo-Cruz, Paris (16<sup>e</sup>).

GLASSER (Edouard), Directeur Général de la Compagnie Générale des Eaux.

GOURSAT, Sous-Chef de l'Exploitation des Chemins de fer du Nord, 42, rue de Bretagne, Paris (3<sup>e</sup>).

S. HENRY-GRÉARD, Directeur de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, 30, rue Guynemer, Paris (6<sup>e</sup>).

HENTSCHEL, Directeur Général de la Société Lorraine minière et métallurgique, 21, rue du Maréchal-Foch, Metz (Moselle).

S. HEURTEAU (Charles), Président de la Société de Penarroya, Administrateur Délégué de la Compagnie des mines de Marles, 2, square de l'Opéra, Paris (9<sup>e</sup>).

S. HUCHET, Société Houillère de Sarre-et-Moselle, 8, rue de l'Eglise, Merlebach (Moselle).

S. LAFOND, Directeur de l'Association minière, 122, boulevard Murat, Paris (16<sup>e</sup>).

S. LAURENT (Théodore), Directeur Général de la Compagnie des forges et aciéries de la Marines et d'Hornécourt, 12, rue de la Rochefoucault, Paris (9<sup>e</sup>).

S. LE BESNERAIS (Robert), Ingénieur en chef adjoint de l'Exploitation aux Chemins de fer du Nord, 60, rue de Maubeuge, Paris (9<sup>e</sup>).

S. LEBRUN, Président de la République, Palais de l'Élysée, Paris.

S. LEPERCOQ, Directeur Général de l'Union Européenne, industrielle et financière, 3, rue Montalivet, Paris (6<sup>e</sup>).

LÉVY (Paul-Louis), Papeteries de Stains, 2, rue du Maréchal-Harispe, Paris (7<sup>e</sup>).

S. LION (Pierre), 67, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).

S. MENY (Jules), Administrateur Délégué de la Compagnie Française des Pétroles, 138, avenue Victor-Hugo, Paris (16<sup>e</sup>).

METZ (Victor de), Steana Romana, Bucarest (Roumanie).

S. P. NANTEUIL DE LA NORVILLE (de), Administrateur Délégué de la Société des Hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et d'Anzin, 10, rue Las-Cases, Paris (7<sup>e</sup>).

NIJEJANS, Société minerais et métaux, 55, rue d'Amsterdam, Paris (8<sup>e</sup>).

NICOU (Paul), Professeur de sidérurgie à l'École Nationale Supérieure des Mines, Administrateur, Directeur général des Acieries de Micheville, 17, boulevard Flandrin, Paris (16<sup>e</sup>).

S. PAGÉZY, Directeur Général Adjoint de la Société minière et métallurgique de Penarroya, 106, boulevard de Courcelles, Paris (17<sup>e</sup>).

S. PAUZAT, Directeur Général Adjoint de la Compagnie des Mines d'Anzin, à Anzin (Nord).

PERRIN-PELLETIER (Georges), Directeur de la Compagnie des mines de Roche-la-Molière et Firminy, Rond-Point, Saint-Étienne (Loire).

S. ROUER, Directeur Général de la Société Métallurgique de Normandie, Mondeville (Calvados).

SASPORTÈS, 7, avenue Frémiet, Paris (16<sup>e</sup>).

SEYER, Société des minerais de la Grande-Ile, 82, avenue du Chemin-de-Fer, Le Raincy (Seine-et-Oise).

S. SIEGLER (Jean), Administrateur Délégué de la Compagnie du Boléo, Administrateur de la Société Lyonnaise des eaux et de l'éclairage, 23, avenue de Boufflers, villa Montmorency, Paris (16<sup>e</sup>).

S. SOLENTE, Ingénieur en Chef à la Compagnie du Canal de Suez, 3 bis, rue Léo-Delibes, Paris (16<sup>e</sup>).

S. ULRICH, Député du Tarn-et-Garonne, Vice-Président et Administrateur Délégué de la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris, Administrateur Délégué de la Société d'électricité de Paris, Administrateur Délégué de la Société d'électricité de la Seine, Vice-Président de la Société d'électricité et Gaz du Nord, Président du Syndicat professionnel des producteurs et distributeurs d'énergie électrique, 87, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).

VERLANT, directeur de l'Exploitation des Chemins de fer P.-L.-M., 7 bis, rue Michel-Chasles, Paris (12<sup>e</sup>).

- S. VICAIRE (André), Directeur Général des Établissements Schneider, 1, rue de l'Alboni, Paris (16°).
- S. VITRY D'AVAUCOURT (de), Compagnie des produits chimiques et électro-métallurgiques d'Alais, Froges et Camargue, 9, rue de Sontay, Paris (16°).
- S. P. WALCKENAER (François), Directeur de l'Usine du Creusot, Établissements Schneider, Le Creusot (Saône-et-Loire).

### 3° FONCTIONNAIRES EN RETRAITE

#### § 1. — INSPECTEURS GÉNÉRAUX

MM.

- S. AGUILLON, 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8°).
- BOCHET, 57, rue de Boulaivilliers, Paris (16°).
- S. CHESNEAU, 17, rue de Bourgogne, Paris (7°).
- S. COUSIN (Henri), 77, rue de Lille, Paris (7°).
- S. P. COSTE (Emille), 42, rue Ampère, Paris (17°).
- S. DELAFOND, 108, boulevard du Montparnasse, Paris (14°).
- S. DOUAT (Albert), 21, rue Roquelaine, Toulouse (Haute-Garonne).
- DOUGADOS, rue de la Préfecture, Carcassonne (Aude).
- S. DOUVILLÉ, 207, boulevard Saint-Germain, Paris (7°).
- S. GENTY, 61, rue Saint-Jacques, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. P. LALEMAND, 58, boulevard Emile-Augier, Paris (16°).
- S. LEBRETON, 21, rue Monsieur, Paris (7°).
- S. LE CHATELIER (Henry), 75, rue N.-D.-des-Champs, Paris (6°).
- LECORNU, 3, rue Gay-Lussac, Paris (5°).
- S. METTRIER, 12, rue Varize, Paris (16°).
- NADAL (François) 144 bis, boulevard du Montparnasse, Paris (14°).
- S. NENTIEN, Le Pradet (Var).
- S. ROMILLY (Worms de), 5, rue du Général-Langlois, Paris (16°).
- SAUVAGE (Edouard), 14, rue Eugène-Flachat, Paris (17°).
- SELIGMANN-LUI, 59, rue de Babylone, Paris (7°).
- S. P. WALCKENAER (Charles), 218, boulevard Saint-Germain, Paris (7°).
- S. WEISS (Paul), 78 bis, avenue Henri-Martin, Paris (16°).

#### § 2. — INGÉNIEURS EN CHEF

MM.

- BOUTIRON, 66, boulevard Antoine-Gautier, Bordeaux (Gironde).

- S. FÈVRE, Riancourt par Bologne (Haute-Marne).
- S. OPPERMANN, 8, rue Cherchell, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S. P. SOUBEYRAN (de), 86, avenue d'Iéna, Paris (16°).

#### § 3. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM

- BAILLY (Lucien), 11, rue de Rigny, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S. BERTHON (Louis), 31, avenue des Félibres, Tunis.
- DUVERDIER, Tours (Indre-et-Loire).

### 4° FONCTIONNAIRES DEMISSIONNAIRES

#### § 1. — INGÉNIEUR EN CHEF

M.

- VILLAIN (François), Administrateur Délégué des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, 25, rue de Clichy, Paris (9°).

#### § 2. — INGÉNIEURS ORDINAIRES

MM.

- BABINET (André), 45, rue Denfert-Rochereau, Boulogne-sur-Seine (Seine).
- BARTHELEMY, industriel, 6 bis, boulevard Gambetta, Troyes (Aube).
- BERTHELOT (Jean), 17, rue Delambre, Paris (14°).
- BOYAUX, Sous-Chef de l'Exploitation, Compagnie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, Paris (12°).
- S. CHAPUY, Ingénieur Conseil de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 15, rue Alphonse-de-Neuville, Paris (17°).
- COURAU (Robert), Administrateur Délégué des Mines de la Houve et de la Société Alsacienne et Lorraine d'électricité, 28, rue de la Baume Paris (8°).
- CUVELETTE, Directeur Général de la Société des mines de Lens, 9, avenue Percier, Paris (9°).
- DARGEOU, Sous-Chef de l'Exploitation du P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, Paris (12°).
- DELLOUE (Albert), Chanoine titulaire à la Cathédrale de Soissons, 10, rue Saint-Jean, Soissons (Aisne).
- DÉSCHAMPS, Ingénieur en Chef adjoint du Matériel et de la Traction aux Chemins de fer P.-L.-M., 33, rue Claude-Bernard, Paris (5°).

HERSCHER, 7, rue Georges-Berger, Paris (17<sup>e</sup>).

HURÉ, Directeur de la Société générale des huiles de pétrole, 7, rue de Passy, Paris (16<sup>e</sup>).

JAPIOT (Marcel), Ingénieur en Chef aux Chemins de fer P.-L.-M., 171, boulevard du Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).

LÉAUTÉ (André), Administrateur Délégué de la Société de recherches de perfectionnement industriels, 26, rue Fabert, Paris (7<sup>e</sup>).

MAILLET (Raymond), Directeur de la Société géophysique de recherches minières, 60, rue de la Victoire, Paris (9<sup>e</sup>).

MALCOR (Henri), Ingénieur à la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt, Caen (Calvados).

S. MARCHAL (Charles), 86, avenue de Malakoff, Paris (16<sup>e</sup>).

S. PELNARD, Société Pelnard, Considère et Caquot, 92, boulevard Raspail, Paris (6<sup>e</sup>).

PERRIN (René), Directeur Général des Aciéries d'Ugine, 19, rue François-I<sup>er</sup>, Paris (8<sup>e</sup>).

TUJA, Sous-Chef d'exploitation, Cie P.-L.-M., 4, square Georgés-Lesage, Paris (12<sup>e</sup>).

VAUCHIERET (André), 120, rue d'Assas, Paris (6<sup>e</sup>).



## COMMUNICATIONS PERSONNELLES

### Naissance

M. **Petit** Daniel, Ingénieur des Ponts et Chaussées, est heureux de faire part de la naissance de sa fille Michèle (La Rochelle, 4 août 1932).

### Décès

MM. :

**Ducrocq**, Inspecteur général des Ponts et Chaussées. E. R.

**Mesnager**, Inspecteur général des Ponts et Chaussées. E. R.

**Feltz**, Elève-Ingénieur des Mines.

**Meugy**, Inspecteur général des Ponts et Chaussées. E. R.

**Moser**, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. E. R.

**Bourgougnon**, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. E. R.

M. **Vauthier**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, a la douleur de faire part du décès de son père, M. René Vauthier, Ingénieur des Arts et Manufactures, survenu le 2 janvier 1933, à Troyes.



Le camarade **Bonnevay**, promotion 1908, a la douleur de faire part de la mort de sa mère, décédée à Lyon, le 5 février 1933.



## LÉGION D'HONNEUR

Par décrets en date du 12 janvier 1933, rendus sur la proposition du Ministre des Travaux Publics,

Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'Honneur :

*Au grade d'Officier*

MM.

**Cassel**, Ingénieur en chef des P. C.  
**Delemer**, Inspecteur général des P. C.  
**Petit R.**, Ingénieur en chef des P. C.  
**Rodhain**, Ingénieur en chef des Mines.  
**Vergnieaud**, Ingénieur en chef des P. C.

*Au grade de Chevalier*

MM.

**Bourguet**, Ingénieur des P. C.  
**Dartigues**, Ingénieur des P. C.  
**Desabie**, Ingénieur des P. C.  
**Liotard**, Ingénieur des P. C.  
**Migaux**, Ingénieur des Mines.  
**Nolde**, Ingénieur des P. C.  
**Partridge**, Ingénieur des P. C.  
**Thaller**, Ingénieur des P. C.

Par décret en date du 12 janvier 1933, rendu sur la proposition du ministre des Travaux Publics,

Est promu *au grade de Commandeur*, dans l'ordre national de la Légion d'Honneur :

M. **Armand** (Eugène-Louis), inspecteur général

des Ponts et Chaussées, Président de section au Conseil Général des Ponts et Chaussées (retraité)

Par décret en date du 17 janvier 1933, rendu sur la proposition du Président du Conseil, ministre des affaires étrangères,

Est promu *au grade de Commandeur*, dans l'ordre national de la Légion d'Honneur :

M. **Porché**, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Directeur général de la Compagnie franco-espagnole du chemin de fer de Tanger à Fez.

Par décret en date du 19 janvier 1933, rendu sur la proposition du ministre des Colonies,

A été promu *au grade d'Officier*, dans l'ordre national de la Légion d'Honneur :

M. **Fauconnier**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, en congé hors cadres, Directeur des Travaux neufs de la C<sup>ie</sup> du Chemin de fer Métropolitain.

Par décrets en date des 19 et 24 janvier 1923, rendus sur la proposition du ministre des Travaux Publics,

Sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

*Au grade d'officier*

MM

**Hélary** (Eugène-François-Marie), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Saint-Brieuc.

**Lévi** (Aron-Georges), ingénieur en chef des mines (en disponibilité). Directeur de la Société Alsacienne d'explosifs à Richwiller (Haut-Rhin)



## Modifications dans la composition des Conseils, Comités, Commissions, etc.

### Conseil de réseau des chemins de fer de l'Etat

Par arrêté du ministre des travaux publics en date du 25 décembre 1932, M. Silvain **Dreyfus**, inspecteur général des ponts et chaussées, a été désigné comme vice-président du Conseil de réseau des chemins de fer de l'Etat.

### Conseil supérieur de l'air

Par décret du 27 décembre 1932, rendu sur la proposition du ministre de l'air, le Conseil des Ministres entendu, ont été nommés membres du Conseil Supérieur de l'air pour l'année 1933 :

M. **Caquot**, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur général technique au Ministère de l'Air.

### Commission centrale des machines à vapeur.

Par arrêté du 3 janvier 1933, l'article 3 de l'arrêté du 6 février 1925 a été modifié ainsi qu'il suit :

Art. 3. — Les membres nommés par arrêtés comprennent :

1 chef de bureau de la direction des mines.

Par arrêté du 3 janvier 1933, ont été maintenus dans les fonctions de membres de la Commission centrale des machines à vapeur, pour les années 1933 et 1934 :

MM. :

**Walckenaer**, inspecteur général des Mines en retraite.

**Rivet**, inspecteur général des Mines.

**Bès de Berc**, inspecteur général des Mines.

**Jouguet**, inspecteur général des Mines.

**Leprince-Ringuet**, inspecteur général des Mines.

**Bochet**, inspecteur général des Mines en retraite.

**Sauvage**, inspecteur général des Mines en retraite.

**Loiret**, inspecteur général des Mines.

**Lafay**, ingénieur en chef des Mines.

**Roy**, ingénieur des Mines.

**Mesnager**, inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite, membre de l'Institut.

**Sentenac**, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

**Beausire**, ingénieur en chef de 1<sup>re</sup> classe du génie maritime.

**Boulet**, ingénieur en chef du service central des constructions des manufactures de l'Etat au Ministère des Finances.

**Epinay**, ingénieur en chef du matériel et de la traction à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans.

**Renevey**, directeur de l'Office central d'études du matériel des chemins de fer.

**Leconte** Marcel, ingénieur en chef du service des chaudières à la Compagnie de Fives-Lille.

**Benner**, ingénieur conseil de la Société générale Alsthom.

**Chevalier**, administrateur-délégué de la Société Française de matériel agricole et industriel à Vierzion.

**Compère**, directeur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur.

**Delacour**, ingénieur en chef du génie maritime, en congé, ingénieur en chef de l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France.

**Kammerer**, directeur de l'Association Alsacienne des propriétaires d'appareils à vapeur.

**Hutin**, ingénieur des Travaux publics de l'Etat (Service des Mines) à Paris.

**Berlhe de Berlhe**, administrateur-délégué du bureau Véritas.

**Chapelle**, chef de bureau à la direction des mines.

Ont été désignés pour remplir les fonctions ci-après, durant l'année 1933 :

*Président.* — M. **Walckenaer**.

*Vice-président.* — M. **Bès de Berc**.

*Rapporteur.* — M. **Lafay**.

*Secrétaire.* — M. **Roy**.

### Conférence préparatoire tripartite réunie par le Bureau International du Travail en vue d'étudier les problèmes techniques qui se rattachent à la question de la réduction des heures de travail.

Par décret du 9 janvier 1933 contresigné par le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale, a été désigné en qualité de conseiller technique du délégué du gouvernement :

M. **Galliot**, directeur des Mines au Ministère des Travaux Publics, qui pourra être suppléé par M. **Thiberge**, ingénieur en chef des Mines.



### Commission centrale des automobiles et de la circulation générale.

Par arrêté du 26 décembre 1932, il a été institué, au sein de la Commission centrale des automobiles et de la circulation générale, deux sections permanentes, savoir :

- 1° La section technique des automobiles ;
- 2° La section de circulation générale.

Ces sections comprennent chacune 20 membres au moins et 25 membres au plus, choisis au début de l'année, par l'Assemblée générale, parmi les membres de la Commission, tous les services, industries ou corporations intéressés devant se trouver représentés dans chacune d'elles.

Sont membres de droit des deux sections :

- Le directeur de la sûreté générale ;
- Le directeur de la gendarmerie ;
- Le directeur de la voirie routière ;
- Le directeur général des chemins de fer ;
- Le directeur des mines ;
- Le directeur de l'agriculture ;

Un représentant du ministre des Finances à la Commission centrale.

Les sections sont présidées : la première, par un inspecteur général des Mines, la deuxième par un inspecteur général des Ponts et Chaussées, membres de la Commission. Le secrétaire et le secrétaire adjoint de la Commission assurent respectivement le secrétariat de chacune d'elles. Les rapporteurs de la Commission sont chargés des rapports aux sections, suivant leur spécialité respective.

Les affaires dont la Commission Centrale est saisie sont, d'après le désir exprimé par le ministre, ou d'après leur nature et l'appréciation de leur importance par le président, immédiatement soumises soit à l'une ou l'autre des deux sections, soit à l'Assemblée générale, qui les discutent dans le moindre délai.

Pour les affaires qu'elle juge de minime importance, l'administration peut demander un simple avis du rapporteur de la section intéressée. Le dossier est néanmoins renvoyé par le président de la Commission qui y joint soit son avis personnel, soit l'avis de la section ou celui de l'Assemblée générale, s'il a cru devoir appeler l'une ou l'autre à délibérer sur la question.

Exceptionnellement, pour certaines affaires spéciales et importantes, portées devant l'Assemblée générale, cette dernière peut décider la création momentanée de comités d'études préliminaires. Avis en est alors immédiatement donné à l'administration. Toute affaire instruite suivant cette procédure donne obligatoirement lieu à un avis délibéré en Assemblée générale.

Les avis définitifs des sections ou de la commission sont, dans tous les cas, adressés à l'administration dans le délai maximum de huit jours après la dernière délibération.

### Election des représentants des fonctionnaires et agents des services extérieurs du Ministère des Travaux Publics auprès de la Commission de réforme du département de la Seine.

Ont été élus représentants du personnel auprès de ladite Commission, pour les années 1933 et 1934 :

#### GRUPE I

##### *Représentants titulaires*

MM. **Bès de Berc.**  
**Claise.**

##### *Représentants suppléants.*

MM. **Prince.**  
**Parent.**

#### GRUPE II

##### *Représentants titulaires.*

MM. **Dauvergne.**  
**Gervais de Rouville.**

##### *Représentants suppléants.*

MM. **Collignon.**  
**Parmentier.**

#### GRUPE III

##### *Représentants titulaires.*

MM. **Thibault**  
**Deymié.**

##### *Représentants suppléants.*

MM. **de Buffevent.**  
**Prot.**

### Office National Industriel de l'Azote

Aux termes d'un décret, en date du 10 janvier 1933, est maintenu, pour une nouvelle période de trois ans à compter du 16 janvier 1933, dans ses fonctions de président du Conseil d'administration de l'Office National Industriel de l'Azote, M. **Lantenois**, inspecteur général des Mines, vice-président du Conseil général des Mines.

### Comité consultatif de la navigation intérieure

Par arrêté du 5 janvier 1933, ont été maintenus, pour une période de quatre années, à dater du 1<sup>er</sup>

janvier 1933, dans les fonctions de membres du Comité consultatif de la navigation intérieure :

MM.

**Tissier** Théodore, vice-président du Conseil d'État.

**Deloncle**, président de section au Conseil d'État.

**Armand**, inspecteur général des Ponts et Chaussées.

**Troté**, inspecteur général du service hydraulique au Ministère de l'Agriculture.

**Coignet**, ancien sénateur, président honoraire de la Chambre de Commerce de Lyon, président honoraire du Comité de l'Office des transports des Chambres de Commerce du Sud-Est.

**Jossier** Henri, membre de la Chambre de commerce de Paris.

**Nanin**, directeur de l'Office des transports des Chambres de commerce du Nord de la France.

**Imbeaux**, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en retraite, membre correspondant de la Chambre de commerce de Nancy, ingénieur conseil de l'Office des transports de l'Est.

**Magdelenat**, président de la Chambre de commerce de Bourges.

**Levy**, sous-chef de l'exploitation, chargé des services commerciaux à la Compagnie des Chemins de fer du Nord.

**Ribaud**, directeur de la Compagnie des Chemins de fer de l'État.

**Barbier** (H.), président des Syndicats du commerce des bois de France.

**Renaud-Gossard**, membre du Syndicat du commerce des blés, seigles et avoines de Paris.

**Charuit**, directeur général de la Société d'éclairage, chauffage et force motrice.

**Lavaud**, directeur de la Société générale de touage et de remorquage.

**Morillon**, président du Syndicat de la batellerie.

**Bernard** (Sylvain), entrepreneur de transports par eau.

**Painlevé**, député, président du groupe parlementaire de la batellerie.

**Fléchet**, président de l'Union des usagers des voies navigables françaises.

**Laurain**, ingénieur-conseil de la Société du Gaz de Paris.

**Mieg** (Daniel), industriel à Mulhouse.

**Haug** (Hugo), secrétaire général de la Chambre de commerce de Strasbourg.

**Huet** (Robert), ingénieur des Ponts et Chaussées, ancien chef de la mission du Rhin.

**Gilquin** (F.), vice-président du Syndicat professionnel des entrepreneurs de travaux publics de France.

MM. Théodore **Tissier** et **Deloncle** rempliront respectivement les fonctions de président et vice-président du Comité, pendant les années 1933 et 1934.

### Conseil d'administration de l'Office national de la Navigation

Par arrêté du 5 janvier 1933, ont été maintenus, jusqu'au 31 décembre 1936, dans les fonctions de membre du Conseil d'administration de l'Office national de la Navigation :

MM.

**Tissier** Théodore, vice-président du Conseil d'État.  
**Coignet**, ancien sénateur, président honoraire de la chambre de commerce de Lyon, président honoraire du Comité de l'Office des transports des Chambres de commerce du Sud-Est.

**Jossier** Henri, membre de la Chambre de commerce de Paris.

**Magdelenat**, président de la Chambre de commerce de Bourges.

**Haug** Hugo, secrétaire général de la Chambre de commerce de Strasbourg.

**Huet** Robert, ingénieur des Ponts et Chaussées, ancien chef de la mission du Rhin.

MM. Théodore **Tissier** et **Dusuzeau** rempliront respectivement les fonctions de président et de vice-président pour les années 1933 et 1934.

M. **Legouëz** remplira celles de secrétaire pendant la même période.

### Comité d'études et de recherches scientifiques pour l'aménagement et l'utilisation des forces hydrauliques.

Par arrêté en date du 17 janvier 1933, l'article 3 de l'arrêté du 10 janvier 1919 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

Font partie de ce Comité :

Le rapporteur du budget des forces hydrauliques au Sénat.

Le rapporteur du budget des forces hydrauliques à la Chambre des députés.

Le président de la Commission des Finances à la Chambre des députés.

Le président de la Commission des Travaux Publics à la Chambre des députés.

Le président de la Commission des Chemins de fer, transports et outillage du Sénat.

Le président de la Commission des Mines et de la force motrice de la Chambre des députés.

Deux sénateurs et deux députés, particulièrement qualifiés par leur compétence en matière d'utilisation des forces hydrauliques.

Le directeur de la voirie routière, des forces hydrauliques et des distributions d'énergie électrique au Ministère des Travaux Publics.

Le directeur des voies navigables et des ports maritimes au Ministère des Travaux Publics.

Le directeur du génie rural et des eaux non domaniales au Ministère de l'Agriculture ou son délégué.

Le directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'éducation nationale.

Le président de la 2<sup>e</sup> section du Conseil supérieur des Travaux Publics.

L'inspecteur général des services de contrôle des distributions d'énergie électrique au ministère des Travaux Publics.

Les inspecteurs généraux des forces hydrauliques au Ministère des Travaux Publics.

Le directeur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées.

Le directeur de l'École Nationale supérieure des Mines.

Un ingénieur en chef des Ponts et Chaussées spécialisé dans les questions hydroélectriques.

L'ingénieur en chef du Service central des forces hydrauliques.

Les recteurs des Universités de Grenoble, Toulouse et Nancy, et les représentants techniques de chacune d'elles.

Trois savants particulièrement qualifiés par leurs travaux en électricité, mécanique, physique et chimie minérale.

Onze représentants des industries hydro-électriques ou électro-chimiques et métallurgiques.



### Commission centrale des automobiles et de la circulation générale

Par arrêté du 21 janvier 1933, ont été nommés membres de la Commission centrale des automobiles et de la circulation générale pour les années 1933 et 1934 :

*4 représentants du corps des Ponts et Chaussées*

MM.

**Lévesque**, inspecteur général des Ponts et Chaussées.

**Prince**, inspecteur général des Ponts et Chaussées.

**Le Gavrian**, inspecteur général des Ponts et Chaussées.

**Schwartz**, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

*3 représentants du corps des mines*

MM.

**De Ruffi de Pontevès Gévaudan**, inspecteur général des Mines.

**Bès de Berc**, inspecteur général des Mines.

**Weil**, ingénieur en chef des mines, à Paris.

.....  
.....

MM. **Bès de Berc**, inspecteur général des Mines et **Lévesque**, inspecteur général des Ponts et Chaussées, rempliront respectivement les fonctions de pré-

sident et vice-président de la Commission pour l'année 1933.

MM. **Bouly**, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et **Dauvergne**, ingénieur en chef des Mines, rempliront les fonctions de rapporteurs.

Ont été attachés à la Commission pour l'année 1933 :

En qualité de secrétaire, M. **Liffort de Buffevent**, ingénieur des Ponts et Chaussées à Versailles.



### Comité consultatif de règlement amiable des entreprises de Travaux Publics et des marchés de fournitures (Ministère des Colonies).

Par arrêté du Ministre des Colonies en date du 20 janvier 1933, sont nommés membres du Comité consultatif de règlement amiable des entreprises de Travaux Publics et des marchés de fournitures y afférents, pour une période de deux ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1933 :

MM.

**Rousseau** (Emmanuel), conseiller d'Etat honoraire, président.

**Schoendoerffer**, inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite.

**Rousseau** (Henri), inspecteur général des Ponts et Chaussées, membre.

**Auric**, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, membre.

**Gerdes**, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, membre.

**Pinot**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, membre.

**Hersent** (Jean-Baptiste), entrepreneur de Travaux Publics.

**Rebuffel**, entrepreneur de Travaux Publics, président de la Société des grands travaux de Marseille, membre suppléant.

Est nommé secrétaire du Comité pour la même période : M. **Jacquinet**, ingénieur en chef du cadre général des Travaux Publics des colonies.



### Commission permanente des annonces des crues et des inondations

Par arrêté du 25 janvier 1933, M. **Armand**, inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite, a été nommé membre de la Commission permanente des annonces des crues et des inondations.

M. **Armand** remplira, en outre, les fonctions de président de cette Commission.

## Commission des distributions d'énergie électrique

Par arrêté du 26 janvier 1933, l'arrêté du 28 mai 1921, modifié par arrêtés des 18 août 1925 et 15 février 1932, a été abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

La Commission des distributions d'énergie électrique comprend :

1° Quinze représentants des administrations publiques, savoir :

Six représentants du ministère des Travaux Publics.

Deux représentants du Ministère de l'Agriculture ;

Un représentant du Ministère de l'Intérieur ;

Un représentant du Ministère des Finances ;

Un représentant du Ministère du Commerce et de l'Industrie ;

Un représentant du Ministère du Travail ;

Trois maîtres des requêtes ou auditeurs du Conseil d'État ;

2° Quinze représentants professionnels des industries de production, de transport et de distribution d'énergie électrique ;

3° Quinze représentants des collectivités des industries utilisant l'énergie électrique et des associations de consommateurs d'énergie électrique, savoir :

Trois représentants des municipalités ;

Trois représentants des Chambres de commerce ;

Deux représentants professionnels de l'agriculture ;

Deux représentants professionnels de l'industrie ;

Deux représentants du personnel ouvrier ;

Un représentant des Chambres d'agriculture ;

Un représentant des Offices régionaux d'énergie électrique ;

Un représentant des Associations de consommateurs d'énergie électrique.

Les membres sont nommés pour deux années, par arrêté du ministre des travaux publics.

Les membres sortants peuvent être renommés.

Le président et le vice-président sont nommés par arrêté du Ministre des Travaux Publics et sont choisis parmi les membres de la Commission.

Il est institué, dans le sein de la Commission, une section permanente, comprenant :

Deux représentants du Ministère des Travaux Publics ;

Un représentant du Ministère de l'Agriculture ;

Un représentant du Ministère de l'Intérieur ;

Un représentant du Ministère du Commerce et de l'Industrie ;

Deux maîtres des requêtes ou auditeurs au Conseil d'État ;

Cinq représentants des industries de production, de transport et de distribution d'énergie électrique ;

Cinq représentants des collectivités et des industries utilisant l'énergie électrique.

La section permanente est présidée par le président de la Commission.

Les membres de la Commission ont le droit d'assister avec voix consultative aux séances de la section.

En cas d'empêchement pour eux d'assister à la séance pour laquelle ils sont convoqués, les membres de la Commission et les membres de la section permanente peuvent, avec l'autorisation spéciale du président, se faire représenter à cette séance par un délégué de leur choix.

Il est institué auprès de la Commission et de la section un secrétariat dont les membres sont désignés par arrêté ministériel et qui est composé de la manière suivante :

Un ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, secrétaire, avec voix délibérative.

Le chef de bureau des distributions d'énergie électrique, secrétaire adjoint, avec voix consultative.

Huit secrétaires adjoints rapporteurs, qui ont voix délibérative dans les affaires qu'ils ont à examiner.

Le directeur des forces hydrauliques et des distributions d'énergie électrique au Ministère des Travaux Publics est membre de droit de la Commission et de la section permanente.

Le secrétaire du Comité d'électricité, le secrétaire de la section technique du Comité de l'exploitation technique et commerciale des chemins de fer, le secrétaire du Comité consultatif du Conseil général des Ponts et Chaussées assistent aux séances de la Commission et de la section.

Les directeurs des divers ministères intéressés, qui ne sont pas membres de la Commission, peuvent, avec l'agrément du président, assister aux séances de la Commission et de la section permanente ; ils ont voix consultative pour les affaires de leur service.

La Commission donne son avis sur les affaires au sujet desquelles elle est consultée par le ministre, et, en général, sur les questions relatives à l'application de la loi du 15 juin 1906.

La section permanente est chargée de l'expédition des affaires courantes, ainsi que de celles pour lesquelles délégation lui est donnée par la Commission. Aucune affaire n'est soumise à la délibération de la section permanente qu'après avoir été étudiée par un rapporteur désigné par le président de la Commission.

## Modifications dans la répartition des services

### Services du contrôle des études et travaux de lignes de divers réseaux

Par arrêté du 23 décembre 1932, ont été supprimés à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1933 :

Le service du contrôle d'études et travaux de la ligne complémentaire de grande ceinture entre Bobigny et Sucy-Bonneuil.

Le service du contrôle d'études et travaux de rectification de la ligne de chemin de fer de Saales à Rothau (réseau d'Alsace et de Lorraine).

Le service du contrôle d'études et travaux de la ligne de chemin de fer de Nice à la frontière d'Italie par Sospel (réseau Paris-Lyon-Méditerranée).

Le service des études et travaux de la ligne de chemin de fer de Villefranche-sur-Lot à Falguyrat (réseau d'Orléans).

Le service du contrôle des études et travaux de la ligne de chemin de fer de Bourg-Madame à Latour-de-Carol (réseau du Midi).

Les archives desdits services seront respectivement

remises aux services du contrôle de la voie et des bâtiments des réseaux de Grande Ceinture, d'Alsace et de Lorraine, de Paris à Lyon et à la Méditerranée, d'Orléans et du Midi.



Par arrêté du 23 décembre 1932, ont été supprimés à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1933 :

Le service du contrôle des études de la ligne de chemin de fer de Châtel-Guyon à Combronde (réseau Paris-Lyon-Méditerranée).

Le service des études et travaux de la ligne de chemin de fer de Gouttières à Eygurande (réseau d'Orléans).

Le service des études de la ligne de chemin de fer d'Espalion à Saint-Flour (réseau du Midi).

Le service du contrôle des études de la ligne de chemin de fer de Villefranche-de-Confient à Vernet-les-Bains et à Sahorre (réseau du Midi).

Les archives desdits services seront remises aux services ordinaires des départements correspondants.



# Nominations - Mutations

## Nominations

Par décret du 24 décembre 1932, M. **Lang**, ingénieur en chef de Ponts et Chaussées, a été nommé, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1933, professeur adjoint du cours de ponts et maçonnerie à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, en remplacement de M. **Auric**, dont la démission a été acceptée.

**Cosquer de Kerviler**, inspecteur général de 1<sup>re</sup> classe des Ponts et Chaussées, a été nommé, à dater du 16 janvier 1933, président de la 2<sup>e</sup> section du Conseil général des Ponts et Chaussées, en remplacement de M. **Armand**, admis à la retraite.

Aux termes d'un décret du 6 janvier 1933, M. **Douat** (Albert-Marius), ingénieur en chef des Mines hors classe, admis à faire valoir ses droits à la retraite, prendra le titre d'inspecteur général honoraire des Mines.

Par arrêté du 23 janvier 1933, M. **Parent**, inspecteur général des Ponts et Chaussées, a été nommé, à dater du 16 janvier 1933, directeur du service central hydrométrique et d'annonce des crues, en remplacement de M. **Armand**, inspecteur général des Ponts et Chaussées, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté du 6 janvier 1933, M. **Pocard du**

## Mutations

Par arrêté du 5 janvier 1933, il a été créé une circonscription qui prendra la dénomination de « Circonscription des grands travaux hydrauliques du département de Constantine ». Son siège est fixé à Constantine.

M. **Piraud**, ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe des Ponts et chaussées à **Constantine**, sera chargé, à titre provisoire, de ladite circonscription. Il remplira par intérim les fonctions d'ingénieur en chef.

M. **Lévy** (Gilbert), ingénieur des Ponts et Chaussées à **Constantine**, restera chargé de l'arrondissement unique que comportera la circonscription ci-dessus créée.

Ces dispositions auront leur effet à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1933.

Par arrêté du 9 janvier 1933, M. **Cayotte**, ingénieur ordinaire de 3<sup>e</sup> classe des Ponts et Chaussées, a été mis à la disposition du ministère de l'Air pour être affecté au service des bases de l'aéronautique, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1933.

Il sera considéré comme étant placé dans la situation de service détaché.

Par arrêté du 17 janvier 1933, M. **Tartrat**, inspecteur général de 2<sup>e</sup> classe des Ponts et Chaussées, a été désigné, en remplacement de M. **Armand**,

admis à la retraite, pour assurer dans les conditions fixées par l'article 38 du décret du 27 septembre 1925, le contrôle de l'ensemble des opérations du conseil d'administration du port autonome de **Strasbourg**.

Ces dispositions recevront leur effet à dater du 16 janvier 1933.

Aux termes d'un arrêté du 17 janvier 1933 :

M. **Le Roux**, inspecteur général de 2<sup>e</sup> classe des Ponts et Chaussées, sera chargé de la 16<sup>e</sup> inspection, comprenant les services de distribution d'énergie électrique, ainsi que les services des forces hydrauliques du Sud-Est, du Rhône, de l'Ain et du Doubs et, provisoirement, de la Haute-Dordogne et de la Truyère, qui seront distraits de la 4<sup>e</sup> inspection générale des Ponts et Chaussées.

M. **Joyant**, inspecteur général de 2<sup>e</sup> classe des Ponts et Chaussées, réintégré dans les cadres de l'administration des Travaux Publics, par arrêté du 23 décembre 1932, sera chargé de la 4<sup>e</sup> inspection, en remplacement de M. **Le Roux**.

Ces dispositions auront leur effet à dater du 16 janvier 1933.

Cesseront d'avoir effet à la même date les dispositions de l'article 4 de l'arrêté du 5 décembre 1932, chargeant M. **Dubois**, inspecteur général des Ponts et Chaussées, de l'inspection d'une partie des services de la 4<sup>e</sup> inspection.

Par arrêté du 25 janvier 1933, M. **Normandin**, ingénieur en chef hors classe des Ponts et Chaussées à **Paris**, a été mis, sur sa demande, à la disposition du ministère des Affaires étrangères, pour occuper les fonctions de directeur général des Travaux Publics du Maroc, en remplacement de M. **Joyant**, réintégré, sur sa demande, dans les cadres de l'administration des Travaux Publics.

Il sera placé, pour une période de cinq ans, dans la situation de service détaché prévue par l'article 33 de la loi du 30 décembre 1913.

Ces dispositions auront leur effet à dater du 25 janvier 1933.



Par arrêté du 25 janvier 1933, M. **Lemai**, ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe des Ponts et Chaussées,

remis par le ministère des Colonies à la disposition de l'administration des Travaux Publics, inscrit au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef, a été chargé, sur sa demande, à la résidence d'**Albi**, des services ci-après désignés, en remplacement de M. **Aussenac**, admis à faire valoir ses droits à la retraite, savoir :

1° Service ordinaire des Ponts et Chaussées du département du Tarn ;

2° Service des études et travaux des lignes de chemins de fer d'Albi à Saint-Affrique (section comprise dans le département du Tarn) et de Carmaux à Vindrac.

M. Lemai remplira les fonctions d'ingénieur en chef.

Ces dispositions auront leur effet à dater du 25 janvier 1933.



**Expertises, Achats amiables et Expropriations pour les Services publics**  
Toutes formalités et procédures jusqu'à décision du Jury

Ancien cabinet MAUGÉ, \*, & GAY, \*.

**PAUL GAY\*** et **RAYMOND CHABROL\***

*Expert Immobilier*

*Ingénieur, Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique*

successeurs, chargés des acquisitions pour le Ministère des Travaux Publics et les Chemins de fer de l'Etat

TÉLÉPHONES :

Gutenberg 44-21  
Maillet 28-06

**7, Boulevard de la Madeleine, 7**  
**PARIS**

AFFAIRES TRAITÉES  
de 1927 à 1932 :  
46.000.000 de francs

# Derniers progrès des revêtements bétonnés en France (Novembre 1932)

## Le damage et son perfectionnement

On sait que, d'une façon générale, la résistance à la compression lente et les autres qualités d'un béton homogène, d'un âge déterminé, sont principalement fonction :

de la qualité du ciment employé et de son dosage.  
de la composition granulométrique et du dosage des matériaux pierreux (gros, moyens et fins) entrant dans sa composition,  
de son dosage en eau (formule de M. Abrams).  
de la compacité réalisée (formule de M. Féret, bien antérieure à la précédente),

et des modalités de conservation du béton jusqu'à l'âge considéré.

Nous ne retiendrons ici que les deux facteurs de dosage en eau et de compacité.

L'eau étant, suivant la forte expression de M. Abrams, un poison pour le ciment, il convient, en principe, de réduire son dosage au strict nécessaire et par suite de n'utiliser les bétons que sous le degré minimum de fluidité compatible avec l'application en vue.

Notons que si l'on se place au point de vue de la compacité, on arrive à la même conclusion, avec, en outre, une réserve importante, car la compacité d'un béton peut être défectueuse non seulement par un excès d'eau (dont l'évaporation ultérieure crée des vides), mais aussi par l'emploi d'un béton trop « sec », dont on n'arrive pas à rapprocher suffisamment les éléments, compte tenu du procédé et des moyens de tassement utilisés.

Par suite, si l'on ne considère que l'amélioration des qualités d'un béton de constitution donnée, on est amené à préférer, pour chaque application de ce béton, le procédé et les engins de tassement les plus énergiques compatibles avec cette application, ce qui permet à la fois de n'utiliser que le dosage minimum en eau et de réaliser la plus grande compacité possible pour la constitution choisie du béton et pour l'application à réaliser.

Emprisons-nous d'ajouter que d'autres considérations techniques et des considérations économiques peuvent parfois amener à corriger cette solution : ainsi, si une résistance moyenne est suffisante pour

le béton, on peut parfois l'obtenir plus économiquement en forçant le dosage en ciment ou en soignant particulièrement la granulométrie des matériaux pierreux, plutôt qu'en réalisant un tassement très énergique, surtout si celui-ci présente des difficultés spéciales ou s'il peut être préjudiciable par ailleurs, comme par exemple dans le cas de constructions en béton armé à armatures très rapprochées et à coffrages en l'air.

Toutefois, plus la résistance à atteindre pour le béton est voisine du maximum réalisable quand les meilleures conditions techniques jouent toutes à la fois, et plus il est évidemment difficile de renoncer, même partiellement, au tassement le plus énergique.

De toute façon, on comprend que pour la construction de beaucoup d'ouvrages en béton, l'emploi de procédés et d'engins de tassement puisse présenter un grand intérêt et il est certain par ailleurs que, pour la construction des revêtements bétonnés de chaussées, dont nous nous occupons plus spécialement ici, cet intérêt est particulièrement important.

En effet, le béton des revêtements de chaussées peut être soumis à un tassement très énergique sans aucun des inconvénients techniques (ébranlements d'échafaudages ou de structures voisines en béton frais, détériorations de coffrages, déplacements d'armatures, etc...), qui limitent le développement des procédés de tassement dans d'autres branches de la construction.

D'autre part, les revêtements bétonnés de chaussées qui, par leur constitution même, coûtent forcément plus cher que d'autres types de revêtements à entretien périodique, doivent avoir une très longue durée sans entretien, car c'est seulement alors qu'ils sont intéressants au point de vue économique.

Par suite, s'ils sont appliqués sur des sections de routes à circulation intense et lourde, où cette circulation continue à devenir plus intense, plus lourde et plus rapide à la fois, il ne faut rien négliger pour donner au béton de la couche de roulement du revêtement une résistance proche de la résistance maximum réalisable. D'où nécessité d'un tassement très énergique.



Par contre, s'ils sont appliqués sur des sections de routes à circulation moyenne, si l'on est sûr, en outre que cette circulation restera telle pendant quinze ou vingt ans et si, de toute façon, on préfère accepter une qualité inférieure de revêtement bétonné et réduire les frais de premier établissement, il peut être intéressant, au point de vue économique, d'obtenir cette qualité de béton par un tassement maximum et un dosage moyen en ciment.

Aussi, le tassement des bétons a-t-il été toujours préconisé, en France, pour la construction des revêtements de chaussées et ses perfectionnements ont consisté et consistent encore à le rendre d'abord plus énergique, plus régulier et plus sûr, et ensuite à réduire son prix d'application.

Mais quant au procédé et aux engins utilisés, plusieurs écoles ont eu successivement la faveur des Administrations et des Entrepreneurs.

Jusqu'en 1924, deux écoles ont subsisté : celle qui employait le rouleau-compresseur léger et celle qui employait le fouloir pneumatique à pilettes de faibles dimensions. Toutefois à partir de 1924, le rouleau-compresseur fut définitivement abandonné (aussi nous ne nous étendrons pas sur ce procédé) et tous les Entrepreneurs de revêtements bétonnés se rallièrent au fouloir pneumatique.

Mais quelques années après on vit apparaître les appareils à vibrations : vibropil Bérenguer, puis vélodame et enfin plaque vibrante, qui réalisent le tassement en agissant par une grande surface (de vingt-cinq à cent fois celle d'une pilette de fouloir), ce qui le rend plus économique que le tassement par pilettes et facilite le surfacément à la main de la couche damée.

Toutefois, ce tassement par vibrations est évidemment, toutes choses égales par ailleurs, d'autant moins énergique, que la surface d'action de l'appareil est plus grande et que le béton comporte des éléments plus gros.

Par suite, pour le tassement des couches de roulement des revêtements bétonnés de haute qualité à gros éléments pierreux, lorsqu'on déclare préférer les appareils vibreurs aux fouloirs pneumatiques c'est, il nous semble, et toute proportion gardée, comme si, pour le calage à fond des pavés d'un pavage ordinaire sur sable, on préconisait un tapotement rapide et de faible amplitude, appliqué simultanément sur tous les pavés d'une même rangée, plutôt que les quelques coups vigoureux de « demoiselle » que le paveur expérimenté applique, successivement, sur chaque pavé.

D'autre part, compte tenu des bosses et des creux que comporte pratiquement la surface de la couche de béton à damer, plus la surface d'action de l'appareil dameur est étendue et plus on risque de tasser surtout le béton des bosses au détriment du béton des creux.

Par contre, les fouloirs à pilettes de faibles dimensions permettent de réaliser non seulement un tassement plus énergique du béton, même à gros éléments, mais aussi si les pilettes sont promenées régulièrement sur toute la surface, un damage aussi uniforme des creux que des bosses.

Aussi avans-nous continué à préconiser pour nos travaux, le tassement par fouloirs à pilettes de surface réduite, plutôt que par les appareils à vibrations.

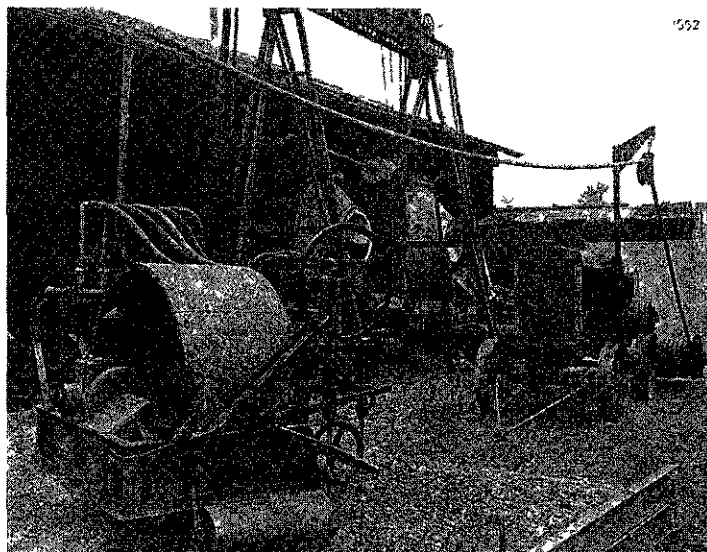
Il reste que les pilettes doivent être promenées régulièrement sur toute la surface du béton et que leur emploi est ainsi plus coûteux que l'emploi des appareils à vibrations.

Rappelons qu'en habituant les ouvriers porteurs de fouloirs à rester côte à côte, tout en se déplaçant uniformément, à une vitesse convenable, d'abord parallèlement à l'axe de la chaussée, puis perpendiculairement, de façon à balayer des bandes régulières de béton qui se chevauchent légèrement, on a pu assurer, depuis plusieurs années déjà, une régularité satisfaisante de ce mode de damage.

Toutefois son prix de revient élevé subsistait.

Or, la machine à damer le béton que nous avons inventée et mise au point, permet, en utilisant des fouloirs pneumatiques très puissants convenablement groupés et en leur donnant un avancement automatique à vitesse convenable, de réaliser le tassement du béton d'un revêtement quelconque de chaussée, d'une façon très énergique, régulière et sûre, en même temps que très économique.

Comme on le voit sur les gravures, la machine repose sur une grande roue à jante assez large pour que, malgré le poids qu'elle supporte, elle n'enfoncé pas trop dans le béton frais, qui toutefois est rela-



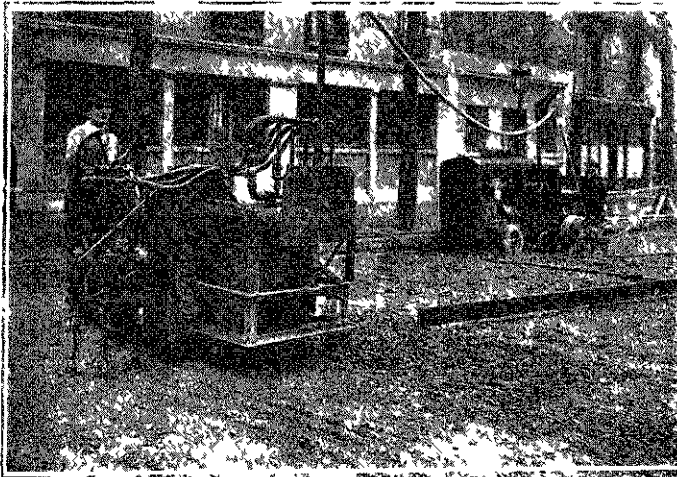
*Machine à damer, vue côté moteur.*

(O. Solidatt)

tivement sec, puisqu'il est destiné à être d'une manière énergique.

La machine porte d'un côté un petit moteur qui actionne, par un mécanisme approprié, la couronne dentée de la roue et donne ainsi l'avancement voulu dans l'un ou l'autre sens.

De l'autre côté, la machine est munie d'une console qui supporte cinq fouloirs très puissants alimentés en air comprimé par une conduite *ad hoc* et disposés de façon à damer régulièrement tous les points de la bande de béton, d'environ 0 m. 60 de largeur, qu'ils recouvrent lors de l'avancement de la machine.



(Cf. Solubilit)

*Machine à damer, vue côté fouloirs*

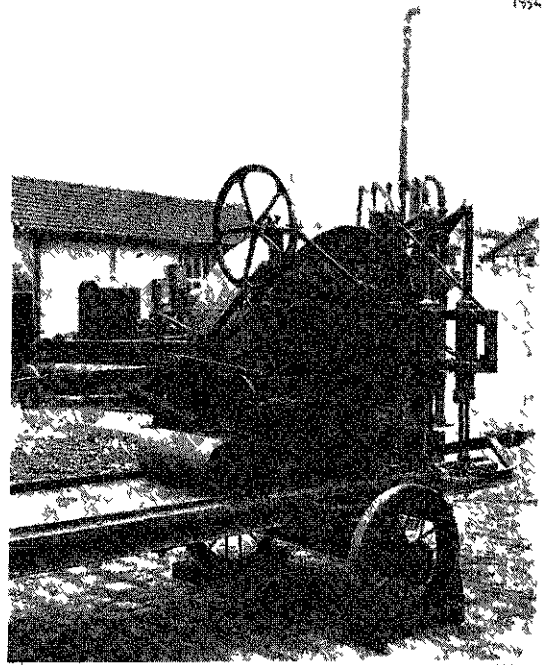
On peut régler et fixer en marche la hauteur du porte-fouloirs au-dessus du sol, de façon que les fouloirs donnent suivant les besoins, soit des coups très puissants à longue course mais plus rares, soit des coups modérés à petite course mais plus fréquents.

Un dispositif de relevage rapide du porte-fouloirs permet d'effectuer cette manœuvre sans altérer le réglage précédent.

Une béquille constituée par un galet permet, par son action sur le sol, d'abandonner la machine à elle-même lorsqu'elle doit avancer en ligne droite. Lorsqu'elle doit reculer, une certaine pression est exercée sur ce galet par le conducteur au moyen d'une pédale. Un bras sert d'autre part à faire pivoter la machine pour changer sa direction d'avancement, même très rapidement.

L'air comprimé est fourni par un groupe moto-compresseur dont le réservoir alimente un enrouleur-dérouleur automatique qui reçoit un tuyau flexible. Celui-ci après avoir fait plusieurs tours sur l'enrouleur, passe sur une poulie orientable qui est suspendue à un mât fixé au compresseur, et il aboutit, après avoir franchi en l'air l'intervalle voulu, au

coude, orientable aussi, qui est placé en haut du tuyau vertical monté sur la machine à damer. De cette façon, la machine peut se rapprocher ou s'éloigner du compresseur qui l'alimente et prendre toutes les orientations possibles, sans aucune difficulté,



(Cf. Solubilit)

*Machine à damer montée sur sa remorque*

et sans que sa liaison avec le compresseur cause une gêne ou une sujétion quelconque pour le personnel du chantier.

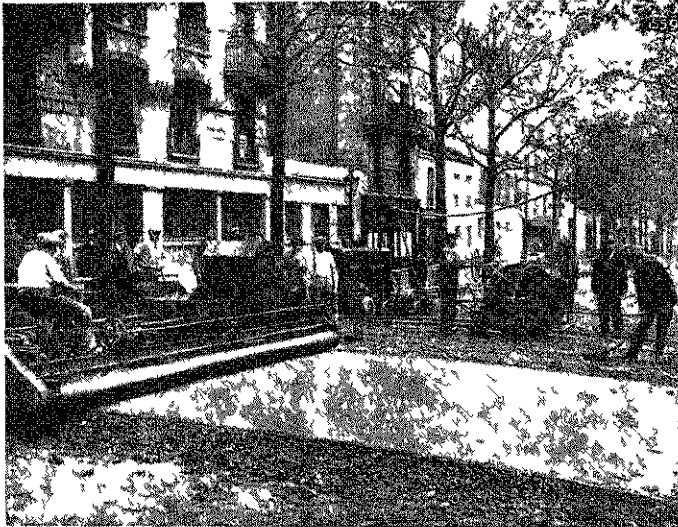
Enfin, une remorque a été créée pour en assurer aisément le transport d'un chantier à l'autre. En inclinant le tablier de cette remorque jusqu'à terre et en le présentant ainsi devant la machine, celle-ci peut y monter par l'action de son propre moteur. Il ne reste plus ensuite, après calage, qu'à accrocher le tout derrière le camion chargé du transport.

Le damage obtenu par cette machine présente évidemment tous les avantages du tassement par fouloirs isolés, mais avec des améliorations importantes car :

1° les fouloirs utilisés sont d'un type plus puissant que celui qu'un ouvrier peut tenir à la main toute une journée sans fatigue excessive; la surface des pilettes étant restée la même, le damage est bien plus énergique;

2° les fouloirs sont mieux utilisés car leur réglage optimum en hauteur peut être bien adapté à chaque cas et maintenu ensuite sans changement;

3° le damage est tout à fait régulier et sûr, car, d'une part, il est effectué par bandes de 0 m. 60



*Chantier de la rue Pinel (Paris 13<sup>e</sup>)  
avec machine à damer et machine à surfacer;*

dont tous les points sont systématiquement recouverts par les pilettes des fouloirs et, d'autre part, la durée du damage en chaque point est constante, puisque l'avancement de la machine est continu et se fait à une vitesse invariable;

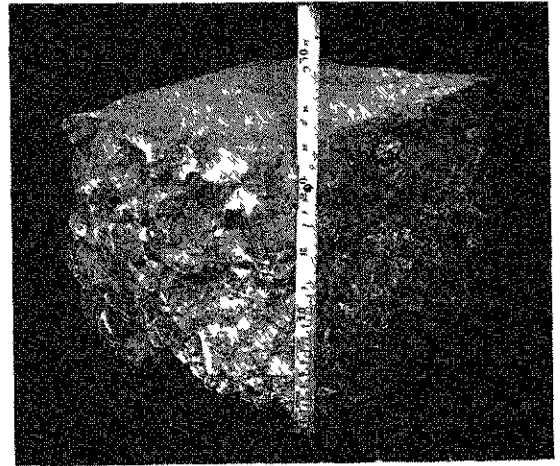
4° l'utilisation des fouloirs isolés entraînait l'emploi d'autant de tuyaux flexibles d'alimentation d'air que de fouloirs; ces tuyaux encombraient le chantier, étaient souvent écrasés au passage et donnaient régulièrement lieu à des pertes d'air importantes; l'alimentation d'air par un seul tuyau flexible, de gros diamètre et surélevé, évite tous ces inconvénients;

5° enfin le damage ainsi obtenu est économique soit d'une façon absolue, soit surtout d'une façon relative si l'on tient compte des qualités exceptionnelles du tassement réalisé

La gravure ci-dessus montre le fonctionnement de cette machine sur un chantier de Paris (rue Pinel, XIII<sup>e</sup>).

On y voit aussi la machine à surfacer qui, après le passage de la machine précédente destinée à pétrir énergiquement le béton sans aucune préoccupation de surfacement, assure le finissage correct du revêtement

Cet ensemble de deux machines permet donc de réaliser systématiquement un revêtement bétonné énergiquement tassé et à surface convenable



*(Cl Solidité)  
Revêtement exécuté à la machine à damer  
(Echantillon prélevé rue du Chemin-Vert Paris IX)*

On sait que cette dernière doit être normalement constituée par une mosaïque antidérapante de grosses pierres très dures, bien serrées les unes contre les autres, fortement agglomérées et exactement nivelées suivant les profils en long et en travers, ce qui, avec une épaisseur convenable du béton, assure la permanence indéfinie (sans aucun entretien) à la fois du revêtement, de ses qualités antidérapantes et de la régularité de ses profils

Rappelons que les machines analogues américaines (Lakewood, à surface seulement) ou allemandes (Dingler, à dame et à surfacer) ne permettent d'effectuer le surfacement que des revêtements bétonnés à chape d'éléments fins. D'autre part, ces machines reposent et roulent sur des rails placés de chaque côté du revêtement, tandis que les deux machines que nous présentons roulent directement sur le béton à travailler et conviennent pas suite sans aucun changement, pour un revêtement de largeur quelconque

Concluons donc que ces deux machines françaises forment un ensemble original qui convient parfaitement pour l'exécution correcte, sûre, rapide et économique aussi bien de lots petits ou moyens que de lots très importants de chaussées en béton, pour routes anciennes ou nouvelles.

**J. FÉDI,**  
*Administrateur-Directeur  
du Solidité Français*

**G O U D R O N S**

BRUTS ET PRÉPARÉS

**M É L A N G E S**

**G O U D R O N - B I T U M E**

BENZOLS — SOLVENT — TOLUOL

COKE MÉTALLURGIQUE

COKE DE FONDERIE

**A N T H R A C O K E**

- POUR CHAUFFAGE CENTRAL -

**C O K E R I E S   D E   L A   S E I N E**

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 50.000.000 DE FRANCS

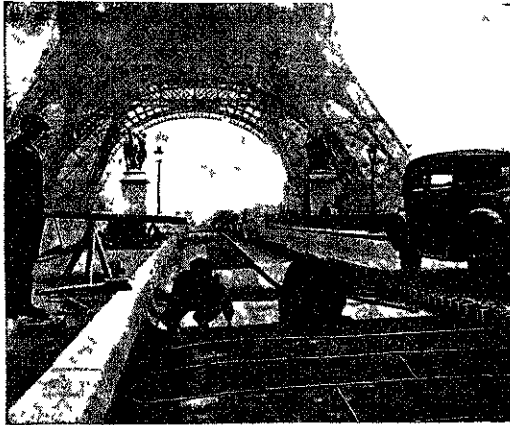
23 bis, Rue de Balzac, PARIS-8<sup>e</sup> -- Tél. : Carnot 34-15 (3 lignes)

Usine à Gennevilliers (Seine)

FOURNISSEUR DES SERVICES DES PONTS ET CHAUSSÉES

# USINES ALSACIENNES D'ÉMULSIONS

## STRASBOURG



Chape Mammouth — Pont d'Iéna — Paris.

Pour tous les problèmes d'ÉTANCHÉITÉ.....  
..... le BITUME dans toutes ses applications

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲  
Le MAMMOUTH -- Le POROLITHE  
L'ÉVÉOL -- La CALFATINE  
-- L'ÉMULSION D'ASPHALTE --

Peintures en toutes nuances sur ciment et métal  
Protection anti-acide. — Vernis spéciaux.

**DEMANDEZ NOS RÉFÉRENCES**

Bureaux : PARIS, 25, rue Tronchet. — TOULOUSE, 19, rue de Metz.  
AVIGNON, 20 ter, rue Guillaume-Puy — LILLE, 60, rue de Paris.  
RENNES, 6, rue de l'Hermine



SOCIÉTÉ ANONYME

DES

CIMENTS PORTLANDS ARTIFICIELS

### d'Origny-Sainte-Benoite (Aisne)

au Capital de 10.000.000 de francs

MARQUE L'UNIVERS CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Qualité Supérieure spéciale pour Béton Armé, Enduits, Dallages

Admis aux Ponts et Chaussées, Travaux de la Ville de Paris, Génie Militaire,  
Compagnies de Chemins de Fer

Son Superciment à Hautes Résistances MARQUE LE CHAMPION  
PRODUCTION ANNUELLE 300.000 TONNES

SIÈGE SOCIAL ET USINES A ORIGNY-SAINTE-BENOITE (Aisne)

Téléph N° 7. -- Adr telegr Ciments Origny-Ste-Benoite. — R C St-Quentin N° 2250

SERVICE ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL 4, RUE DU GÉNÉRAL-FOY -- PARIS

Téléphone Laborde 66-94



**BITUMES**  
**"STANDARD"**

**TOUS TYPES DE BITUMES DE PÉTROLE  
POUR TRAVAUX DE VOIRIE**

**Traitement de surface - Bétons bitumineux**  
**Sheet Asphalt**  
**Macadam par pénétration**

**LIANTS POUR PAVAGES EN BOIS  
EN BRIQUE ET EN PIERRE**

**PRODUITS POUR FLUXAGE**

**BITUMES POUR ÉMULSIONS**

**BEDFORD PETROLEUM Co**

**82, Avenue des Champs-Élysées - Paris-8<sup>e</sup>**

Ad. tél. :  
Pétrophalt-45, Paris    Téléph. :  
Rég. Com. Seine N° 83.833

{	Elysées 31.89-61.85
	31.89-69.16
	83.63
Inter : Elysées 75	

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS

**LASSAILLY**  
**ET**  
**BICHEBOIS**

**45 et 47, rue Camille-Desmoulins**

**ISSY-LES-MOULINEAUX**

**(Seine)**

**R. C. : Seine, 212.738 B.**

**Télégr. : Lassailly-Issy-les-Moulineaux**

**Téléph. : Michelet 29-40**

**GOUDRONNAGE**

**BITUMAGE A CHAUD**

**EMULSION L. B.**

**GOUDRON PRÉPARÉ**  
**GOUDRON BITUME**

**LE PIXROAD**  
**GOUDRON SICCATIF L. B.**



Ciment portland artificiel  
**Demarle**  
**Lonquét**  
le meilleur et le plus régulier

Société des Ciments Français, 80 Rue Talibout, Paris (9<sup>me</sup>)

MATERIEL ET INSTALLATION POUR

**RELEVEMENT**

**ET POMPAGE**

d'eaux vannes, usées et de tous liquides

APPAREILS

**"HETA"**

AÉRO-EJECTEURS

ÉTUDES ET RÉALISATION D'INSTALLATIONS COMPLÈTES POUR ASSAINISSEMENT  
ETABLISSEMENTS

S. A. au CAPITAL DE 5.000.000 DE FR<sup>S</sup>

**LU CHAIRE**

155, RUE DE LA CHAPELLE

ST OUEN - SEINE

TÉL: NORD 69-28 et 71-28

# SPRAMEX MEXPHALTE



LES DEUX MEILLEURS  
BITUMES  
POUR LA CONSTRUCTION  
DES ROUTES MODERNES



PRODUITS EN FRANCE



SOCIÉTÉ ANONYME DES  
PÉTROLES JUPITER  
42 RUE WASHINGTON. PARIS

TEL : ELYSEES 90.10.690-19  
& ELYSEES 99-10 699-19.

INTER-ELYSEES  
170 A 177.

SOCIÉTÉ ANONYME  
DE  
TRAVAUX ROUTIERS  
ET  
d'Applications des Goudrons et Asphaltes

## .TRAGA.

Capital : 1,000 000 de Francs. — R. C. Béthune N° B. 617

Siège Social à LIBERCOURT, par Garvin (P.-de-G.)

Etablissement à THOUROTTE (Oise)

Tél. : Libercourt N° 6 — Thourotte N° 7

**GOUDRONS PRÉPARÉS**

Emulsions - Bitumes - Asphaltes  
Fourniture - Epannage - Manutention - Stockage

Préparation et Applications de  
GOUDRONS et BITUMES au FILLER  
par Procédés et Appareils brevetés

## ROL LISTER & C<sup>ie</sup>

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 8.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 9, rue des Petits-Hôtels  
PARIS-X<sup>e</sup>

Téléphone : Provence 17-18. R. C. Seine 213.643 B

## TARMACADAM 9 Usines

## BITUME "EBANO"

Concasseurs, Broyeurs, Trommels  
Construction complète d'USINES, CARRIÈRES, etc.

Cylindrage mécanique  
EXÉCUTION de TOUS TRAVAUX ROUTIERS



# LE SOLIDITIT FRANÇAIS

Société Anonyme au Capital de 4.000.000 de Francs

55, rue de Lyon, 55 - PARIS (12<sup>e</sup>)

R. C. Seine 209.667 B

Téléphone  
**DIDEROT 87-77 et 87-78**

seule entreprise de France exclusivement spécialisée  
dans la construction de revêtements bétonnés de chaussées

**EXÉCUTION par MACHINES SPÉCIALES à DAMER et à SURFACER**

(Brevets J. Fedi S.G.D.G.)

REFERENCES :

**Plus de 1.200.000 mètres carrés** exécutés par notre Société depuis 1921  
et toujours en parfait état pour

**Les Ponts et Chaussées - Les Services Vicinaux**

**La Ville de Paris - Les Villes de Province**

**Le Génie Militaire - Les Bases Aériennes**

**Les Compagnies de Chemins de Fer - Les Industriels**

**SINOLACK**



**DUROFER**

**SINOLACK  
POUR SIGNALISATION**

**SINOLACK**

Ultra fixe pour bornes

Ultra fixe pour balises

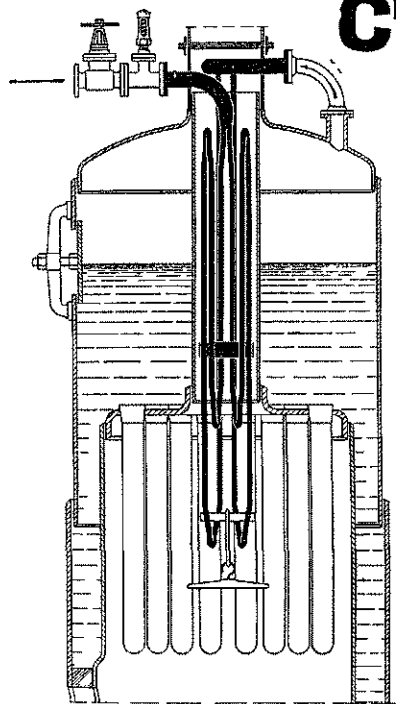
ROUGE - VERT

BLEU - NOIR

**Etablissements  
KIFFER & HAMAIDE**

à AUBERVILLIERS (Seine)

FOURNISSEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES



SURCHAUFFEUR C S BREVETE S. G. D. G.  
POUR CHAUDIERE VERTICALE

# C<sup>le</sup> DES SURCHAUFFEURS

SOCIETE ANONYME CAPITAL FR. 5.000.000

ANJOU 03-50  
» 03-51  
SURCHAUFFUS-PARIS 47  
R. C SEINE 173 673

**PARIS** RUE LA BOETIE 3

USINES A MONTIGNY LES CORMEILLES (S et O.)

## SURCHAUFFEURS C. S.

BREVETES S G D G

ENTIÈREMENT FORGES  
POUR CHAUDIÈRES **FIELD** ET **VERTICALES** DE TOUS TYPES

TOUTES TEMPÉRATURES GARANTIES

ÉCONOMIE DE COMBUSTIBLE 15 A 50 0/0  
ÉCONOMIE D'EAU. . . . . 20 A 60 0/0

LIVRAISON DE STOCK

## SURCHAUFFEUR INDÉPENDANT C. S.

A RÉCUPÉRATION

RENDEMENT EFFECTIF 80 0/0

## SURCHAUFFEURS C. S.

POUR CHAUDIERES DE TOUS TYPES

ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS

### Les grands chantiers de fondations.

Pour le nouvel hôpital Beaujon à Clichy 2 455 pieux et palplanches en béton armé (verticaux et inclinés), battus en terrain dur.

Pour la nouvelle gare maritime de la C. G. Transatlantique, au Havre 2 000 pieux à base élargie, fonçés en terrain vaseux

Ces travaux ont été menés rapidement par la Société "LES PIEUX EXPLOSÉS" grâce à son important et puissant matériel

Brochure documentaire illustrée sur demande.

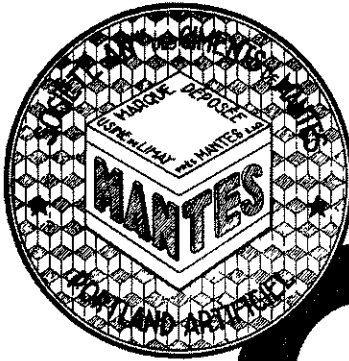


A. J. OUILHES

## ENTREPRISE GÉNÉRALE DE FONDATIONS "LES PIEUX EXPLOSÉS"

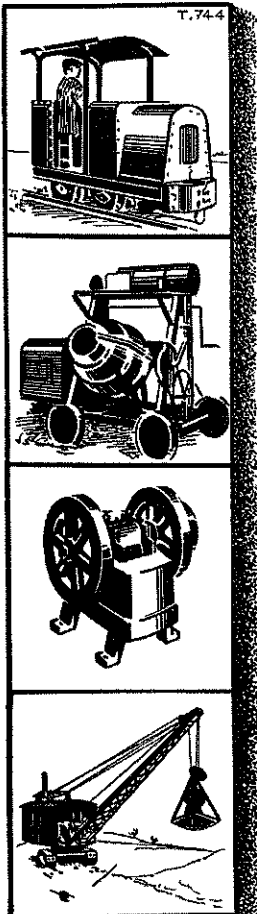
5, Rue de Maubeuge, Paris-9<sup>e</sup> - Tél. Trudaine 86-62

RÉGULARITÉ  
RÉSISTANCE



# CIMENTS DE MANTES

ANNUELLEMENT 120.000 TONNES DE PORTLAND  
**STÉ A<sup>ME</sup> DES CIMENTS DE MANTES • CAPITAL : 25.000.000 DE FRS**  
53, RUE DU ROCHER • PARIS • TÉLÉPHONE : LABORDE 65.40 ET 65.41  
USINES A LIMAY (S. & O.) • DEPOT A AUTEUIL : RAMPE WILHELM • TÉL. : AUTEUIL 96.50

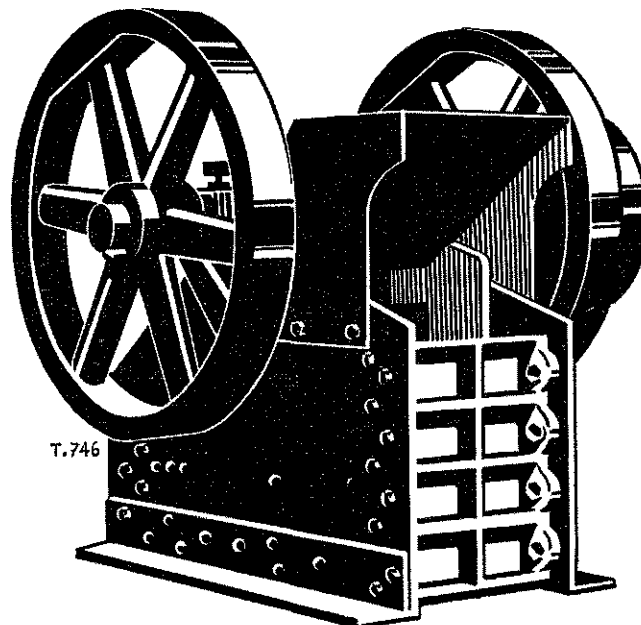


# JULES WEITZ

CONCASSEURS

CONSTRUCTEUR

LYON



# SOCIÉTÉ PARISIENNE

POUR L'INDUSTRIE DES CHEMINS DE FER  
ET DES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES

*Société anonyme au capital de 100.000.000*

Siège social et Bureaux : 75-77, boulevard Haussmann -- PARIS (8°)

TÉLÉPHONE :

ANJOU 49-51 à 54

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

PARELECOP-123-PARIS

## RÉSEaux DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Sous-Stations  
Stations Centrales

Postes de Transformation  
Canalisations Souterraines

## TRACTION ÉLECTRIQUE

## EMBRANCHEMENTS PARTICULIERS

Fourniture et Pose de Voies Ferrées

## Fourniture et Pose de CANALISATIONS MÉTALLIQUES

Gaz — Air Comprimé — Pipe-Lines

## SONDAGES DE PROSPECTION -- ADDUCTIONS D'EAU

R. C. Seine n° 106.274.



# de Hulster Faibie & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.650.000 FRANCS

Siège Social : 39, Avenue Victor-Emmanuel-III -- PARIS (8°)

TÉL. : Elysées 19-75 et 19-76

TÉLÉGRAMMES : Sondulster-Paris

R. C. SEINE N° 172.699

### Entreprise de travaux miniers

Tunnels — Puits — Galeries.

### Sondages de toutes natures

pour études de terrains, recherches de pétrole, d'eau, etc.

### Assèchement des terrains aquifères

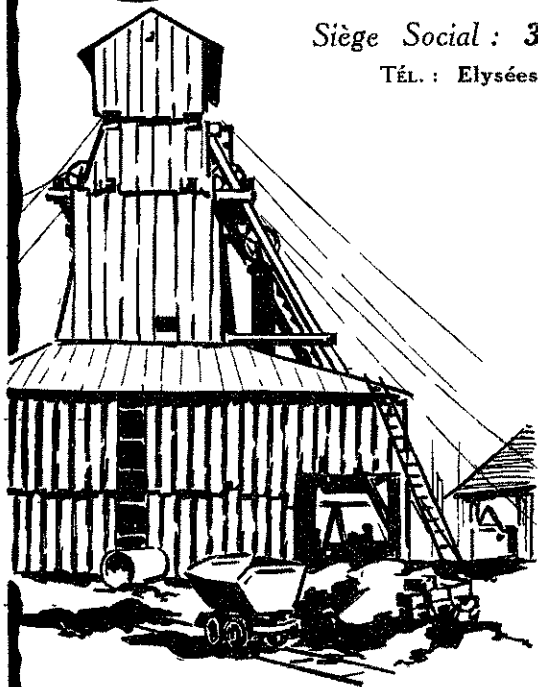
par procédés spéciaux brevetés et par injections de ciment.

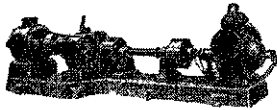
ATELIERS A : Crespin (Nord), Varangeville (M.-&-M.)

AGENCES A : Douai (Nord), S<sup>t</sup>-Nicolas-du-Port (M.-&-M.)

Alès (Gard), S<sup>t</sup>-Etienne (Loire), Alger, Tunis,  
Manresa (Espagne).

PLUS DE 20 CHANTIERS EN ACTIVITÉ  
TANT EN FRANCE QU'A L'ÉTRANGER





①

Pompes rotatives  
"Intégrale".

Mazout

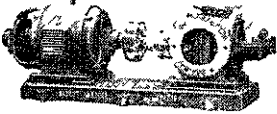
Huiles

Bitumes

Goudrons

Savons

Mélasses



②

Pompes centrifuges à  
axe horizontal ou à  
axe vertical.

Alimentation de villes

Châteaux d'Eau d'Usines

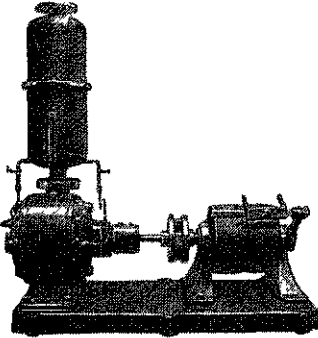
Epuisements

Travaux Publics

Irrigations

Suppression d'Eau de ville

Circulation d'Eau chaude pour chauffage  
central



③

Pompes à vide  
"Intégrale"

Concentration et distillation  
sous vide

Evaporation sous vide

POMPES ET COMPRESSEURS

# BAUDOT HARDOLL

6, Rue St Marc. Paris. Tel. Central 31-01.31-90

## FOURNITURES GÉNÉRALES

POUR ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS ET TOUTES INDUSTRIES

BOTTES caoutchouc Américaines ou Canada, TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ : demi-botte 82 fr. 50 ; cuissarde 129 fr.

BOTTES cuir pour travaux dans l'eau, GARANTIES IMPERMÉABLES. BOTTES-SABOTS, tige CUIR, tige TOILE

GRANDE SPÉCIALITÉ DE LITERIE DE BARAQUEMENT

TUYAUX, grande spécialité de tuyaux à air comprimé et arrosage -- VÊTEMENTS, toile huilée caochou, caoutchoutés, cuir, simili toile

## Établissements CHARLES CAGIOPPO

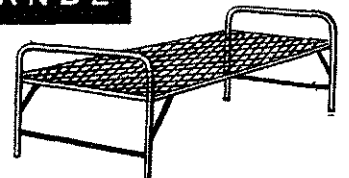
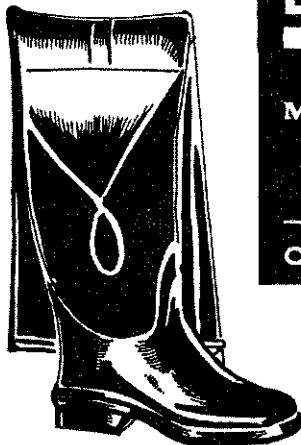
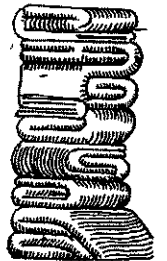
BUREAUX : 88, boulevard de Courcelles

MAGASINS (même immeuble) : 8, rue de Chazelles, PARIS

Téléphone : WAGRAM 36-88

STOCKS IMPORTANTS

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE



# SOCIÉTÉ DE PAVAGE ET DES ASPHALTES DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1886

SIÈGE SOCIAL : 8, rue de Javel, PARIS-XV<sup>e</sup>  
Tél. Vaugirard 56-20 R. C. Seine 35.281

AGENCES

BORDEAUX, 8, rue Sarrette — Tél. 824-17

ROUEN, 14, rue Henri-Rivière — Tél. 31-46

ADJUDICATAIRE DES TRAVAUX  
DE LA VILLE DE PARIS  
DES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER  
DU GÉNIE MILITAIRE  
DES PONTS ET CHAUSSÉES  
ET DES SERVICES VICINAUX  
**CONSTRUCTION DE ROUTES**  
PAR TOUS PROCÉDÉS MODERNES

Bétons asphaltiques. — Bétons de Ciment.  
Revêtements antidérapants. — Tarmacadam.  
Goudronnage. — Cylindrage. — Emulsion.  
Pavages.

**ÉTANCHÉITÉ SOUS TOUTES SES FORMES**

# BITUME NATUREL DE TRINIDAD

*Assure*

*les meilleurs revêtements*  
**ROUTES NON GLISSANTES**  
pour tous pays

**PRODUIT UNIQUE**  
POUR  
**AMÉLIORATION des GOUDRONS**

**Société "LA TRINIDAD"**

12, rue de la Tour-des-Dames, PARIS-9<sup>e</sup>

Téléphone : Trinité 01-17

# MATÉRIEL PNEUMATIQUE



MARTEAUX PERFORATEURS  
MARTEAUX PIQUEURS  
MARTEAUX BÈGHES  
.. BRISE-BÉTON ..

## MEUDON

LES PLUS SIMPLES  
LES PLUS MANIABLES  
LES PLUS DURABLES

**FORGES ET ATELIERS**

**DE MEUDON**

SOCIÉTÉ ANONYME  
AU CAPITAL DE 10 000 000 FRANCS

175 à 189, Av. de Verdun,  
à MEUDON (S.-et-O.)

Adr. Télégr. : FORGEADON-MEUDON. Tél. : VAUGIRARD 00-40 (2 lignes)

Registre du Commerce Seine 79.114

REVÊTEMENTS MODERNES  
POUR ROUTES A GRAND TRAFIC

Pavages **LA ROUTE** Emulsions  
Cylindrages **LA ROUTE** Goudronnages

Société Anonyme au Capital de 3.000.000 de frs  
Siège social :

96, rue de Maubeuge — PARIS (X<sup>e</sup>)  
Téléph. : TRUDAINE 44-70 — R. C. SEINE 207279

Même Maison à  
MARSEILLE - VALENCE - CAEN - THIONVILLE

Spécialité de ROUTES en BÉTON  
BÉTON VIBRÉ —

**VIBROMAC**  
à haute résistance

**TARMACADAM**

PAVAGES INDUSTRIELS - TRAVAUX DE VOIRIE  
POSES DE CABLES ET CANALISATIONS  
MATÉRIEL SPÉCIAL POUR TRAVAUX DE ROUTES

Emulsion "BITUMINE"

Usines à NANTERRE, MARSEILLE, LE POUZIN (Ardèche)  
et carrières à AUBAIS (Gard) & GRAVESON (B.-du-R.)

# VENOT-PESLIN & C<sup>ie</sup>

à ONNAING (Nord)

BUREAUX A PARIS: 55, rue d'Amsterdam, 8<sup>e</sup>  
Téléph. : Trinité 03-36 et 03-37. Inter Trinité 10

## ENTREPRISE GÉNÉRALE

Ateliers de Constructions Métalliques et Mécaniques  
FONDERIES DE FONTE ET D'ACIER

Matériel de Mines  
Manutention Mécanique -- Portiques  
Grues -- Ponts Roulants  
Escaliers Mécaniques

Transporteurs Aériens et Bennes Automotrices

Ponts et gros travaux métalliques

PÉNICHES MÉTALLIQUES — CHALANDS

## COMPAGNIE

# PARISIENNE des ASPHALTES

FONDÉE EN 1877

39, Rue de Liège, PARIS

R. C. 3148

Tél Europe 61-30 et 61-31

USINES : **Dunkerque, Pantin,**  
(Nord) (Seine)

**Grand-Quevilly, Montargis, Le Coteau**  
(Seine-Inférieure) (Loiret) (Loire)

PRODUITS pour ROUTES  
**GOUDRON**  
**GOUDRON BITUME**  
**ÉMULSIONS**



**VOUS ÉVITEREZ  
LES MALODORANTES  
VIDANGES  
EN UTILISANT  
SEPTICOS**  
*la fosse septique moderne*

**QUI ASSURE UNE  
— ÉPURATION —  
COMPLÈTE  
DES MATIÈRES DE W. C.  
LE LIQUIDE ÉPURÉ  
SORTANT DU FILTRE  
EST CLAIR  
INCOLORE  
INODORE**

RENSEIGNEMENTS, DEVIS ET PROJETS  
GRATUITS SUR DEMANDE  
**SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
D'ÉPURATION BIOLOGIQUE**  
44, rue de Lisbonne - PARIS — Laborde 04-00

PRO. PUBLICITE

## TUYAUX en BÉTON CENTRIFUGÉ T. E. C. A.

La Société

### “ Le Tuyau Étanche en Ciment Armé ”

fabrique dans son usine de BONNEUIL-s.-MARNE  
(raccordée aux voies d'eau et de fer)

des TUYAUX essentiellement **CENTRIFUGÉS**

Ces tuyaux sont avec joint **A COLLET**, c'est-à-dire à bague venue de centrifugation avec le corps du tuyau.

Ils se distinguent des produits similaires par :

- 1° Leur résistance infiniment supérieure, leur absence de porosité et leur surface intérieure lisse;

- 2° Leur absence de fragilité des embouts;

- 3° Leurs prix de pose et de confection du joint très modiques;

- 4° La sécurité absolue du joint et leur emploi recommandé pour le tout-à-l'égout;

- 5° Leurs prix intéressants, conséquence d'une installation mécanique moderne.

Ils permettent seuls d'établir des canalisations absolument étanches, inattaquables aux eaux usées, eaux acides, eaux de mer et eaux granitiques.

Les tuyaux centrifugés T.E.C.A. à collets se font en tous diamètres de 0,150 à 1 m. 500, et avec tous les accessoires des tuyaux en grès vernissé, tés, branchements, jonctions, culottes, etc...

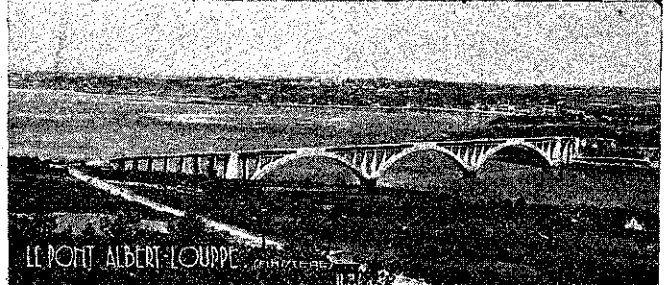
Ils sont agréés par toutes les grandes Administrations.

Pour tous renseignements, s'adresser :  
**M. FOURNIVAL**, Comptoir auxiliaire des Entre-  
prises, 5, rue Sainte-Isaure, PARIS.

Téléph. : Marcadet 48-01.

**1<sup>ère</sup> MA<sup>ISON</sup> ENTREPRISE**  
 Capital : 6.000.000 de francs  
**PARIS** — 20 RUE VEDIERE  
**LYON** — 63 AV. FÉLIX-FAUPEL

# LIMOUSIN



TEL. GALV. 38-06. 71-08 - R.C. SEINE. 122-319

## L'EAU DISTILLÉE

dégazée  
 pour l'alimentation totale des générateurs de vapeur

## L'EAU POTABLE

aérée-reminéralisée  
 s'obtiennent économiquement, par distillation d'eau de mer, dans les appareils de la

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉVAPORATION

PROCÉDÉS

# PRACHE & BOUILLON

TÉLÉP. : EUROPE 39.19 & 42.10

25, RUE DE LA PÉPINIÈRE - PARIS

TÉLÉG. : PRAEBOU. PARIS 118

Agent exclusif de la  
 Bacs — Dallages — Caniveaux

**PRODORITE**

Béton spécial résistant aux acides  
 Travaux de drainage et d'adduction d'eau

## FONDACTIONS ÉCONOMIQUES

# PIEUX " VIBRO "

en ciment armé moulé directement dans le sol

S'adresser : **ÉTUDES ET TRAVAUX S. A.**

22, rue de Tournai, 22, à LILLE

3, RUE LA BOÉTIE, PARIS (8<sup>e</sup>)

Télégramme

Levialit-47

Paris



Téléphone

Anjou 10-40 à 10-44

Inter-Anjou

98 et 117

### ÉMULSION DE BITUME

50-65 % anti-gel. — Spéciales pour dilution, imprégnation, malaxage avec matériaux.

### TRAVAUX

Tous travaux de fabrication sur place et épandage d'émulsions. — Bitumeuse émulsionneuse. — Matériel à grand rendement. — Gravillonnage mécanique. — Fabrication et mise en œuvre avec les matériaux du pays de TARMACADAM à froid.

### PRODUITS SPÉCIAUX

Goudron BITARCOL. — GOUDRON FROID. — Antifidérapant BITAR. — Peintures VIALAC pour routes et bornes. — TARMACADAM de laitier.

### MATÉRIEL

Machine EMULSOR : fabr. et épand. d'émulsions. — Traceuses VIALAC : trait continu, trait pointillé. — Gravillonneuse automobile à grand rendement.



**SIGNALISATION SUR ROUTES**  
**LES PLOTS LUMINEUX**  
**"REFLEX"**

**VISIBLES de JOUR et de NUIT**  
à tranche cylindrique verticale  
**SYSTÈME PAULET** breveté S.G.D.G.  
ont fait la preuve qu'ils balisent parfaitement  
de jour et de nuit les

**PASSAGES DANGEREUX**  
si nombreux sur les routes

**ILS SONT** } **SIMPLES**  
**INOXYDABLES**  
**FACILES A POSER**  
**INUSABLES**  
**EXEMPTS D'ENTRETIEN**  
**ÉCONOMIQUES**

et donnent la plus entière satisfaction  
à tous les Ingénieurs qui les emploient

A ce sujet, voir article de M. COUDERT, ingénieur T.P.E.,  
paru dans la *Revue des Travaux Publics* de Mars-Avril  
1932.

Echantillons, Notice, Photographies et références sur demande  
à M. A. PAULET, Ingénieur-Constructeur,  
à LE CHAMBON-FEUGEROLLES (Loire) Tél. 100

**ZIVY & C<sup>IE</sup>**

29-31, R. de Naples

PARIS-8<sup>e</sup>

Magasins :  
72, R. du Rocher  
T. : Laborde 16-70

**TACHYMÈTRES**  
**& TACHYGRAPHES**

portatifs et stationnaires

COMPTEURS

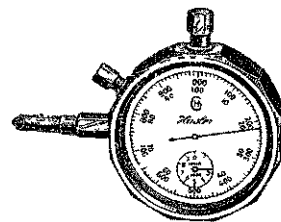
-TOTALISATEURS-

CHRONOGRAPHES

-- CONTROLEURS --

DE RONDES

INDICATEURS DE VITESSE à distance



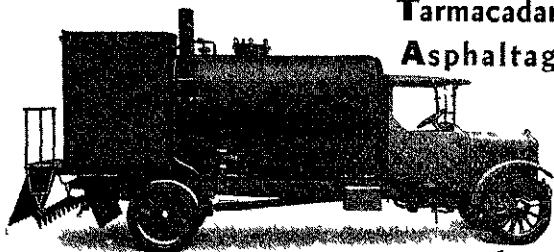
Compte-tours Universel  
HASLER

**L E R O U X**  
**&**  
**G A T I N O I S**

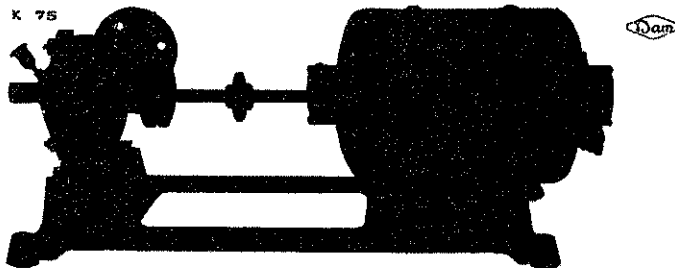
175, Rue du Faubourg-Poissonnière -- PARIS

**MATÉRIEL** pour Goudron  
Bitume  
Emulsions

Mélanges Goudron-Bitume  
Tarmacadam  
Asphaltage



**PRIX ET DEVIS SUR DEMANDE**



**Pas de pompage**  
**impossible**

Bitume chaud, émulsion de bitume à haute  
teneur, eau de savon, goudron d'usine à gaz,  
goudron déshydraté, silicate de soude,

tous les produits utilisés dans la  
construction et l'entretien des routes  
seront pompés comme de l'eau  
claire avec la

**POMPE**  
**MOUVEX**  
*qui pompe tout*

Demandez des renseignements à A. PETIT, Ing. E.C.P.  
5, Rue du Sahel -- PARIS (12<sup>e</sup>)

# VERSILLE - FRÈRES

26, Avenue Emile-Zola — PARIS

Téléphone VAUGIRARD 38-44  
R C Seine 11 185

## TRAVAUX PUBLICS VIADUCS - SOUTERRAINS

EXPOSITION DE FRANCE A ATHENES 1928  
DIPLOME DE GRAND PRIX  
EXPOSITION DE BARCELONE 1929  
DIPLOME DE GRAND PRIX  
EXPOSITION DU CAIRE 1929  
HORS CONCOURS - MEMBRE DU JURY  
EXPOSITION INTERNATIONALE DE LIEGE 1930  
DIPLOME D'HONNEUR

## MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ IMMEUBLES

CONCOURS DE FAÇADES DE LA VILLE DE PARIS 1931  
MÉDAILLE DE BRONZE

## INSTALLATION DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES EN CABLES ARMÉS

POSTES SOUTERRAINS  
H.T. - B.T.

## BRANCHEMENTS EN CABLES ARMÉS

(AGRÉÉS PAR LA VILLE DE PARIS)

## ÉPURATION GÉNÉRALE DES EAUX RÉSIDUAIRES

### ASSAINISSEMENT

### BOUES ACTIVEES

seul procédé Français Bté S.G.D.G.

Destruction des ordures ménagères  
procédé Boggiano Picco

Bureau Technique d'Hygiène

## HYGEA SIMPLEX

20, Rue d'Athènes -- PARIS

Tél. Trinité 37-44

Adresse Télégr. : Telugi-Paris 118

# Grande Bijouterie

# GODCHOT

MAISON CENTENAIRE FONDÉE EN 1829

31 et 31 bis B<sup>d</sup> St Martin  
PARIS

LE PLUS IMPORTANT CHOIX  
DE BIJOUX et DIAMANTS  
MONTRES DE TOUTES MARQUES  
ORFÈVRERIE, COUVERTS et COUTEAUX  
PENDULES et LUSTRES

**PRIX INÉGALABLES**

Plus de 400 garnitures  
de cheminées  
en magasin

10% d'Escompte  
à MM les Sociétaires sur présentation  
de la Carte à la Caisse

## SOCIÉTÉ CHIMIQUE de la ROUTE

9, rue de la Baume -- PARIS (VIII<sup>e</sup>)

**MICMELL**

Emulsion bitumineuse à 50 et  
60 % de bitume.  
Emulsion type HIVER.

**MICTAR**

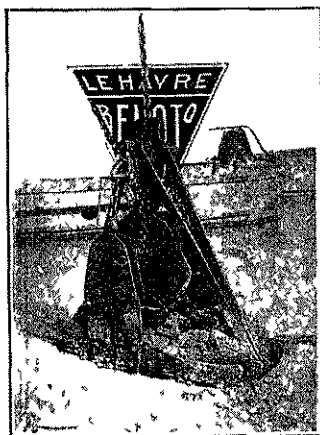
Bitume spécial utilisable à  
chaud et à froid.  
Remplace le goudron pour les  
premières couches.

**TARGEL**

Goudron-bitume fillerisé.  
Séchage rapide.  
Pas de dérapage.

FOURNITURE-RÉPANDAGE

USINES : Nogent-l'Artaud (Aisne). — Tournes (Arden-  
nes). — Argentan (Orne). — Nemours (Seine-et-Marne).  
— Nevers (Nièvre). — Confolens (Charente). — Roche-  
fort (Charente-Inférieure). — Collonges-au-Mont-d'Or  
(Rhône). — Espère (Lot). — Labruguière (Tarn).



# 'BENOTO'

BENNES AUTOMATIQUES

POUR TOUTES MARCHANDISES

POUR TOUS APPAREILS DE LEVAGE

STOCKESSAIS-LOCATION

BOÎTE POSTALE N°9

LE HAVERE - GARVILLE

ADR. TÉLÉC. : BENOTO-HAVERE

TÉLÉPHONE. 97-19 LE HAVERE

INTER. 5.96 et 5.97

R.C. HAVERE. B. 82

## Location de Wagens-Citernes

pour le transport de  
Mazouts - Goudrons - Asphaltes



M. Zouckermann, à Paris  
31, rue Lafayette Trudaine 10-68

## BUREAU SECURITAS

Association déclarée en conformité de la Loi  
du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
SIÈGE SOCIAL.

9, Avenue Victoria - PARIS

Organe sans but lucratif  
spécialisé dans le Contrôle Technique  
de la Construction

Téléphone : ARCHIVES 86-50 (6 lignes groupées)

EXAMENS DES PROJETS  
VÉRIFICATION DES CALCULS  
ESSAIS & ANALYSES DES MATÉRIAUX  
CONTROLE DE LEUR MISE EN ŒUVRE

## COLSOL

PRODUIT SPÉCIAL pour la confection de bétons bitumineux avec tous matériaux pour la construction de toutes surfaces.

## SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

39, rue du Colisée - PARIS (8<sup>e</sup>)

Tel. Elysées 39.63 à 65. - R. C. Seine 239.585 B

## SABLE BITUMINEUX COLPROCHAPE

applicable à froid pour la construction de trottoirs, quais, cours d'écoles, etc., et le surfacage de tarmacadam.

## BENNES AUTOMATIQUES "GALLIA"

7, Cours du Chapeau-Rouge, 7  
BORDEAUX

Pour manutention de :

CHARBONS, MINÉRAIS, SABLES, GRAVIERS,  
MOELLONS, POTEAUX DE MINE, etc...

Avec Grues, Treuils, Mâts de charge, Ponts roulants,  
de tous genres et de toutes puissances.

**Emerillons sur billes "GALLIA"**

## Cimenterie de Biache-St-Vaast



MARQUE DÉPOSÉE

Ciment portland artificiel pur  
admis

par la Ville de Paris et toutes les grandes administrations

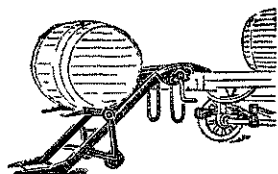
SIÈGE SOCIAL :  
28, Rue St-Paul - Paris-4<sup>e</sup>

TÉLÉPH. :  
Turbigo 83-04 et 83-05

## Établissements L. CLÉMENT

Ingénieurs-Constructeurs

6, Rue Saint-Charles, PARIS - Tél. : Ségur 34-19

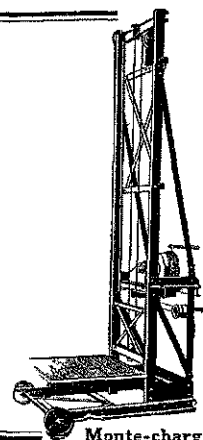


Chargeurs de fûts de chantier

Chargeurs de fûts  
Bascules pour fûts  
Monte-charge mobile  
Monte-charge fixe  
Monte-charge élect.  
Chariot élévateur

Potence pivotante  
App. benne bascul<sup>te</sup>  
Élévateur continu  
Palans divers  
Vide touries  
Diables

Etudes de tous problèmes de manutention



Monte-charge

MANUEL-GUIDE

GRATIS

**INVENTIONS**

Obtention  
de  
**BREVETS**  
pour tous Pays

Dépt de Marques de Fabrique

**H. BOETTCHER Fils, Ingénieur-Conseil**  
21 Rue Cambon, 21 - PARIS

**Société des Ciments de Neuville-s.-Escaut**

Société Anonyme au Capital de 10.000.000 de francs

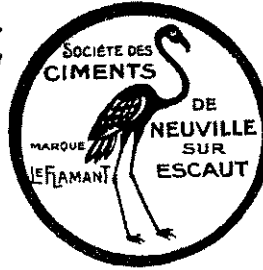
SIÈGE SOCIAL

14, Rue Vézelay  
Paris-VIII

PORTLAND

ARTIFICIEL

SUPÉRIEUR



USINE A :

Neuville-s.-Escaut  
(Nord)

ET CIMENT  
à Hautes  
Résistances  
Initiales  
(Super-Ciment)

POUR TOUS TRAVAUX EN BÉTON ARMÉ  
ADMIS PAR LA VILLE DE PARIS

**HUILES  
RENAULT**

ISSY-LES-MOULINEAUX

pour autos et industrie

Fournisseur des Grandes Administrations

**REDOUTEZ LES COFFRES  
ANCIENS OU MÉDIOCRES  
ACHETEZ UN  
FICHET**

Magasin de Vente :

43, Rue de Richelieu  
PARIS

**BÉTONS ARMÉS HENNEBIQUE**

A l'épreuve du feu, systèmes brevetés S. G. D. G.

Direction et Bureau technique central. 1, Rue Danton, PARIS (6<sup>e</sup>)

Adresse télégraphique Hennebique-Paris 25

Téléphone Danton 47-17 et 18

**TOUS TRAVAUX EN BÉTON ARMÉ (Grands Prix à toutes les Expositions)**

Plus de 1.800 Agents et Entrepreneurs-Concessionnaires. — Renseignements, brochures et plans gratuitement sur demande

**PURFINASPHALT**

BITUMES

ÉMULSIONS DE BITUMES

**S<sup>te</sup> des PÉTROLES du LANGUEDOC**

Tél. : 7-08 et 7-09

20, Quai Victor-Hugo, 20

Adresse télégraphique :

NARBONNE

Pétrolando-Narbonne

(Aude)

Pour vos Articles de Bureaux et Imprimés

consultez les

**E<sup>ts</sup> DENAPE**

à ELBEUF-sur-Seine

Spécialisés dans les Fournitures  
aux Administrations Publiques

CATALOGUE ET DEVIS SUR DEMANDE

**Bque PETITJEAN, 12, r. Montmartre, Paris**

A céder, Banlieue Paris

**ENTREPRISE GENERALE CHARPENTES** ds secteur de grand avenir. 6 à 700.000 fr. d'aff. à doubler en étendant le **COMMERCE** de **BOIS** en **GROS & 1/2 GROS**.  
Prix : **400.000** fr. compr. immeuble & important matériel moderne de **SCIERIE**.  
BANQUE PETITJEAN, 12, R. Montmartre, Paris.

Vu progression des affaires **EPOQUE ART. ALUMINIUM** Seine recherche

**COLLABORATEUR INTERESSE** partie comm. apport **150.000** Frs. Aff. bien installée. Importante clientèle. — **BELLE SITUATION**.  
BANQUE PETITJEAN, 12, R. Montmartre, Paris.

A céder. Banl. nord Paris ds centre constr.

**MON MATERIAUX CONSTR.** exclusivité **REVETEMENT** très apprécié.  
Bonne clientèle. On traite avec **30.000** Frs.  
BANQUE PETITJEAN, 12, R. Montmartre, Paris.

Maison fondée en 1853. Tél. Gut. 31-40 et 82-63

**ENTREPRISES BILLIARD**

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 2.000.000 DE FRANCS

**39, rue Washington, Paris-8<sup>e</sup>**

**TRAVAUX PUBLICS**

ÉTABLISSEMENTS

**DAVEY BICKFORD SMITH & C<sup>ie</sup>**

Explosifs de Mines

6, RUE STANISLAS GIRARDIN, ROUEN (S.-I.)



---

---

ÉTABLISSEMENTS  
**HILLAIRET**

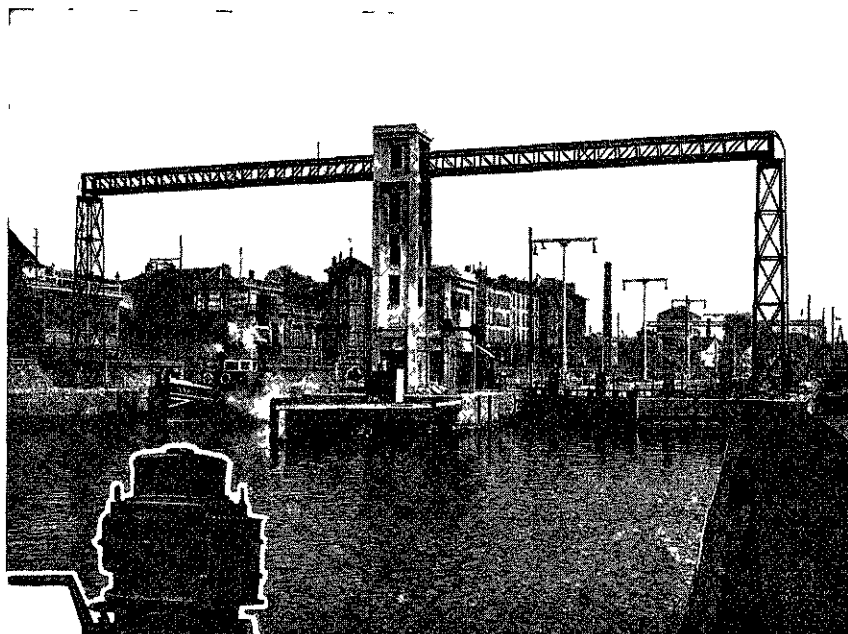
30, Rue Vicq-d'Azir == PARIS-X<sup>e</sup>

Téléphone : Nord 17-28 et 60-92

ATELIERS A PERSAN (Seine-et-Oise)

---

CABESTANS et TREUILS  
à commande électrique



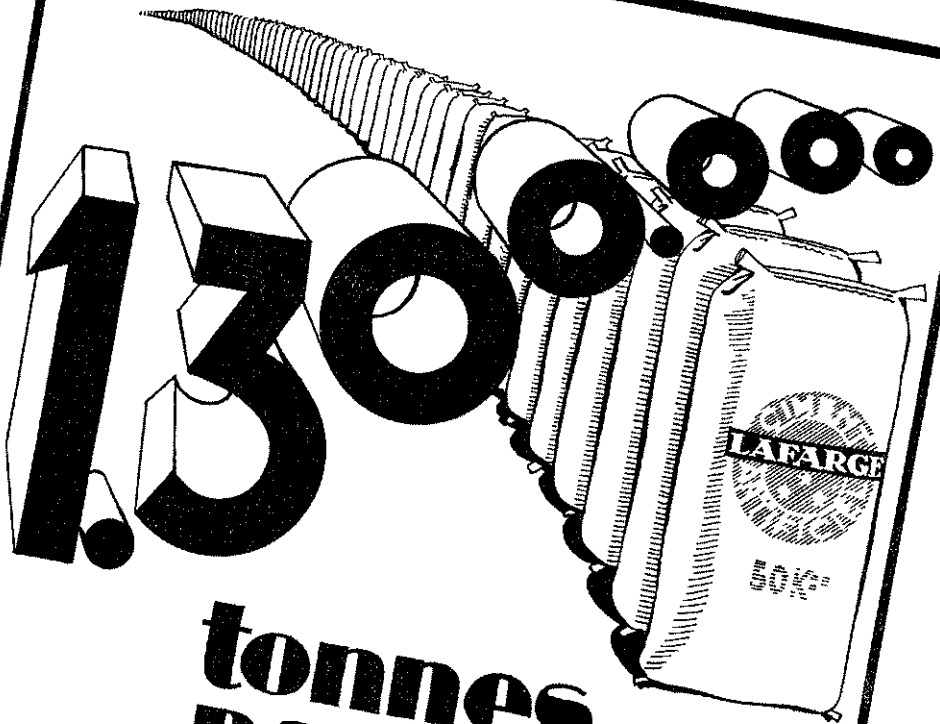
ÉLECTRIFICATION de  
l'Ecluse de Suresnes.

**ÉLECTRIFICATION D'ÉCLUSES**

Commande individuelle ou **automatique**  
des portes, des vannes et des ventelles.

Borne de manœuvre de porte  
avec commande éventuelle à main

MANŒUVRES DE PONTS TOURNANTS.  
MANŒUVRES DE BARRIÈRES.



# 1300

**tonnes  
par an**

**15 USINES**

SUPERCIMENT LAFARGE  
CIMENT ARTIFICIEL  
SUPERBLANC LAFARGE  
CIMENT EXTRA-BLANC  
FONDU LAFARGE  
ÉLECTRO-FONDU  
CIMENT DE LAITIER  
CHAUX LAFARGE

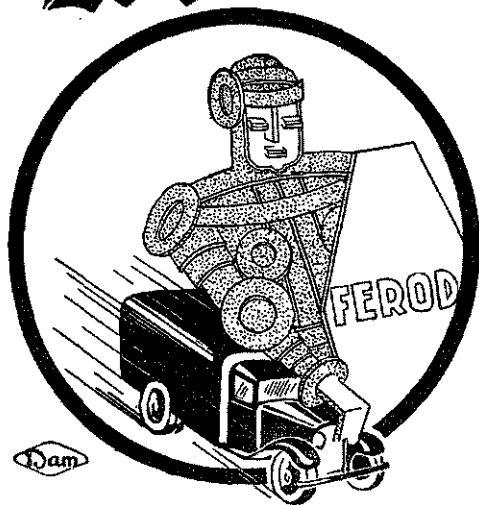
**CHAUX &  
CIMENTS**

**DE LAFARGE & DU TEIL**

AGENCES: MARSEILLE, VIVIERS, LYON, VITRY LE FR., SÈTE, CALAIS, ANGOULÊME,  
ADMINISTRATION CENTRALE: PARIS, 19, Boul. Malesherbes.

# LE FREINAGE DES POIDS LOURDS

## Les victoires du chevalier — Ferodo



### La victoire sur la fonte



Le freinage et l'arrêt des masses énormes de nos poids lourds modernes engendrent, dans les freins, des efforts considérables et des températures élevées. On a cru, pendant longtemps, que, seuls, des segments en fonte étaient capables de résister à de telles exigences.

Mais les segments de fonte s'usent « vite » et irrégulièrement, leur frottement — métal sur métal — est brutal et saccadé, nuisible au mécanisme. En outre, la fonte érode les poulies ou les tambours. Enfin, des rentrées d'eau ou d'huile enlèvent au frein « fonte » toute efficacité.

La Société Anonyme Française du FERODO chercha alors, en liaison avec les constructeurs, à résoudre ce difficile problème du freinage du poids lourd et mit au point toute une série de garnitures analogues à celles utilisées sur les voitures de tourisme, mais adaptées au dur service qu'elles ont à remplir.

Les garnitures FERODO (qui équipent 90 % de la production française) ont, presque partout, remplacé les segments en fonte. Elles donnent un freinage doux et progressif, quoique puissant, et elles fournissent un kilométrage deux ou trois fois supérieur... d'où sécurité et économie.

Mais encore est-il nécessaire que ces garnitures soient bien adaptées au travail qu'on leur demande. Un seul type de garniture ne peut convenir à tous les services. FERODO met à votre disposition son service technique pour résoudre votre problème particulier... N'hésitez pas à le consulter.



# FERODO

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DU FERODO  
2, Rue de Châteaudun PARIS (9<sup>e</sup>) Télép. : Trudaine 92-90 (3 lignes groupées)





# COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 25 000 000 DE FRANCS  
SIEGE SOCIAL . 16 RUE DE LA BAUME PARIS (8<sup>e</sup>)

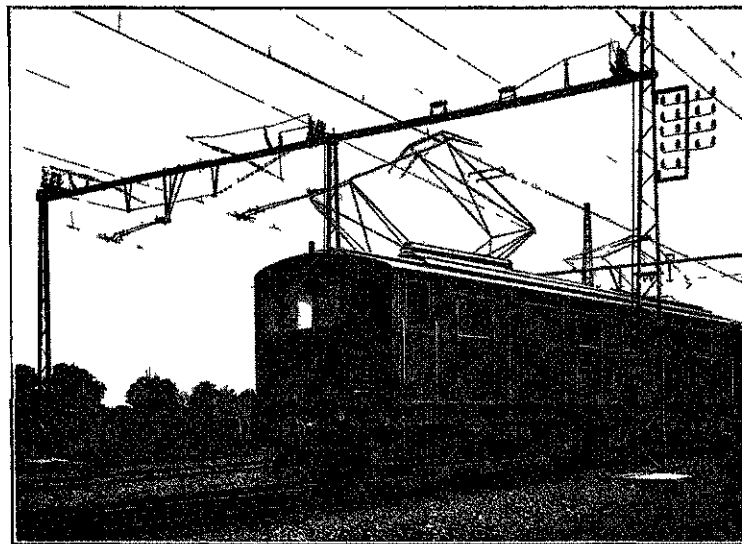
Téléph. GUY 05 9 et 91

BUREAUX à LYON NANCY TOULOUSE PONTARLIER,

USINE à VILLEURBANNE (Rhône)



RÉSEAUX COMPLETS DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIE  
TRANSPORTS DE FORCE -- TRACTION ÉLECTRIQUE  
STATIONS CENTRALES -- POSTES -- TABLEAUX  
POSTES DE TRANSFORMATION  
AVEC REDRESSEURS A VAPEUR DE MERCURE



Catenaire, 3 000 volts Casablanca-Rabat

Représentation exclusive pour la France des régulateurs H CUENOD  
-- de Genève -- Régulateurs automatiques (Système R THURY) --

# PROCÉDÉS de CIMENTATION FRANÇOIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS

Siège social : 36 bis, Avenue de l'Opéra, PARIS

Bureaux : ALGER, 21, rue Michelet

R. C. Seine 245.045 B

## ASSÈCHEMENT DE TOUS TERRAINS AQUIFÈRES

Étanchement  
de barrages  
et de leurs assises

Creusement  
de tunnels, puits  
et galeries

Méthode spéciale  
d'injection  
des  
alluvions graveleuses  
à toute profondeur

Procédés spéciaux  
brevetés  
DE SILICATISATION  
ET INJECTIONS  
DE CIMENT  
A HAUTE PRESSION

Réparation  
des fondations  
de Monuments  
Edifices publics  
Piles de ponts, etc.

Sondages à battage  
et à rotation

pour  
Etudes de terrains

Etudes géologiques

### QUELQUES TRAVAUX EXÉCUTÉS :

Assèchements de barrages : Fully (Suisse), Champagney (Haute-Saône)

Cimentation d'assises de barrages : Camarassa (Espagne), Oued Fodda Ghib (Algérie).

Injection d'alluvion : barrage de Charon (Algérie).

Réparation de monuments : Tour de Pise (Italie), Cathédrale Saint-Paul (Londres).

Injection de piles de pont : Waterloo Bridge (Londres).

Creusement de tunnels : Tunnel de Mersey (Angleterre).

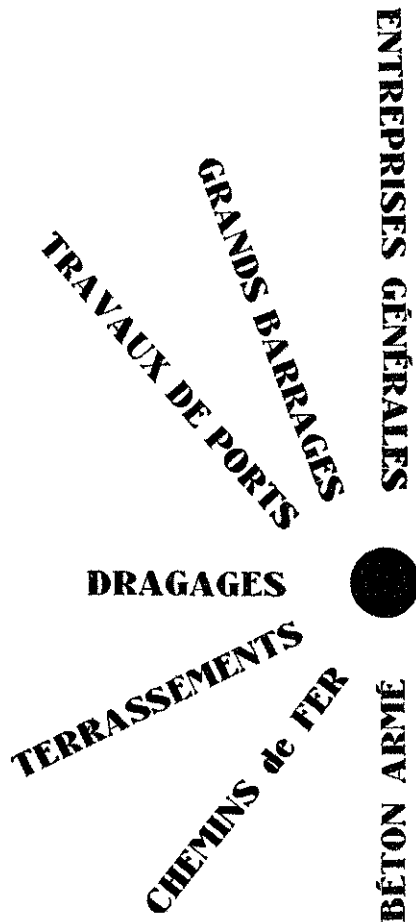
# BETONAC

Revêtements durcisseurs de haute résistance.  
Revêtements de protection pour OUVRAGES  
HYDRAULIQUES.

Dallages industriels (ateliers, quais, cours, etc.)  
Revêtements spéciaux d'usure  
(silos, caniveaux, chapes hydrofuges, etc.)

**“ ENTREPRISES  
INDUSTRIELLES  
et  
TRAVAUX PUBLICS ”**

Capital : 10 millions de francs

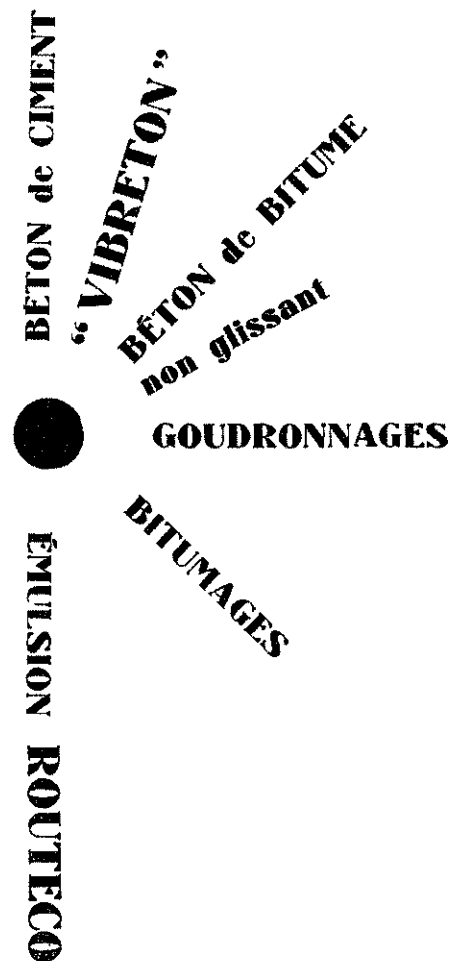


**FONDATEIONS difficiles  
par  
rabattement de nappe  
ou  
pétrification du sol**

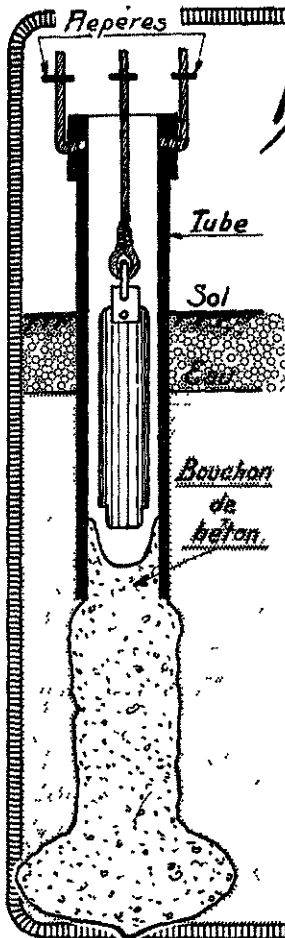
**39, rue Washington  
————— PARIS**

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
des  
ROUTES  
ÉCONOMIQUES**

Capital · 2 millions de francs



**39, rue Washington  
————— PARIS**



# Dans les terrains les plus aquifères les pieux Franki sont toujours bétonnés à sec

On relève le tube par petites fractions, au fur et à mesure qu'on y verse du béton et qu'on le pilonne énergiquement, en ayant soin de maintenir toujours, dans le cuvelage, une couche de béton suffisante pour éviter toute entrée d'eau.

L'épaisseur de cette couche est vérifiée, à chaque instant, au moyen de repères tracés sur les câbles soutenant le pilon et le tube.

Demandez la brochure N°

**PIEUX FRANKI**  
*Un spécialiste pour vos fondations*

54, Rue de Clichy — PARIS

Téléphone : TRINITÉ 01-21 (4 lignes)

R. C. Seine 96 158

## COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE MATÉRIEL DE TRANSPORT

Société Anonyme au Capital de 20.000 000 de francs — R. C. Seine 129.259

MATÉRIEL ROULANT  
DE CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS



MATÉRIEL DE VOIRIE  
ROUTIÈRE ET URBAINE

ATELIERS { de Mantès  
des Docks et de la Passerelle  
de la Rhonelle

Seine-et-Oise  
à Bordeaux  
à Marly (Nord)

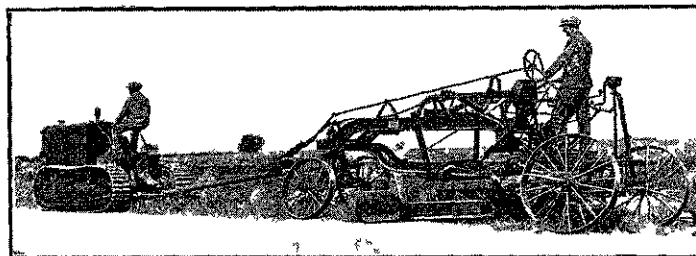
## ATELIERS DE LA RHONELLE

MACHINES POUR CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES ROUTES

Tombereaux à déchargement automatique monté sur chenilles rigides.

### NIVELEUSES

223, rue St-Honoré  
PARIS (1<sup>er</sup>)  
Téléphone  
Gutenberg 83.55 à 58  
Inter 10-11  
Télégrammes  
Rhonelle TT Paris



### DÉCAPEUSES ou Pelles à Roues

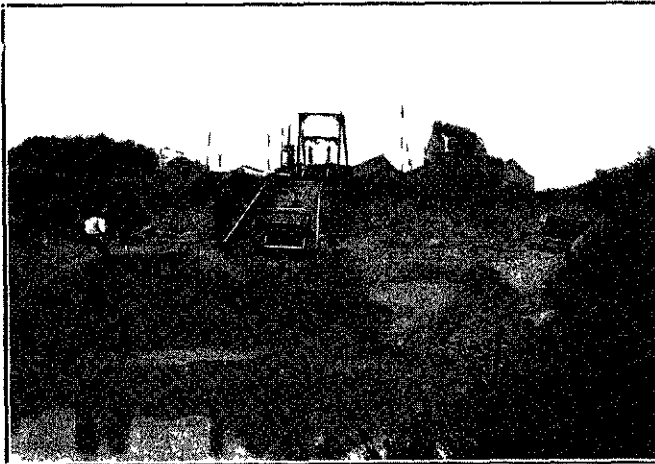
Marly-les-Valenciennes  
(Nord)

Téléphone  
1417-1418 Valenciennes  
Télégrammes  
Rhonelle-Valenciennes

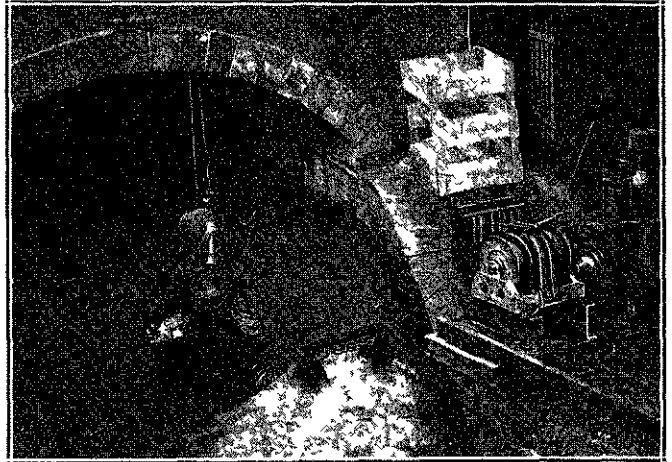
# LE SCRAPER PIC

Convient à l'**extraction directe** des matières tendres ou de dureté moyenne, à sec ou sous l'eau, et au ramassage des produits durs en blocs.

C'est l'appareil **le plus simple et le plus économique** à tous les points de vue pour l'exploitation des sablières et l'extraction du sable en rivière, le curage



*Exploitation d'une sablière par treuil PIC AB1 moteur à essence de 22 chevaux*



*Curage d'un canal ou tunnel par SCRAPER PIC ABO alimentant une benne*

des cours d'eau, canaux, étangs, bassins à boues, albaques, le ramassage des produits abattus dans les mines et carrières.

**PIC (S. A.)**

Boulevard de Strasbourg, Nogent-sur-Marne (Seine)  
Tél. : Tremblay 04-43 (Réseau de Paris).

Manutention et traitement mécanique de tous produits.



ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :  
PLACHACIM-PARIS  
Registre du Com. · Seine 46.319

TÉLÉPHONE :  
Botzaris : 86-00 (7 lignes groupées)  
Inter-Botzaris 21 (6 lignes groupées)

Établissements  
**Poliet & Chausson**

Capital 100 millions

125, Quai de Valmy -:- PARIS (10<sup>e</sup>)

**Ciments**  
**Chaux**  
**Plâtres**

Production Annuelle : 2.000.000 de TONNES

39 USINES -- 35 DÉPOTS

**GOUDRON PRÉPARÉ pour ROUTES**  
**HUILE LOURDE pour IMPRÉGNATION**  
**pour CHAUFFAGE, pour MOTEURS, etc...**  
**ET TOUS AUTRES PRODUITS DE LA DISTILLATION DE LA HOUILLE**

**SOCIÉTÉ D'ÉCLAIRAGE**  
**CHAUFFAGE ET FORCE MOTRICE**

Société Anonyme au Capital de 125 millions de francs.

USINES A GENNEVILLIERS (Seine)

SIÈGE SOCIAL & SERVICE COMMERCIAL : 22, rue de Calais, PARIS IX<sup>e</sup>



fabrique les traverses PROT

Les traverses de chemin de fer FORCLUM en béton armé, ont prouvé leur indiscutable supériorité sur les traverses en bois: durée indéfinie, entretien nul, meilleure tenue de la voie.

Firmann  
Publicité

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POTEAUX ÉLECTRIQUES**

67, RUE DE DUNKERQUE - TRUDAINE 74-03 (4 lignes) Inter 6 et 248

\*